Plan Climat
Métropole Nice Côte d'Azur

PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
2026 - 2032

Bilan de concertation









MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Version mai 2026

© Métropole Nice Côte d'Azur

Réalisation : Mission Climat Métropole Nice Côte d'Azur et BL évolution

Crédits photos en annexe du Volume II

Avant-propos

Dans le cadre de la révision de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2026-2032, la Métropole Nice Côte d'Azur a mis en place un **dispositif de concertation,** conformément aux dispositions du Code de l'environnement[1], afin d'**associer l'ensemble des acteurs du territoire**, de les **informer** et de **recueillir leurs contributions**. Ce plan de concertation a été conçu pour **sensibiliser et impliquer le plus grand nombre** sur les enjeux climatiques et énergétiques du territoire.

La concertation s'est déroulée du **15 mars au 15 juin 2025** et a mobilisé **différents outils et formats complémentaires**, permettant de toucher un public large et diversifié. Dans l'ordre chronologique, les principales étapes ont été les suivantes :

- Une **campagne de communication multicanaux**, combinant affichage dans les communes, affichage numérique (panneaux urbains et écrans des tramways), parutions dans la presse locale et réglementaire, ainsi qu'une diffusion sur les supports de la Métropole.
- La mise en ligne d'une **plateforme participative**, accessible à tous, permettant de répondre à un questionnaire et de formuler des propositions.
- La mise à disposition d'une **adresse électronique** pour recevoir les contributions libres du public.
- L'organisation de **six réunions publiques** sur l'ensemble du territoire métropolitain, afin de présenter les enjeux et recueillir les avis des citoyens.
- La tenue d'un événement à destination **des universitaires**, comprenant des temps d'échange avec les chercheurs et des étudiants pour encourager leur participation et leur engagement.
- La participation à des événements d'**entreprises**.
- L'implication du **Conseil de Développement**, qui a enrichi la réflexion par des avis et propositions.
- La participation à d'**autres événements thématiques** tels que : **la Foire de Nice, une conférence sur la rénovation énergétique dédiée aux copropriétés**, **la journée du Haut Conseil Local dans le cadre de la Conférence des Nations Unies pour l'Océan (UNOC**), etc.
- La mobilisation des **services internes de la Métropole**, via des réunions dédiées, afin d'assurer une appropriation collective des enjeux.

Ce bilan présente le dispositif mis en place (chapitre 1), analyse les contributions recueillies selon les thématiques du Plan Climat (chapitre 2) et souligne les principaux enseignements pris en compte pour son élaboration (chapitre 3).



Illustration 1 – Thématiques du Plan Climat abordées pendant la concertation

[1] Références : articles L121-15 à L121-21 et L229-26 du Code de l'environnement

Table des matières

AVANT-PROPOS 3

DISPOSITIF DE CONCERTATION MIS EN PLACE 5

A. COMMUNICATION ET MOBILISATION 6
B. REUNIONS PUBLIQUES TERRITORIALES 10
C. PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE EN LIGNE 14
D. PUBLIC UNIVERSITAIRE ET RECHERCHE 15
E. ENTREPRISES 17
F. AUTRES EVENEMENTS 18
G. MOBILISATION INTERNE 18

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR THEMATIQUE 21

INTRODUCTION 22
A. MIEUX SE DEPLACER ET MIEUX RESPIRER 25
B. MIEUX HABITER 31
C. MIEUX SE NOURRIR 36
D. MIEUX CONSOMMER, PRODUIRE ET ECONOMISER LES RESSOURCES 41
E. MIEUX PRESERVER LA NATURE ET NOTRE CADRE DE VIE 47
F. MIEUX AGIR ET VIVRE ENSEMBLE 53
G. AUTRES CONTRIBUTIONS 57

ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION 58

ANNEXES 60

Dispositif de concertation mis en place

A. Communication et mobilisation

Afin d'assurer une large diffusion de l'information auprès des habitants du territoire et de susciter la participation à la concertation du nouveau Plan Climat 2026-2032, une campagne de communication a été déployée via différents canaux, en amont et pendant toute la durée de la concertation.

Campagne d'affichage dans les communes

Des **affiches et flyers** annonçant la concertation et les réunions publiques ont été diffusées au sein des communes concernées par les réunions, ainsi que dans les villes et villages voisins. La méthode de diffusion a consisté à cibler une **diversité de lieux fréquentés quotidiennement** par les habitants, notamment :

- Les bibliothèques et médiathèques ;
- Les centres communaux d'action sociale (CCAS) ;
- Les commerces de proximité (boulangeries, pharmacies, tabacs, épiceries) ;
- Les restaurants, bars et cafés ;
- Les salles communales, mairies annexes ou lieux de vie municipaux ;
- Les vétérinaires et salles d'attente de professionnels de santé ;
- Les panneaux d'affichage communaux ;
- Les abris bus.

Ci-dessous voici quelques illustrations de ces supports de communication et d'affichages.









Illustration 2 – Quelques exemples de supports de communication et d'affichage

Un **kit de communication** a également été transmis à **toutes les communes** pour leur permettre de diffuser l'information. Celui-ci comportait : les affiches et flyers papier, des versions numériques avec un format adapté aux réseaux sociaux ou autre dispositif digital, un contenu textuel à partager.

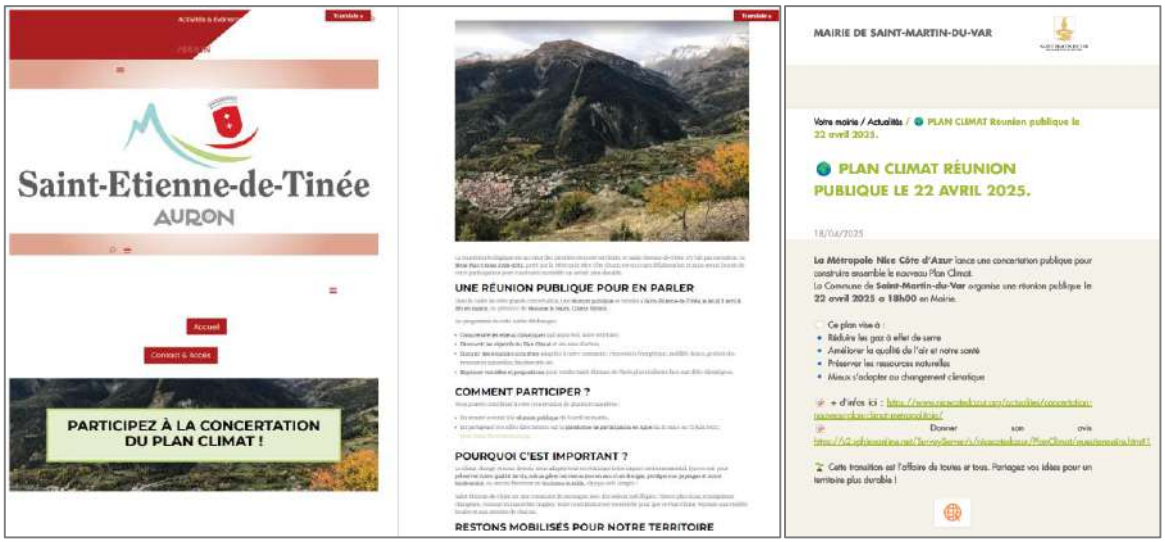


Illustration 3 – Exemples de communication relayée par les Communes (gauche : Saint-Etienne-de-Tinée, droite : Saint-Martin-du-Var)

Parutions dans la presse et communication institutionnelle

En complément de l'affichage local, des **avis réglementaires** et plusieurs **parutions dans la presse** ont contribué à relayer l'information auprès du grand public :

- **Avis réglementaires** publiés dans des journaux habilités à recevoir des annonces légales :
 - Affichage de l'avis de concertation sur le site internet de la Métropole (A25.33) et au siège du 26.02.2025 au 15.06.2025 (voir extrait en annexe).
 - Publication de l'avis de concertation dans deux journaux : Nice Matin et La Tribune le 28 février 2025 (voir extrait en annexe).
- **Articles de presse** dans des titres locaux couvrant l'actualité des territoires concernés
 - Nice-Matin, 3 parutions : 17 mars, 22 avril et 26 mars 2025.
 - Vie Villages, mensuel d'avril 2025.
- **Communication sur les supports institutionnels** de la Métropole :
 - Site internet de la Métropole : une actualité dédiée sur les modalités de la concertation avec notamment les dates des 6 réunions publiques et le lien vers la plateforme participative (voir chapitre C ci-après).
 - Autres écrans, newsletters, et réseaux sociaux de la Métropole.

L'ensemble de ces interfaces visait à informer largement les citoyens sur les enjeux du Plan Climat et à les inciter à participer activement. Ci-dessous quelques illustrations :

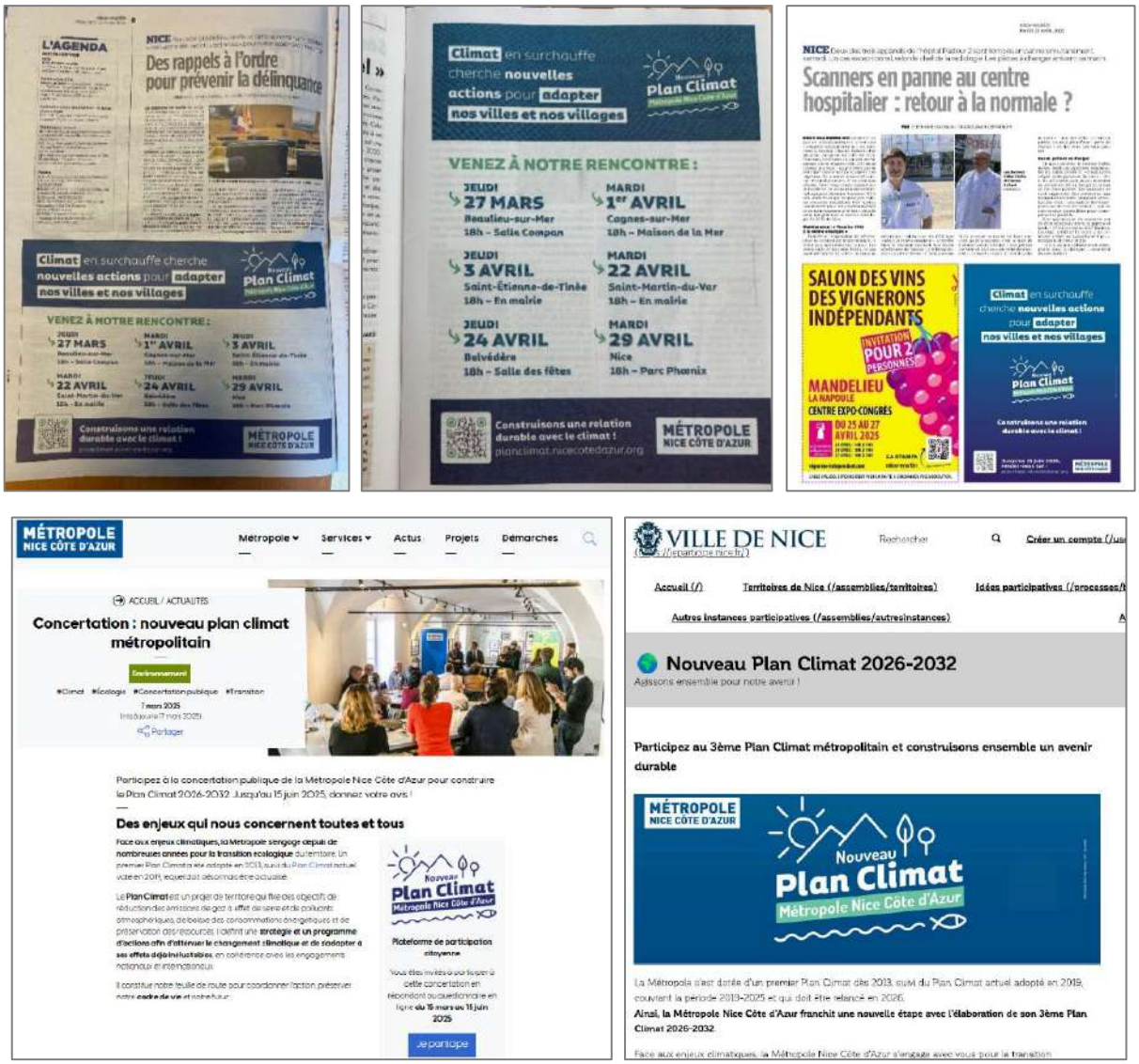


Illustration 4 – Exemples de publications presse, actualité site web de la Métropole et communication digitale

Affichage numérique urbain

Une communication autour du Plan Climat a également été menée à travers des **affichages numériques sur le mobilier urbain** :

- Diffusion des visuels de la concertation sur les **écrans d'information** de la ville de Nice et Saint-Laurent notamment (60 écrans au total).
- **Campagne d'affichage sur les tramways** de la Métropole, assurant une visibilité importante auprès des usagers des lignes principales du réseau Lignes d'Azur.

Ces supports ont permis de toucher un public large et diversifié.



Illustration 5 – Affichage sur le tramway et sur écrans urbains

B. Réunions publiques territoriales

Six réunions publiques ont été organisées entre mars et avril 2025 sur l'ensemble du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur :

- Beaulieu-sur-Mer, le 27 mars 2025
- Cagnes-sur-Mer, le 1er avril 2025
- Saint-Etienne-de-Tinée, le 3 avril 2025
- Saint-Martin-du-Var, le 22 avril 2025
- Belvédère, le 24 avril 2025
- Nice, le 29 avril 2025

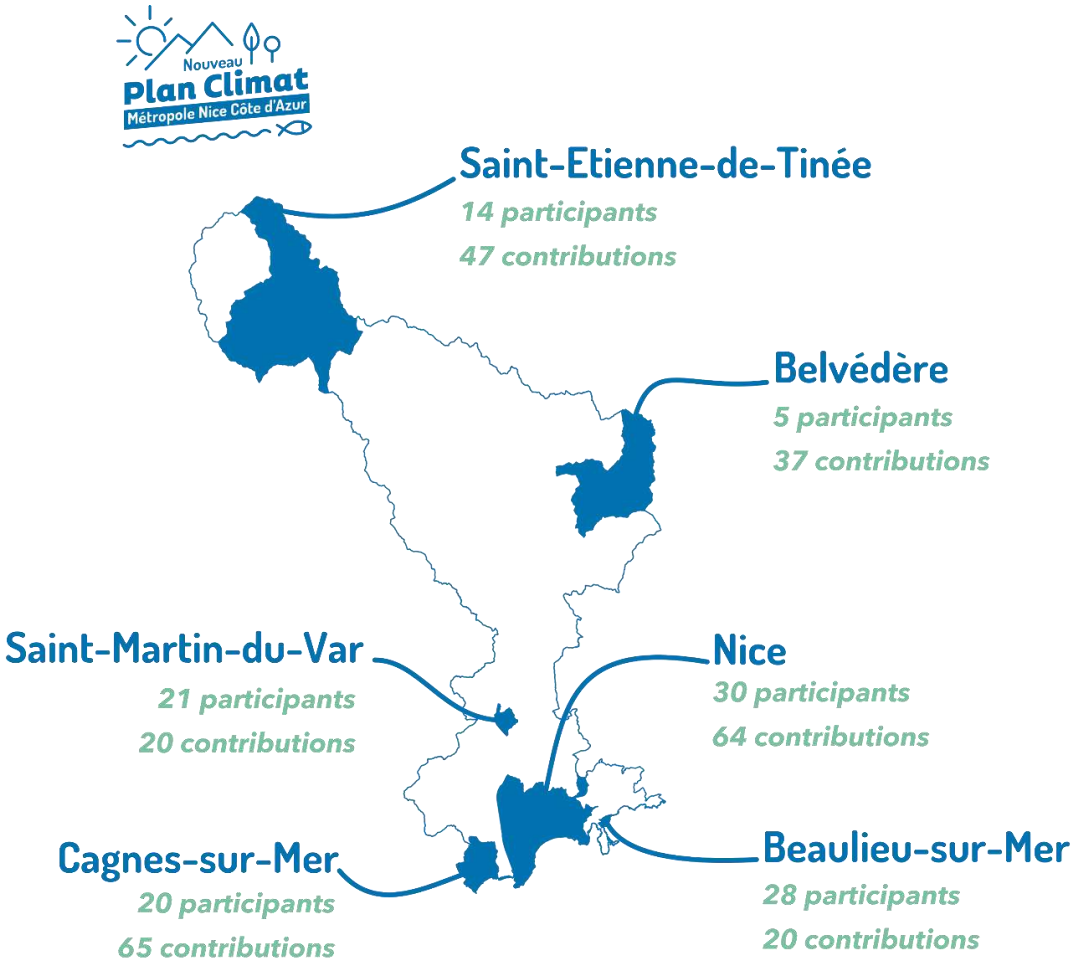


Illustration 6 – Bilan des réunions publiques de la concertation du Plan Climat. BL évolution 2025.

L'ensemble des communes et des élus de la Métropole ont été informés en amont de l'organisation de ces réunions afin de relayer largement l'information auprès des habitants et des acteurs locaux. Chaque réunion comptait un ou plusieurs élus de l'équipe politique métropolitaine précédente, parmi lesquels : Richard CHEMLA, vice-président délégué NCA à la Transition écologique et adjoint au Maire de Nice ; Louis NEGRE, Maire de Cagnes-sur-Mer et délégué NCA à la Coordination des politiques métropolitaines et infrastructures de transport ; Roger ROUX, Maire de Beaulieu-sur-Mer et délégué NCA aux activités portuaires et maritimes ; Colette FABRON, Maire de Saint-Etienne-de-Tinée et déléguée NCA à « Économie et Montagne » ; Hervé PAUL, Maire de Saint-Martin-du-Var et délégué NCA à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie ; Gaël NOFRI, délégué NCA aux mobilités et aux transports et adjoint au Maire de Nice ; Paul BURRO, Maire de Belvédère et délégué NCA à l'Agriculture et à la Forêt ; Catherine MOREAU, adjointe au Maire de Nice.

Ces rencontres ont permis de présenter le projet de mise à jour du Plan Climat, ses grandes orientations et les enjeux spécifiques sur le territoire, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation et de production d'énergie, de qualité de l'air, de cadre de vie, de biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

Chaque rencontre s'est appuyée sur une **présentation projetée** exposant l'état des lieux et les défis à relever. Un **quiz interactif** proposé au public a permis de diffuser les connaissances clés et de rendre la séance plus participative. Cette **ambiance propice au dialogue** a initié les **discussions** et facilité la **sensibilisation des participants** aux enjeux climatiques locaux.

Cette phase introductive a laissé place à un **temps d'échange direct avec les participants**. Afin de favoriser les prises de parole, des supports de communication visuels ont été disposés dans la salle, comprenant notamment des roll-ups thématiques ainsi qu'un **grand panneau illustrant les six thématiques clés** du programme d'action du nouveau Plan Climat (voir l'introduction du chapitre *Analyse des contributions par thématique*).

Les séances ont été animées par l'équipe de la Mission Climat, qui porte le projet de révision du Plan Climat. **Les propositions et idées des participants ont été collectées en direct** et visualisées par l'intermédiaire de post-it regroupés sur le panneau selon les thématiques correspondantes.

Ces réunions ont donné lieu à des échanges constructifs et ont permis de collecter un **total de 253 contributions citoyennes**, lesquelles ont été analysées et synthétisées dans le présent bilan.





Illustration 7 – Exemples de supports visuels utilisés et photos prises lors des réunions.

Un **focus thématique** a également été intégré à chaque réunion, sous forme de quelques diapositives présentées par des agents spécialistes selon les domaines :

Réunion publique	Focus thématique
Beaulieu-sur-Mer	Thalassothermie / Espaces marins
Cagnes-sur-Mer	Qualité de l'air
Saint-Etienne-de-Tinée	Biodiversité / Tourisme 4 saisons
Saint-Martin-du-Var	Eau, assainissement et énergie
Belvédère	Biodiversité / Agriculture / Risque
Nice	Guichet de la rénovation

Tableau 1 – Focus thématiques abordés lors des réunions publiques

C. Plateforme de participation citoyenne en ligne

Dans le cadre de cette concertation, une **plateforme de participation numérique accessible en ligne** a permis à l'ensemble des citoyens de contribuer facilement au futur Plan Climat. Ouverte pendant toute la durée de la concertation, du 15 mars au 15 juin 2025, cette interface a pu **recueillir les avis, propositions et idées des habitants** sur les grandes thématiques du nouveau Plan Climat.

Les participants ont pu répondre à un questionnaire structuré, conçu pour guider les contributions autour des six sujets : mobilité, habitat, alimentation et agriculture, énergie-eau-déchets, préservation de la nature et adaptation[2], coopération et vivre ensemble. Un champ libre a aussi laissé la possibilité de formuler des propositions.

Ce dispositif numérique a permis de compléter les contributions issues des réunions publiques et d'assurer une large participation sur l'ensemble du territoire métropolitain.

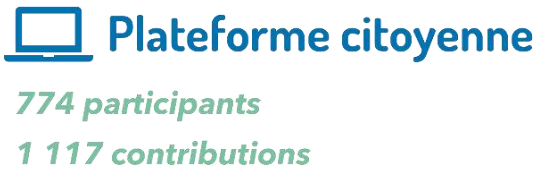
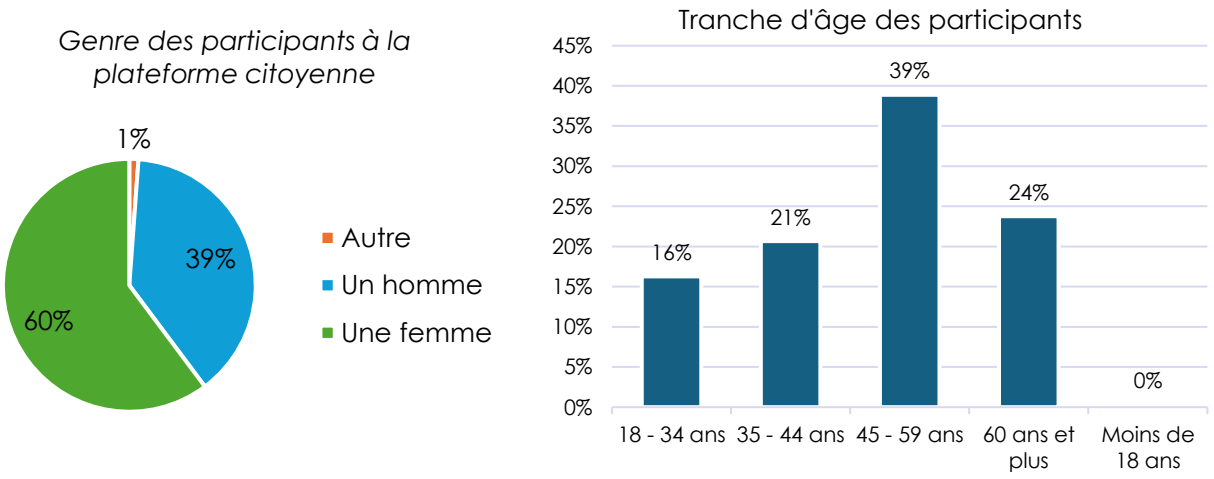


Illustration 8 – Bilan de la plateforme citoyenne de la concertation du Plan Climat.

Au total, **774 participations** ont été recensées : **60% des contributrices émanant des femmes, 39% des hommes**. En termes de tranche d'âge, une **surreprésentation des tranches d'âge 35-59 ans** (60% des participants) a été relevée, alors que cette fourchette représente moins de 40% de la population de la Métropole (INSEE RP 2022).

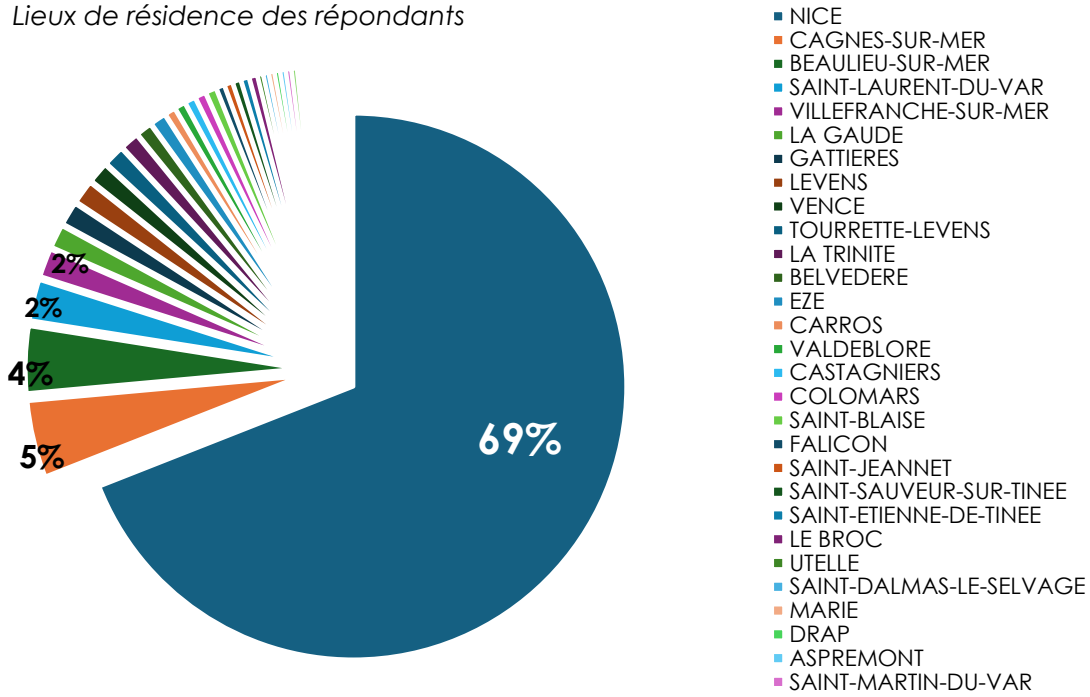


Graphique 1 – Typologie des répondants à la Plateforme citoyenne en ligne.

[2] Thématique désormais intitulée « Mieux préserver le vivant et renforcer la résilience ».

Concernant les lieux de résidence, **86% des participants habitent une commune de la Métropole**, dont près de **70%**, **Nice** (contre 63% de la population de la Métropole selon l'INSEE). Concernant les répondants ne résidant pas sur le territoire de la Métropole, ils résident pour la plupart dans des communes alentour (Antibes, Grasse, La Colle-sur-Loup, Valbonne…).

Lieux de résidence des répondants



Graphique 2 – Commune de résidence des répondants à la Plateforme citoyenne en ligne. BL évolution 2025

14% des participants n'habitent pas sur le territoire, un chiffre relativement important qui montre l'intérêt des non-résidents pour la Métropole dans laquelle ils travaillent.

Des courriels de la part de citoyens, entreprises ou associations ont été réceptionnés sur l'adresse mail générique plan.climat@nicecotedazur.org mise à disposition du public pendant la période de concertation, et pris en compte également dans l'analyse des contributions au Plan Climat.

D. Public universitaire et recherche

Le 6 juin 2025, une journée d'échanges dédiée aux chercheurs et étudiants s'est déroulée sur le campus Valrose de l'Université Côte d'Azur à Nice (Sciences et Ingénierie).

- Le matin, la rencontre a réuni une dizaine d'étudiants, dont la représentante du conseil des élèves, pour un échange avec la **communauté étudiante**. Ce moment a permis de recueillir des retours constructifs et des propositions concrètes.

- L'après-midi, les discussions se sont poursuivies avec la **communauté scientifique** élargie. Après une présentation animée par la Mission Climat, portant sur le contexte climatique et les grandes lignes du nouveau Plan Climat, les chercheurs ont partagé leurs principales recommandations et contributions. Ces interventions ont donné lieu à de riches échanges. L'ensemble des retours a été synthétisé dans un rapport dédié, transmis et pris en compte dans les travaux en cours. Ce document figure en annexe du présent bilan.



Illustration 9 – Photos prises lors de la journée d'échanges universitaire

Enfin, vis-à-vis des étudiants en herbe, un petit album réalisé par la Direction des Relations avec les Familles et les Usagers, avec la collaboration de la Mission Climat, a permis de présenter le Plan Climat aux publics scolaires.



Illustrations 10 – Extrait de l'album « Deviens incollable sur l'océan »

E. Entreprises

Deux événements consacrés à la **transition écologique dans le monde de l'entreprise** ont eu lieu durant la phase de concertation. La Mission Climat y a pris part afin de sensibiliser les acteurs présents aux enjeux du Plan Climat et de recueillir des contributions pour nourrir la réflexion collective.

- « Finance ta transition : accélérez la transformation de votre entreprise », le 13 mai 2025 au Hub de l'Innovation.
- SpringTech Industrie 2025, le 21 mai 2025, au Campus des Métiers.

En complément de ces temps forts, plusieurs entreprises présentes lors des différentes réunions publiques ont partagé les initiatives et actions déjà mises en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et climatique, s'inscrivant donc dans les orientations du Plan Climat.

Certaines contributions spécifiques ont également été transmises à la Métropole et ont alimenté les travaux qui ont conduit à l'élaboration du nouveau Plan Climat.

Le **Conseil de Développement**, instance de démocratie participative composée de citoyens bénévoles et de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs, a pour vocation de faire émerger une parole collective sur les enjeux d'intérêt général, tels que ceux liés à

l'évolution du climat. Dans ce contexte, il a formulé des propositions et des recommandations, jointes en annexe au présent bilan.

Des entreprises ont également partagé leurs réflexions par écrit, notamment **le groupe Vicat** (voir annexe).

F. Autres événements

Dans le cadre de la concertation, la Mission Climat s'est également mobilisée lors de **plusieurs événements grand public** pour informer le grand public de la mise à jour du Plan Climat, en expliquer les enjeux et encourager la participation au questionnaire en ligne.

- La **Foire de Nice** (du 15 au 24 mars, Palais des Expositions), où la Mission Climat était présente sur un stand consacré à la Mer, dans le cadre de l'Année de l'Océan. Cette permanence a permis de sensibiliser un large public aux enjeux du Plan Climat, de présenter la démarche et d'inciter les visiteurs à partager leurs avis, grâce à des tablettes mises à disposition pour remplir le questionnaire en ligne.
- Une **conférence sur la rénovation énergétique** à destination des copropriétaires (24 avril, Maison des Associations, à Nice, Place Masséna), au cours de laquelle le rôle central de la rénovation des bâtiments dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique a été présenté. Ce temps d'échange a également permis de faire le lien avec les objectifs du Plan Climat et de rappeler l'importance de la participation citoyenne via le questionnaire en ligne.
- La journée de **rencontres du Haut Conseil Local pour le Climat et la Biodiversité** (12 juin, Centre Universitaire Méditerranéen), organisée dans le cadre de la Conférence des Nations Unies pour l'Océan (UNOC), où l'ensemble des enjeux du Plan Climat ont été abordés.

G. Mobilisation interne

Les **services métropolitains ont été consultés** à partir du mois de mai 2025. L'objectif a été de recenser la liste des projets en cours ou à venir, en adéquation avec les objectifs du Plan Climat. Le programme d'action du Plan Climat Air Energie Territorial précédent couplé au label Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) a servi de base de travail.

Une vingtaine de réunions transversales avec les services de la Métropole, intégrant des acteurs externes du territoire, ont été organisées :

- Aménagement & secteur résidentiel,
- Bâtiments publics,
- Économie,
- Mobilité des personnes et des marchandises,
- Évaluation environnementale des budgets,
- Parc automobile métropolitain,
- Développement des énergies renouvelables,
- Risques & eau,
- Commande publique durable,
- Tourisme,
- Eau potable & assainissement,
- Numérique responsable,
- Qualité de vie au travail & transition écologique,
- Schéma directeur immobilier,
- Végétalisation de la ville,
- Agriculture & alimentation,
- Éducation & sensibilisation,
- Biodiversité,
- Déchets,
- Mer & port & plage.

En outre, et à l'initiative du Directeur Général Adjoint en charge de l'Aménagement et du Développement Durables, deux **séminaires des cadres** de cette DGA se sont tenus en novembre 2024 et avril 2025. L'objectif : mobiliser l'ensemble des directions et des métiers autour de la préparation du nouveau Plan Climat, étant donné les liens entre ce projet et toutes les compétences et actions de la Métropole. Ces séances ont permis d'enrichir une fois de plus les réflexions pour ce 3e Plan Climat.

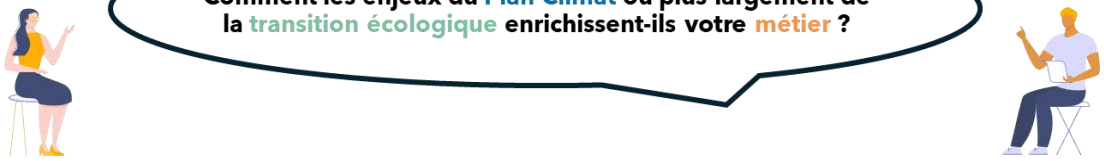


Illustration 11 – Photos prises lors de l'un des deux séminaires des cadres

En complément, les **Ambassadeurs Climat**, agents volontaires, porteurs de projets, assurant la remontée de données entre leurs services métropolitains et la Mission Climat, ont partagé leur expérience, en répondant à la question globale :

« Comment les enjeux du Plan Climat ou plus largement de la transition écologique enrichissent-ils votre métier ? »

Leurs réponses illustrent la diversité des engagements internes, elles sont présentées ci-dessous.



Les enjeux du Plan Climat et de la transition écologique donnent du sens à mon métier en intégrant des solutions technologiques durables qui réduisent l'empreinte carbone et améliorent l'efficacité énergétique. En développant un Système Informatique basé sur l'écoresponsabilité, ma Direction et moi-même contribuons à la transformation numérique nécessaire pour nous permettre d'atteindre les objectifs environnementaux que nous nous sommes fixés.

Jean-Yves, Mission Numérique Responsible
DIRECTION DELEGUEE AUX SYSTEMES D'INFORMATION

Travailler en faveur de la transition énergétique, c'est contribuer à un avenir meilleur pour les générations futures : réduction de nos émissions de GES grâce à une moindre dépendance aux énergies fossiles, de nouvelles ressources pour le territoire et des créations d'emplois non délocalisables. De bonnes raisons de s'impliquer dans son travail au quotidien !

Mathieu, Chef de Projets
SERVICE ENERGIE ET PERFORMANCE ENERGETIQUE

Le Plan Climat est un outil pédagogique fort ! Il montre les liens entre les modes de déplacements et la pollution de l'air. Il place le citoyen au cœur du changement comme un véritable acteur et non un simple spectateur !

Rafika, Chargée de mission
DIRECTION DÉLÉGUÉE MOBILITÉ DURABLE

Pour moi le climat, c'est le plaisir de collaborer avec tous types de métiers (et de collègues) et de m'adapter à des réalités pleines de défis.

Felix, Directeur
DIRECTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ma vision est de pouvoir déclencher à travers cette démarche une prise de conscience des enjeux environnementaux engendrés par nos différents métiers tout en encourageant dans nos réflexions et nos décisions une réduction de notre empreinte environnementale.

Dereck, Chef de projets en infrastructures et réseaux
SERVICE EXTENSION DU RÉSEAU DU TRAMWAY

Mon rôle d'ambassadeur du climat au sein des ressources humaines et mes convictions personnelles travaillent de concert pour inciter les agents à participer à l'amélioration du climat par les changements d'habitude, l'accès aux connaissances et la mobilisation sur les évènements organisés.

Kathia, Cheffe de Projets
GROUPE PROJETS DE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL ET TRANSITION ECOLOGIQUE

La lutte contre le dérèglement climatique et les enjeux de transition écologique sont systémiques. A toutes les échelles, chacun est concerné. La coopération autour du Plan Climat illustre bien cette nécessaire coordination de l'action. Un projet qui donne du sens à nos métiers et à notre mission de service public !

Laure, Cheffe du service MISSION CLIMAT
DIRECTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La commande publique peut être un levier formidable en matière de développement durable et cela sur ses 3 piliers. Je suis fière de pouvoir consacrer mon travail à cette noble tâche. Pour combattre l'eco-anxiété qui peut tous nous guetter et nous décourager, je pense qu'agir ensemble, échanger et partager des idées est le seul remède !

Elisa, Responsable Achat Public Durable
SERVICE PERFORMANCE DE L'ACHAT,
DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Illustration 12 – Verbatims des ambassadeurs métropolitains du climat projetés lors des diverses réunions

Analyse des contributions par thématique

Introduction



Cette deuxième partie analyse de manière croisée les contributions issues des réunions publiques et de la plateforme en ligne. L'objectif n'est pas de dresser une liste exhaustive des propositions (disponible en annexe) mais d'en tirer les tendances et orientations pour nourrir la stratégie du Plan Climat 2026-2032.

Pour chaque thématique, les contributions ont donc été rassemblées selon des sous-thématiques, par ordre d'importance en termes de nombre de propositions.

Cette section intègre également des exemples de contributions de la part des parties prenantes du territoire (disponibles en annexes) à savoir :

- acteurs économiques (deux entreprises) ;
- acteurs associatifs (une association) ;
- acteurs universitaires (Université Nice Côte d'Azur) ;
- Conseil de Développement.

Les contributions sont traitées par thématiques, conformément à la structure du nouveau Plan Climat, mais il convient néanmoins de les **considérer de façon transversale, répondant collectivement à l'urgence écologique**.

Le programme d'action du nouveau Plan Climat 2026-2032 propose une organisation différente de celle du Plan Climat 2019-2025, plus lisible et davantage relié aux besoins des citoyens :

I. Mieux se déplacer et respirer

II. Mieux habiter et occuper les bâtiments

III. Mieux se nourrir

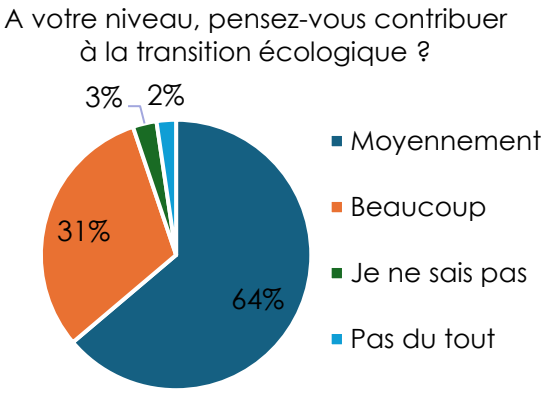
IV. Mieux consommer, produire et économiser les ressources

V. Mieux préserver le vivant et renforcer la résilience

VI. Mieux agir et vivre ensemble

Les citoyens ayant participé à la concertation ont témoigné une **bonne connaissance des enjeux et une grande implication dans les questions environnementales**. Concernant les répondants à l'enquête en ligne, seuls 3% estiment ne pas du tout contribuer à la transition écologique. Ce qui laisse présumer un engagement *a minima* moyen de la plupart des personnes ayant répondu à la consultation.





Graphique 3 – Diagramme issu de la plateforme de participation citoyenne. BL évolution 2025

Les contributions font ressortir certaines thématiques plus que d'autres : « Mieux produire, consommer et économiser les ressources » concentre près de la moitié des contributions tandis que « Mieux habiter et occuper les bâtiments » ne concerne que 3% des contributions.

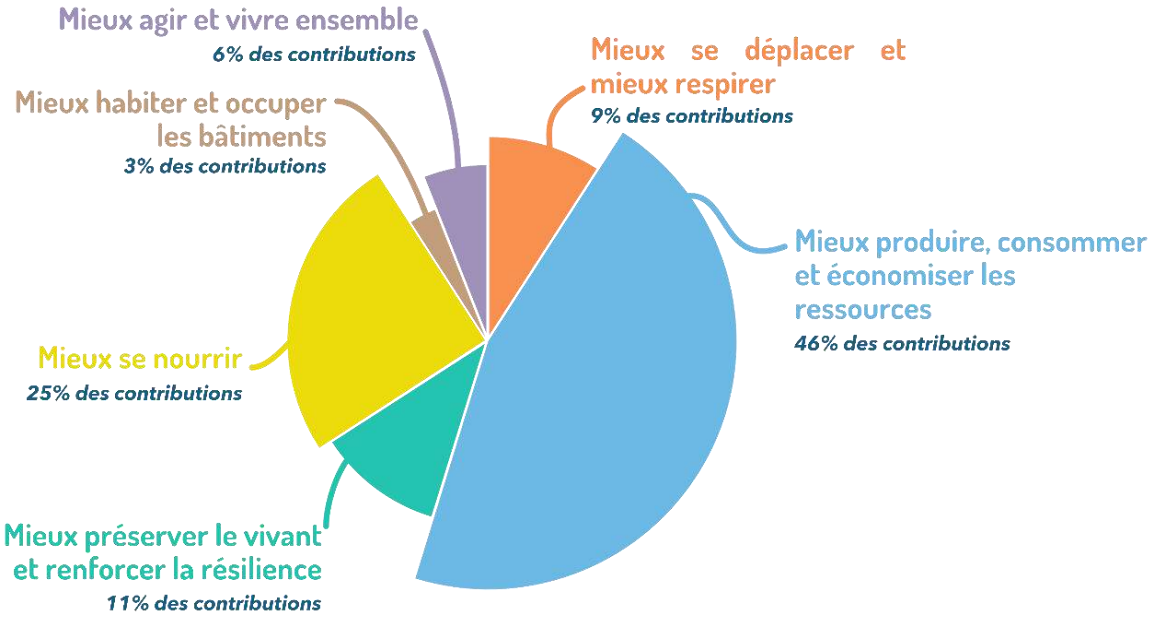
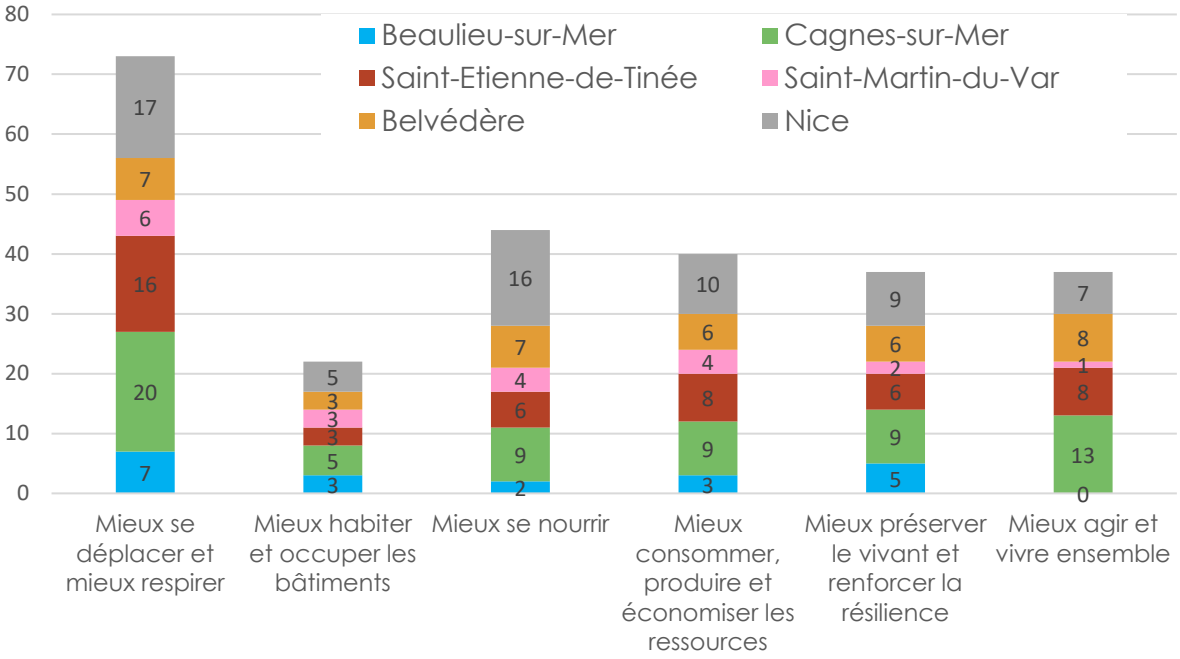
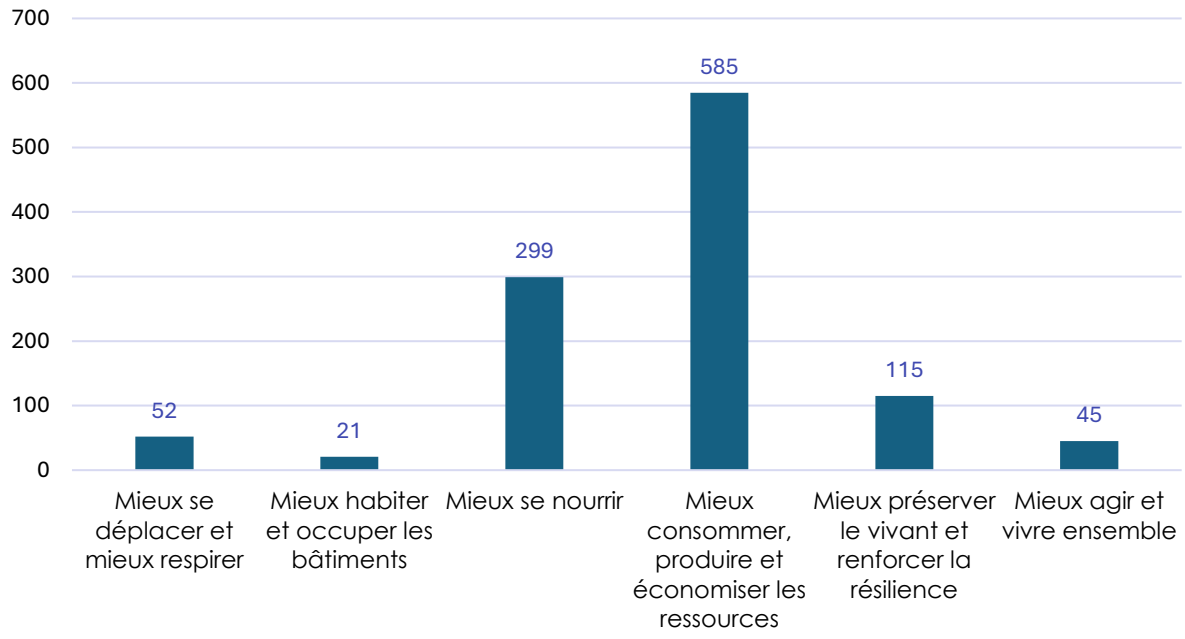


Illustration 13 – Répartition des contributions issues de la concertation par thématique. BL évolution 2025



Graphique 4 – Contributions par thématiques et par réunions publiques (118 participants). BL évolution 2025



Graphique 5 – Répartition des contributions libres en ligne (780 réponses). BL évolution 2025

En comparant les contributions, des tendances de participations similaires se dessinent selon les thématiques entre les réunions publiques et la participation en ligne, à l'exception de la mobilité et la consommation des ressources.

Ce différentiel entre les deux thématiques peut s'expliquer selon plusieurs facteurs. En premier lieu, les échanges des réunions publiques se sont systématiquement ouverts

sur la thématique de la mobilité proposée en premier. Celle-ci a donc reçu le plus de contributions à chaque réunion. Cette thématique mobilité ne comprenait en revanche qu'une question ouverte en ligne contre trois pour la thématique concernant les ressources, dont une sur les pratiques des répondants en matière d'économie d'eau (511 réponses).

A. Mieux se déplacer et mieux respirer

A.1 Synthèse des contributions citoyennes

Première thématique traitée, la mobilité et la qualité de l'air ont été **largement discutées lors des réunions publiques**. Lors de la séance organisée à Cagnes-sur-Mer, le sujet de la qualité de l'air a notamment fait l'objet d'une présentation annexe. Les contributions spontanées en ligne ont été relativement moins nombreuses au regard du nombre de participations sur la plateforme. Il peut être souligné que **plus de la moitié (55%) des participants en ligne déclarent privilégier la marche** pour au moins une partie de leurs trajets quotidiens, faisant de ce mode le plus utilisé par les répondants.



Illustration 14 – Diapositive projetée lors des échanges en réunions publiques

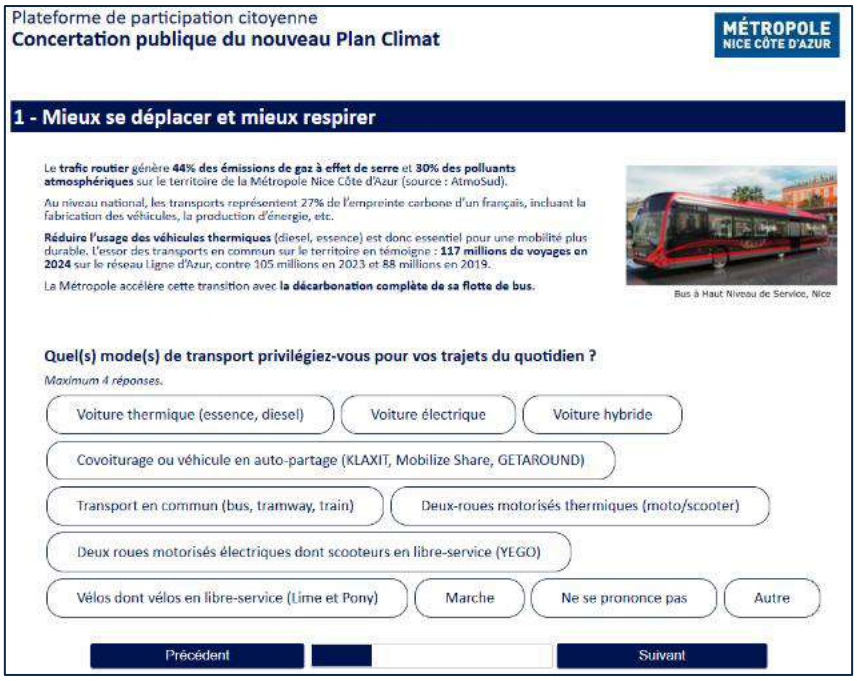
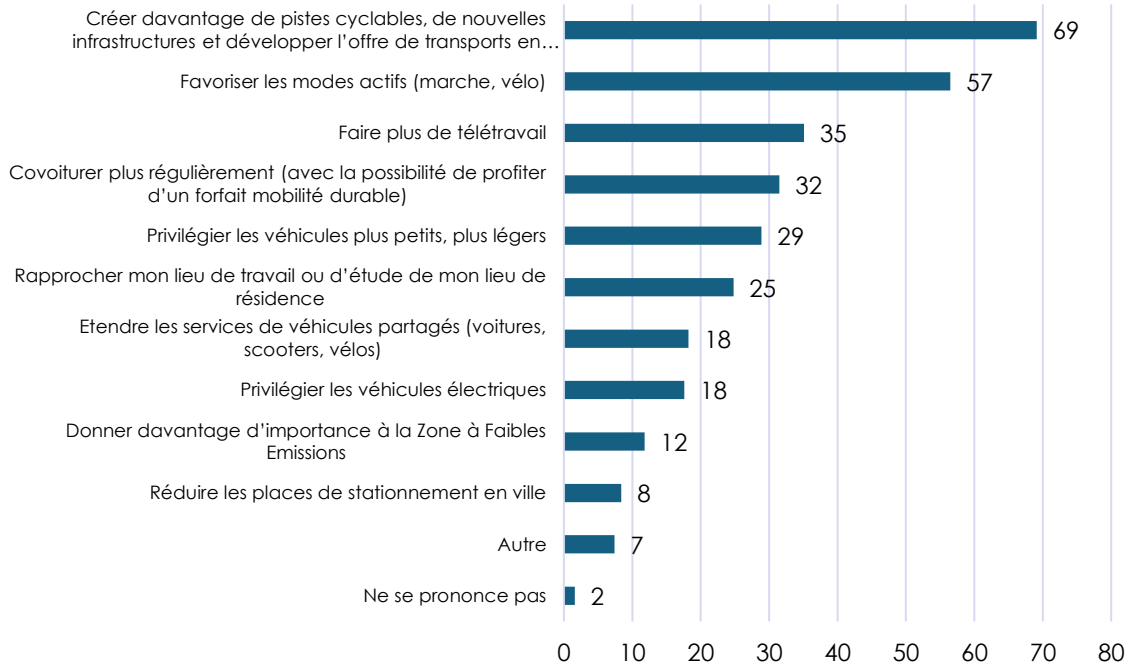


Illustration 15 – Extrait de la plateforme en ligne

En termes de participation, **la thématique a recueilli** :

- **52 contributions spontanées sur la plateforme en ligne** (questions facultatives présentant un champ libre d'expression)
- **73 post-it collectés à l'occasion des réunions publiques**

Une thématique transversale a émergé, majoritairement lors des réunions publiques, mais également sur quelques contributions en ligne : **l'inégale répartition de l'offre de mobilité alternative entre le Haut-pays et le littoral**, tous modes confondus (transports en commun, train, covoiturage, autopartage, réseau cyclable, etc.). La prédominance de cette thématique en réunion publique par rapport sa présence plus faible dans les contributions en ligne, peut aussi s'expliquer par une légère surreprésentation des habitants de Nice sur la plateforme participative : ces derniers représentent 70% des contributions, alors qu'ils constituent 63% de la population de la Métropole.



Graphique 6 – Les leviers pour favoriser la décarbonation des mobilités sur le territoire selon les participants sur la plateforme en ligne (en % de répondants ayant sélectionné la réponse). BL évolution 2025

L'ensemble des contributions recensées a permis d'identifier des sous-thématiques prioritaires pour les citoyens résidant ou transitant sur le territoire de la Métropole :

Le **développement d'une offre de transports en commun plus attractive et la facilitation du recours aux modes actifs** (aménagements et services) sont ressortis comme les deux leviers les plus cités par les citoyens interrogés, en ligne comme en réunion publique. L'idée centrale exprimée est de **favoriser le report modal de la voiture individuelle vers des alternatives plus attractives**.

Pour ce faire, les participants appellent à un **renforcement du réseau de transports collectifs**, offrant un **niveau de service capable de concurrencer l'usage de la voiture.** Les attentes portent notamment sur :

- des amplitudes horaires élargies ;
- des fréquences de passage rapprochées ;
- un maillage plus fin du territoire, notamment dans le Haut-pays ;
- le déploiement du transport à la demande.

En complément de l'offre elle-même, les citoyens ont insisté sur la **facilitation du recours aux transports en commun** : billettique simplifiée, gratuité ou tarifs adaptés, diffusion de l'information, etc. De nombreuses contributions ont également évoqué **l'adaptation de l'offre de TER**. Bien que cette compétence relève de la Région, les participants souhaitent que la Métropole joue un rôle de **porte-voix et relaie leurs préoccupations**. Les principaux sujets remontés concernent l'**amplitude horaire des trains** ainsi que la **tarification** jugée trop élevée.

En matière de modes actifs, les principales préoccupations concernent **l'organisation et la sécurisation des itinéraires vélos et piétons**. Autrement dit, les contributions portent sur :

- le **déploiement d'infrastructures cyclables sécurisées** en ville comme dans le Haut-pays, pour obtenir un **maillage complet** du territoire ;
- l'**apaisement de la circulation** en ville (travail sur le plan de circulation) ;
- la **réduction de l'espace dédié à la voiture** au profit des **modes actifs et à la végétalisation**.

A noter néanmoins que peu de participants en ligne sont favorables à la réduction du nombre de places de stationnement voiture. Certaines demandent visent au contraire une augmentation de ce paramètre. Le **développement d'une offre de services liés au vélo** est aussi fortement plébiscité, en ligne comme en réunions publiques. Les contributions portent principalement sur le **déploiement d'une offre de stationnement vélo** (sécurisée et arceaux classiques) ainsi que sur la **facilitation d'accès au vélo** (aide à l'achat de VAE et remise en service des vélos bleus ou de la location de vélo moins chère).

Un axe important pour favoriser le report modal identifié par les citoyens est la **facilitation de l'intermodalité**. Il s'agit notamment de permettre aux habitants des zones rurales de se rendre sur le littoral plus facilement avec la **création de parcs relais** ou **l'emport du vélo** dans le tram/les transports en commun.

Un autre levier important de la décarbonation des mobilités cité est **l'optimisation du taux de remplissage des véhicules** avec les **mobilités partagées**. Les attentes portent majoritairement sur le **déploiement de l'offre d'autopartage** ainsi que le **renforcement du covoiturage** (avec davantage d'aires et la création de ligne à haut niveau de services).

Un troisième levier identifié parmi les contributions est **la décarbonation des véhicules**. Nombre de propositions concernent la **motorisation des véhicules particuliers ou des transports en commun** : décarbonation des bus, développement des nouveaux carburants, aide à l'achat de véhicules moins polluants… Une attente forte est notable en matière de **déploiement des bornes de recharge électriques**, y compris dans le parc privé, tertiaire et universitaire.

Enfin, le dernier levier de décarbonation plus transversal, également largement cité, porte sur la **réduction de la demande de déplacement**. Il s'agit de limiter **les distances parcourues** par le rapprochement des services et des lieux de résidence, la suppression du besoin de certains déplacements, la généralisation du télétravail, ou encore le développement de la mixité fonctionnelle urbaine.

En termes de réduction des kilomètres parcourus, des propositions ciblent également les **trajets longues distances et le tourisme**.

Le **transport de marchandises**, dans une moindre mesure, a également fait l'objet de propositions. Les principales pistes formulées visent le report modal vers le fret ferroviaire, la réduction des kilomètres parcourus (entreprises locales), la sensibilisation (accompagner les entreprises et favoriser les plus vertueuses).

Enfin, quelques participants ont souligné l'importance de **sensibiliser le grand public** aux enjeux de la décarbonation des mobilités, à travers : l'information, l'événementiel, des actions en milieu scolaire, etc.

« La continuité, la sécurisation et le nettoyage des pistes cyclables. »

A.2 Ce qu'en pensent les autres parties prenantes du territoire

Les associations

Le document transmis par l'association Les Shifters 06 propose une série de préconisations concernant la thématique, fondées sur des constats établis en matière de mobilité sur le territoire. A l'instar des contributions citoyennes, **le report modal** constitue l'axe prioritaire de leurs propositions.

L'accent est mis sur le **renforcement des actions concernant le vélo** avec les recommandations suivantes : déploiement des aménagements cyclables, sécurisation des itinéraires hors zones urbaines, planification de Réseaux Express Vélo, développement de l'intermodalité, etc. Autre volet du report modal : le **renforcement de l'offre de transport en commun**. Si le document prône la poursuite des actions engagées dans le Schéma Directeur du Réseau de Transport Urbain, il souligne la nécessité de **mieux desservir les zones hors de Nice**. Il insiste notamment sur le déploiement des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur les axes non desservis par le tramway, ainsi que le développement de l'offre de transport à la demande (TAD).

Le document traite ensuite de deux thématiques, également très présentes dans les contributions citoyennes : le **taux de remplissage des véhicules ainsi que l'intensité carbone des motorisations**. Les propositions formulées sont une fois de plus alignées avec celles des citoyens : renforcer les aides pour l'acquisition de véhicules électriques plus petits, démultiplier des bornes de recharge, renforcer l'offre d'autopartage…

La contribution des Shifters préconise également des **actions en faveur de la « sobriété des déplacements »**. Autrement dit, rapprocher les services des lieux d'habitation et inversement, engager un travail sur l'aménagement urbain pour favoriser les déplacements de proximité ainsi que le renoncement à tout nouveau projet routier. L'association recommande aussi de mener **des actions de sensibilisation** pour promouvoir des modes de déplacements plus sobres.

Enfin, tout comme les contributions citoyennes, les Shifters invitent la Métropole à une meilleure prise en compte **du transport de marchandises** dans le nouveau Plan Climat. Leurs recommandations portent sur la sensibilisation des consommateurs, la mise en place d'un fret durable et d'un maillage de logistique favorisant l'intermodalité, etc. Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Les entreprises

Le groupe Vicat, cimentier implanté sur le territoire de Nice Côte d'Azur et dans ses environs, a transmis une contribution volontaire visant à nourrir les actions du nouveau Plan Climat. Concernant la thématique des mobilités, les pistes d'actions identifiées par l'entreprise sont les suivantes :

- Encourager les circuits courts en privilégiant une production locale des matériaux pour limiter les distances de transport ;
- Optimiser les flux logistiques liés à la livraison locale et réduire l'impact du trafic sur la qualité de l'air.

Le détail complet de cette contribution est consultable dans le document annexé.

L'entreprise GRDF a également partagé un avis pour le nouveau Plan Climat en invitant notamment la Métropole à renforcer le développement des carburants alternatifs, et plus particulièrement le bioGNV. L'entreprise détaille cet objectif en deux actions :

- L'installation de nouvelles stations (au moins deux à l'Est et Ouest de Nice à destination privée et des bus de la métropole) ;
- L'accompagnement des acteurs pour la conception de nouvelles stations et la conversion de flotte quelle qu'en soit la nature.

Le détail complet de cette contribution est consultable dans le document annexé.

Le Conseil de développement

Dans sa contribution, le Conseil de Développement du territoire a structuré ses propositions autour de 11 enjeux territoriaux. Concernant la thématique mobilité, **l'enjeu 8 « Réduire l'utilisation de la voiture individuelle »** propose des idées pertinentes. Deux axes y sont identifiés :

- Repenser la mobilité du quotidien ;
- Développer des solutions alternatives aux véhicules individuels.

Si la plupart des préconisations recoupe celles des citoyens et des associations, il est intéressant de noter que le Conseil de Développement propose **l'élaboration d'un « Schéma Métropolitain des Mobilités Actives et Partagées »**, prévoyant des objectifs clairs de réduction de la part modale de la voiture individuelle. Cette action vient concrétiser certaines contributions citoyennes visant la réduction des déplacements contraints et le développement du vélo et de la marche. Par ailleurs, le Conseil de Développement aborde une thématique peu présente dans les autres contributions, à savoir celle **des nuisances sonores**. Il propose notamment la généralisation des radars de bruit comme levier d'action.

Le détail complet de cette contribution est consultable dans le document annexé.

L'Université Nice Côte d'Azur

A travers sa contribution, l'Université Nice Côte d'Azur **souligne l'importance de l'interdisciplinarité des six thématiques** proposées pour le nouveau Plan Climat. Les préconisations formulées tendent donc à apporter des réponses croisées, visant à agir simultanément sur plusieurs leviers, au-delà de la seule thématique traitée.

Concernant la mobilité et la qualité de l'air, les chercheurs de l'université identifient plusieurs sous-thématiques qui rejoignent, là encore, les contributions citoyennes. Tout d'abord, ils invitent la Métropole à agir sur l'urbanisme afin de réduire la dépendance à la voiture (rapprochement des services et des activités économiques des lieux de vie, piétonnisation dans tout le territoire).

Les préconisations portent ensuite sur la facilitation de l'usage d'autres modes de transport par le renforcement d'une offre attractive capable de concurrencer efficacement la voiture individuelle, moyen le plus efficace pour favoriser le report modal : diminution du trafic motorisé en ville, développement des infrastructures cyclables sécurisées, cheminements piétons efficaces, déploiement de transports en commun plus cadencés, télétravail, fret ferroviaire, etc.

Les recommandations portent aussi sur la mise en place d'aides financières pour accompagner le report modal, combinées à la création de contraintes économiques sur les mobilités les plus carbonées, dont les recettes pourraient venir financer ces dispositifs incitatifs.

Enfin, la contribution traite de la qualité de l'air, notamment en préconisant l'anticipation et le suivi des concentrations d'allergènes, des pics de pollution et des prévisions météorologiques, pour mieux prévenir les risques. Tout comme les citoyens, les chercheurs recommandent l'implantation de trames vertes.

Le détail complet de cette contribution est consultable dans le document annexé.

B. Mieux habiter

B.1 Synthèse des contributions citoyennes

La thématique « Mieux Habiter » est celle qui a reçu le **moins de participations, aussi bien en réunion publique qu'en ligne**.



Illustration 16 – Diapositive projetée lors des échanges en réunions publiques

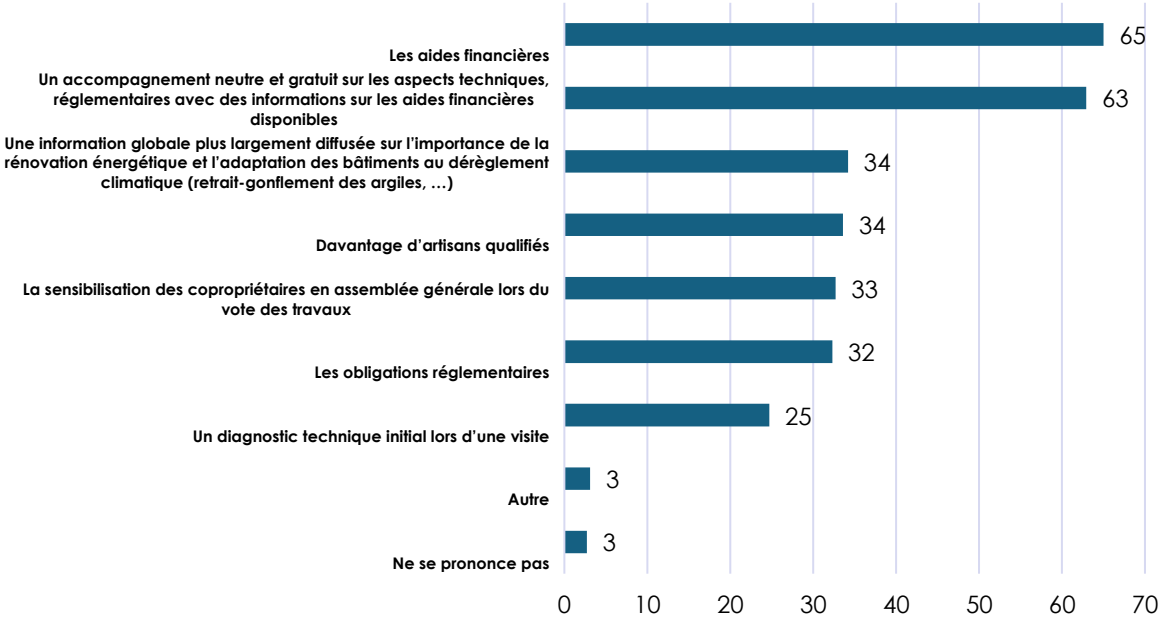


Illustration 17 – Extrait de la plateforme en ligne

La thématique a recueilli :

- **21 participations spontanées sur la plateforme en ligne** (questions facultatives présentant un champ libre d'expression)
- **22 post-it collectés à l'occasion des réunions publiques**

Comme pour la thématique précédente, les réunions publiques ont mis en évidence un **manque d'information du grand public sur certains dispositifs déjà existants**, notamment concernant la rénovation énergétique. En effet, de nombreuses propositions portent sur la mise en place d'un accompagnement global, du diagnostic au montage du projet, une action déjà portée par le Guichet de la Rénovation, nouvellement nommé Guichet de la transition écologique pour son action globale.



Graphique 7 – Quels sont les leviers les plus efficaces pour promouvoir et faciliter la rénovation énergétique des bâtiments ? (en % des réponses totales). BL évolution 2025

Les **contributions en ligne** sont principalement tournées vers la **rénovation énergétique** des bâtiments, la question posée étant orientée vers ce sujet. Les propositions d'actions issues des **réunions publiques sont**, quant à elles, **relativement plus larges** allant vers la gestion du parc locatif à la végétalisation de l'espace urbain.

Il est possible de **dégager des sous-thématiques dominantes** dans les attentes exprimées à l'occasion de cette consultation. La principale porte sur la **rénovation**, et principalement sur le renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires. Les préconisations des participants concernent notamment **l'accès à l'information et le renforcement de l'accompagnement,** afin de toucher un plus large public. De nombreuses propositions évoquent **l'adaptation du soutien financier** pour les projets de rénovation (simplification des dossiers de demandes de subvention, prêts à taux zéro, cautionnement public, etc.).

Un certain nombre de propositions demandent **l'intégration du contexte local dans les projets** de rénovation, voire de construction de bâti neuf. Que ce soit en termes d'urbanisme (contraintes UNESCO ou réglementaires, type RE 2020) ou de contexte climatique local, les citoyens ont largement plaidé pour une **meilleure prise en compte des spécificités locales** dans les projets.

En lien avec le Guichet de la transition écologique, un nombre important de participations portent sur la **production d'énergies renouvelables** grâce au patrimoine bâti existant. Il s'agit principalement de préconisations relatives au **déploiement de panneaux photovoltaïques** et au **solaire thermique**, pour le résidentiel comme pour le tertiaire. Certaines pistes d'action concernent également la **récupération de chaleur** (datacenters) ou encore le développement de la **géothermie** (en parallèle de la thalassothermie sur le littoral).

En complément de la rénovation, un nombre significatif de contributions évoquent **l'évolution de la règlementation en matière d'accès au logement**, et plus particulièrement au logement adapté aux contraintes climatiques. De nombreuses participations soulignent le besoin **d'augmenter l'offre de logement en location**, tant par la régulation des locations estivales type AirBnB que par la mise en place de quotas de résidences secondaires. Cette problématique a été particulièrement soulignée pour les **publics étudiants et saisonniers,** qui ont du mal à se loger et sont contraints de parcourir de longues distances au quotidien. Pour aller plus loin, certaines préconisations invitent à un **encadrement des loyers** pour les propriétaires n'ayant **pas effectué les travaux de rénovation énergétique**. Par ailleurs, pour les bâtiments neufs, de nombreuses contributions soulignent également la nécessité d'adapter la règlementation, notamment la RE 2020, pour intégrer **l'obligation de construire des bâtiments bioclimatiques** et **mieux adapter son application au contexte local**. Concernant la règlementation, de nombreuses contributions soulignent par ailleurs la nécessité de **sanctuariser les terres agricoles dans le futur PLUm** (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain).

Enfin, un ensemble de participations concernent le **réaménagement urbain pour une meilleure qualité de vie**. De nombreuses pistes d'action portent sur la **végétalisation des espaces publics**, notamment la multiplication des trames vertes ou la désimperméabilisation des surfaces artificialisées. Certaines propositions citoyennes expriment le désir **d'aménager l'espace urbain pour plus de convivialité** : jardins partagés, poulaillers ou encore mobilier urbain convivial.

« Installer du mobilier urbain (tables, bancs...) incitant les personnes à se rencontrer dans l'espace public pour favoriser le dialogue »

B.2 Ce qu'en pensent les autres parties prenantes du territoire

Les associations

Concernant cette thématique, la contribution des Shifters 06 souligne les actions déjà menées et la dynamique encourageante conduite par la Métropole. Les propositions rejoignent, ici aussi, celles formulées par les citoyens. Il s'agit de **renforcer l'accompagnement à la rénovation**, en ciblant les logements les plus énergivores : amplification des aides, rénovation des bâtiments de la métropole, mise en place de

plan d'actions particuliers… A noter que l'association invite également à la **création de formations pour bénéficier d'une filière locale qualifiée** dans le domaine de la rénovation. Une piste d'action intéressante qui n'est pas ressortie des contributions citoyennes vise **l'adaptation de la fiscalité locale pour encourager la rénovation** (contre des actions plutôt orientées sur les loyers pour les citoyens).

Un autre axe traité dans le document, en phase une fois de plus avec les autres participants, concerne **la décarbonation de la production de chaleur/de froid**. L'association recommande le déploiement des réseaux de chaleur et l'exploitation des sources de chaleur fatale et renouvelable. Le document va toutefois plus loin, en préconisant la **sortie du chauffage fossile** par la mise en place d'aides dédiées et un **accompagnement à l'acquisition de pompes à chaleur**.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Les entreprises

Sur le sujet « Mieux habiter », le groupe Vicat privilégie les actions portant sur l'adaptation des nouveaux bâtiments, à la fois aux contraintes environnementales locales et à la durabilité des matériaux utilisés. Les deux pistes d'actions proposées sont les suivantes :

- **Promouvoir l'utilisation de matériaux durables et respectueux** des normes telles que la RE2020 et le référentiel Bâtiment Durable Méditerranée (BDM) ;
- Favoriser des **modes constructifs qui s'adaptent aux évolutions climatiques** tout en préservant les éléments architecturaux traditionnels.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Tout comme certaines contributions citoyennes, l'entreprise GRDF insiste sur l'importance d'accélérer la rénovation des systèmes de chauffage au fioul ou au gaz ainsi que de promouvoir la consommation du gaz vert comme alternative aux consommations peu durables.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Le Conseil de Développement

Concernant la thématique de l'habitat, le Conseil de Développement articule ses propositions autour de **l'enjeu 10 « Construire un territoire économe en énergie et en espace »**. Ici aussi, les contributions vont dans le sens d'un **renforcement des actions de rénovation énergétique du bâti** (axe 1) : création de formations métropolitaines aux métiers de la rénovation énergétique.

Le second axe de cet enjeu rejoint également les contributions citoyennes en matière de règlementation pour maîtriser la consommation d'espace et redynamiser les centralités : limiter l'étalement urbain via le futur PLUm, favoriser le commerce de proximité ou encore améliorer l'attractivité des espaces publics.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

L'Université Nice Côte d'Azur

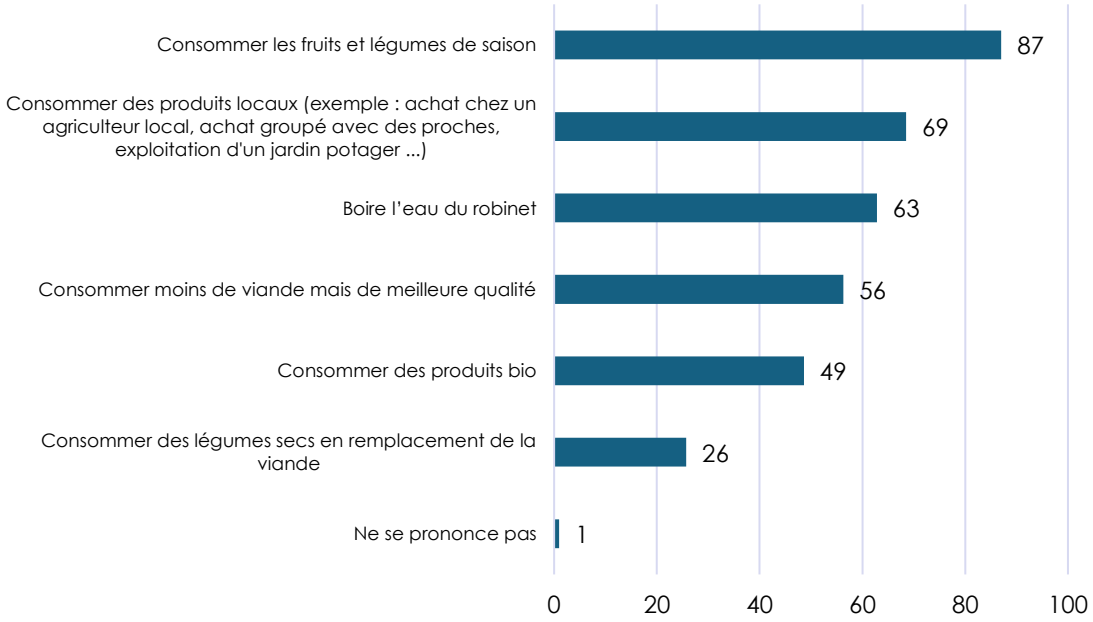
A nouveau, l'Université insiste sur le caractère trans-thématique des actions à mettre en œuvre dans le cadre du nouveau Plan Climat. On retrouve ainsi dans ce domaine, des propositions visant à favoriser la **densification urbaine** et l'**amélioration de la qualité des espaces publics**, dans l'objectif d'orienter les habitants vers des logements moins consommateurs en espace. Tout comme les citoyens, les universitaires invitent la Métropole à massifier la rénovation des bâtiments et à augmenter les aides, en conditionnant certains aspects afin **de garantir la qualité des rénovations réalisées**. De plus, ils insistent sur la nécessité de **travailler avec les bailleurs sociaux et/ou les copropriétés**, afin d'offrir des solutions adaptées aux publics concernés. Enfin, ils préconisent aussi la promotion de la production d'énergies renouvelables dans le bâti, en soulignant que celle-ci ne doit pas se réduire à l'électrification (solaire thermique, biomasse, etc.).

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

C. Mieux se nourrir

C.1 Synthèse des participations citoyennes

La troisième thématique abordée par le questionnaire et les réunions publiques a **été largement nourrie de propositions, majoritairement collectées en ligne**. Ce nombre important de réponses libres sur la plateforme peut s'expliquer par l'absence de question à choix multiples sur les actions à mettre en œuvre (contrairement aux deux thématiques précédentes). Les premières questions ont porté sur les **actions déjà mises en place par les répondants**. A ce titre, il est intéressant de souligner que **plus de la moitié des participants déclarent manger moins de viande, boire de l'eau de robinet, consommer local et respecter la saisonnalité des produits**.



Graphique 8 – Actions déjà mises en place par les répondants (en % du total des réponses). BL évolution 2025



Illustration 18 – Diapositive projetée lors des échanges en réunions publiques

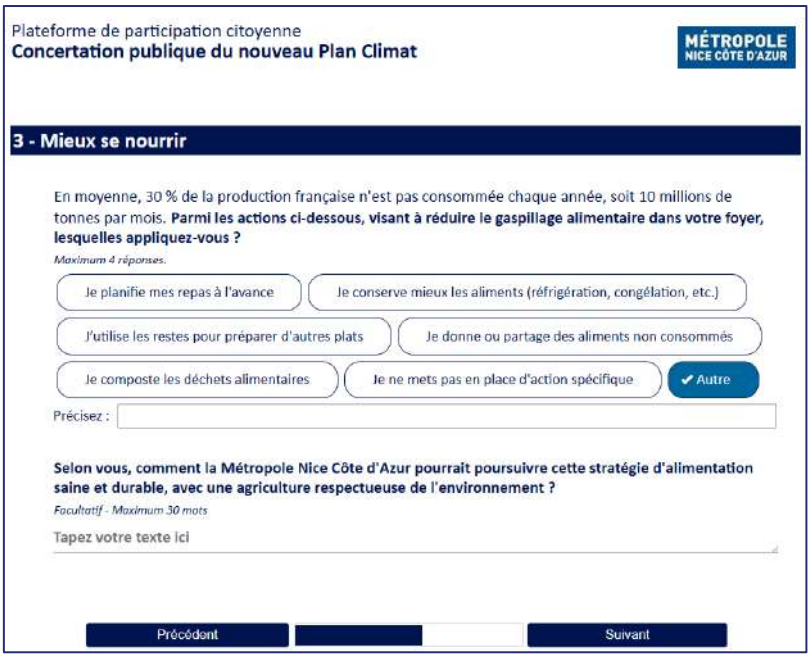


Illustration 19 – Extrait de la plateforme en ligne

- **299 contributions spontanées sur la plateforme en ligne** (questions facultatives présentant un champ libre d'expression)
- **40 post-it collectés à l'occasion des réunions publiques**

Les nombreuses contributions sur le sujet permettent de faire ressortir les sous-thématiques qui intéressent particulièrement les citoyens du territoire.

La première sous-thématique en nombre de contributions concerne la **lutte contre l'artificialisation des terres agricoles sur le territoire**. De nombreuses participations évoquent la plaine du Var comme un espace à sanctuariser, notamment à travers des outils comme le futur **PLUm**. Cette attente forte s'accompagne d'une volonté des citoyens de voir **faciliter l'installation d'agriculteurs et de maraîchers, de préférence bio ou raisonnés**. Le **PLUm** est souvent cité comme un outil pertinent, de même que l'usage de **réserves foncières** à cette fin. L'octroi de **subventions** ainsi que la mise en place d'**espaces de vente dédiés aux producteurs locaux** (marchés, grandes surfaces, Marché d'Intérêt National de Nice) sont également mentionnés. De nombreuses contributions concernent aussi la **valorisation des produits locaux**, par le biais de **labels, la mise en relation des producteurs avec les citoyens, ou encore la communication** au sens large. Pour ce qui est de l'installation de producteurs, plusieurs contributions visent la **création de régies agricoles municipales**[3], citant fréquemment l'exemple de la commune de Mouans-Sartoux (06).

Une deuxième sous-thématique identifiée est celle de la **gestion des déchets alimentaires**. **L'accès à des composteurs proches des lieux de vie** sur l'ensemble du

[3] Il s'agit d'un système selon lequel la collectivité emploie des « maraîchers municipaux » pour la production de fruits et légumes, principalement à destination de la restauration collective gérée par la collectivité.

territoire constitue une attente forte. A noter que la Métropole conduit déjà des actions à ce sujet. En plus de la question du compostage, de nombreuses propositions évoquent **la collecte de déchets alimentaires**, soit par des points de collecte groupés soit par un ramassage dédié. Par ailleurs, la **réduction des déchets plastiques** est fréquemment mentionnée, notamment en réunion publique, bien que les citoyens aient conscience du levier d'action limité de la Métropole sur ce sujet.

Les questions **du bien manger et de l'accès à une alimentation saine** ressortent également fortement. En particulier, de nombreuses contributions portent sur la **restauration collective**. Les pistes d'actions visent principalement à augmenter la part de **produits locaux et/ou bio** dans les plats servis, **à réduire la quantité de viande ou à ajuster les portions** pour lutter contre le gaspillage. Sur ce dernier point, un grand nombre de participations appellent à des actions de **sensibilisation ou de formation des citoyens de tous âges sur l'alimentation saine**. En effet, **l'éducation** du grand public à des **régimes alimentaires plus sains et durables** est perçue comme un levier fondamental pour « Mieux se nourrir ». Il a d'ailleurs été largement rappelé que cette éducation doit se faire à tous les âges, et pas uniquement à l'école. En termes de pistes d'action, les **jardins et potagers partagés** sont régulièrement abordés. La mise en **relation des citoyens avec les producteurs locaux afin de créer du lien**, notamment autour de la **résilience alimentaire** est également une action ressortant des contributions.

Enfin, une préoccupation partagée par l'ensemble des participants concerne **l'accessibilité financière à une alimentation saine**. En effet, il est souligné la nécessité de rendre les produits de qualité à des prix abordables pour tous, notamment pour des publics comme les étudiants. Pour ce faire, de nombreuses propositions d'actions portent sur le travail avec le MIN (Marché International de Nice) et les grandes surfaces pour **permettre la récupération des invendus et leur redistribution** (gratuitement ou à prix réduits). Ces actions marquent d'ailleurs l'importance de lutter avec les grandes surfaces contre le gaspillage alimentaire. La mise en place **d'épiceries solidaires, de points de distributions de produits locaux et le soutien au développement des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)** sont également des actions largement plébiscitées. Dans la continuité du dialogue avec les principaux acteurs de l'alimentation du territoire, l'idée de travailler sur une **réduction des prix sur les produits locaux, bio ou en circuit** ressort comme particulièrement prioritaire.

« Créer, soutenir et développer plus de lieux de maraichage citoyen »

C.2 Ce qu'en pensent les autres parties prenantes du territoire

Les associations

Concernant cette thématique, l'association des Shifters 06 distingue deux sous-thématiques **: l'agriculture et l'alimentation**.

Sur le premier volet, les préconisations rejoignent celles des contributions citoyennes, à savoir la **facilitation de l'installation des agriculteurs** bio et/ou raisonnés sur le territoire. L'association recommande également de **fixer un véritable objectif d'autonomie alimentaire** et de **conserver l'articulation entre le Plan Climat et le Projet Alimentaire Territorial**. Ces deux propositions complètent celles issues de la concertation citoyenne.

S'agissant du second volet, les propositions de l'association portent principalement sur la **restauration collective,** en faveur de régimes moins carnés et de productions plus locales. Ces orientations rejoignent les contributions citoyennes. La dernière proposition insiste notamment sur la **sensibilisation au gaspillage alimentaire ainsi que l'accès à une alimentation saine pour tous**.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Le Conseil de Développement

Au sujet de l'alimentation et de l'agriculture, le Conseil de Développement identifie **l'enjeu 4 : « Favoriser une agriculture et une alimentation durables »**. Les actions préconisées recoupent celles formulées par les citoyens. En effet, la préservation du foncier agricole et le soutien à l'installation ou à la conversion d'agriculteurs vers des pratiques plus durables (agroécologie) apparaissent en premier lieu. De même, le Conseil de Développement insiste sur l'importance de soutenir et de valoriser les producteurs locaux (promotion par l'événementiel, la labellisation, achats publics, etc.).

A noter que le Conseil recommande également certaines actions non évoquées lors de la concertation citoyenne, telle que la promotion des pratiques agricoles économes en eau ou la création d'une ferme pilote dédiée à la recherche et à la démonstration de pratiques agroécologique innovantes.

Sur la question de l'alimentation saine, le Conseil n'émet pas de recommandation spécifique.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

L'Université Nice Côte d'Azur

En la matière, le rapport des préconisations universitaires fait part de propositions essaimées dans les autres thématiques, en continuité avec l'**approche transdisciplinaire** du document.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

D. Mieux consommer, produire et économiser les ressources

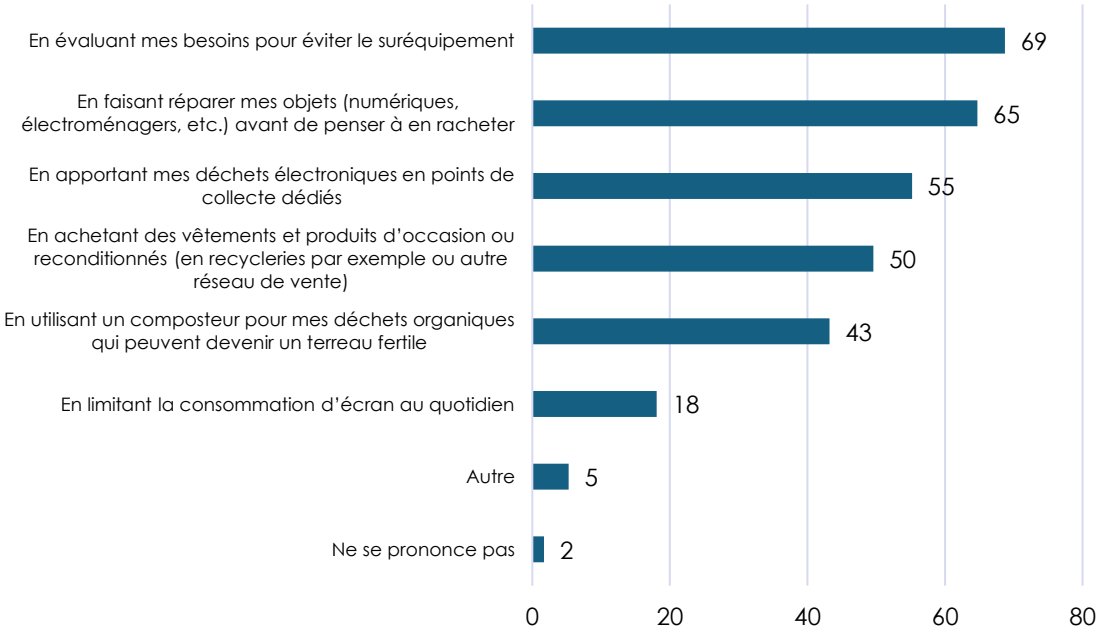
D.1 Synthèse des contributions citoyennes

La quatrième thématique du nouveau Plan Climat 2026-2032 aborde le **sujet de la gestion des ressources** : production, consommation et économie. Relativement large, cette thématique a **fait l'objet de contributions nombreuses et variées**. Toutefois, une orientation commune ressort : **la sobriété**. Cette tendance souligne l'engagement des citoyens impliqués dans la concertation, **prêts à changer leurs modes de vie pour adopter des pratiques de consommation plus durables**.

Concernant la plateforme citoyenne, trois possibilités de réponses libres ont été proposées :

- Les actions individuelles mises en place pour la réduction des déchets ;
- Les actions individuelles mises en place pour la réduction de la consommation d'eau ;
- L'intégration de l'énergie comme solution à part entière dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Les deux premiers points ne relèvent pas directement des compétences de la Métropole et soulignent les éléments intéressants cités ci-après. Les citoyens ayant répondu sont très **attentifs à la question de la consommation d'eau**. Près de **60% d'entre eux affirment chercher à la réduire**. Les actions individuelles mentionnées sont souvent les mêmes : réduction du temps de douche, réutilisation systématique de l'eau pour arroser les plantes, récupération des eaux de pluie, utilisation raisonnée des chasses d'eau, etc. Concernant la réduction des déchets, la **sobriété et l'allongement de la durée de vie des équipements** apparaissent comme les deux leviers les plus plébiscités par les répondants.



Graphique 9 – Actions individuelles pour la réduction des déchets (en % du total des réponses). BL évolution



Illustration 20 – Diapositive projetée lors des échanges en réunions publiques

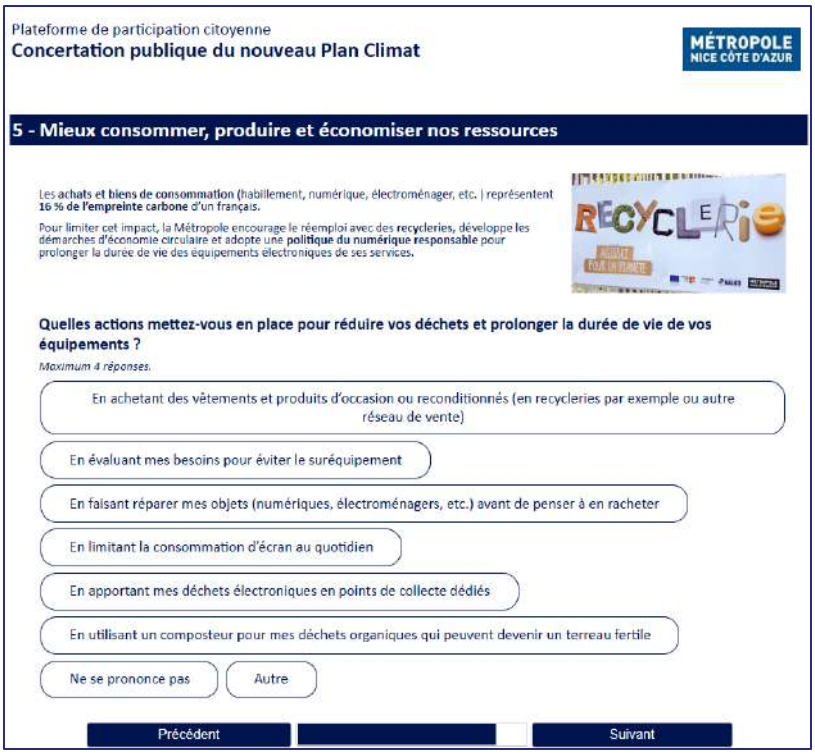


Illustration 21 – Extrait de la plateforme en ligne

- **585 contributions spontanées sur la plateforme en ligne** (31 sur les déchets, 513 sur l'eau et 41 sur la consommation et la production d'énergie)
- **46 post-it collectés à l'occasion des réunions publiques**

Les sous-thématiques concernant la gestion des ressources se répartissent en trois volets : la gestion de l'eau, la gestion des déchets ainsi que la production et la consommation d'énergie.

La plus alimentée en termes de contributions reste celle de la **gestion de l'eau**. Les préconisations individuelles sont nombreuses : réutilisation de l'eau de la douche, récupération des eaux de pluie, ou encore sensibilisation des ménages à la réduction de leur consommation. Le **contexte territorial et la multiplication des périodes sans pluie**, toutes saisons confondues, peuvent expliquer cette attention particulière. Ainsi, de nombreuses préconisations portent sur la généralisation de **la récupération et la réutilisation de l'eau** pour réduire l'usage d'eau potable (récupérateurs d'eau de pluie collectifs). D'autres s'intéressent à la rénovation des canaux d'irrigation pour une réutilisation facilitée des eaux de pluie. Un certain nombre de contributions visent l'utilisation des **réseaux d'eau brute de la ville pour des usages non prioritaires** (arrosage, toilettes, nettoyage, etc.). Enfin, **la règlementation** est évoquée comme un levier à renforcer, notamment pour mieux territorialiser les restrictions d'irrigation.

Concernant la **gestion des déchets**, beaucoup de propositions des citoyens portent sur la **réduction et la réutilisation**. Parmi les mesures suggérées : le retour de la **consigne**, la mise en place de **recycleries dans les déchèteries**, la **valorisation des commerces de vrac** sur le territoire ou encore l'assouplissement des **conditions d'accès aux déchèteries**. Enfin, tout comme pour la thématique « Mieux se nourrir »,

la question de la collecte de déchets alimentaires fait l'objet de nombreuses préconisations. Plus largement, la **multiplication des points d'apports volontaires pour les déchets spéciaux** (textiles, biodéchets, équipements informatiques, etc.) est évoquée dans de nombreuses pistes d'actions.

Concernant la **production et la consommation d'énergie**, la **sobriété** ressort comme l'action la plus impactante, aussi bien à l'échelle individuelle que collective (éclairage public, chauffage et climatisation des bâtiments publics, sensibilisation des habitants). Un second levier émerge des contributions : le **développement des systèmes de production d'énergie mutualisés** et respectueux de l'environnement. A ce titre, le déploiement de réseaux de chaleur/froid urbains pour limiter la climatisation individuelle, ou la création de centrales de production électriques citoyennes sont des pistes d'action évoquées. Il est important de souligner certaines contributions ayant mis en avant **la nécessité de préserver les espaces naturels lors du déploiement des panneaux photovoltaïques au sol**.

Enfin, quelques pistes d'actions concernent la réduction de déchets, de la consommation d'eau et d'énergie par des **outils fiscaux incitatifs** tels qu'une **taxe** au sac (déchets) ou une taxe sur les consommations d'eau anormales.

« Consommer de l'énergie moins polluante est bien. Moins consommer d'énergie est mieux. »

D.2 Ce qu'en pensent les autres parties prenantes du territoire

Les associations

Tout comme pour la concertation citoyenne, la diversité des actions couvertes par ce domaine conduit à une multiplicité de préconisations émises par l'association des Shifters 06. L'association distingue trois sous-thématiques : **le développement économique, l'énergie et l'eau**.

La première sous-thématique porte sur la **relocalisation d'une production durable et l'engagement des acteurs territoriaux dans la transition et l'économie circulaire**. L'association propose une série d'actions opérationnelles permettant d'atteindre ces objectifs. On peut citer, par exemple, la création d'un **fonds de décarbonation et de résilience** pour les acteurs économiques souhaitant lancer des projets locaux, ou encore l'intégration **de clauses de durabilité dans les marchés publics**. Cette première sous-thématique vise également le **soutien des filières d'avenir** comme l'entrepreneuriat durable. Les actions visent principalement les soutiens financiers et une orientation des aides vers ces filières. Par ailleurs, l'association formule une série de préconisations concernant la **transition du secteur du tourisme**. Si les contributions citoyennes ciblent principalement l'aviation et les croisières, les Shifters encouragent la **favorisation de projets touristiques durables** et la sensibilisation à d'autres pratiques

touristiques. Ils proposent également la **création d'un observatoire du tourisme durable**. Enfin, cette première sous-thématique inclut des propositions en matière de **mutation du commerce local et de soutien à l'agriculture durable et locale**. Sur ces deux volets, les propositions d'actions tendent à recouper celles issues de la concertation citoyenne.

Concernant **l'énergie**, l'association souligne comme action prioritaire la promotion d'une **politique de sobriété** et d'**électrification des véhicules** pour accompagner la sortie des énergies fossiles. En matière de développement des énergies renouvelables, plusieurs propositions rejoignent celles des citoyens, notamment : le **déploiement du photovoltaïque** sur le parc privé et le tertiaire ainsi que la **récupération de chaleur**. Les Shifters abordent également les sujets du biogaz et de l'hydraulique.

Enfin, sur l'**eau**, l'association préconise, par exemple, la mise en place d'une **politique de sobriété des usages,** notamment sur les communes littorales, ainsi qu'une communication renforcée sur les indicateurs de consommation. L'association souligne la nécessité de produire des analyses spécifiques sur les consommations liées aux activités touristiques estivales et hivernales (neige artificielle notamment).

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Les entreprises

Concernant la thématique de la gestion et de la consommation des ressources, le groupe Vicat identifie trois actions principales :

- **Réduire et valoriser** les déchets liés à la construction, notamment en réutilisant les matériaux de déconstruction comme source pour les nouvelles constructions ;
- **Substituer** les énergies fossiles par des énergies renouvelables, par exemple en utilisant les déchets du territoire comme source d'énergie ;
- **Encourager** le recyclage des granulats et des eaux pour une gestion optimale des ressources.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Dans sa contribution, l'entreprise GRDF détaille le potentiel de production de différents gaz renouvelables sur le territoire de la Métropole : biométhane, gaz verts innovants (gazéification hydrothermale par exemple). L'entreprise préconise ainsi d'explorer les différents gisements possibles de production de gaz renouvelables.

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement consacre trois enjeux à ce domaine, l'enjeu 5 « développer les énergies renouvelables », l'enjeu 6 « développer l'économie circulaire et réduire les déchets », l'enjeu 7 « préserver la ressource en eau ».

Ces axes rejoignent en grande partie les discussions publiques. Les propositions formulées par le Conseil de Développement sont néanmoins plus nombreuses et diversifiées.

Concernant la production d'énergie, le Conseil propose par exemple le développement d'une filière photovoltaïque locale (formation, installation sur les friches, etc.) ou la structuration d'une stratégie de stockage d'énergie pour lisser la production. Il insiste également sur la nécessité de **diversifier les sources de production** d'énergies renouvelables : méthanisation, développement de la filière bois, réseaux de chaleur, géothermie et thalassothermie, etc.

Au regard de la gestion des déchets, les préconisations du Conseil de Développement rejoignent celles évoquées par les citoyens : création de **ressourceries, mutualisation et réemploi**, déploiement de solutions de **compostage, sensibilisation, exemplarité** de la Métropole, etc.

Sur la gestion de la ressource en eau, en matière de prévention des fuites et de sensibilisation, les propositions rejoignent celles évoquées lors des réunions publiques. Le Conseil insiste sur la disponibilité et la qualité de la ressource en eau, avec des grandes idées telles que l'accompagnement des agriculteurs pour la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

L'Université Nice Côte d'Azur

En matière de gestion des ressources, l'Université Nice Côte d'Azur insiste sur l'importance de **dépasser l'approche purement technologique, pour privilégier l'intégration des facteurs sociaux-économiques et humains** dans cette gestion. L'objectif est de co-construire avec les acteurs du territoire des solutions adaptées, mises en œuvre à l'échelon le plus proche de l'activité et/ou de la ressource concernée : le tourisme, l'économie, l'urbanisme et l'innovation sociale. La contribution souligne d'ailleurs la nécessité de développer une économie locale moins dépendante du tourisme, en notant que ce dernier secteur se transforme déjà vers un tourisme plus durable.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

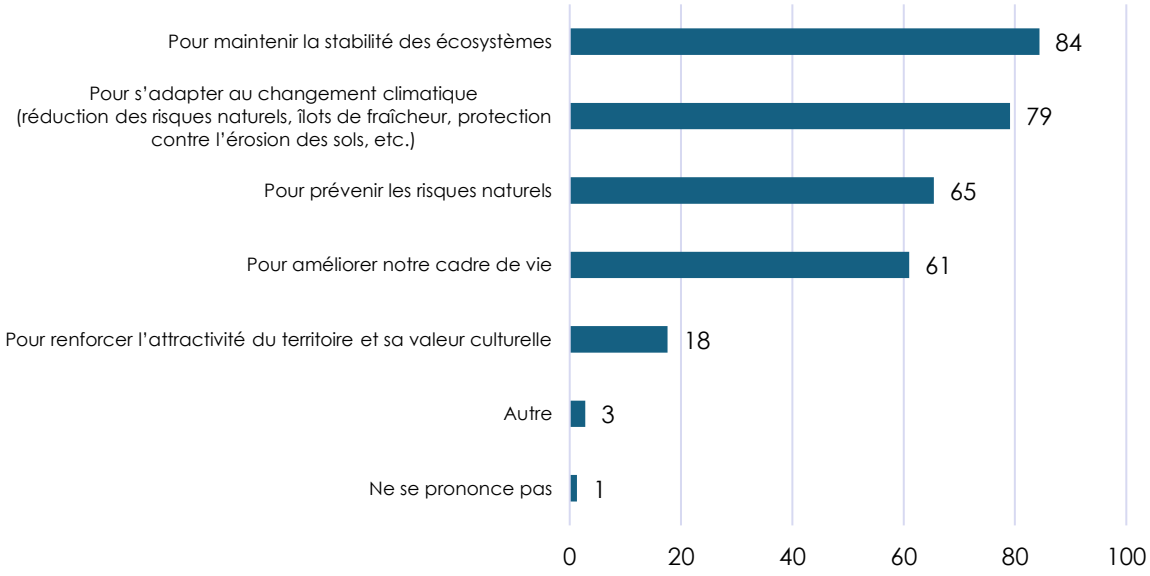
E. Mieux préserver la nature et notre cadre de vie[4]

E.1 Synthèse des contributions citoyennes

Les discussions autour de la thématique « Mieux préserver la nature et notre cadre de vie » ont mis en évidence **l'attachement fort des citoyens au patrimoine naturel de la Métropole**. Les deux principales raisons pour lesquelles les participants à la plateforme estiment qu'il est essentiel de préserver la nature sont **la stabilité des écosystèmes et l'adaptation au changement climatique**. Cela témoigne d'une **volonté claire de préserver le patrimoine naturel** tel qu'il est aujourd'hui, voire tel qu'il était hier.

Concernant la plateforme citoyenne en ligne, deux champs d'expression libres ont été proposés :

- Les actions prioritaires à mettre en place pour protéger la mer Méditerranée ;
- Les actions à mettre en place pour préserver les écosystèmes et rendre le territoire plus résilient face au risque du dérèglement climatique.



Graphique 10 – Pourquoi est-il essentiel de préserver la nature et de restaurer la biodiversité ? (en % du total des réponses). BL évolution 2025

[4] Thématique désormais intitulée « Mieux préserver le vivant et renforcer la résilience ».



Illustration 22 – Diapositive projetée lors des échanges en réunions publiques

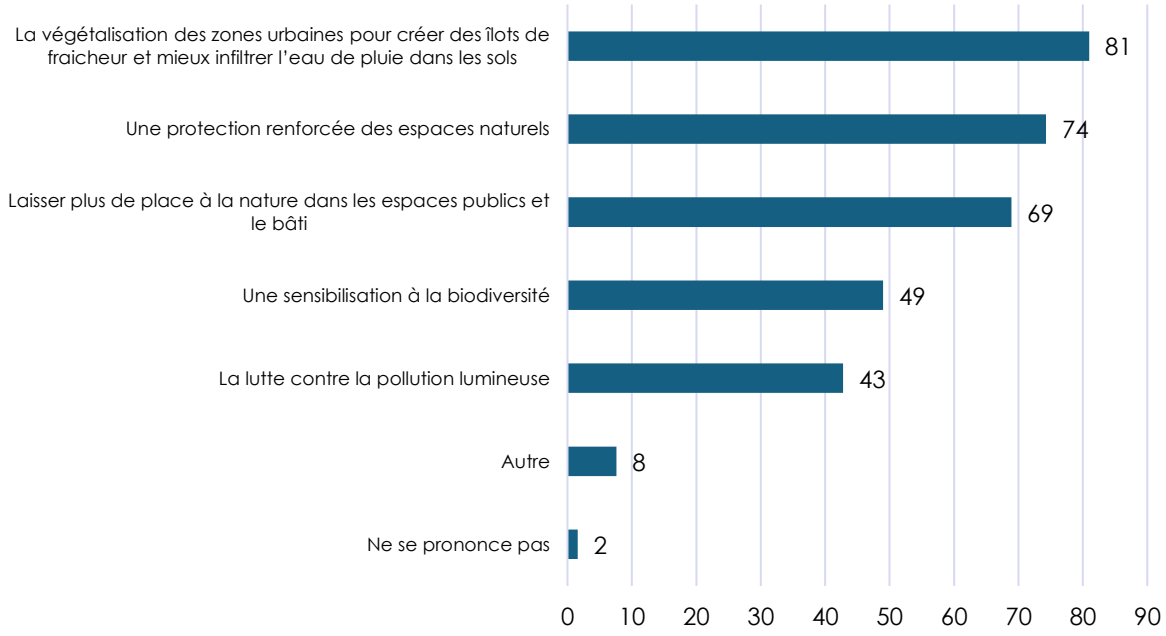


Illustration 23 – Extrait de la plateforme en ligne

- **115 contributions spontanées sur la plateforme en ligne** (65 sur la préservation de la Méditerranée, 50 sur la préservation des espaces protégés)
- **36 post-it collectés à l'occasion des réunions publiques**

Concernant la préservation de la nature, **trois sujets** ressortent de la concertation :

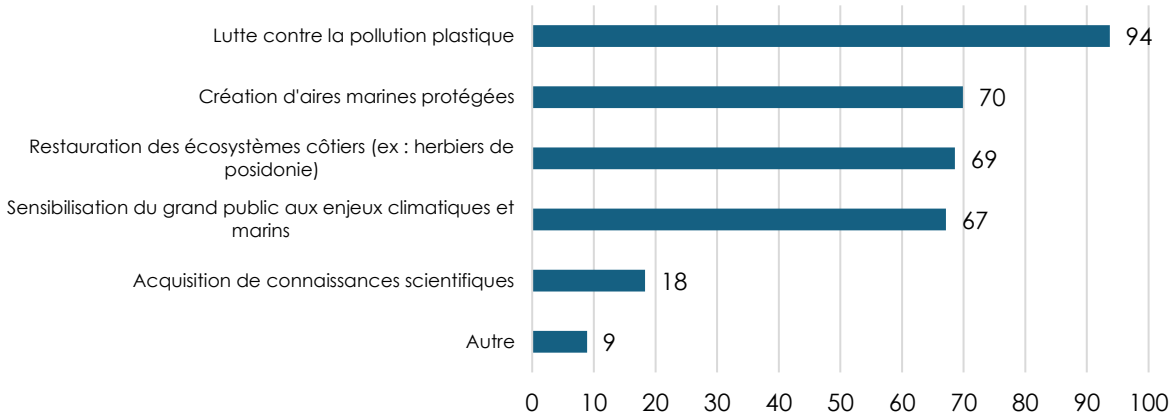
- La préservation des écosystèmes marins et des espaces terrestres protégés ;
- Le retour de la biodiversité en ville ;
- La sensibilisation.



Graphique 11 – Quelles solutions sont les plus efficaces pour préserver les écosystèmes et rendre notre territoire plus résilient face au risque du dérèglement climatique ? BL évolution 2025

Sur le premier volet, la question dédiée à la mer Méditerranée posée sur la plateforme en ligne, a permis de faire ressortir un grand nombre de pistes d'action pour préserver ces espaces. De nombreuses contributions concernent le **renforcement de la protection des Aires Marines Protégées (AMP) existantes ainsi que la création de nouvelles zones protégées**.

Un deuxième sujet majeur vise l'**interdiction ou la régulation de la pêche industrielle**, en particulier le chalutage au profit de la pêche artisanale locale. A noter que le chalutage ne se pratique pas proche du littoral métropolitain mais reste très problématique ailleurs. De même, un grand nombre de contributions visent **l'interdiction ou la régulation de l'accueil des bateaux de croisière** sur les côtes de la Métropole. Enfin, la **pollution de la mer et des plages** ressort fortement des diverses consultations. Les pistes d'action tendent vers un renforcement des **contrôles, voire une interdiction des navires et activités les plus polluantes et/ou nuisibles aux écosystèmes** (bruit, lumière, certains loisirs, etc.), le **renforcement des actions citoyennes de ramassage ainsi que le durcissement des sanctions** (amendes).



Graphique 12 – Les actions prioritaires pour la préservation de la Méditerranée (en % du total des réponses). BL évolution 2025

Ces derniers leviers se retrouvent dans les préconisations pour la préservation des milieux naturels terrestres (ramassage, amendes). Des pistes d'action portent également sur la **prévention en matière de risque incendie**, au regard du grand public comme des propriétaires privés (notamment de forêts via les contrats ORE). Par ailleurs, certaines préconisations alertent sur les conflits entre des projets de la Métropole et l'empiètement sur des espaces naturels (photovoltaïque, élargissement de l'aéroport).

Le deuxième volet identifié dans l'ensemble concerne **la préservation du végétal et de la biodiversité en ville**. Les deux pistes d'action les plus plébiscitées : la **désimperméabilisation au profit de la végétalisation des espaces urbains (notamment la voirie et les parkings) et la lutte contre l'artificialisation des espaces naturels**, avec la multiplication des trames vertes ou l'adaptation **des essences aux contraintes climatiques** locales. Concernant les espaces urbains, une importance est accordée à **la lutte contre la pollution lumineuse**. **Les citoyens appellent à poursuivre le travail engagé ainsi que la généralisation de l'extinction de l'éclairage nocturne**.

Sur le troisième volet visant la **sensibilisation**, les contributions citoyennes encouragent la poursuite des **actions associatives** menées **en matière de lutte contre la pollution** et de **sensibilisation des enfants** à la préservation de la biodiversité, y compris en périscolaire et en nature.

« Former la population à la protection de la Mer »

E.2 Ce qu'en pensent les autres parties prenantes du territoire

Les associations

Cette thématique fait l'objet de nombreuses propositions de la part de l'association des Shifters 06, à la fois différentes et complémentaires de celles recensées lors de la concertation citoyenne. En termes de **préservation des milieux**, l'association préconise des actions visant avant tout à adapter et aménager le territoire en réponse aux évolutions climatiques. A ce titre, elle préconise notamment l'élaboration d'un **plan d'adaptation au changement climatique**.

Le document des Shifters insiste également sur la préservation de la **santé des habitants** et mentionne **le Plan d'Urgence Canicule** par exemple. Plus largement, l'association insiste sur la nécessité **d'anticiper les crises et leur gestion**. Il s'agit notamment de **préparer les populations** à l'arrivée d'événements climatiques majeurs : sensibilisation, soutien des publics précaires, moyens humains dédiés à la gestion de crise, révision des protocoles, etc.

L'association invite aussi la Métropole à **accompagner les divers acteurs locaux dans l'adaptation de leurs activités**. Si le sujet a été largement traité pour les agriculteurs, l'association souligne qu'il est également nécessaire d'accompagner les stations de ski vers un tourisme quatre saisons ou encore les pratiques de mobilité moins carbonées.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Les entreprises

En matière de préservation des milieux et d'adaptation pour les acteurs économiques du territoire, le groupe Vicat identifie les leviers suivants :

- Contribuer à la résilience du territoire en proposant des solutions adaptées pour la protection des milieux naturels et marins ;
- **Limiter l'artificialisation des sols**, favoriser des **aménagements non imperméables** et **préserver la biodiversité** existante.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Le Conseil de Développement

Concernant la préservation de la nature et du cadre de vie, le Conseil de Développement émet une série de leviers d'actions dans l'enjeu 1 « Préserver le territoire aux conséquences du changement climatique » et dans l'enjeu 9 « Préserver la biodiversité et les milieux naturels ».

Sur l'adaptation, le Conseil développe deux volets : un premier sur l'**élaboration d'une stratégie territoriale intégrée** et un second sur la **réduction de l'exposition aux aléas et**

l'adaptation des usages. Sur ces deux volets, on retrouve des pistes d'action déjà évoquées par les citoyens (approche « une seule santé », sensibilisation aux risques, télétravail, etc.). Toutefois, le Conseil propose des actions non évoquées au sein des autres canaux de concertation, telles que la création d'un observatoire des risques climatiques territoriaux ou encore la réorientation des financements pour l'aide à l'adaptation des communes.

Sur la préservation de la biodiversité, le Conseil invite par exemple la Métropole à renforcer le **soutien à la création de jardins partagés** et à promouvoir des programmes de **sciences participatives**. Trois axes d'action supplémentaires sont identifiés :

- Le renforcement des compétences en biodiversité – renforcement des connaissances et des partenariats en la matière, élaboration d'un « Plan d'Actions Métropolitain pour la Biodiversité » ;
- Le renforcement des zones protégées (forte protection, zones humides, gestion des espèces exotiques envahissantes) et la mise en œuvre d'un Plan Arbre ;
- L'intégration de la biodiversité dans l'aménagement du territoire en promouvant des outils d'aide à la décision comprenant ces enjeux, en créant des parcs naturels urbains ou encore en promouvant l'agroécologie.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

L'Université Nice Côte d'Azur

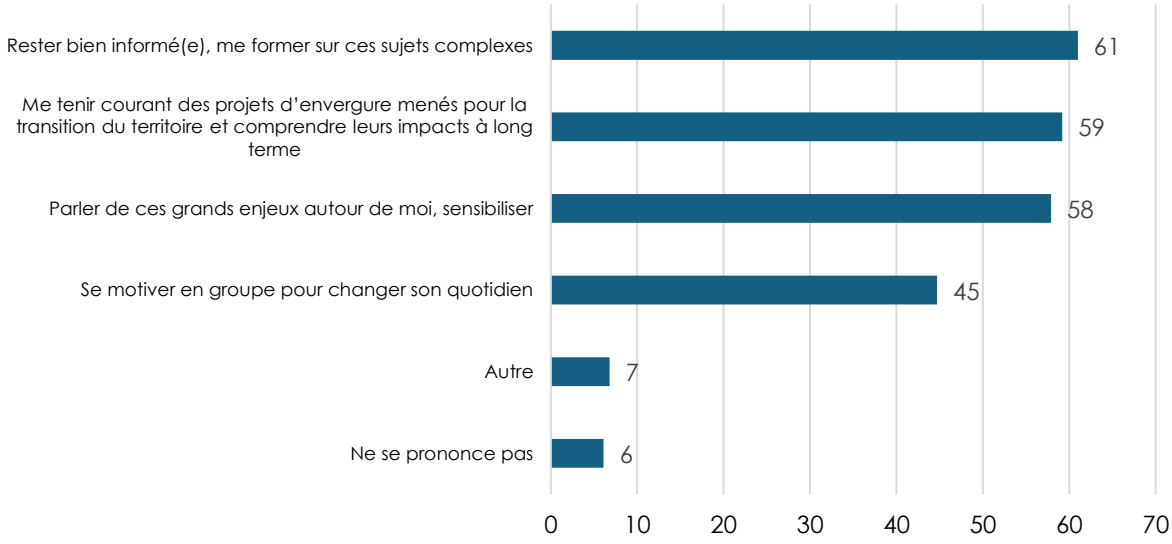
Concernant la préservation de la nature et l'adaptation, les préconisations de l'Université Nice Côte d'Azur invitent la Métropole à adapter les plans locaux et la règlementation locale pour faciliter la mise en œuvre de solutions adaptées. Ils soulignent également l'importance de faciliter l'implantation du photovoltaïque sur le bâti plutôt que sur les espaces naturels. Les chercheurs insistent sur l'importance de remettre la biodiversité au cœur de la ville (trames vertes, désimperméabilisation, projets éducatifs, etc.) et rappellent aussi l'importance de récolter des données territoriales pour mieux connaître les zones à protéger, les vulnérabilités du territoire, etc. Enfin, ces contributions invitent à renforcer la gestion des risques, en termes d'aménagement, de prévention et de résilience.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

F. Mieux agir et vivre ensemble

F.1 Synthèse des contributions citoyennes

La thématique « Mieux agir et vivre ensemble » a permis de recueillir les attentes des citoyens en **matière d'action collective pour préserver le cadre de vie**. Présentée comme une thématique en tant que telle, elle n'en reste pas moins **transversale et a fait l'objet de nombreuses propositions** dans les sujets traités précédemment. Le **désir d'action locale collective est prégnant** quel que soit l'objet et le sujet de l'action.



Graphique 13 – Comment coopérer autour de ces défis ? (en % du total des réponses). BL évolution 2025



Illustration 24 – Diapositive projetée lors des échanges en réunions publiques

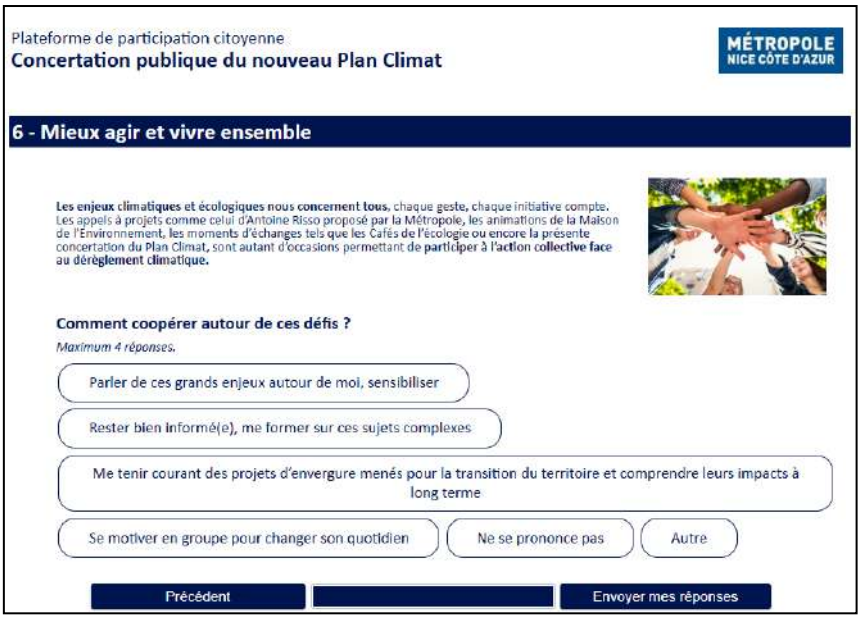


Illustration 25 – Extrait de la plateforme en ligne

- **45 contributions spontanées sur la plateforme en ligne**
- **35 post-it collectés à l'occasion des réunions publiques**

Ici encore, il est possible d'identifier plusieurs tendances au sein des préconisations citoyennes. La plus marquée exprime le besoin d'une **démocratie participative et de proximité plus importante.** Les pistes d'action portent sur une plus grande **implication des citoyens dans la prise de décision,** par le biais de réunions (réunions publiques, ateliers, etc.), par la création de conseils citoyens, ou encore par la désignation d'ambassadeurs du climat issus de la société civile. Plusieurs contributions insistent sur la nécessité de s'impliquer à l'échelle de proximité, notamment du **quartier**.

De nombreuses préconisations visent à **renforcer le tissu associatif local et ses liens avec la Métropole** : impliquer davantage les associations dans les processus décisionnels, rendre leurs actions plus visibles, pour favoriser la participation des habitants, etc.

Les besoins de **sensibilisation et d'information** sont également évoqués : **sensibilisation des jeunes publics**, notamment dans les écoles, **renforcement de la communication et de l'événementiel** dédiés au climat (journées thématiques, opération « Nice cool et verte », informations sur les leviers d'actions, etc.).

Ressort également une **volonté forte des citoyens de multiplier les lieux collectifs et les espaces de partage**. En effet, chaque thématique abordée précédemment a suscité des préconisations en ce sens : recycleries et tiers lieux solidaires, jardins et potagers partagés, espaces urbains accueillants et propices à la rencontre, etc. Dans cette thématique dédiée à la coopération, plusieurs contributions concernent la **mise en place de lieux de mutualisation d'objets** pour favoriser le prêt ou le partage (outils, jardins, etc.).

Enfin, les citoyens expriment des attentes en termes d'**exemplarité de la Métropole** en matière de transition écologique, **que ce soit dans les actions qu'elle mène ou dans son fonctionnement interne**.

« Faire participer les citoyens aux actions car faire motive, donne du sens et de l'espoir »

F.2 Ce qu'en pensent les autres parties prenantes du territoire

Les associations

Concernant l'association des Shifters 06, la volonté de renforcer les liens avec le tissu associatif local, de promouvoir toujours davantage les initiatives locales, ou encore de renforcer la diffusion d'information **rejoint les préoccupations citoyennes** mais **de nombreuses propositions viennent compléter ce panel.**

L'association revient sur le renforcement de la gouvernance et du suivi des actions internes à la Métropole, notamment en s'appuyant sur les Ambassadeurs du Climat. En termes de diffusion, l'accent est mis sur la **transparence des informations** relatives aux actions métropolitaines, ou encore sur **l'implication de la filière touristique** dans la transition écologique. L'association souligne aussi l'importance de **renforcer les solidarités territoriales** avec les acteurs voisins pour unir les forces face au défi du dérèglement climatique.

Pour ce qui est de la **politique de transition** au sens large, l'association insiste notamment sur la mise en place d'indicateurs clairs permettant d'évaluer finement la mise en œuvre du Plan Climat ainsi que sur la **nécessité d'assurer le financement des projets sous-jacents** (suivi transparent des investissements et réévaluation des budgets selon une logique d'efficacité et d'utilité).

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Les entreprises

Le groupe Vicat rejoint de nombreuses contributions citoyennes sur l'importance de **sensibiliser le grand public aux enjeux climatiques, énergétiques et territoriaux**.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement selon l'enjeu 2 « l'exemplarité de la Métropole Nice Côte D'Azur » et l'enjeu 11 « la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs du territoire ».

Le Conseil de Développement recommande la mise en œuvre de mesures d'**adaptation du patrimoine** métropolitain et sa rénovation pour une baisse de la consommation. Il souligne l'importance d'adopter une politique d'achat et de finances responsable ainsi que de **former les agents et élus** pour une meilleure prise en compte de ces sujets en interne.

Le Conseil de Développement développe une série d'actions pour sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire. Une attente se manifeste par exemple autour du renforcement et de l'amélioration de la communication transverse sur les sujets environnementaux (organisation d'ateliers participatifs ou de visite de sites). Le Conseil de Développement préconise également d'accompagner l'adaptation du tourisme, notamment en agissant sur la communication pour promouvoir une identité touristique innovante.

Enfin, il émet des pistes d'action pour favoriser l'engagement des acteurs socio-économiques dans la transition territoriale : **création d'un réseau d'échange de bonnes pratiques** entre les collectivités voisines.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

L'Université Nice Côte d'Azur

En termes de vivre ensemble, les chercheurs soulignent la nécessité d'adopter une approche différenciée selon les publics afin de mobiliser le plus grand nombre pour agir en faveur de la transition. Les préconisations portent sur le renforcement de l'information et de la sensibilisation, ainsi que sur la multiplication des dispositifs de participation citoyenne dans la gouvernance, notamment sur les réformes écologiques, etc. Les universitaires recommandent l'ouverture d'équipements communs et de **lieux favorisant les pratiques de partage** et innovantes.

Ils insistent sur la pertinence d'**aborder la transition sous l'angle des « modes de vie » plutôt que sous forme d'injonctions**, afin de renforcer l'acceptabilité des mesures.

Enfin, l'Université Nice Côte d'Azur rappelle l'importance de travailler avec les structures privées et de **renforcer les partenariats publics/privés**, levier majeur pour l'ensemble des thématiques de ce nouveau Plan Climat.

Le détail complet de ces propositions est consultable dans le document annexé.

G. Autres contributions

Contributions transdisciplinaires et croisements stratégiques

Dans sa contribution, l'Université Nice Côte d'Azur insiste sur le fait que **chaque thématique du nouveau Plan Climat ne peut être pensée indépendamment des autres**. Elle formule ainsi une série de recommandations transversales, qui croisent les thématiques. En voici quelques exemples :

- Mieux habiter et se nourrir : former les professionnels de santé à la nutrition durable et à ses impacts sur la santé respiratoire ou déployer des ateliers de cuisine et d'éducation nutritionnelles dans les écoles et les universités ;
- Mieux se nourrir et consommer : multiplier les plans alimentaires territoriaux ;
- Mieux agir ensemble et mieux préserver la nature : analyser l'usage et l'appropriation de la Nature, tant sur le plan quantitatif que perceptif ;
- Mieux préserver la nature et se nourrir : végétaliser avec un renforcement du comestible.

Contributions relatives à l'extension de l'aéroport

Bien que le projet d'extension de l'aéroport de Nice ne relève pas des prérogatives du Plan Climat, il peut être mentionnées les nombreuses contributions demandant l'arrêt de ce projet, principalement via deux thématiques :

- Mieux se déplacer : dans une optique de réduction des déplacements longue distance en avion ;
- Mieux habiter : dans une optique de lutte contre l'artificialisation des espaces naturels et, plus largement, de promotion de modes de déplacement plus courts ou moins carbonés (comme le train).

Il convient également de noter que de nombreux avis appellent à une réorientation des politiques de soutien du tourisme, notamment concernant les bateaux de croisière ou les activités de loisirs à fort impact environnemental.

Enseignements de la concertation



La concertation publique, en ligne, en réunions publiques, par le biais des entreprises et des associations, a montré les **ressources que représentent les parties prenantes locales en termes de pistes d'actions**. Les acteurs et citoyens du territoire sont **désireux d'être davantage impliqués** dans la gouvernance territoriale, en particulier sur les questions environnementales.

L'analyse des contributions témoigne également d'une forte synergie entre les différents profils de participants. Si les contenus et le niveau de détail des propositions varient selon les auteurs, les grandes thématiques et tendances qui en émergent se retrouvent. Ce qui illustre une **volonté collective et cohérente à l'échelle du territoire quant aux directions à prendre** pour lutter contre, et s'adapter au dérèglement écologique actuel.

La concertation a également souligné qu'**il reste nécessaire de mobiliser le plus grand nombre** (de citoyens, d'entreprises, d'associations, d'institutions locales) afin de coconstruire une politique de transition ambitieuse et adaptée aux besoins. La bonne participation aux réunions publiques, sur la plateforme en ligne, ainsi que les contributions reçues, démontrent le fort engagement de certains et en parallèle, le besoin d'impliquer davantage.

Ces contributions ont alimenté l'élaboration de la stratégie et du programme d'actions du nouveau **Plan Climat**. Un **projet-cadre, à la fois opérationnel et stratégique qui doit porter la dynamique initiée par cette concertation, afin de continuer à nourrir la réflexion, guider les prises de décisions, mobiliser et soutenir la mise en action de l'ensemble des parties prenantes**.

Cette participation doit notamment se poursuivre à travers la **consultation publique**.

Annexes

Avis règlementaire

Affichage du 26.02.25 au 15.06.25

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

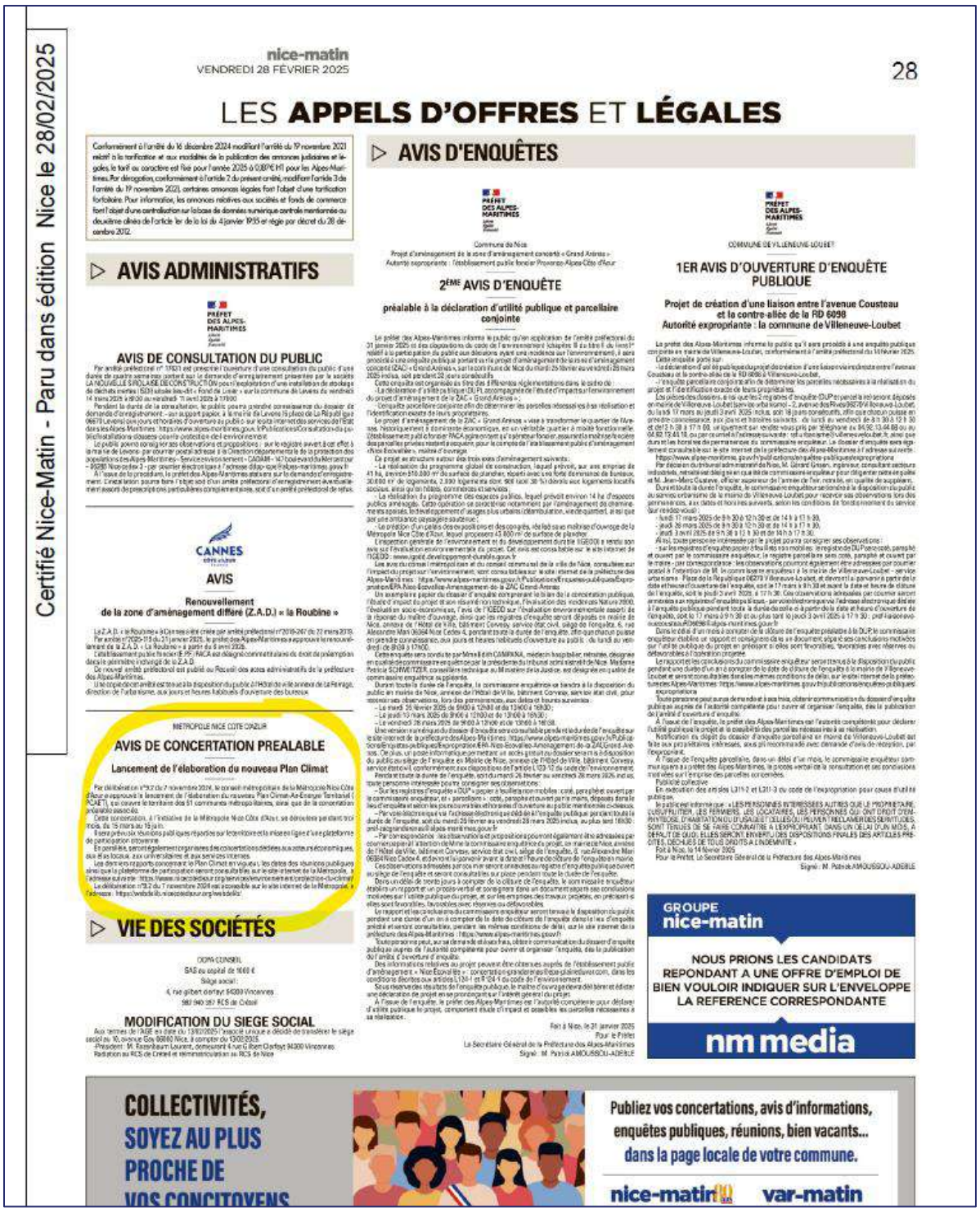
LANCEMENT DE L'ELABORATION DU NOUVEAU PLAN CLIMAT

Par délibération n°9.2 du 7 novembre 2024, le conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a approuvé le lancement de l'élaboration du nouveau **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET),** qui couvre le territoire des 51 communes métropolitaines, ainsi que de la **concertation préalable** associée.

Cette concertation, à l'initiative de la Métropole Nice Côte d'Azur, se déroulera pendant trois mois, **du 15 mars au 15 juin.**
Il sera prévu **six réunions publiques** réparties sur le territoire et la mise en ligne d'une **plateforme de participation citoyenne**.
En parallèle, seront également organisées **des concertations dédiées** aux acteurs économiques, aux élus locaux, aux universitaires et aux services internes.

Les derniers rapports concernant le Plan Climat en vigueur, les dates des réunions publiques ainsi que la plateforme de participation seront consultables sur le site internet de la Métropole, à l'adresse suivante :
https://www.nicecotedazur.org/services/environnement/protection-du-climat/
La délibération n°9.2 du 7 novembre 2024 est accessible sur le site internet de la Métropole, à l'adresse :
https://webdelib.nicecotedazur.org/webdelib/

Publication de l'avis réglementaire dans Nice Matin



Certifié Nice-Matin - Paru dans édition Nice le 28/02/2025

nice-matin
VENDREDI 28 FÉVRIER 2025

28

LES APPELS D'OFFRES ET LÉGALES

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de la publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2025 à 0,089€ HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 2 du présent arrêté, modifiant l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2021, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par décret du 28 décembre 2012.

▷ AVIS ADMINISTRATIFS

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

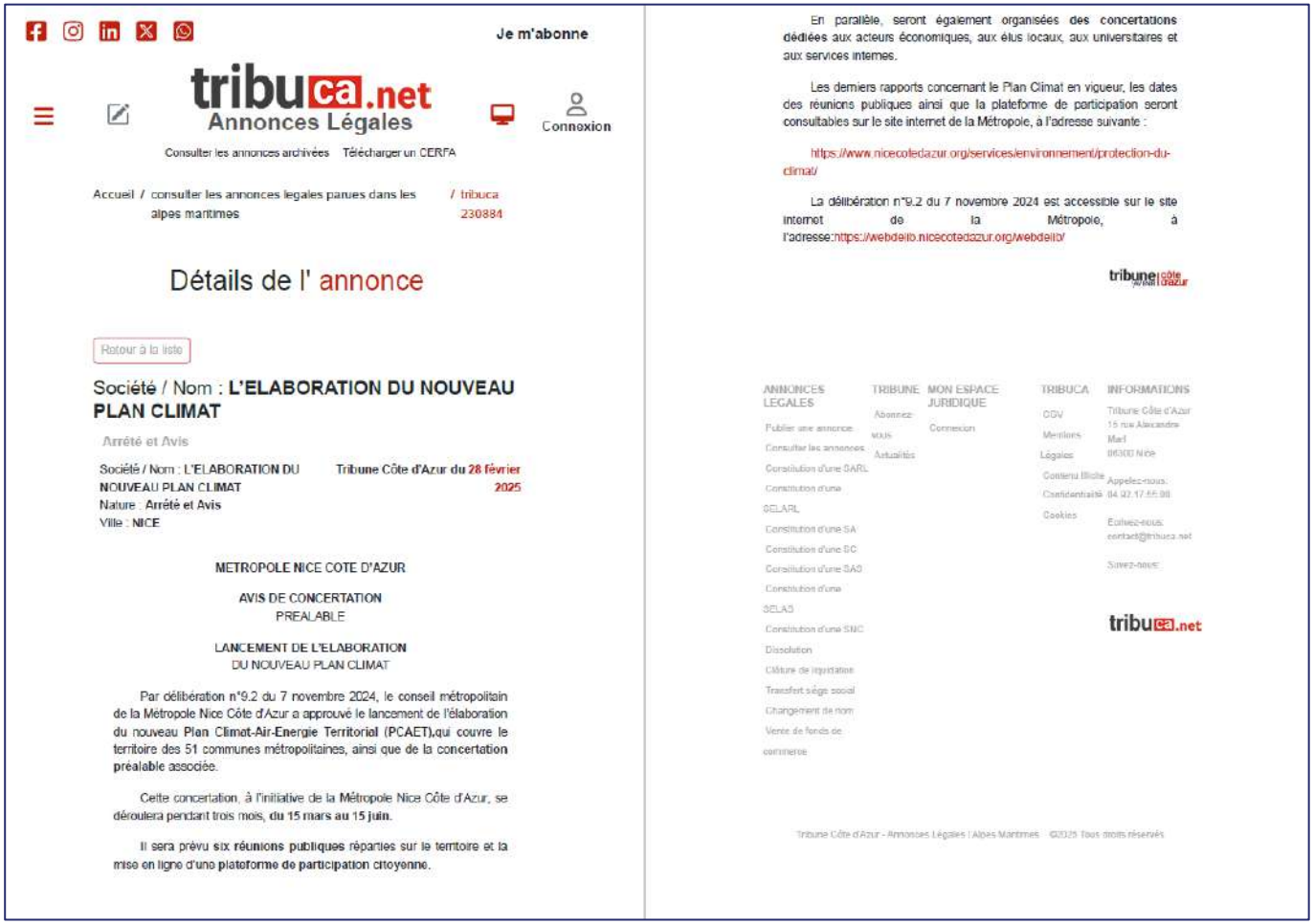
Par arrêté préfectoral n° 17631 est prescrite l'ouverture d'une consultation du public d'une durée de quatre semaines portant sur la demande d'enregistrement présentée par la société LA NOUVELLE SRL LASE DE CONSTRUCTION pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes ISDI située lieu-dit « Fond de Limès » sur la commune de Levens du vendredi 14 mars 2025 à 9h30 au vendredi 11 avril 2025 à 17h00.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement – sur support papier à la mairie de Levens 15 place de La République 06670 Levens aux jours et horaires d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat dans les Alpes Maritimes : https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement.

Le public pourra consigner ses observations et propositions : - sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Levens- par courrier postal adressé à la Direction départementale de la protection des populations des Alpes-Maritimes - Service environnement - CADAM - 147 boulevard du Mercantour – 06286 Nice cedex 3 - par courriel électronique à l'adresse ddpp-spe@alpes-maritimes.gouv.fr

Au cours de la procédure, le préfet des Alpes-Maritimes statuera sur la demande d'enregistrement. L'exploitation pourra être refusée par le préfet des Alpes-Maritimes si les conditions de fonctionnement ne sont pas de nature à prévenir suffisamment les risques et inconvénients inacceptables présentés par l'installation, soit d'office par le préfet des Alpes-Maritimes si elle ne respecte pas les prescriptions particulières correspondantes

Publication de l’avis de concertation dans le journal La Tribune



Je m'abonne

tribuca.net
Annonces Légales

Connexion

Consulter les annonces archivées Télécharger un CERFA

Accueil / consulter les annonces legales parues dans les alpes maritimes / tribuca 230884

Détails de l' annonce

Retour à la liste

Société / Nom : L'ELABORATION DU NOUVEAU PLAN CLIMAT

Arrêté et Avis

Société / Nom : L'ELABORATION DU NOUVEAU PLAN CLIMAT
Nature : Arrêté et Avis
Ville : NICE

Tribune Côte d'Azur du 28 février 2025

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

AVIS DE CONCERTATION
PREALABLE

LANCEMENT DE L'ELABORATION
DU NOUVEAU PLAN CLIMAT

Par délibération n°9.2 du 7 novembre 2024, le conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a approuvé le lancement de l'élaboration du nouveau Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET),qui couvre le territoire des 51 communes métropolitaines, ainsi que de la concertation préalable associée.

Cette concertation, à l'initiative de la Métropole Nice Côte d'Azur, se déroulera pendant trois mois, **du 15 mars au 15 juin.**

Il sera prévu **six réunions publiques** réparties sur le territoire et la mise en ligne d'une **plateforme de participation citoyenne.**

En parallèle, seront également organisées des concertations dédiées aux acteurs économiques, aux élus locaux, aux universitaires et aux services internes.

Les derniers rapports concernant le Plan Climat en vigueur, les dates des réunions publiques ainsi que la plateforme de participation seront consultables sur le site internet de la Métropole, à l'adresse suivante :

https://www.nicecotedazur.org/services/environnement/protection-du-climat/

La délibération n°9.2 du 7 novembre 2024 est accessible sur le site internet de la Métropole, à l'adresse:https://webdelib.nicecotedazur.org/webdelib/

tribune côte d'azur

ANNONCES LEGALES
Publier une annonce
Consulter les annonces
Constitution d'une SARL
Constitution d'une SELARL
Constitution d'une SA
Constitution d'une SC
Constitution d'une SAS
Constitution d'une SELAS
Constitution d'une SNC
Dissolution
Clôture de liquidation
Transfert siège social
Changement de nom
Vente de fonds de commerce

TRIBUNE
Abonnez-vous
Actualités

MON ESPACE JURIDIQUE
Connexion

TRIBUCA
CGV
Mentions Légales
Contenu Illicite
Confidentialité
Cookies

INFORMATIONS
Tribune Côte d'Azur
15 rue Alexandre Mari
06300 Nice
Appelez-nous:
04 92 17 55 00
Ecrivez-nous:
contact@tribuca.net
Suivez-nous:

tribuca.net

Tribune Côte d'Azur - Annonces Légales | Alpes Maritimes ©2025 Tous droits réservés

Contributions issues des réunions publiques

	Mieux se déplacer et respirer
Belvédère	Davantage de transports en commun : augmenter la fréquence (aujourd'hui : 6h30, 11h30, 16h30) et l'amplitude horaire (en particulier le soir)
	Etendre la voie de chemin de fer dans la vallée de la Vésubie
	Communiquer sur les outils de covoiturage (blablacar daily, etc.) et/ou mettre en place 1 seul application locale et fédératrice pour partager rapidement ses trajets
	Mise en place d'aires dédiées au covoiturage ou utilisation des arrêts de bus existants sur l'axe principale, où l'on peut attendre "officiellement" un covoiturage
	Interconnecter les bus et trains. Risque associé soulevé : complexifier l'usage et risque de décourager l'usager au lieu d'encourager
	Davantage de bornes électriques dans les villages
	Davantage de parc relais dans les vallées
Nice	Créer un réseau express vélo (REV) maillant l'entièreté du territoire et pas que le littoral
	Développer le réseau de transports en commun (amplitude horaire et fréquence de passage, notamment l'été) dans les vallées (exemple du Mercantour)
	Poursuivre le maillage avec les pistes cyclables, notamment vers le nord (voie Mathis) et l'est de la ville
	Travailler avec les entreprises pour qu'elle fasse des Plan de Mobilité Employeur (vélo, transports en commun, véhicules électriques)
	Renforcer l'autopartage
	Mettre en place un billet unique à prix unique pour l'utilisation de l'ensemble de l'offre de transport de la métropole : bus, tram, vélo en libre-service

	Permettre les liaisons entre les collines par une solution de transports en commun pour les personnes qui ne souhaitent pas forcément se rendre à Nice
	Mettre en place une journée de gratuité totale des TC pour inviter les personnes à tester
	Réduire le surtourisme
	Augmenter l'amplitude horaire des TER le soir notamment en direction de Menton
	Réduire le prix de location des VAE
	Plus de service vélo et penser le système vélo dans son ensemble : services, stationnement et infrastructures
	Travailler avec les usagers pour mettre en place des infrastructures cyclable à haut niveau de service
	Supprimer les pubs incitant les trajets en avion attractif pour désinciter à prendre l'avion
	Mettre en place un dimanche sans voiture par mois pour en faire un évènement permettant de créer du lien et de mettre en récit
	Conduire un travail sur la mixité fonctionnelle urbaine pour rapprocher les services des habitants, repenser la planification urbaine
	Renforcer les liaisons pour rejoindre les villages à partir de la ligne des chemins de fer de Provence
Saint-Martin-du-Var	Augmenter le nombre d'aire de covoiturage
	Créer des lignes de covoiturage à haut niveau de service
	Augmenter la fréquence de départ en bateau pour la Corse depuis Nice pour baisser les émissions globales (moins de trajets jusque Savone ou Toulon)
	Faire du lobbying pour réduire/rééquilibrer les trajets poids lourds sur notre autoroute à l'occasion du renouvellement de la DSP autoroutière
	Créer plus de pistes cyclables notamment sur la RD202
	Plus d'amplitude horaires pour les transports collectifs notamment le soir

Saint-Etienne-de-Tinée	Mise en place de bus plus petits
	Davantage de bornes électriques
	Davantage de bornes de recharge rapide
	Relancer les aides pour les vélos, et autres aides de mobilité douce
	Incitation salariés des entreprises pour une mobilité durable
	Favoriser les entreprises locales pour réduire les déplacements
	Mettre en place des aides financières à l'achat de voiture électrique pour la flotte des communes
	Décarbonation des bus et des navettes
	Extension des tramway
	Développer des lieux de coworking
	Davantage de télétravail, systématiser les réunions en visio
	Augmenter la fréquence des transports en commun
	Sécuriser, contrôler et fiabiliser les transports en commun (horaires, places, etc.)
	Développer le covoiturage
	Davantage de transport à la demande dans les villages
	Encourager les entreprises les plus vertueuses : e.g. en les faisant peser dans les marchés publics, effet incitatif
Cagnes-sur-Mer	Mettre en place un schéma directeur des transports (notamment sur la commune de Cagnes à la suite de l'arrivée du T4)
	Réduire l'offre de stationnement motorisé en surface
	Développer l'offre existante d'autopartage et renforcer l'information
	Installer des points de distribution de biocarburants
	Améliorer/Renforcer l'information sur le Pass Azur

	Supprimer/Apaiser la circulation aux abords des écoles
	Faciliter l'équipement en bornes électriques des copropriétés (groupement d'achat par exemple)
	Améliorer l'information pour la recherche d'itinéraire en transports collectifs (Application "Move it" existante)
	Développer le fret ferroviaire
	Reprendre les aides à l'achat de véhicules électriques
	Travailler sur l'emport du vélo dans les trains et les trams
	Travailler sur l'emport du vélo dans les transports collectifs
	Plus de places de stationnement pour les véhicules électriques
	Plus de garages vélos sécurisés
	Plus de stationnement vélo sur le territoire
	Plus de pistes cyclables sécurisées
	Créer un réseau continu, maillé, sécurisé et inclusif (tous types de vélo) d'itinéraires cyclables sécurisés (pistes cyclables principalement) et travailler le plan de circulation des communes dès lors qu'il n'y a pas de place pour créer des infrastructures séparatives
	Garantir la continuité des itinéraires cyclables et les développer dans le haut et moyen pays
	Améliorer l'intermodalité vélo/train (stationnement en gare sécurisé et emport de vélo dans les trains)
	Améliorer l'intermodalité vélo/transports en commun et transports en commun/train (Pass Azur)
Beaulieu-sur-Mer	Développer les transports en commun
	Elargir l'amplitude horaires des bus (notamment en soirée)
	Cadencement réduit en hiver qui ne permet pas de répondre aux besoins de la population locale
	Pédibus
	Continuité des pistes cyclables et itinéraires notamment vu les efforts fournis par la principauté de Monaco
	Cadencement, Capacité et amplitude horaire

	Homogénéiser l'offre de transport en commun et la desserte sur toutes les zones de la métropole, notamment sur la corniche haute

	Mieux consommer, produire et économiser les ressources
Belvédère	Poursuivre la maintenance des réseaux (fuites, etc.) de manière spécifique selon les localités, contraintes locales
	Rénover les canaux d'irrigation
	Systématiser les recycleries à proximité des déchèteries
	Mieux territorialiser/sectoriser les interdictions d'utiliser l'eau (beaucoup d'eau en altitude, pas toujours la même sècheresse que sur le littoral)
	Mieux encadrer la gestion des encombrants, notamment pour limiter les dépôts en dehors des jours prévus, source de surcoûts pour les communes
	Augmenter la fréquence de passage des broyeurs verts et le généraliser à toutes les communes
Nice	Mettre en place un système de consigne municipal
	Donner accès au compostage collectif et renforcer la communication sur l'interface de demande d'octroi d'un composteur
	Être sobre en consommation d'eau
	Former les personnes lors de l'octroi d'un composteur
	Développer le traitement des biodéchets à l'échelle communale (comme pour le verre)
	Travailler sur la collecte et le recyclable des déchets textiles
	Augmenter le nombre de points d'apports volontaires
	Augmenter la séquestration de carbone
	Sensibiliser et renforcer les sanctions pour celleux qui jettent des mégots par terre
	Renforcer la pédagogie sur les déchets plastiques et les mégots
	Travailler sur les économies d'éclairage dans les bâtiments publics (écoles, CROUS)
	Mettre de l'eau non potable pour l'irrigation, les toilettes...
	Emballages : mieux sensibiliser à la réduction des emballages et à leur valorisation
	Avoir un réseau de capteur météorologiques pour mieux modéliser (et donc mieux gérer) la ressource en eau

Saint-Martin-du-Var	Diffuser l'information et avoir plus de composteurs collectifs à valoriser auprès des agriculteurs
	Traiter la question de l'économie circulaire des moyens de production de l'énergie (PV, éolien)
	Obtenir de l'Etat des arrêtés de sécheresse plus localisés
Saint-Etienne-de-Tinée	Davantage de centrales énergétiques citoyennes
	Incendies : utiliser l'eau recyclée des stations d'épuration et pas l'eau potable
	Faire de la neige de culture avec de l'eau recyclée des stations d'épuration
	Développer la picocentrale - Production d'énergie sur le réseau d'eau potable
	Réparer les fuites de réseaux d'eau
	Promouvoir les coopératives d'énergie citoyenne comme Pep2a
	Davantage de symbiose industrielle, d'écologie industrielle, d'économie circulaire
	Maintenir les déchetteries dans les villages et davantage de compostage
	Sobriété énergétique, moins consommer
Cagnes-sur-Mer	Installer une recyclerie dans chaque déchetterie du territoire
	Plus de compostage collectif, développer la collecte des déchets organiques pour les redistribuer aux producteurs
	Ne plus utiliser de l'eau potable dans les WC (solution à trouver)
	Rendre équitable le partage de l'eau
	Encourager les initiatives voire rénover directement les anciens canaux du territoire pour favoriser la récupération des eaux de pluie
	Encourager la récupération des eaux de pluie
	Sensibiliser sur l'impact de la consommation d'eau avec des ordres de grandeurs plus tangibles pour la population
	Informer et forer sur la consommation d'eau en général
	Faciliter le renouvellement des cartes d'accès aux déchetteries et plus largement faciliter l'accès aux déchetteries du territoire
Beau lieu-sur-	Mise en place de la consigne
	Acheter du vrac et réduire les emballages dans les achats de la Métropole

	Couper l'arrosage automatique des espaces verts par temps de pluie

	Mieux préserver le vivant et renforcer la résilience
Belvédère	Continue à sensibiliser sur la sécurité malgré l'éclairage nocturne supprimé et démystifier les craintes par rapport à l'absence de lumière
	Pollution lumineuse : accentuer l'extinction de l'éclairage nocturne dans les villes et villages
	Redonner de la place à la biodiversité
	Mieux prendre en compte le risque sismique dans la construction/rénovation
	Réouvrir les milieux pour favoriser la biodiversité
	Davantage de parc relais dans les vallées
	Adapter les essences végétales au climat
Nice	Appliquer la tonte raisonner et laisser pousser les herbes au mois de mai
	Poursuivre le travail sur la pollution lumineuse
	Accroitre la vigilance et les moyens pour la prévention des feux naissants, notamment dans les collines
	Faire évoluer les normes sociales pour adapter les habits en milieu professionnel vis à vis du dérèglement climatique (sur la chaleur par exemple)
	Tramway : préserver la biodiversité retirée pour les extensions de tram pour la réintroduire ailleurs
	Redonner de l'espace au végétal en réduisant l'espace de la voiture
	Végétaliser au maximum les espaces bétonnés en ville (trottoirs très larges...) même avec de jardinières
	Désimperméabiliser les parkings
Saint-Martin-du-Var	Veiller à limiter l'impact/l'emprise des champs de PV sur des espaces naturels
	S'assurer que les grands projets d'urbanisme prennent en compte les recommandations des associations locales
Saint-Etienne-de-Tinée	Diminuer l'éclairage de la piste du Colombier.
	Inciter les autres communes à éteindre l'éclairage public en plein nuit
	Permettre à nouveau d'entretenir les cours d'eau, de ramasser le bois pour amoindrir les crues notamment
	Revenir aux pratiques ancestrales (protection de la biodiversité)

	Perméabiliser les sols davantage et désartificialiser les friches
Cagnes-sur-Mer	Plus de ruche en ville pour favoriser la pollinisation et la biodiversité
	Végétaliser avec des espèces locales favorisant la prolifération de biodiversité (insectes + oiseaux) par exemple des mellifères pour les polinisateurs
	Déminéraliser les espaces publics
	Planter des grands/vrais arbres pour favoriser les zones d'ombre
	Multiplier les trames vertes et leur continuité
	Végétaliser avec des espèces adaptées au prochain climat (résistantes aux fortes chaleurs et peu demandeuses en eau)
	Généraliser les plages non-fumeur
	Informer/sensibiliser/former les propriétaires privés de forêts - Contrats ORE par exemple
	Favoriser le périscolaire en nature - plus de temps passé dehors et éducation des enfants à la préservation de la nature
Beaulieu-sur-Mer	Renforcer les actions de nettoyage des plages et des forêts, engager plus de monde dans ces opérations
	Limiter les accès sur les espaces à préserver (forêts -cf. site très touristique d'Eze)
	Suivre les consignes, tri sélectif sur la plage et distribution de cendrier
	Sensibilisation dès le plus jeune âge sur le nettoyage des espaces naturels
	Adapter les espaces verts et les essences, privilégier les arbres à feuillage persistant

	Mieux se nourrir
Belvédère	Davantage de local pour les cantines
	Arrêter de construire sur les terres arables
	Mailler le territoire, les terres agricoles avec les canaux irrigants
	Prioriser l'agriculture sur les biens vacants et sans maître
	Accompagner, sensibiliser les agriculteurs sur le potentiel agricole de leurs terrains à valoriser
	Réouvrir les milieux pour cultiver les parcelles, remettre les terrains agricoles en état

	Accompagner sur les procédures pour se lancer dans l'agriculture
Nice	Porter des actions sur la réduction de la consommation de viande, mettre en avant la végétalisation de l'alimentation
	Rapprocher les agriculteurs des habitants par le biais de rencontres
	Favoriser économiquement l'implantation de nouveaux agriculteurs sur le territoire
	Aquaculture et pêche : mettre en place des quotas pour favoriser les produits locaux sur les marchés
	Sensibiliser les jeunes sur la cuisine bonne pour la santé à faible coût
	Renforcer les options végétariennes voire végétalienne dans les cantines de tous les services publics
	Mobiliser à l'échelle des quartiers des espaces de discussions pour lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser le mieux manger
	Réaliser un inventaire d'espèces locales adaptées au climat et faire circuler les graines/greffes
	Se rapprocher des grandes surfaces pour faire un meilleur lien avec les producteurs locaux pour mieux valoriser leur produits
	Soutenir et accompagner les AMAP
	Cibler la jeunesse avec les canaux adaptés (réseaux sociaux) pour les sensibiliser sur mieux se nourrir
	Favoriser la mise en place de cueillettes
	Sanctuariser les zones agricoles dans le futur Plan local d'urbanisme métropolitain
	Valoriser, recenser les commerces qui proposent la consigne et qui réduisent l'usage des emballages en permettant l'apport de ses propres contenants
	Sensibiliser sur la réduction des emballages
Saint-Martin-du-Var	Favoriser les cantines locales au lieu des cantines centrales
	Sensibiliser les habitants vers moins d'emballages autour des produits alimentaires
	Renforcer/démultiplier l'achat d'ha de terrains agricoles pour l'installation d'agriculteurs - Essaimer l'initiative de Saint-Martin-du-Var
	Limiter l'artificialisation des terres arables voire débétonner

Saint-Etienne-de-Tinée	Mieux aider les agriculteurs existants (transformation, vente locale, etc.), et éventuellement mise en contact avec les nouveaux qui s'installent)
	Davantage d'atelier de transformation pour favoriser les circuits courts
	Valoriser les filières locales dans les commerces
	Soutenir les projets d'agrandissement des cuisines collectives
	Démocratiser l'utilisation de nutritionniste pour améliorer la qualité des repas et diminuer les quantités nécessaires
	Mettre en place un bilan carbone des produits alimentaires pour sensibiliser les consommateurs
Cagnes-sur-Mer	Eduquer les enfants pour qu'ils apprennent à mieux se nourrir, connaître, savoir s'alimenter sainement
	Adapter le PLUM pour ajouter des zones agricoles et adapter le PLUM pour accueillir plus facilement les agriculteurs
	Arrêter de donner des permis de construire sur la pleine du Var dernières terres agricoles du territoire et plus largement contrôler l'octroi de permis de construire sur des terres agricoles
	Généraliser les producteurs locaux
	Développer au maximum l'autoconsommation locale, la rendre obligatoire pour les cantines
	Végétaliser l'alimentation, promouvoir une gastronomie locale végétarienne
	Favoriser la saisonnalité des produits dans les cantines
	Créer des formations agricoles locales
	Interdire les parkings sur les zones agricoles (ex : Val de Cagnes)
Beaulieu-sur-Mer	Lutter contre le gaspillage chez les particuliers : taxe incitative, taxe au sac, éducation
	Lutter contre le gaspillage dans les cantines scolaires et travailler sur la qualité de l'alimentation des enfants

	Mieux habiter et occuper les bâtiments
Belvédère	Mieux accompagner vers l'isolation des logements
	Mieux communiquer autour du guichet, renforcer le conseil
	Développer le solaire thermique, augmenter les aides
Nice	Questionner la mise en place de quotas sur les résidences secondaires
	Communiquer davantage sur le Guichet de la rénovation et encore plus accompagner les copros pour faire ruisseler le dispositif
	Installer un poulailler partagé dans le jardin Alsace-Lorraine avec une gestion partagée avec les habitants des alentours
	Mieux concerter l'implantation des panneaux PV pour réduire la nuisance visuelle en ville
	Développer la géothermie à Nice et sur les collines
	Végétaliser au maximum les espaces bétonnés en ville (trottoirs très larges...) même avec de jardinières
	Désimperméabiliser les parkings
	Sanctuariser les zones agricoles dans le futur Plan local d'urbanisme métropolitain
	Adapter le PLUM pour ajouter des zones agricoles et adapter le PLUM pour accueillir plus facilement les agriculteurs
	Installer du mobilier urbain (tables, blancs...) incitant les personnes à se rencontrer dans l'espace public pour favoriser le dialogue
	Développer les jardins familiaux et accompagner les communes pour le faire
Saint-Martin-du-Var	RE 2020 : Modifier cette règlementation pour inclure des systèmes de refroidissement collectifs dans les copropriétés et éviter d'induire des consommations avec la climatisation particulière tel qu'actuellement
	Réfléchir à l'alimentation des bâtiments en eau de pluie
	Démultiplier les jardins partagés/collectifs (où tout le monde peut se réunir et redistribuer ce qui est produit)

Saint-Etienne-de-Tinée	Créer des logements pour les actifs saisonniers ou autres pour réduire les trajets et maintenir une économie locale
	Davantage de panneaux solaires thermiques
	Des centrales villageoises mutualisant les toits pour offrir l'accès à l'énergie solaire à ceux qui n'ont pas les moyens individuels
	Des centrales villageoises mutualisant les toits pour offrir l'accès à l'énergie solaire à ceux qui n'ont pas les moyens individuels
	Adapter le PLUM pour ajouter des zones agricoles et adapter le PLUM pour accueillir plus facilement les agriculteurs
	Réhabiliter les anciens bâtiments (e.g. hôpital) pour le logement
	Développer la pluriactivité pour laisser les gens s'installer et vivre dans ces zones éloignées
Cagnes-sur-Mer	Favoriser la formation des artisans et professionnels du bâtiment en local, sur le territoire
	Intégrer systématiquement le bioclimatisme dans la rénovation des bâtiments existants et prendre en compte plus largement le bioclimatisme des quartiers
	Faciliter l'implantation du PV dans les copropriétés
	Faciliter l'implantation du PV dans les copropriétés
	Favoriser la formation des artisans et professionnels du bâtiment en local, sur le territoire
	Sensibiliser, renforcer l'accompagnement des sites tertiaire pour le déploiement du PV
	Multiplier les trames vertes et leur continuité
	Développer les potagers partagés
	Interdire les parkings sur les zones agricoles (ex Val de Cagnes)
Beaulieu-sur-Mer	Donner plus d'information sur les outils de rénovation : guichet à renforcer
	Accompagner localement le déploiement du solaire et de la rénovation pour s'adapter à chaque commune (contraintes d'urbanisme)
	Récupérer la chaleur locale (datacenter)

	Mieux agir et vivre ensemble
Belvédère	Créer de l'emploi du service public dans le domaine du climat pour compléter l'activité associative
	Davantage de pédagogie et de sensibilisation
	Participation citoyenne : favoriser l'action collective, créer des lieux pour des ateliers participatifs
	Mutualiser, mettre en commun l'usage d'outils par exemple ou autres biens ou encore les terrains. Favoriser ces démarches avec une application par exemple comme "Allo voisin"
	Favoriser le partage des biens, la mise en commun
	Coopérative pour le prêt d'objets, structures associatives
	Faire participer les citoyens aux actions car faire motive, donne du sens et de l'espoir
	Renforcer le tissu associatif pour le partage des objets
Nice	Développer les jardins familiaux et accompagner les communes pour le faire
	Renforcer les liens entre les associations et la métropole de Nice ainsi que les communes
	Installer un poulailler partagé dans le jardin Alsace-Lorraine avec une gestion partagée avec les habitants des alentours
	Installer du mobilier urbain (tables, blancs...) incitant les personnes à se rencontrer dans l'espace public pour favoriser le dialogue
	Coopérer avec le Shift Project, le PTEF
	Refaire l'opération "Nice Cool et Verte"
	Développer les partenariats avec les universités
Saint-Martin-du-Var	Sensibiliser dès l'école à l'utilisation responsable du numérique et notamment de l'IA

Saint-Etienne-de-Tinée	Mettre en place des démonstrations de bonnes pratiques lors des journées du Patrimoine
	Débattre, coopérer entre associations, usagers, pouvoirs publiques, scientifiques, entreprises pour entretenir au mieux les cours d'eau
	Davantage de médiateurs, d'acteurs pastoraux, ambassadeurs sur le terrain pour sensibiliser, notamment en matière de tourisme
	Prise en compte de l'hétérogénéité dans les discours pour trouver les bonnes solutions aux bons endroits
	Sensibiliser les jeunes dans les collègues et les écoles à toutes ces thématiques
	Davantage d'informations sur les leviers d'action, comme le guichet par exemple
Cagnes-sur-Mer	Antoine Risso : choisir plus de projets opérationnels
	Démultiplier les évènements promouvant la transition dans les communes (à l'image de la journée prévue à Cagnes)
	Formation du grand public : faire plus de réunion comme celle-ci pour continuer à informer à la population
	Développer des ateliers pour faire émerger des imaginaires sur un futur désirable (ex : mise en récit, dessin…)
	Créer un diplôme/un réseau de citoyens "Ambassadeurs du climat" métropolitains ou ambassadeurs du civisme à l'échelle de la métropole et répartis parmi les communes du territoire
	Noter les références (Shift Project) sur le site web
	Informer sur les sujets, secteurs d'émissions même "annexes" ou non intégrés à la méthodo du Plan Climat (aéroport)
	Faire plus de sensibilisation environnementale dans les écoles, avec les enfants et éventuellement les parents
	Mieux communiquer sur les indicateurs globaux de baisse des émissions de GES (graphique projeté en introduction)
	Sensibilisation avec des actions sur le terrain répétées, régulières et bien visibles (enfant, déchet, circulation, parades à vélo…)
	Développer les potagers partagés
	Fédérer le tissu associatif local à l'échelle de la métropole pour rendre visible toutes les actions menées localement (soutien, impulsion NCA)
	Produire un schéma des interactions entre les 6 thématiques du Plan climat pour bien comprendre leurs interactions systémiques et systématiques pour sortir de la vision en silo

Contributions des étudiants

Mieux se déplacer et respirer
Des bornes de recharge plus accessibles déployées dans les établissements publics et accessibles à tous, déploiement soutenu financièrement par NCA
Possibilité de prendre des trains SNCF via la carte Ligne d'Azur sur le territoire de la Métropole
Aménager les carrefours à Nice pour les rendre cyclables
Généraliser le M12 aux feux
Permettre l'accessibilité à vélo dans l'arrière-pays
Permettre la liaison avec des grands centres universitaires, notamment le CHU
Réinstaller des vélos en libre-service et non en *freefloating*
Favoriser l'intermodalité entre les transports
Permettre la gratuité des transports publics à certaines périodes/certains horaires
Gratuité des transports en commun
Améliorer la desserte de Sophia Antipolis (bus beaucoup trop pleins) avec une augmentation du nombre de bus/fréquence de passage
Étendre l'amplitude horaire des transports collectifs
Etablir un tarif étudiant
Réinstaurer les vélos bleus plus utilisés et moins chers que les vélos en *freefloating*
Etendre les amplitudes horaires des trains surtout le soir
Organiser les déplacements pendulaires (Université/travailleurs)
Permettre l'emport des vélos dans les bus/trams pour les derniers km
Faciliter l'accès aux transports en commun

Horaires des TER inadaptés, couplés à de nombreux incidents techniques et des tarifs trop élevés (au regard par exemple des tarifs franciliens)
Horaires des lignes de TC retravaillés et désormais inadaptés aux besoins des étudiants --> retravailler les fiches horaires en fonction des publics visés par les lignes
Adapter les fréquences de passage en fonction de l'affluence et retravailler les horaires pour mieux correspondre aux besoins des usagers, améliorer la fiabilité
Maintenir la ZFE
Tarifs préférentiel famille
Travailler la gratuité ou du moins l'accessibilité tarifaire
Soutenir l'installation de bornes de recharge dans l'enceinte de l'université
Développer l'autopartage
Permettre l'accessibilité cyclable des université
Favoriser le covoiturage, notamment par l'instauration de voie réservées
Mettre en place des pédibus
Sensibiliser les automobilistes au partage de la voirie (pédagogie, campagne)

Mieux consommer, produire et économiser les ressources
Mieux recycler les plastiques pour éviter le CSR d'industriels
Promouvoir le recyclage ou l'usage de l'eau non potable pour les usagers ne nécessitant pas d'eau potable (toilettes etc)
Questionner le passage unique/une fois par jour en déchetterie
Permettre l'accès au réseau d'eau brute pour les usages type toilette ou arrosage
Être plus incitatif dans le PLUm pour la réutilisation des eaux de pluies et autres solutions
Permettre l'accessibilité aux déchetteries pour favoriser le réemploi

Mieux préserver le vivant et renforcer notre résilience
Collaborer avec les étudiants et les scolaires pour faire des comptages biodiversité
Partager l'information et la connaissance produite par les chercheurs et chercheuses de UCA
Inclure les chercheurs et chercheuses de l'UCA dans l'élaboration de documents stratégique pour la préservation de la biodiversité (ex : trame noire)
Favoriser la science participative
Sensibiliser sur l'extinction de l'éclairage nocturne des commerces/enseignes en ville
Utiliser le pouvoir de police des communes pour pousser l'extinction des éclairages/enseignes des commerces

Mieux se nourrir
Récupérer les invendus du MIN pour des redistributions aux profit des étudiants
Développer des tiers lieux permettant la restauration solaire (fours solaires) avec les invendus
Permettre le glanage de produits
Mettre en place des marchés de produits locaux directement tournés pour les étudiants
Mettre en place plus de jardins partagés
Sensibiliser les étudiants au mieux manger vs *fastfood*
Développer les épiceries solidaires
Faciliter l'implantation d'agriculteurs et agricultrices sur le territoire
Favoriser le partage de bonnes pratiques pour les personnes en situation de précarité alimentaire
Faciliter l'accès économique à la "bonne bouffe"

Mieux habiter et occuper les bâtiments
Encadrer les location *AirBnB* pour aider les étudiants (et plus largement les habitants) à rester dans leur ville et se sentir pleinement habitant (et pas être délogés l'été)
Développer les recycleries dans les quartiers
Autoconsommation collective
Désimperméabiliser pour réduire les ilots de chaleur + végétaliser
Favoriser l'habitat collectif (pour les étudiants notamment)
Action ville perméable à conduire en partenariat avec UCA
Inciter les propriétaires à rénover leur propriété, d'autant plus s'il s'agit de logements Airbnb
Si NCA participe à la construction de logements étudiants : moins de polluants et des logements mieux connectés aux transports et quartiers de la ville
Participer/accompagner/coopérer sur la rénovation des bâtiments de l'université
Végétaliser
Relier les bâtiments aux infrastructures de mobilité et aux services pour l'émergence de la ville du quart d'heure

Mieux agir et vivre ensemble
Renforcer le partenariat avec UCA, étudiants et personnel
Collaborer avec les étudiants et les scolaires pour faire des comptages biodiversité
Favoriser les synergies entre UCA et NCA (répondre à des appels d'offres ensemble)
Veiller au "bien intégral" du plan, pour l'humain et la spiritualité
Favoriser au maximum la coopération entre l'université et la métropole : expertise technique, financière, stratégique
Permettre aux étudiants de se sentir habitants du territoire, d'avoir un sentiment d'appartenance plein et entier en donnant envie de s'impliquer et de comprendre les enjeux du territoire

Contributions issues de la plateforme citoyenne en ligne

- Visualisation des questions posées sur la plateforme
- Réponses aux questions à choix multiples
- Réponses libres par thématique

Plateforme de participation citoyenne

Concertation publique du nouveau Plan Climat

La Métropole Nice Côte d'Azur vous propose de prendre part à l'élaboration du nouveau Plan Climat 2026-2032, en participant à cette plateforme collaborative dédiée.

Ce 3ème Plan Climat vise à accélérer, plus encore, la transition écologique de nos villes et nos villages, en travaillant de concert pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous adapter aux effets du réchauffement climatique, et ainsi préserver notre environnement, notre santé et notre cadre de vie.

Partager-nous vos solutions pour enrichir le dialogue autour de tous les défis environnementaux en vue de réduire l'empreinte carbone de notre territoire.

Merci pour votre contribution !

+ d'infos sur la concertation et le Plan Climat

Protection des données personnelles (RGPD)

Les données collectées dans le cadre de ce questionnaire seront conservées uniquement pendant la durée nécessaire à cette consultation, soit **13 mois** à compter de leur collecte. La Métropole Nice Côte d'Azur s'appuie sur votre consentement, exprimé par la validation de ce formulaire, pour le traitement de ces données. Vous pouvez retirer ce consentement à tout moment en nous contactant à : plan.climat@nicecotedazur.org.

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez des droits suivants : accéder à ces données, demander leur suppression ou leur rectification, vous opposer à leur traitement, solliciter leur portabilité et également exiger la limitation de leur traitement. En cas de litige, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL (https://www.cnil.fr). Toutes mentions obligatoires dans le présent formulaire sont indiquées par une mention prévue à cet effet.

Pour toute question relative à la protection de vos données personnelles, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données : environnement@nicecotedazur.org

Plateforme de participation citoyenne

Concertation publique du nouveau Plan Climat

Votre profil

Vous êtes :

Un homme | Une femme | Autre

Quelle est votre tranche d'âge ?

Moins de 18 ans | 18 - 34 ans | 35 - 44 ans | 45 - 59 ans | 60 ans et plus

Etes-vous :

Etudiant | Actif | Retraité | Sans activité | Autre

Précisez :

Habitez-vous une commune de la Métropole Nice Côte d'Azur ?

Oui | Non

Dans quelle commune habitez-vous ?

Précisez la commune :

Plateforme de participation citoyenne
Concertation publique du nouveau Plan Climat

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Votre profil

Etes-vous préoccupé par le changement climatique ?

Beaucoup | Moyennement | Pas du tout | Ne se prononce pas

A votre niveau, pensez-vous contribuer à la transition écologique ?

Beaucoup | Moyennement | Pas du tout | Je ne sais pas

Selon vous, quels bénéfices peut apporter la transition écologique ?

Plusieurs réponses possibles.

- Une réduction des factures énergétiques
- Davantage de confort dans les logements
- L'amélioration du cadre de vie et de la santé
- Un gain de temps avec la diminution du trafic routier
- Des emplois locaux
- Le respect de la nature et la préservation de la biodiversité
- Autre

Précisez :

Plateforme de participation citoyenne
Concertation publique du nouveau Plan Climat

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

1 - Mieux se déplacer et mieux respirer

Le **trafic routier** génère **44% des émissions de gaz à effet de serre** et **30% des polluants atmosphériques** sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur (source : AtmoSud).

Au niveau national, les transports représentent 27% de l'empreinte carbone d'un français, incluant la fabrication des véhicules, la production d'énergie, etc.

Réduire l'usage des véhicules thermiques (diesel, essence) est donc essentiel pour une mobilité plus durable. L'essor des transports en commun sur le territoire en témoigne : **117 millions de voyages en 2024** sur le réseau Ligne d'Azur, contre 105 millions en 2023 et 88 millions en 2019.

La Métropole accélère cette transition avec **la décarbonation complète de sa flotte de bus**.



Bus à Haut Niveau de Service, Nice

Quel(s) mode(s) de transport privilégiez-vous pour vos trajets du quotidien ?

Maximum 4 réponses.

- Voiture thermique (essence, diesel)
- Voiture électrique
- Voiture hybride
- Covoiturage ou véhicule en auto-partage (KLAXIT, Mobilize Share, GETAROUND)
- Transport en commun (bus, tramway, train)
- Deux-roues motorisés thermiques (moto/scooter)
- Deux roues motorisés électriques dont scooteurs en libre-service (YEGO)
- Vélos dont vélos en libre-service (Lime et Pony)
- Marche
- Ne se prononce pas
- Autre

Précisez :

1 - Mieux se déplacer et mieux respirer

Selon vous, quels sont les principaux leviers pour réduire l'impact carbone* des transports ?

Maximum 4 réponses.
** L'impact carbone désigne la quantité de CO_2 générée par les différents modes de transport, principalement liée à l'utilisation de carburants fossiles. Ces émissions contribuent au réchauffement climatique en retenant la chaleur dans l'atmosphère. L'impact dépend de la consommation d'énergie, du type de carburant utilisé et de l'efficacité du mode de transport.*

- Privilégier les véhicules plus petits, plus légers
- Privilégier les véhicules électriques
- Covoiturer plus régulièrement (avec la possibilité de profiter d'un forfait mobilité durable)
- Créer davantage de pistes cyclables, de nouvelles infrastructures et développer l'offre de transports en commun (tramway, bus à haut niveau de service)
- Favoriser les modes actifs (marche, vélo)
- Faire plus de télétravail
- Rapprocher mon lieu de travail ou d'étude de mon lieu de résidence
- Etendre les services de véhicules partagés (voitures, scooters, vélos)
- Donner davantage d'importance à la Zone à Faibles Emissions
- Réduire les places de stationnement en ville
- Ne se prononce pas
- Autre

Précisez :

2 - Mieux habiter

Le **secteur du bâtiment** génère **39% des émissions de gaz à effet de serre** et **39% des polluants atmosphériques** sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur (source : AtmoSud).

Au niveau national, le logement représente 19% de l'empreinte carbone d'un français, incluant la construction, l'énergie pour le chauffage, la climatisation, etc.

Besoin d'aide pour rénover ? La Métropole propose un accompagnement via le Guichet de la rénovation : renovation.energetique@nicecotedazur.org.



Rénovation énergétique à St Etienne de Tinée

Quel type de logement occupez-vous ?

Appartement en copropriété | Maison individuelle | Autre

Précisez :

Connaissez-vous sa classe énergétique (lettre du Diagnostic de Performance Énergétique) ?

A | B | C | D | E | F | G | Ne sait pas | Non concerné

Ces dernières années, des travaux de rénovation thermique ont-ils été envisagés ou réalisés dans votre logement ?

Un audit énergétique a été fait | Des travaux ont été ou vont être faits | Rien n'a été fait | Je ne sais pas

2 - Mieux habiter

Quels sont les moyens les plus efficaces pour promouvoir et faciliter la rénovation énergétique des bâtiments ?

Maximum 4 réponses.

- Une information globale plus largement diffusée sur l'importance de la rénovation énergétique et l'adaptation des bâtiments au dérèglement climatique (retrait-gonflement des argiles, …)
- Un accompagnement neutre et gratuit sur les aspects techniques, réglementaires avec des informations sur les aides financières disponibles
- Les aides financières
- Un diagnostic technique initial lors d'une visite
- La sensibilisation des copropriétaires en assemblée générale lors du vote des travaux
- Les obligations réglementaires
- Davantage d'artisans qualifiés
- Ne se prononce pas
- Autre

Précisez :

3 - Mieux se nourrir

L'alimentation représente **24% de l'empreinte carbone d'un français**, incluant la production, le transport des aliments, etc.

La Métropole porte un **Projet Alimentaire Territorial** ambitieux qui **favorise l'installation d'agriculteurs locaux** et vise à renforcer la résilience de toute la chaine alimentaire.

Dans cette dynamique, **80% des communes** ont également mis en place des **actions de lutte contre le gaspillage alimentaire**, notamment dans les écoles ou encore avec la nouvelle cuisine centrale de Nice.



Exploitation d'un maraîcher bio à Carros

Quelles actions font déjà partie de votre quotidien ou seriez-vous prêt à adopter pour réduire l'impact de votre alimentation ?

Maximum 4 réponses.

- Consommer les fruits et légumes de saison
- Consommer des produits bio
- Consommer des légumes secs en remplacement de la viande
- Consommer moins de viande mais de meilleure qualité
- Consommer des produits locaux (exemple : achat chez un agriculteur local, achat groupé avec des proches, exploitation d'un jardin potager ...)
- Boire l'eau du robinet
- Ne se prononce pas

3 - Mieux se nourrir

En moyenne, 30 % de la production française n'est pas consommée chaque année, soit 10 millions de tonnes par mois. **Parmi les actions ci-dessous, visant à réduire le gaspillage alimentaire dans votre foyer, lesquelles appliquez-vous ?**

Maximum 4 réponses.

- Je planifie mes repas à l'avance
- Je conserve mieux les aliments (réfrigération, congélation, etc.)
- J'utilise les restes pour préparer d'autres plats
- Je donne ou partage des aliments non consommés
- Je composte les déchets alimentaires
- Je ne mets pas en place d'action spécifique
- Autre

Précisez :

Selon vous, comment la Métropole Nice Côte d'Azur pourrait poursuivre cette stratégie d'alimentation saine et durable, avec une agriculture respectueuse de l'environnement ?

Facultatif - Maximum 30 mots

4 - Mieux préserver la nature et s'adapter

Avec **34 % de sa surface classée Natura 2000**, soit 13 sites dont 7 sites gérés par la Métropole, celle-ci abrite des **écosystèmes d'une grande richesse**. Cependant, ces milieux sont fragilisés par les activités humaines et le changement climatique.

La **biodiversité**, essentielle à notre équilibre, joue un **rôle crucial dans la régulation du climat**, la prévention des risques naturels et l'amélioration de notre qualité de vie.

Aménager un **territoire résilient** et **s'adapter aux effets du dérèglement climatique**, dont les conséquences locales sont déjà visibles dans notre quotidien, font partie des **actions menées par la Métropole** pour **préserver notre cadre de vie**.



Lac de Vens, St-Etienne-de-Tinée

Pourquoi est-il essentiel de préserver et de restaurer la biodiversité ?

Maximum 4 réponses.

- Pour améliorer notre cadre de vie
- Pour s'adapter au changement climatique (réduction des risques naturels, îlots de fraîcheur, protection contre l'érosion des sols, etc.)
- Pour prévenir les risques naturels
- Pour renforcer l'attractivité du territoire et sa valeur culturelle
- Pour maintenir la stabilité des écosystèmes
- Ne se prononce pas
- Autre

Précisez :

4 - Mieux préserver la nature et s'adapter

Quelles solutions sont les plus efficaces pour préserver les écosystèmes et rendre notre territoire plus résilient face au risque du dérèglement climatique ?

Maximum 4 réponses.

- Une protection renforcée des espaces naturels
- La lutte contre la pollution lumineuse
- Une sensibilisation à la biodiversité
- Laisser plus de place à la nature dans les espaces publics et le bâti
- La végétalisation des zones urbaines pour créer des îlots de fraicheur et mieux infiltrer l'eau de pluie dans les sols
- Ne se prononce pas
- Autre

Précisez :

4 - Mieux préserver la nature et s'adapter

L'Océan, qui couvre 70% de la surface du globe, joue un rôle majeur dans la **régulation du climat** en absorbant 90% du surplus de chaleur et en captant 25% des gaz à effet de serre. Pourtant, de nombreuses menaces pèsent sur les écosystèmes marins et fragilisent leurs fonctionnalités écologiques. **La protection du milieu marin est essentielle**. Engagée dans cette démarche, la Métropole Nice Côte d'Azur, tournée vers la mer Méditerranée, agit quotidiennement pour préserver son littoral, notamment à travers la création d'une **Aire Marine Protégée (AMP)** le long de la côte niçoise.

En juin 2025, Nice accueillera **la 3ème Conférence des Nations Unies pour l'Océan**, un rendez-vous clé pour intensifier les actions en faveur de ce bien commun.



Port du Cros-de-Cagnes

Selon vous, quelle(s) action(s) devrai(en)t être prioritaire(s) pour protéger la mer Méditerranée ?

Maximum 4 réponses.

- Lutte contre la pollution plastique
- Restauration des écosystèmes côtiers (ex : herbiers de posidonie)
- Création d'aires marines protégées
- Acquisition de connaissances scientifiques
- Sensibilisation du grand public aux enjeux climatiques et marins
- Autre

Si autre, précisez :

4 - Mieux préserver la nature et s'adapter

Selon vous, quelle(s) action(s) de gestion des activités humaines serai(en)t prioritaire(s) à mettre en place au sein de ces espaces protégés ?

Maximum 4 réponses

- La limitation des ferrys et bateaux de croisière
- La régulation des activités de jet-ski et parachute ascensionnel
- La lutte contre le braconnage
- La régulation de la pêche de loisir
- La régulation de l'activité de plaisance
- Autre

Si autre, précisez :

5 - Mieux consommer, produire et économiser nos ressources

Les **achats et biens de consommation** (habillement, numérique, électroménager, etc.) représentent **16 % de l'empreinte carbone** d'un français.

Pour limiter cet impact, la Métropole encourage le réemploi avec des **recycleries,** développe les démarches d'économie circulaire et adopte une **politique du numérique responsable** pour prolonger la durée de vie des équipements électroniques de ses services.



Quelles actions mettez-vous en place pour réduire vos déchets et prolonger la durée de vie de vos équipements ?

Maximum 4 réponses.

- En achetant des vêtements et produits d'occasion ou reconditionnés (en recycleries par exemple ou autre réseau de vente)
- En évaluant mes besoins pour éviter le suréquipement
- En faisant réparer mes objets (numériques, électroménagers, etc.) avant de penser à en racheter
- En limitant la consommation d'écran au quotidien
- En apportant mes déchets électroniques en points de collecte dédiés
- En utilisant un composteur pour mes déchets organiques qui peuvent devenir un terreau fertile
- Ne se prononce pas
- Autre

Précisez :

5 - Mieux consommer, produire et économiser nos ressources

Essayez-vous de réduire votre consommation d'eau au quotidien ?

Oui | Un peu | Non

De quelle manière ?

Maximum 30 mots

L'énergie est partout. Comment doit-elle faire partie de la solution ?

Maximum 4 réponses.

- Par la sobriété des usages
- Par l'électrification (remplacement des énergies fossiles par l'électricité décarbonée)
- Par le développement des réseaux de chaleur (géothermie, valorisation énergétique des déchets, etc.)
- Par l'utilisation d'autres énergies renouvelables (pompes à chaleur, panneaux solaires thermiques, panneaux photovoltaïques, biogaz, biomasse, etc.)
- Ne se prononce pas
- Autre

Précisez :

6 - Mieux agir et vivre ensemble



Les enjeux climatiques et écologiques nous concernent tous, chaque geste, chaque initiative compte. Les appels à projets comme celui d'Antoine Risso proposé par la Métropole, les animations de la Maison de l'Environnement, les moments d'échanges tels que les Cafés de l'écologie ou encore la présente concertation du Plan Climat, sont autant d'occasions permettant de **participer à l'action collective face au dérèglement climatique.**

Comment coopérer autour de ces défis ?

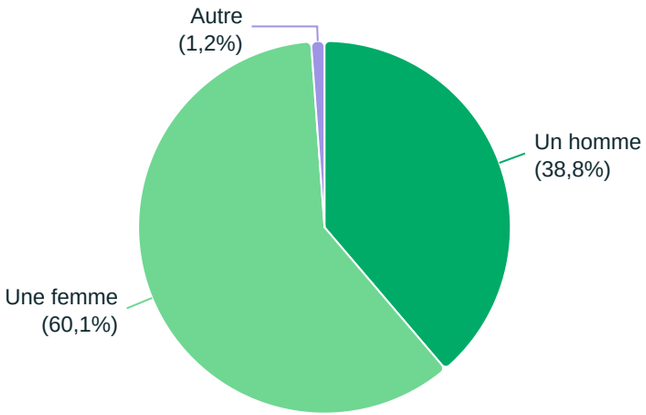
Maximum 4 réponses.

- Parler de ces grands enjeux autour de moi, sensibiliser
- Rester bien informé(e), me former sur ces sujets complexes
- Me tenir courant des projets d'envergure menés pour la transition du territoire et comprendre leurs impacts à long terme
- Se motiver en groupe pour changer son quotidien
- Ne se prononce pas
- Autre

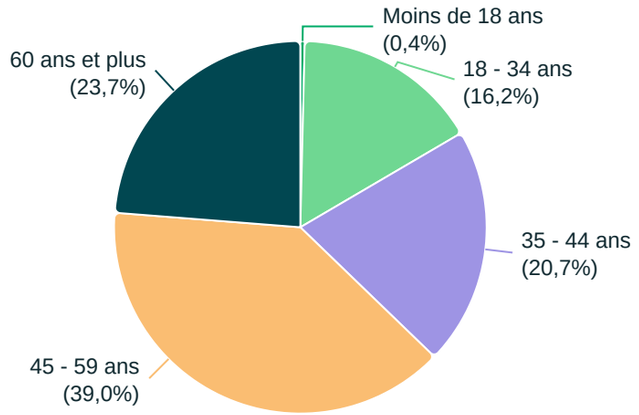
Précisez :

*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

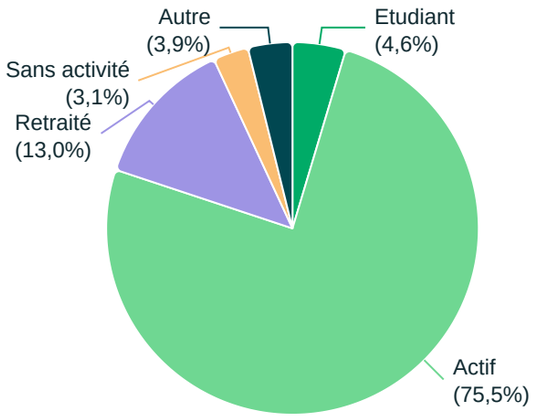
Vous êtes :



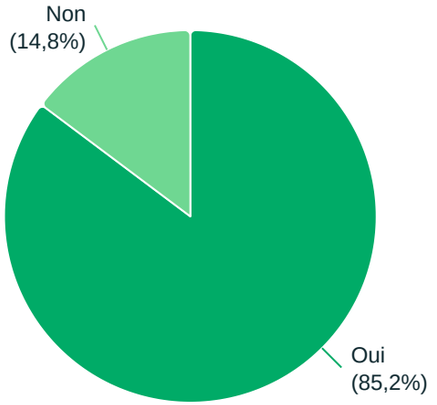
Quelle est votre tranche d'âge ?



Etes-vous :

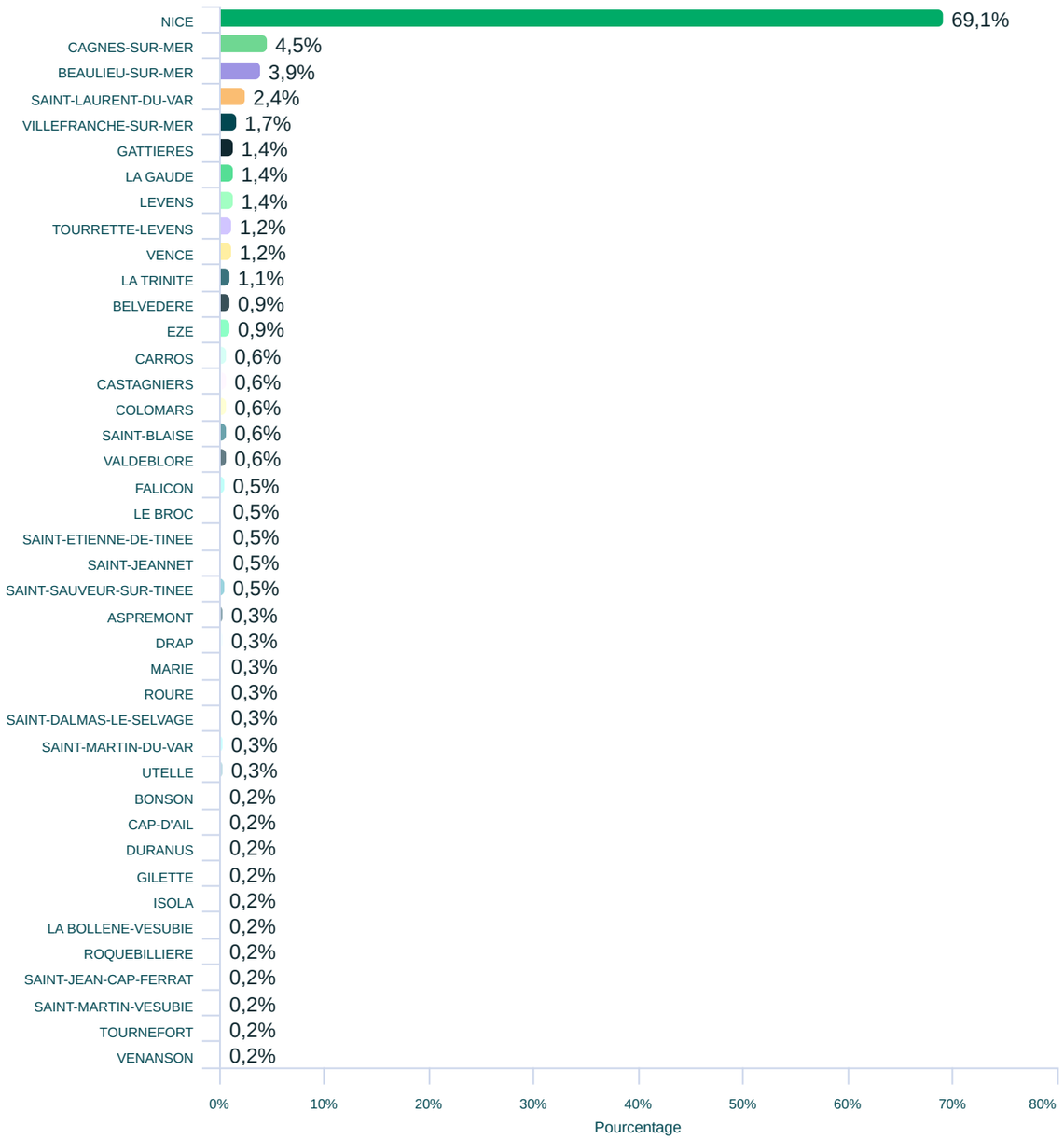


Habitez-vous une commune de la Métropole Nice Côte d'Azur ?



*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

Précisez la commune :



Dans quelle commune habitez-vous ?



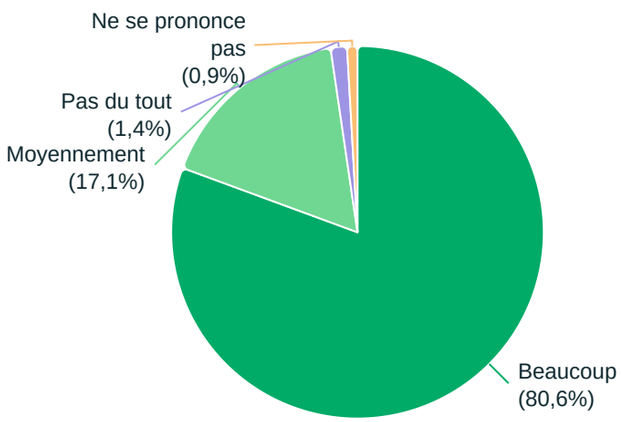
Rechercher...

- “06110”
- “Les Arcs sur Argens”
- “barjols”
- “venerque 31”
- “Peymeinade”
- “contes”
- “valbonne”
- “Toulouse”
- “villefranche sur mer”
- “Mouscron Belgique”
- “contes”
- “Cannes”

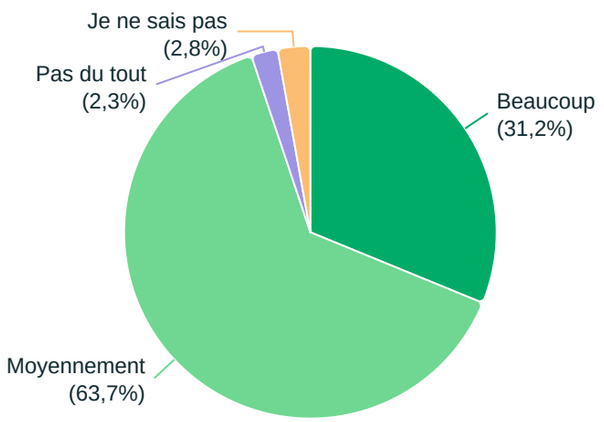
Page 1 sur 6

*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

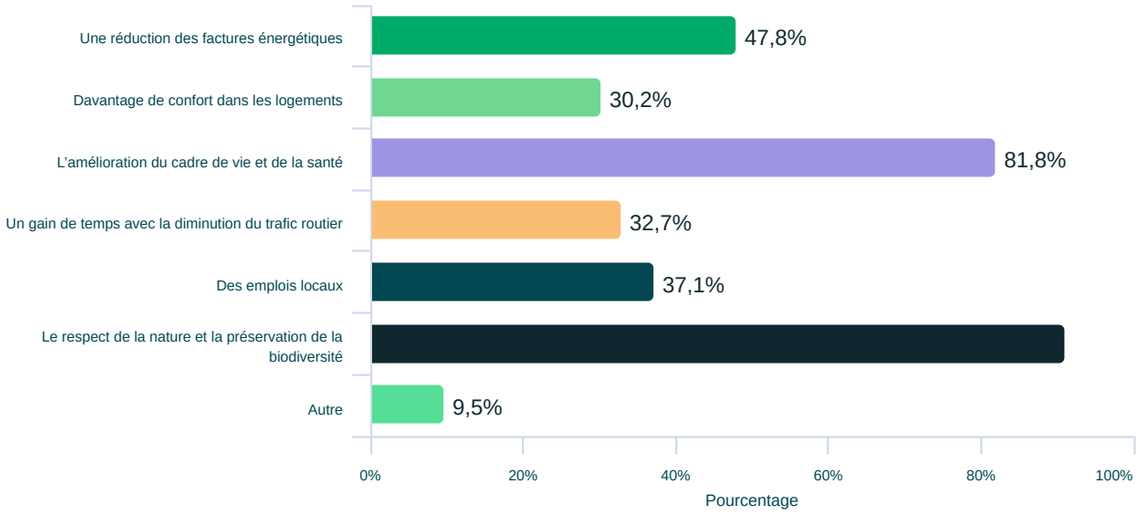
Etes-vous préoccupé par le changement climatique ?



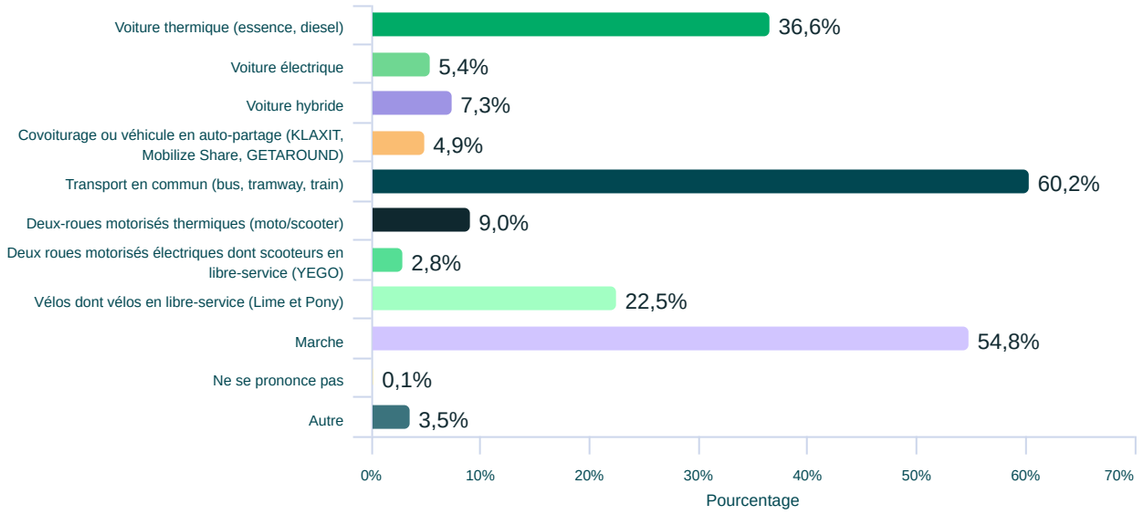
A votre niveau, pensez-vous contribuer à la transition écologique ?



Selon vous, quels bénéfices peut apporter la transition écologique ?

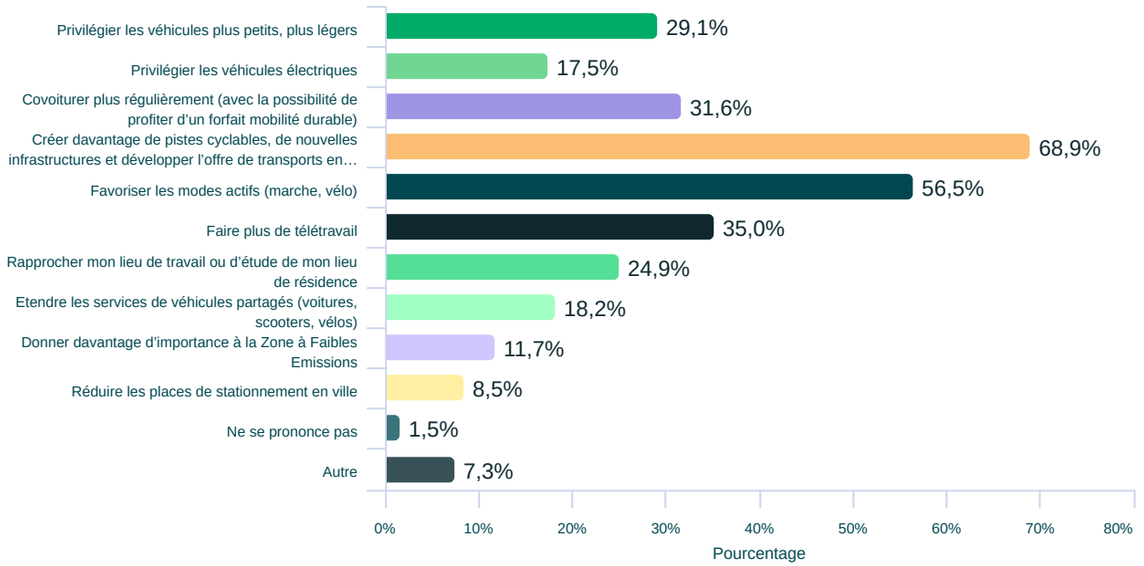


Quel(s) mode(s) de transport privilégiez-vous pour vos trajets du quotidien ?

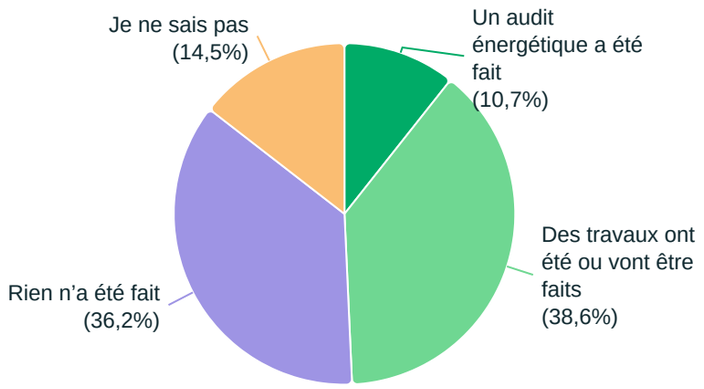


*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

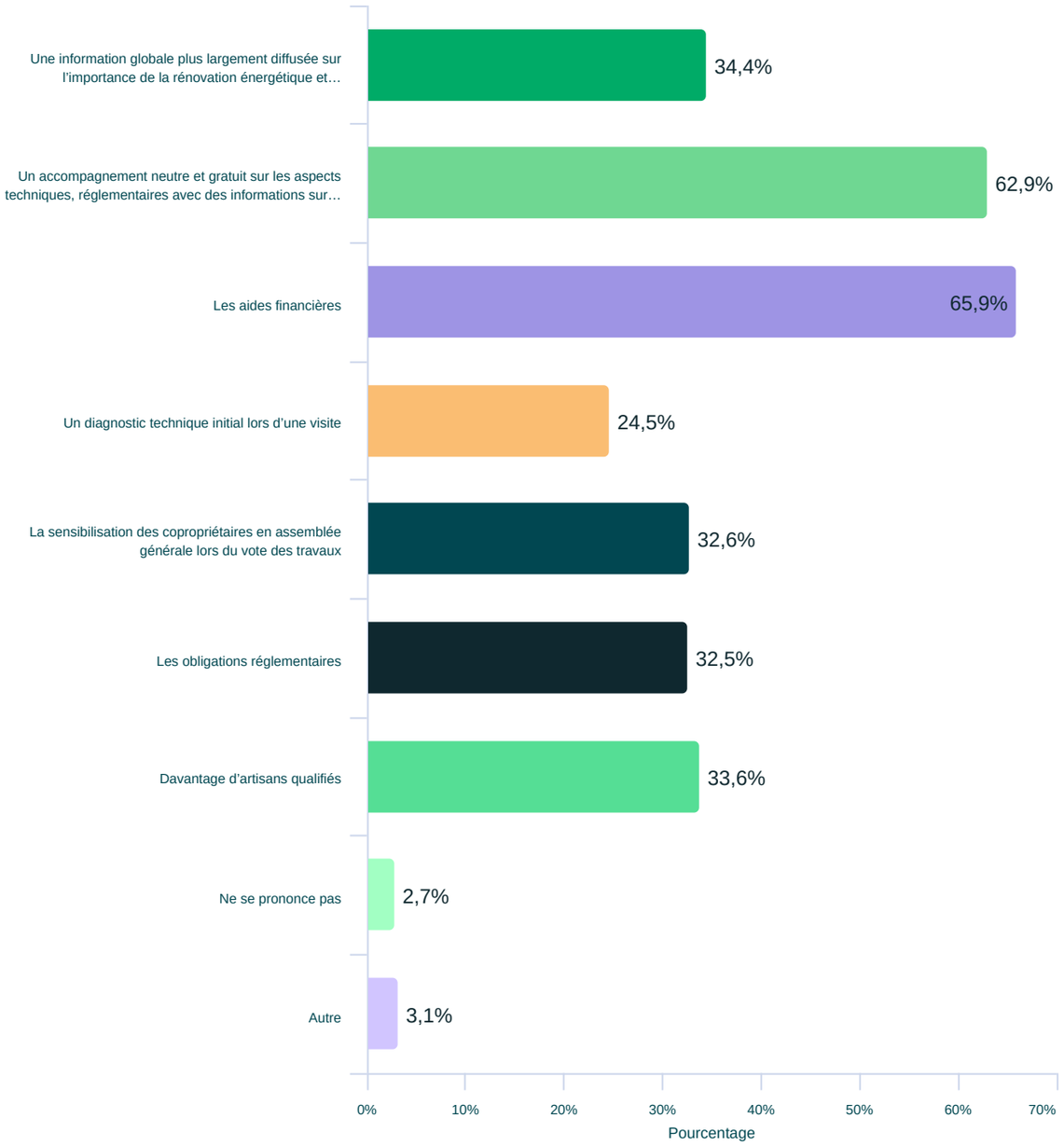
Selon vous, quels sont les principaux leviers pour réduire l'impact carbone* des transports ?



Ces dernières années, des travaux de rénovation thermique ont-ils été envisagés ou réalisés dans votre logement ?

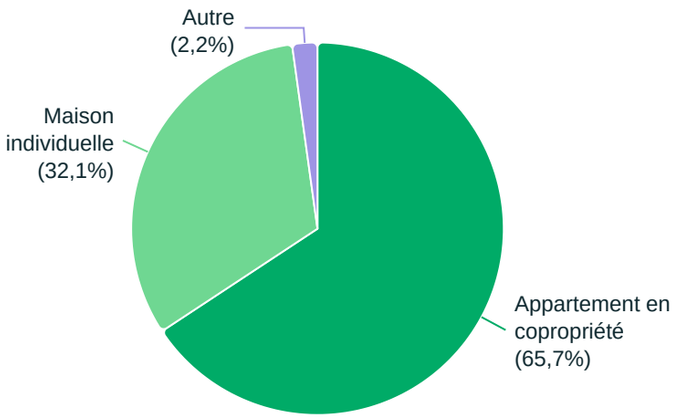


Quels sont les moyens les plus efficaces pour promouvoir et faciliter la rénovation énergétique des bâtiments ?



*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

Quel type de logement occupez-vous ?



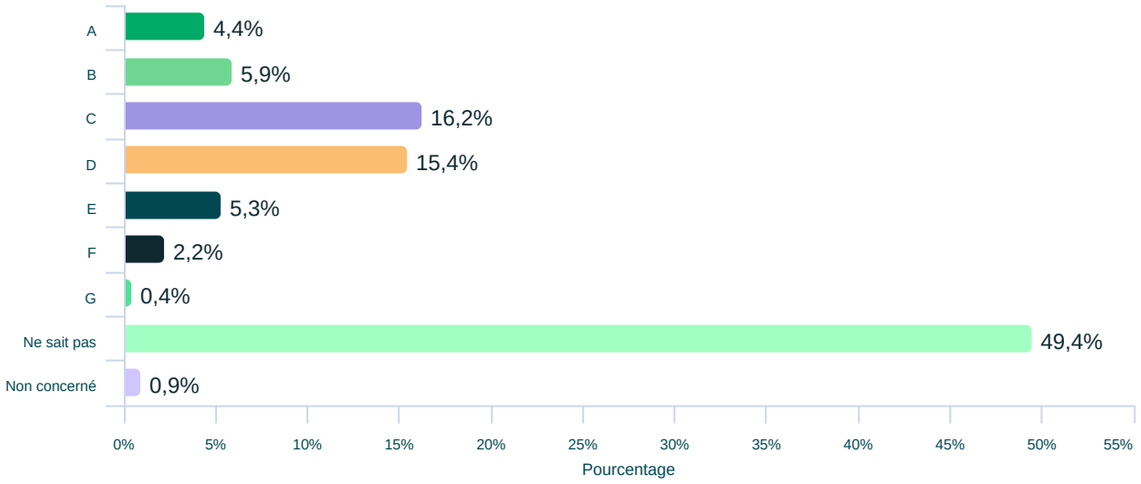
Précisez :

Rechercher...

- “Appartement privé”
- “Location maison”
- “appartement en monopropriété”
- “Maison de village partagée”

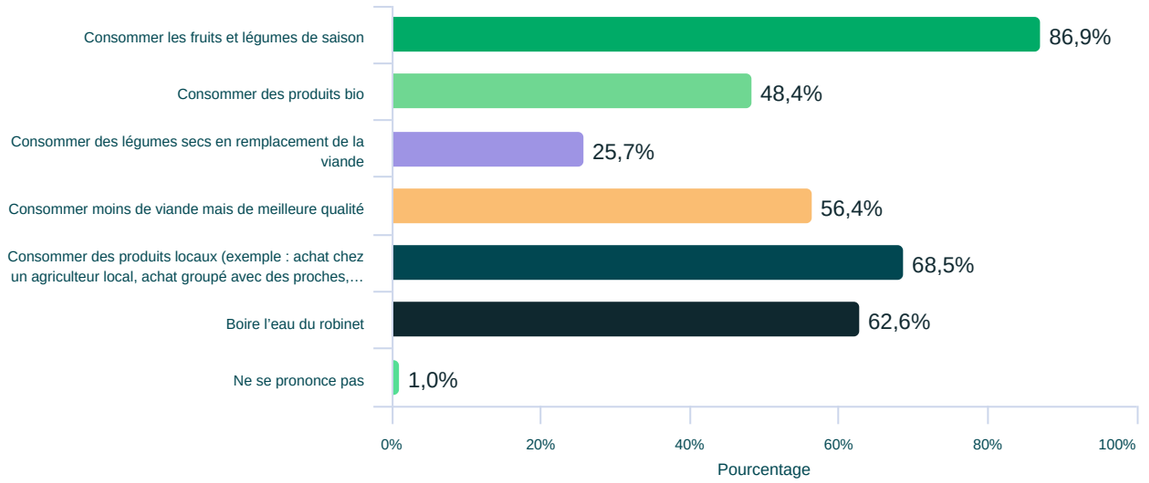
Page 1 sur 2

Connaissez-vous sa classe énergétique (lettre du Diagnostic de Performance Énergétique) ?

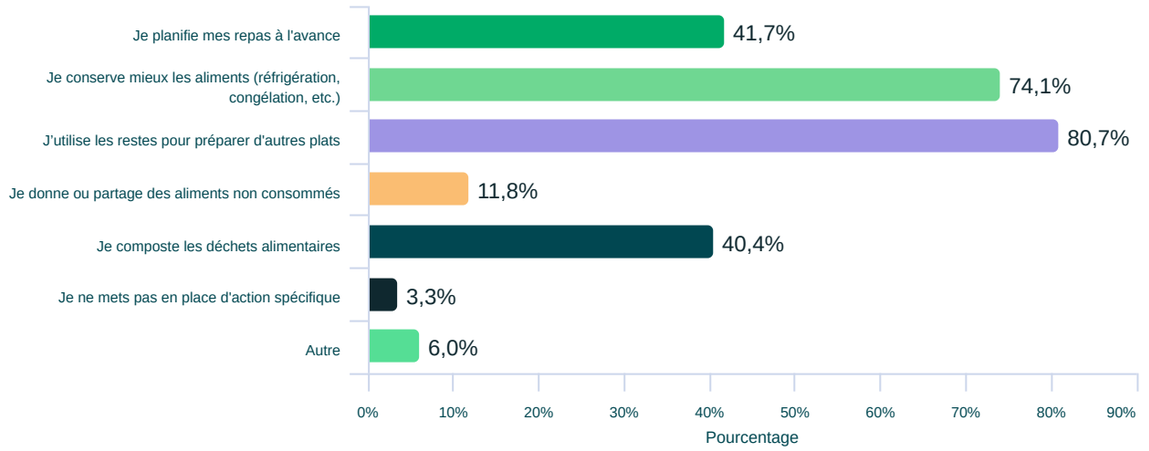


*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

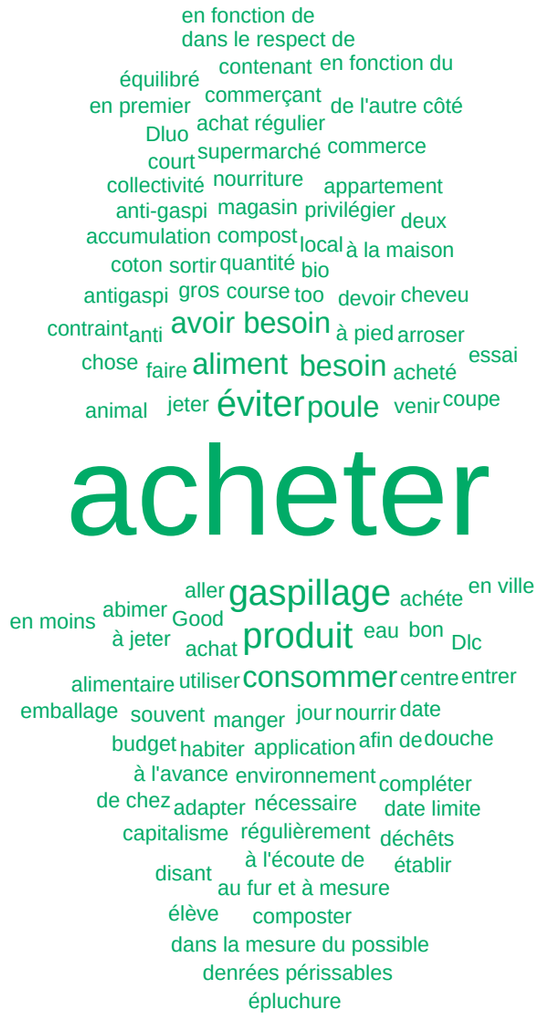
Quelles actions font déjà partie de votre quotidien ou seriez-vous prêt à adopter pour réduire l'impact de votre alimentation ?



En moyenne, 30 % de la production française n'est pas consommée chaque année, soit 10 millions de tonnes par mois. Parmi les actions ci-dessous, visant à réduire le gaspillage alimentaire dans votre foyer, lesquelles appliquez-vous ?



Précisez les actions anti gaspi :



Rechercher...

> “j'essai d'éviter le gaspillage des magasin en utilisant Too Good To Go”

> “Je mange tout ce que je prépare”

> “habitant le centre de Nice, j'achète au fur et à mesure chez les commerçants locaux. Pas de stock à la maison”

> “3 supermarchés sont à 5’ à pied de chez moi. Je stocke moins et vais acheter ma nourriture plus souvent en y allant à pied”

> “J'achète des produits en date limite ou je prends des Toogoodtogo”

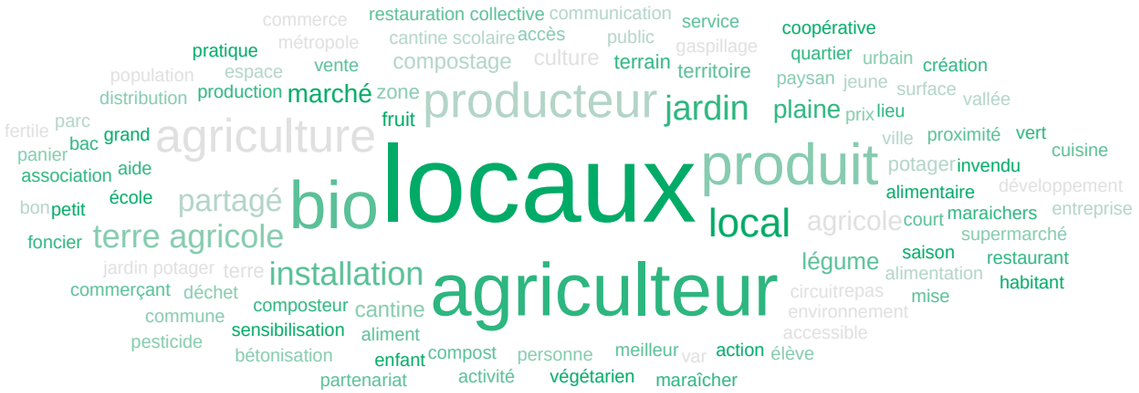
> “J utilise l application Too Good to Go”

> “je consomme en premier les aliments qui vont s'abimer pour ne rien jeter”

> “je sors du capitalisme”

*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

Selon vous, comment la Métropole Nice Côte d'Azur pourrait poursuivre cette stratégie d'alimentation saine et durable, avec une agriculture respectueuse de l'environnement ?



Rechercher...

“Augmenter la rémunération des producteurs locaux”

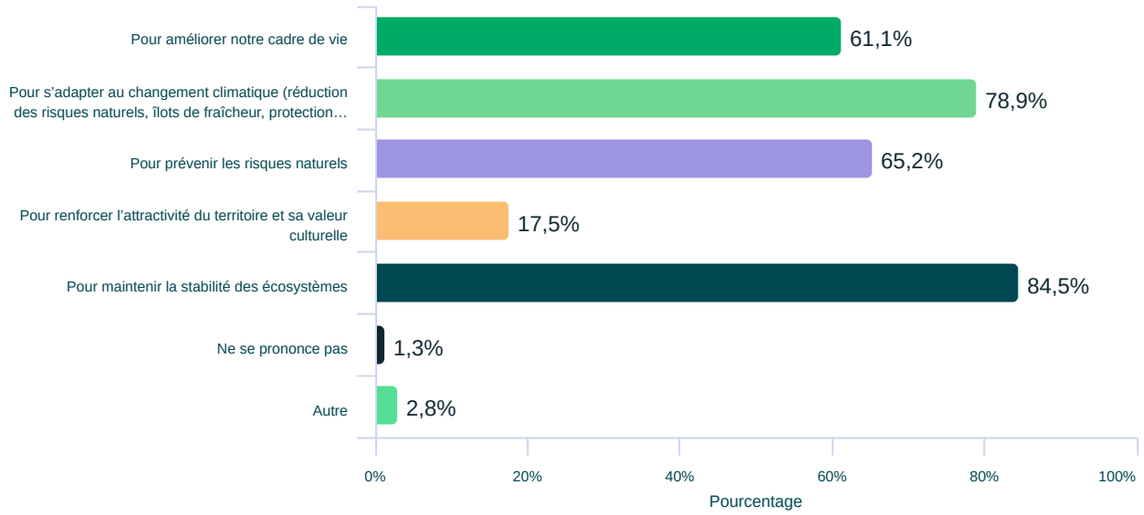
“Bac à compost”

“Ce doit être ABSOLULENT bio!!! Ce qui n'est pas bio n'est pas sain. Ni pour le corps, ni pour la planète”

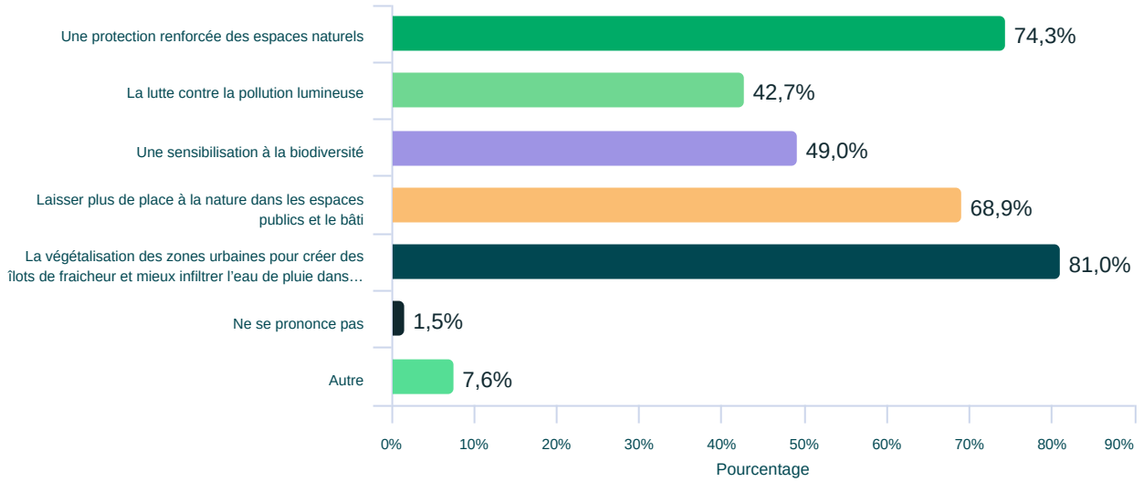
“Bacs de compostage”

1 2 3 4 5 ... 1 - 5 sur 301

Pourquoi est-il essentiel de préserver et de restaurer la biodiversité ?

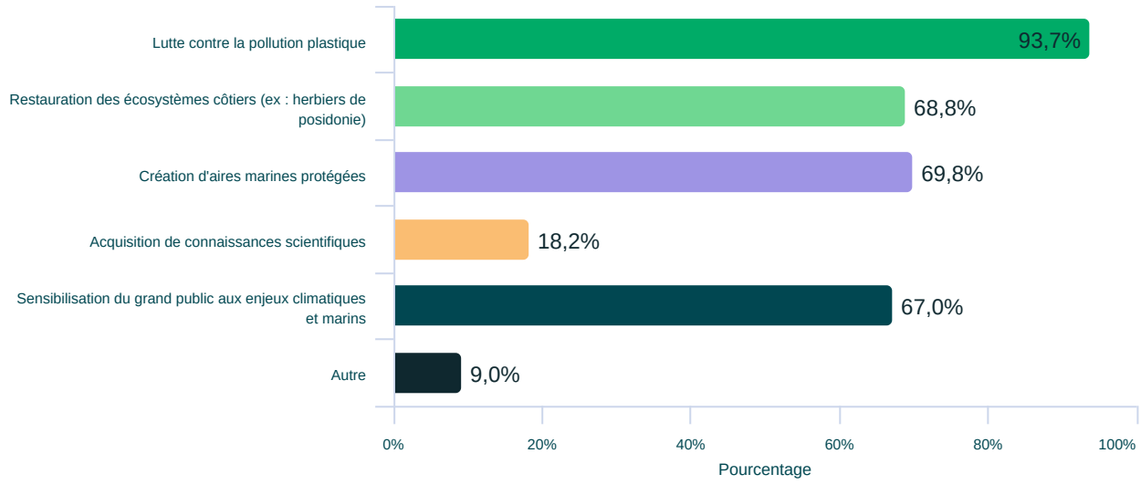


Quelles solutions sont les plus efficaces pour préserver les écosystèmes et rendre notre territoire plus résilient face au risque du dérèglement climatique ?

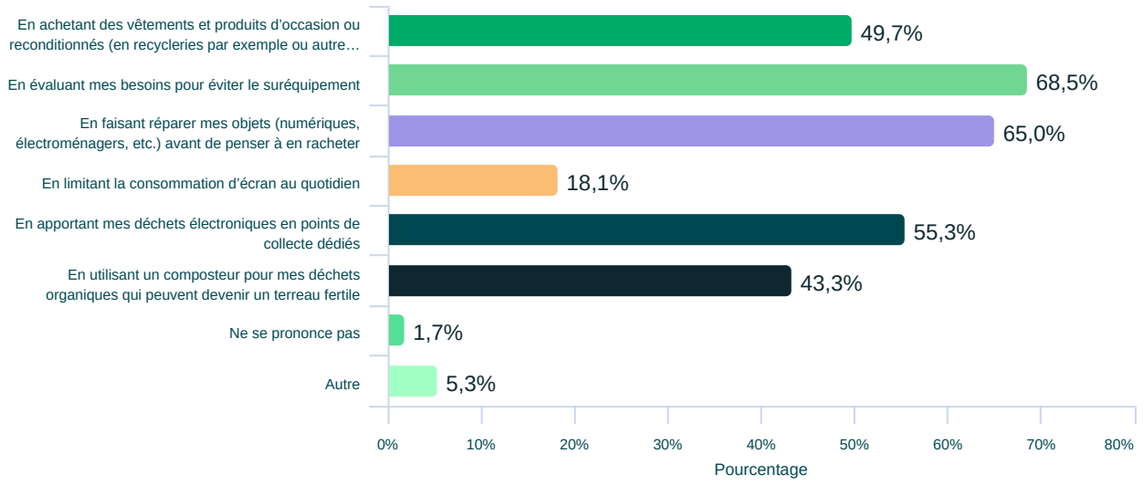


*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

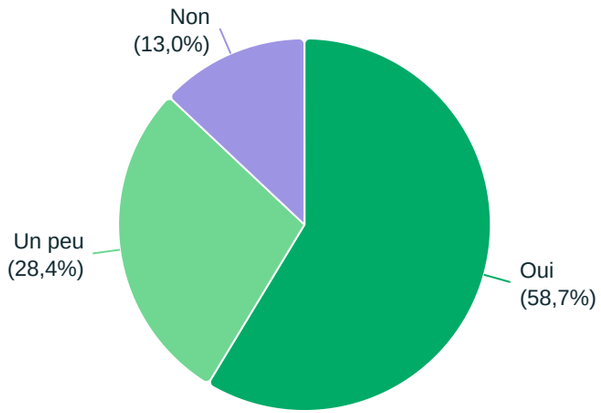
Selon vous, quelle(s) action(s) devrai(en)t être prioritaire(s) pour protéger la mer Méditerranée ?



Quelles actions mettez-vous en place pour réduire vos déchets et prolonger la durée de vie de vos équipements ?



Essayez-vous de réduire votre consommation d'eau au quotidien ?



De quelle manière ?



Rechercher...

« je ferme les robinets systématiquement, je récupère l'eau de la douche pour les WC et les plantes. »

« limiter le temps sous la douche »

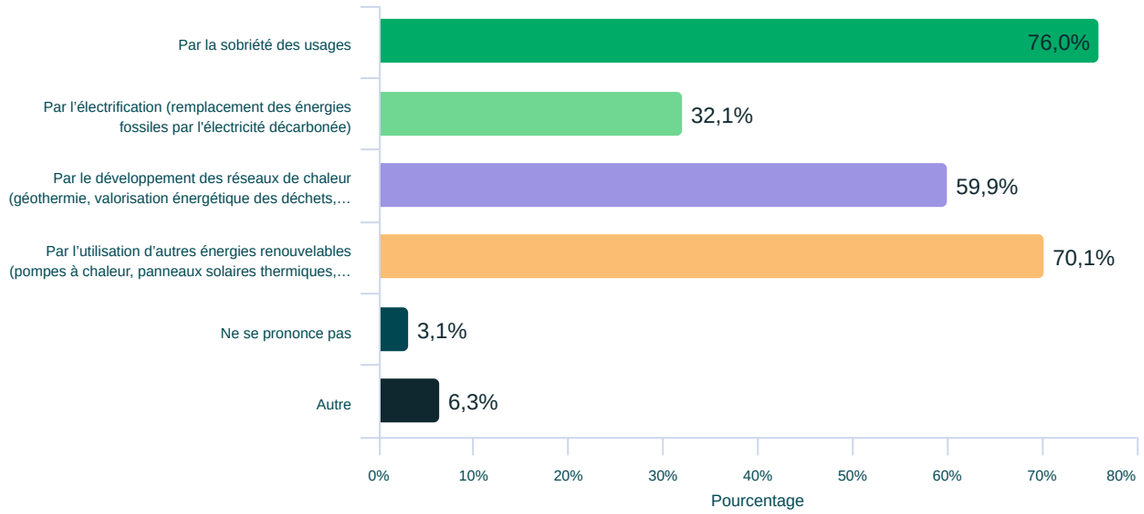
« faisant attention »

« »

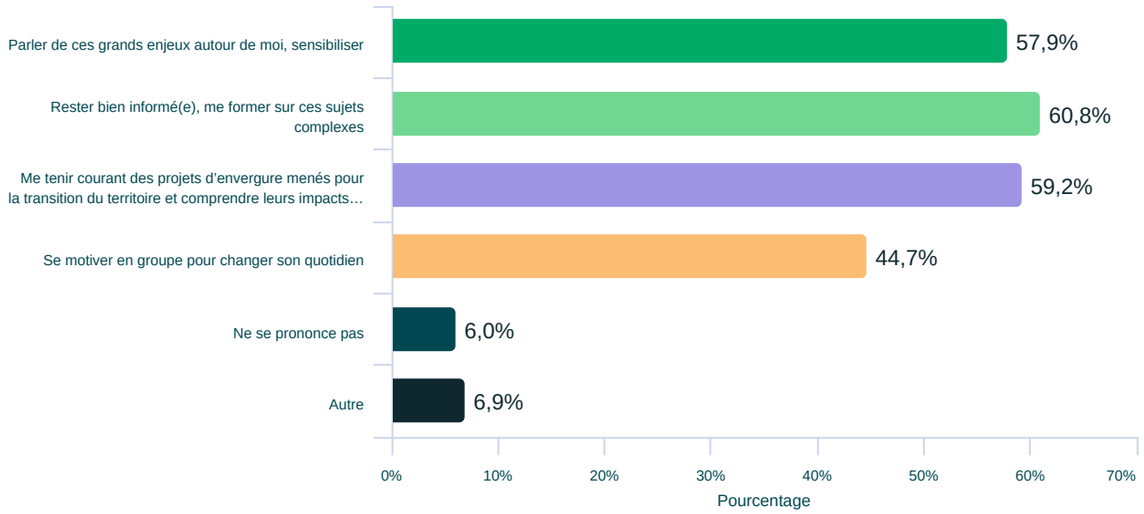
Page 1 sur 104

*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

L'énergie est partout. Comment doit-elle faire partie de la solution ?



Comment coopérer autour de ces défis ?



L'énergie est partout, Précisez :

Rechercher...

“Consommer de l'énergie moins polluante est bien. Moins consommer d'énergie est mieux.”

“problème très vaste et pas simple à resoudre, il ne faut pas que l energie soit TROP chère, sinon des personnes manqueront de confort...ce ne sont pas toujours les mêmes qui doivent faire des efforts..”

“Photovoltaique sur le bâti”

1 2 3 4 5 — 1 - 10 sur 41

Coopérer, Précisez :

Élire Greta Thunberg à la mairie de Nice .

Proposer à des conférenciers, de partager des expériences inspirantes, sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt

nous sommes en region touristique, comme beaucoup d' autres regions, donc besoin de touristes, ce qui signifie déplacements...pas simple à resoudre

En organisant des grands moments d'échanges pour les populations, avec la participation des élus locaux pour porter leurs messages auprès des organes décisionnaires et financeurs des solutions.

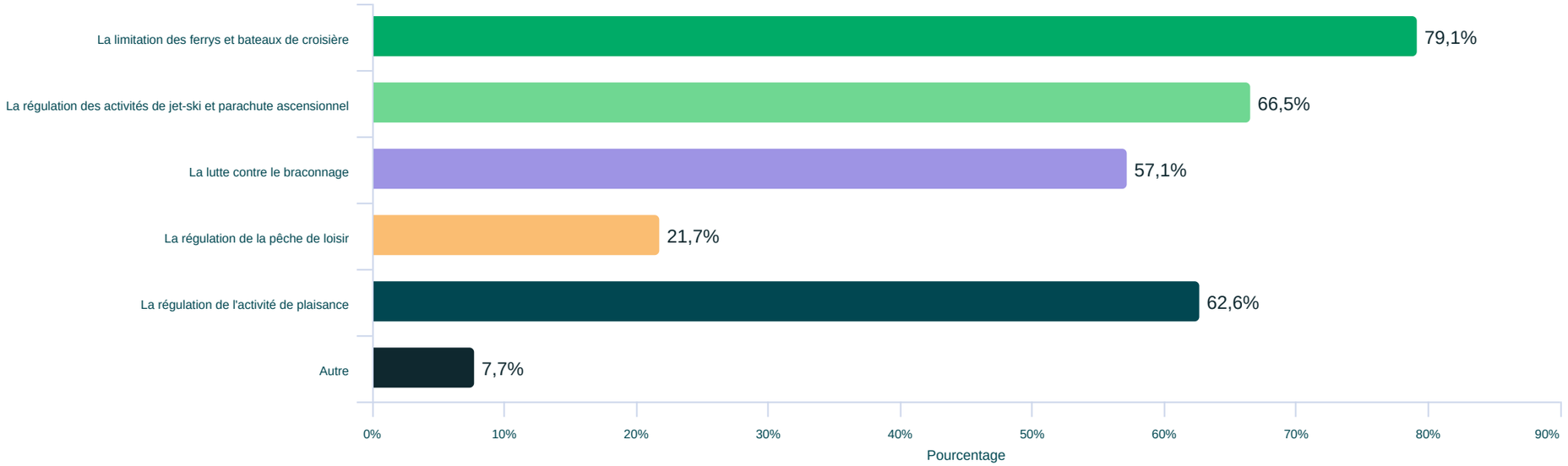
ne pas agrandir l'aéroport par exemple ? cb de co2 en plus dans l'air ? n'est ce pas un non sens de demander nos avis et de faire le contraire ?

1 2 3 4 5 — 1 - 10 sur 46

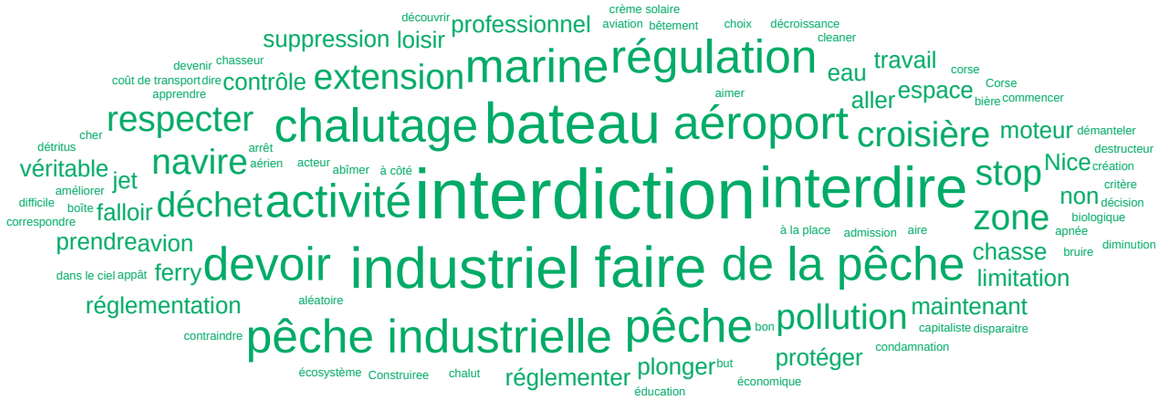
*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

*Population étudiée : **Echantillon total***
Taille de l'échantillon 779 réponses

Selon vous, quelle(s) action(s) de gestion des activités humaines serai(en)t prioritaire(s) à mettre en place au sein de ces espaces protégés ?



Si autre, précisez :



Rechercher...

> “Toutes ces réponses sont bonnes. Et bien d'autres encore...”

> “Il y a suffisamment d d’interdictions sans en rajouter”

> “Tout ce qui peut être réglementé le devrait. Il est minuit une, soit on se sacrifie maintenant, soit les générations futures vont le payer très cher. Il faut faire des choix et des lois maintenant!!”

1 2 3 4 5

1 - 10 sur 50

Réponses libres par thématique

Mieux se déplacer et respirer (52 contributions)
Abandonner le projet d'extension de l'aéroport !
Augmenter les billet avion
Arrêter le blabla et agir
Augmenter le ferroutage - Diminuer le nombre de bateaux de croisières - Réglementer le transport aérien - éviter les décollage de fusées - Interdire les élevages extensifs de bovins, ovins et porcins - Penser local - Remettre en place de l'industrie pour éviter les transports via cargos - Annuler le MERCOSUD - Redonner sa place au travail - Supprimer l'AI et les serveurs internet - éviter les déplacements en avion des ministres pour rejoindre leur conseils municipaux - Eviter la gabegie des maires sur leurs communes au profit du bling-bling - Eviter de remettre en place une flamme olympique en dehors des périodes dédiées...
Augmenter les subventions pour l'achat ou la location de véhicule électrique
Avoir plus de trains, tgv, trains de nuit au départ de Nice pour éviter l'avion
Baisser les prix des véhicules électriques qui sont inaccessibles
Concernant les bus étendre les heures de passage le soir en particulier
Créé plus de parking en périphérie de la ville
Créer des lignes de bus dont le parcours soit moins long serait réellement efficace au lieu des parcours interminables faisant des mécontents
Créer des transports en commun à la demande. A l'image de ce qui est fait dans plusieurs villes (Barcelone)
Créer plus de parking près des lieux de transport en commun
Développer à plus grande ampleur que ce qui est fait actuellement les transports en commun
Développer les horaires des lignes de bus notamment de la Gaude afin de les adapter aux horaires de travail
Développer l'offre de ramassage scolaire : la réactualiser chaque année pour qu'elle soit "sur mesure" et permettre ainsi aux parents de privilégier des transports plus doux tout en diminuant le stress quotidien. Des Bus pourraient aussi être affrétés spécialement pour les employés de l'Arénas, au départ des principaux bassins de résidence de la Métropole.

Diminuer les transports maritimes et les croisières
Encadrer le flux des avions de l'aéroport
Équiper les villages perdus du haut pays de voiture électrique partagée (demande évoquée par une association auprès de M.Chemla) et surtout pas connectée ! Nous sommes peu nombreux et nous savons encore nous parler. Nous avons les bornes mais pas les voitures et la vraie population (les habitants à l'année) ont de faibles revenus. Rappel : pas de voiture électrique d'occasion au prix du thermique. Autre solution infiniment moins polluante : organiser la desserte des villages par câble de transport, en récupérant ceux des stations hihi !
Faire pousser des légumes et fruits en ville
Favoriser les moteurs à hydrogène
Favoriser voitures éthanol
Gérer différemment les centres villes des zones rurales
Gratuité des transports
Gratuité des transports en commun en ville, interdiction de circuler en ville en voiture sauf pompiers, ambulances, samus...
Innovation énergie propre voiture
Innover dans la production d'énergies propres : hydrogène
Jouer sur la sensibilisation : évènements médiatiques, réseaux sociaux, formations scolaire
La continuité, la sécurisation et le nettoyage des pistes cyclables.
Limiter le transport aérien, favoriser le train, ne pas étendre l'aéroport, source de pollution bien plus importe
Louer un véhicule
Mettre beaucoup plus de moyens dans les transports en communs, notamment le TER
Mettre en place des alternatives au fret routier
Mieux sensibiliser sur l'impact carbone des transports pour une meilleure prise de conscience, limiter drastiquement les transports en avion et par conséquent orienter la promotion touristique du territoire vers un tourisme responsable et soutenable, subventionner davantage le train, allonger les amplitudes horaires des transports en commun (ex : pour les jeunes, les tramway

finissent tôt les samedi soir, comparé à d'autres villes, et ils vont commander des *Uber* polluants ou alors prévoir leur soirée avec une voiture)
Moins de problème de ter, transport ligne d'azur et SNCF moins cher
Navette maritime Nice Monaco (incluant un arrêt au port Hercule, pas seulement à Cap d'Ail (ne pas se focaliser sur des bateaux à faibles émission, car dans tous les cas le report modal sera largement gagnant) + vraie piste cyclable sans rupture entre Nice et Monaco
Participer au développement des biocarburants ou de l'hydrogène
Plus de parkings afin d'éviter de "tourner" quand on veut se garer...ce n'est pas une solution d'en supprimer, c'est une GROSSE erreur
Pour des longs trajets, acheminer les containers par des trains pour réduire les transports en camions
Proposer un réel service de transports en commun (bus) que l'on peut appeler à la demande grâce à un logiciel d'intelligence artificielle
Réduire drastiquement la consommation des transports qui sont les plus polluants. Ex : transports maritimes, aériens et routiers et réindustrialiser notre pays. Eviter les déplacements intempestifs en avions non urgents de nos dirigeants et utiliser la visioconférence. Et j'en passe.
Réduire le nombre d'avions et de Bateau
Réduire le trafic aérien, supprimer l'aviation d'affaires, réduire le temps de trajet du TGV Nice-Marseille et Nice-Paris
Réintégrer les vélos bleus ou un service similaire, dont les abonnements sont bien moins chers que les Lime ou Pony (environ 5 à 7€ par trajet de 20 mins)
Restaurer toutes les lignes de train ; le Ferroutage et MOINS d'avions, de paquebots
Sortir du capitalisme
Stopper le mitage des espaces et l'étalement urbain. Augmenter dissuasivement les charges de l'habitat individuel isolé.
Subventions pour permettre l'achat de transport moins polluant (scooters, voitures classe A sont hors de prix pour une classe moyenne)
Supprimer les avions et les gros chalutiers

Taxer les plus gros véhicules thermique ou électrique afin de financer le développement des modes doux
Transports gratuit, tram, train, dans le 06
Végétaliser avec de grands arbres
Virer les voitures de la ville et mettre en place un système de transport en commun

Mieux habiter et occuper les bâtiments (21 contributions)
Avoir affaire à des artisans sérieux qui connaissent leur travail, car on trouve tout et n'importe quoi…et employer de bons matériaux...
Baisser les loyers de moitié lorsque les propriétaires n'effectuent pas les travaux nécessaires en termes d'isolation thermique et sonore
Des actions réalisables, on nous a donné des travaux d'isolation par l'extérieur alors secteur Unesco c'est intouchable
Des logements à la location plus nombreux et plus faciles d'accès
Développer les filières locales pour des matériaux biosourcés pour des matériaux biosourcés, créer
Dossier d'aide trop complexe, aléatoire, incertain quant à l'issue ; trop d'entreprises "indélicates"
Encourager sobriété plutôt que l'investissement dans des infrastructures (réseau de chaleur, géothermie) lourdes qui masquent le non-changement de modèle
Facilité des démarches administratives
Interdire la climatisation dans la vieille ville
La rénovation n'est pas forcément écologique : elle nécessite des matériaux neufs, des déplacements et produit d'énormes déchets.
Législation et sanctions strictes.
Les aides devraient être plus contrôlées pour éviter les arnaques au niveau des entreprises
Les habitats traditionnels du haut-pays ont des qualités qui ressortent en aberrations dans les diagnostics. Il faut changer de regard sur la construction en pierre

Ne pas imposer mais donner des prêts à 0% à tous les propriétaires même imposables
Obligation des panneaux solaires et le traitement des eaux usées pour les WC et l'arrosage
Promotion des installations solaires
Proposer des audits dont 1 partie est prise en charge
Que les aides financières soient versées directement à l'artisan et ne plus avoir à faire l'avance
Que les services techniques de la métropole ne se contentent pas de donner des avis, mais, participent activement de leur s présences au sein des copropriété et au sujet de la loi de 1965 qui est un véritable frein à la rénovation énergétique
Solution financière pour réduire l'avance de frais et lisser dans le temps le remboursement ex Eco PTZ peu connu et difficilement utilisable car considéré comme un crédit immobilier (forte contrainte). Avoir une caution publique (et possibilité de nantissement du bien ?) avec taux Zéro% et uniquement un reste à charge de 200€ sur 20 ans permet d'initier des travaux de 20k€ pour double vitrage/changement chauffage sans faire d'avance, c'est cela qui a permis de rénover 2 logements dans ma famille et non les aides financières trop compliquées à obtenir et obligation de faire l'avance avec risque d'être déçu.
Un diagnostic obligatoire et gratuit dans tous les appartements ou maisons et non pas aléatoirement car chaque habitation est différente selon les travaux effectués

Mieux se nourrir (299 contributions)
• Assurer une alimentation bio dans les cantines ; • Installer plus d'exploitation.es bio sur le territoire ; • Préserver les terres agricoles. Arrêt de la bétonisation et des détourner d'usage.
A la condition expresse de préserver les terres arables. Ce qui n'est pas le cas dans la basse Plaine du Var.
Abandonner la bétonnisation de la plaine du Var et favoriser le retour à l'agriculture originelle et sans pesticide
Accès à potager en permaculture, jardins partagés. PAT comme Mouans-Sartoux et sensibiliser les enfants à cultiver, transformer, cuisiner et manger les récoltes. Association de récolte comme renouer. Espaces verts comestibles.
Accès aux composteurs plus facile pour tous

Accroître les zones de composte de déchets alimentaires dans la ville (pas assez d'endroits) + explication/sensibilisation dans magazine de la mairie et boite aux lettres, valoriser les actions de réemploi des invendus chez les commerçants avec don au restaurant du cœur ou appli discount
Achat de terres locales, sanctuarisation de terrains pour la cantine bio et des potagers partagés
Acheter terres restauration collective. Acheter terres/friches pour jardins partagés. Planter des arbres fruitiers et légumes permanent dans les jardins. Obligation jardins partagés dès PC Etiquetage trois couleurs marché de Grabels. L'agriculture = pollinisation = tonte que maximum 3x/an
Acquérir des terres agricoles pour produire en bio une grosse partie des fruits et légumes utilisés à la cuisine centrale. Multiplier les jardins partagés. Cesser de bétonner les terres fertiles de la plaine du Var. Développer le ramassage des déchets verts de jardin à domicile.
Adapter les règles d'occupation du droit des sols, avoir une politique foncière pour préserver des sols pour l'agriculture
Aide à l'installation des jeunes paysans en bio, sécurité sociale de l'alimentation, sanctuariser les terres agricoles, multiplier les régies alimentaires et les fermes urbaines
Aide à l'installation de petits paysans, préservation et remise en culture des terres agricoles disponibles (en bio). Toutes les cantines (des enfants aux seniors) locales et bio. Création de coopératives de vente des produits agricoles et locaux (maisons de Pays dans toutes les vallées)
Aider à acheter local en encadrant les prix qui sont souvent excessifs notamment en saison
Aider à l'installation d'agriculteurs locaux, créer des potagers partagés, proposer des formations à la mise en place de potagers, donner des graines et des plants, créer des corridors végétaux comestibles
Aider à l'installation de paysans sur terres agricoles à conditions qu'ils y aient un logement
Aider à l'installation des agriculteurs dans la métropole
Aider financièrement les producteurs locaux les AMAP les asso qui essayent de redistribuer, les commerces qui proposent des antigaspi aider et récompenser toutes ces initiatives pour qu'elles se multiplient
Aider l'agriculture en montagne car pas de terrains
Aider les AMAP à se développer
Aider les producteurs locaux, développer l'agriculture proche des grandes villes pour réduire les flux de marchandises

Aider les producteurs locaux à s'installer et à commercialiser leurs produits
Aides financières aux petits paysans voulant se lancer dans l'agriculture biologique Réserver des terres pour ces mêmes paysans Permettre plus de ventes directes
Ajouter des poubelles à végétaux où on pourrait mettre les déchets végétaux.
Améliorer le système de collecte de déchets alimentaires pour compostage. Mettre à disposition du compost. Favoriser l'émergence de "coopératives de producteurs" accessibles. Visite des sites de production avec les écoles.
Analyser au mieux les besoins pour ne pas gaspiller, ne pas servir ce qui ne sera pas consommé
Appliquer ces règles dans les cantines, favoriser l'installation de maraichers, empêcher la reprise de terres agricoles pour de la promotion immobilière au départ à la retraite des exploitants
Arrêt du béton à la place d'agriculteurs
Arrêter de bétonner et plutôt garder des terres agricoles
Arrêter de bétonner la plaine du Var et y installer des maraîchers qui viendraient du bio et du local. Promouvoir la culture des agrumes et des avocats.
Arrêter de bétonner la plaine du Var. Favoriser les jardins potagers et l'agriculture de proximité. Agir dans les cantines pour une meilleure éducation alimentaire
Arrêter de bétonner les terres agricoles de la plaine du Var
Arrêter de construire dans la Plaine du Var, là où des maraîchers pourraient s'installe, promouvoir le bio partout où cela est possible
Arrêter de construire sur des aires de culture existantes, céder à prix abordable des parcelles de terrain aux agriculteurs locaux et apporter aides financières et structurelles pour stocker l'eau de pluie, proposer à la population plus de potager partager.
Arrêter de construire sur des terres agricoles (ex. ronds-points dans la Plaine du Var)
Arrêter de remplacer les zones de culture par des immeubles !
Arrêter la surconsommation
Arrêter les pesticides pourris et la surproduction inutile

Augmentation des aliments bio et locaux pour les cantines
Augmenter la part d'eau dédiée à l'agriculture ; varier les cultures pour permettre aux sols de se reconstituer ; revoir l'irrigation.
Augmenter la rémunération des producteurs locaux
Augmenter le nombre de lieux et de jours de marchés, donc de producteurs locaux d'agriculture durable alimentant ces marchés
Augmenter les parcelles agricoles en permaculture, ou bio, ou raisonnées +travailler avec les restaurations scolaires.
Autoriser la récupération des invendus de supermarchés par des particuliers. Forcer les supermarchés à baisser les prix sur les produits de première nécessité. Ils sont extrêmement chers à Nice.
Avec beaucoup de lieux de vente
Avec le développement de jardin de quartier ou dans un environnement urbain, l'accès à la culture potagère au plus grand nombre.
Avoir des composte public à proximité, plus de mise en place d'AMAP, meilleur communication
Avoir un vrai marché de producteurs avec des produits diversifiés, locaux et bio et non pas des revendeurs
Bac à compost
Bacs de compostage
Ça va être difficile avec la plaine du Var presque complètement bétonnée
Campagne de communication sur les dangers pour la santé et l'environnement d'une alimentation industrielle
Campagne de sensibilisation à l 'école
Cantines, restauration d'entreprises avec des producteurs LOCAUX, circuits les + courts possible (+ bio ?) imiter Mouans-Sartoux
Ce doit être ABSOLULENT bio !!! Ce qui n'est pas bio n'est pas sain. Ni pour le corps, ni pour la planète
Comme à Mouans Sartoux avec une" régie agricole" - faciliter le système AMAP avec des lieux de livraisons dans toute la ville mis à disposition- soutenir les associations comme épicerie coopérative

Composts à disposition du grand public / Soutenir financièrement les agriculteurs Bio ou en transition / Créer des campagnes contre le suremballage / Imposer aux communes d'avoir un pourcentage significatif d'utilisation de produits en circuit court dans les restaurations collectives
Composts partagés, marchés locaux, cueillettes participatives
Composteurs collectifs, faire en sorte que des associations comme l'AMAP se développe...
Conserver des terres agricoles sur le territoire, réduire la pression immobilière, ouvrir plus de jardins potagers partagés, sensibiliser les écoliers à l'agriculture en créant des potagers dans les cours d'école,
Conserver et Attribuer des terrains destinés aux cultures maraichères et fruitières.
CONSTRUIRE MOINS pour laisser les champs aux maraichers, favoriser le bio.
Continuer à développer des terrains agricoles pour jeunes agriculteurs dans le cadre d'une agriculture raisonnée et locale avec une carte de référencement + coordonnées des agriculteurs pour développement économiques et accès aux résidents de MNCA
Cours de cuisine à l'école
Création de jardins potagers partagés. Création de zones agricoles plus grandes aux abords des villes, aide à l'installation de nouveaux maraichers / producteur alimentaire locaux.
Création d'un magasin de vente de fruits et légumes locaux au centre-ville pour les personnes ne disposant pas de voiture.
Créé des points de vente en régie de produits agricoles invendus (neutralité des prix et du service)
Créer des circuits courts avec la restauration collective et les restaurants
Créer des espaces partagés pour planter
Créer des jardins partagés
Créer des offres de paniers de légumes et de fruits de saison issue de l'agriculture locale, à l'image de certaines mutuelles étudiantes (ex. ancienne smerra à Lyon)
Créer du lien avec les agriculteurs locaux et rendre ce métier attractif Consommer directement leurs produits dans les cantines publiques et d'entreprises

Proposer plus de plats végétariens Réduire le gaspillage et favoriser le compostage
Créer, soutenir et développer plus de lieux de maraichage citoyen
Cycle court
Des App comme "To good to go"
Des cantines avec des aliments locaux
Des guides, des composteurs à disposition, et surtout développer les "jardins ouvriers", en ville, parc, toit végétaliser etc... Il faut connaitre par la pratique pour appliquer et changer de fonctionnement.
Développement global de l'agriculture territoriale
Développer, intensifier et mieux promouvoir le bio dans les écoles, les entreprises...
Développer des jardins partagés Faciliter le partenariat avec les supermarchés, récupérer les invendus pour les associations Développer la communication sur les produits du CFA Créer un livret des producteurs locaux et de leurs points de vente
Développer des ventes marchés de producteurs locaux, aider les producteurs locaux financièrement à se faire connaître et à distribuer leurs produits
Développer et accentuer les centres de tri/recyclage et les composts dans les jardins et résidences. Eviter la culture intensive.
Développer la reconquête agricole et protéger les terres pour en assurer un usage compatible avec une remise en culture
Développer les agriculteurs locaux, coopératives locales, plus de bio, des marchés avec plus de produits locaux
Développer les composteurs et multiplier les fontaines sur l'espace public
Développer les points de compostage dans la ville et les résidences privées y compris chez les bailleurs sociaux. Soutenir les producteurs locaux et/ou développer des actions de communication en revalorisant les producteurs locaux situés sur les marchés niçois.
Développer les points de compostage disponible.
Développer plus de commerces en circuits courts et favoriser le compostage

Développer une régie alimentaire sur le territoire, bio et donc locale. Arrêter d'envahir des terrains anciennement agricoles pour construire toujours plus d'habitations, et surtout de bureaux, des centres commerciaux...
Diffuser les noms des exploitations agricoles locales et bio -Les rémunérer généreusement pour services en environnementaux rendus à la collectivité.
Diminuer la promotion touristique et artificialisation des sols pour préserver les terres agricoles, accompagner les agriculteurs à s'installer sur le territoire, les encourager par des subventions par exemple
Distribuer une meilleure information sur les produits bios et locaux. Imaginer des marchés dans la ville dédiée à ces produits, ou avec d'autres systèmes de distributions.
Distributeur gratuit de denrées à date courte et non vendues
Distribution gratuite de composteurs
Donner les invendus
Donner les moyens de pouvoir contacter des producteurs locaux en circuits courts
Donner les pertes aux restos du cœur ou pour les personnes sans logement, lever les restrictions de consommations (sauf si avarie), penser bénéfice/risque afin de ne pas tomber dans la bêtise de gâcher. Manger à sa faim = le bénéfice prime sur le risque (dénutrition et cercle vicieux)
Donner les quantités souhaitées dans les cantines (la quantité standard est une moyenne). Des élèves sortent de la cantine en ayant encore faim et d'autres gaspillent inutilement. Avec davantage de choix de légumes de saison et locaux, ce serait mieux que des tomates en hiver.
Empêcher le bétonnage partout. Interdire les constructions sur les terres agricoles. A Villefranche sur mer, plusieurs hectares ont été bétonnée sur des terres agricoles. Propriété appartenant à une huile du foot Ball !!!
En aidant les agriculteurs locaux à distribuer leurs produits à travers les AMAP par exemple
En aidant les producteurs/maraîchers à conserver leur activité plutôt que les parcelles soient rachetées par des promoteurs immobiliers.
En ayant des terres disponibles autour de nos villes pour avoir une meilleure culture, un meilleur suivi avec des fruits et des légumes puisqu'on n'a pas besoin de viande ni poisson, je vis de cette façon donc je pense que tout le monde peut le faire et je suis en pleine santé grâce à Dieu

EN CONSERVANT DES TERRES AGRICOLES CULTIVEES A PROXIMITE
En conservant la plaine du Var, plaine historiquement fertile qui a été bétonné à outrance
En conservant les zones agricoles !
En dédiant des zones agricoles au PLUM
En encourageant la production en agriculture biologique
En facilitant l'installation d'agriculteurs sur son territoire et en leur garantissant des débouchés par les cantines scolaires et les repas de ses employés.
En favorisant l'accès au compostage des habitants (sacs spécifiques et collecte de ces déchets triés et utilisés par le service espaces verts métropolitain
En favorisant l'agriculture locale et les jardins partagés même en centre-ville
En favorisant les jardins nourriciers en ville
En favorisant l'installation d'agriculteurs bio sur le territoire. En diffusant de l'information sur les bonnes pratiques alimentaires (moins de viande, local, ...)
En imposant le bio dans les cantines de la métropole, en suivant le modèle de la ville de Mouans-Sartoux
En installant + d'agriculteurs dans nos villages et en répertoriant les terres agricoles
En maintenant des zones agricoles et en accompagnent les agriculteurs locaux
En mettant à disposition des producteurs d'avantage d'espace de vente
En mettant des plans d'actions dans les grandes surfaces, de la communication dans les écoles, Mairie Annexe et lors de diverses manifestations.
En mettant en valeur les producteurs locaux
En permettant de composter facilement ces aliments
en prenant exemple sur la commune de Mouans-Sartoux
En prenant soin de bien accompagner et de développer l'agriculture régionale.
En préservant des espaces de culture et de maraichage sur son territoire.

En préservant la vallée du Var plutôt que de la bétonner et en valorisant les produits des agriculteurs avec des circuits courts.
En privilégiant les producteurs locaux, en modifiant le PLU pour avoir plus de zone agricole
En reléguant l'activité touristique au second plan, développant des secteurs d'activité plus pérennes et durables et favorisant une autonomie alimentaire
En réservant des terrains et des bancs sur les marchés accessibles aux jeunes agriculteurs locaux plutôt qu'aux revendeurs des produits du MIN
En réservant la totalité de la plaine du Var restante a l'agriculture !
En retrouvant des terres et exploitations agricoles, trop souvent sacrifiées pour l'urbanisation.
En s'inspirant du modèle de Mouans-Sartoux
En soutenant les Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne et en leur proposant des emplacements gratuits et sécurisés pour leurs distributions hebdomadaires
En stoppant la bétonisation de la plaine du Var et en remettant l'intégralité de ces terres fertiles à disposition des paysan.ne.s
Encore plus de bacs à compost ; entre autres
Encourager davantage le compostage et informer sur le gâchis des aliments jetés
Encourager le compostage individuel en distribuant des seaux et bacs
Encourager les dispositifs de type *To good to go* ou *hophopfood*
Encourager les jardins potagers partagés, apprendre la culture potagère à l'école, permettre aux enfants et famille de récolter par eux-mêmes certains aliments comme les fruits sur arbre...
Encourager les marchés hebdomadaires de producteurs locaux et bio, de préférence aux supermarchés
Éviter la vente à grande échelle. Faire bénéficier les personnes en difficulté en leur donnant ou en vendant les invendus à prix réduits, partenariats avec commerçants. Utiliser l'agriculture locale, donc économie sur le transport.
Faciliter la culture/ l'élevage dans la vallée de la tinée et dans la vallée de la Vésubie
Faciliter la mise en lien directe entre producteurs locaux et consommateurs avec mise à disposition de locaux gérés en coopérative par les producteurs. Aides financières pour l'installation de petites exploitations agricoles respectueuses de l'environnement.

Faciliter le compostage des déchets alimentaires
Faciliter l'installation d'agriculteurs bio
Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs
Faire baisser les prix,
Faire beaucoup de sensibilisation surtout chez les jeunes (écoles, université, parcs, ...)
Faire des paniers fruits et légumes locaux à 3 € maximum par personne une fois par semaine
Faire don des surplus à des associations
Faire en sorte que tous les légumes moches soient proposés à la vente dans les petits commerces de proximité
Favoriser de nouveau l'agriculture au lieu de faire disparaitre les terrains au profit de constructions
Favoriser la distribution des produits des producteurs locaux
Favoriser l'agriculture bio
Favoriser l'agriculture sur tout le territoire
Favoriser le développement de l'agriculture locale et respectueuse de l'environnement
Favoriser le développement des points de ventes de produits bio d et de proximité et a prix raisonnable
Favoriser les agriculteurs locaux, améliorer le réseau local, améliorer le système de compostage dans les copropriétés
Favoriser les agriculteurs locaux, lutter contre la transformation en zone immobilière
Favoriser les marchés, malheureusement en voie de disparition (saleya, libération)
Favoriser les producteurs locaux, améliorer l'accessibilité des points de vente, plus de vente directe producteurs consommateur
Favoriser l'implantation d'agriculteurs locaux
Favoriser l'installation d'agriculteurs et passer la restauration collective de la collectivité en 100% bio et au maximum en local.
Favoriser l'installation de maraichers et vergers locaux (exemple Italie voisine) pour favoriser l'autonomie du territoire
Généraliser la collecte des déchets alimentaires à une distance raisonnable, comme pour les autres déchets tels que le verre ou le papier. Cela devrait être une priorité.

Il faudrait permettre à des agriculteurs de s'implanter dans la région, en préservant et en rendant accessibles les terres agricoles, avec des aides qui favorise une agriculture non intensive.
Il faut absolument reconstituer une zone maraichère pour améliorer la sécurité alimentaire de la ville. La Gare du Sud aurait dû devenir une halle où des produits du marché et des agriculteurs locaux soient exclusivement utilisés par des restaurateurs locaux
Il n'y a pas assez de composteurs, il faut mettre en place des jardins partagés intergénérationnels.
Il n'y a pas de stratégie globale et adaptée sur la Métropole, alors qu'il y a tant de sujets à traiter en coopération avec tous les acteurs de terrain.
Inciter à la réinstallation d'agriculteurs locaux. Rendre naturel des espaces bétonnés
Inciter les actions type "Too good to go" ou "Bene Bono" dans les commerces pour éviter le gaspillage
Indépendance alimentaire locale
Informer sensibiliser via médias cf. pbs si continuations de consommation néfastes et former cf. solutions vertueuses élaborées dans le respect de l'environnement afin qu'ils adhèrent aux projets proposés par NCA, planter des arbres fruitiers, des légumes dans les rues (ex : pays nordiques).
Initiatives auprès des enseignes et restaurants pour empêcher le gaspillage. Faciliter le compost pour les habitants
Installation de composteurs - protéger les maraîchers locaux - freiner la bétonisation
Installer des maraichers dans l'arrière-pays sans considérer que c'est contradictoire avec le plan eau
Instaurer les bonnes pratiques de régime alimentaire en restauration collective de la maternelle jusqu'à l'université, hôpitaux, administrations...
Instaurer une cantine bio dans les écoles et privilégier les fournisseurs locaux. Sensibiliser la population à travers les médias. Beaucoup trop de personnes ne connaissent pas l'impact d'une alimentation transformée sur la santé et sur la biodiversité.
Intensifier l'installation d'agriculteurs sur son territoire
Interdire commerçants jeter produits "périmés" - généraliser info fruits - légumes de saison - encourager commerçants proposer local et bio - multiplier / faciliter accès aux intermédiaires redistribution produits alimentaires pas achetés / pas consommés
Interdire la promotion de la nourriture industrielle et sensibiliser dès le plus jeune âge à cuisiner et à l'agriculture (urbaine)

Investir au maximum dans l'agriculture paysanne, arrêter de bétonner les zones agricoles et limiter le nombre de personnes sur le territoire
J'achète juste les aliments dont j'ai besoin je privilégie la qualité même si cela a un coût en consomment mieux il y a moins de gaspillage. Donc je m'y retrouve.
Jardin partagé dans les lieux publics comme écoles
Jardin potager
Jardins partagées, ferme urbaine au vinaigrier
Jardins partagés
Jardins partagés et favoriser les produits en circuit court
Jardins potagers partagés
Jardins potagers partagés, mise en place de compost
Je pense qu'il faut le plus possible traiter avec des agriculteurs locaux avoir plus de jardin et de culture agricole et enfin arrêter la viande
La Métropole d'une part aurait dû laisser la plaine du Var aux agriculteurs et ne pas construire une zone bétonnée. D'autre part créer des jardins partagés et inciter l'agriculture paysanne.
Laisser les AMAP distribuer en ville. Mettre en place du bio dans les crèches, écoles, favoriser l'installation de potagers partagés.
Meilleure gestion du tri des poubelle organique ou des composts partagés
Mettre à disposition aux agriculteurs respectueux de l'environnement des entrepôts pour permettre la vente de leurs produits en direct aux consommateurs
Mettre à disposition des carrés potager dans les parcs, lieux publics, planter des fruitiers, promouvoir les fauchés tardives
Mettre à disposition des paniers fruits et légumes en circuit court
Mettre à disposition plus de composteurs
Mettre des bacs à composte à disposition de l'ensemble des habitants, avec un accès réglementé. Faire de la sensibilisation sur les techniques de conservation maison des aliments. Renforcer les actions solidaires avec les grandes surfaces qui jettent beaucoup trop encore.

Mettre en application dans les cantines scolaires
Mettre en avant les producteurs locaux et interdire la vente de produits espagnols sur les marchés locaux. Encadrer les cuisines scolaires pour utiliser uniquement des produits de saison et locaux et encourager les élèves à mieux manger.
Mettre en contact des producteurs de fruits et légumes locaux, avec la population, et proposer des aides financières et d'organisation pour faciliter l'achat de ces produits et à des prix attractifs
Mettre en lien les restaurateurs et les agriculteurs de la région, mettre en avant la production locale et les circuits courts
Mettre en place des bacs de compostage commun dans les centres villes
Mettre en place des composteurs accessible facilement en centre-ville
Mettre en place des composteurs collectifs de proximité ou bacs à biodéchets (15min de marche ce n'est pas de la proximité)
Mettre en place des composts partout. Passer les repas des cantines scolaires en bio, avec plus de repas végétariens
Mettre en place la permaculture et des potagers partager au sein des structures pouvant les accueillir
Mettre en place l'équivalent d'AMAP dans chaque quartier. Afficher les fruits et légumes de saison chaque mois dans les lieux publics. Faire connaître les producteurs locaux. Proposer aux agents de la Métropole des produits locaux (livraison hebdomadaire dans le vieux Nice et à l'Arénas).
Mettre plus de terrains agricoles de proximité à disposition d'agriculteur et arrêter la bétonisation des terrains agricoles !
Mieux aider et promouvoir l'agriculture bio ou raisonnée des producteurs locaux
Mieux gérer le compostage des déchets verts.
Mieux gérer les repas dans les cantines scolaires ; actuellement, ce n'est pas bon et il y a beaucoup trop de gaspillage. Il y a de nombreux exemples d'amélioration ; formule buffet, responsabiliser les élèves...
Mieux promouvoir et aider les artisans locaux
Mieux promouvoir le compostage - mettre en place des lieux de dépôt d'aliments à donner - faire mieux signaler sur les marchés la provenance des alimentes et le mode de culture (bio) etc
Militer à l'échelle nationale et internationale pour réduire les produits avec emballage plastique dans les supermarchés, Faire une campagne contre les produits transformés

Moins de bétonisation et plus d'agriculture sans pesticide, programmes subvention, sensibilisation, foires dédiées avec animations réelles et pas du n'importe quoi (imposteurs qui vendent de faux bio locaux etc), jardins pour planter dans la ville (toits) municipaux et accessibles par *membership*
Multiplier les jardins potagers partagés dans les parcs et friches du territoire
Ne proposer que des produits locaux, créer un jardin partagé par quartier dont les fruits et légumes seraient consommer par les élèves. Proposer aux écoles des sorties sur les marchés agricoles.
Non mais sérieusement... MNCA n'a jamais rien fait, il faut commencer !!!
Offrir une aide, un accompagnement aux agriculteurs en bio. Mettre à disposition une boutique gérée collectivement par les agriculteurs locaux en coopérative, avec une aide au fonctionnement (loyer…).
On pourrait utiliser les terres limoneuses de la plaine du Var pour y mettre du maraichage... Ah ben non, on y a fait pousser du béton, preuve qu'elles étaient bien fertiles ! Réinstaller des paysans sur des terres abandonnées en en proposant un bon prix
Organiser des classes vertes et des jardins partagés
Organiser des marchés d'alimentation dans plus des quartiers. Créer une halle d'alimentation en centre-ville.
Organiser des poubelles pour nos déchets biodégradables
OUI
Ouvrir les MIN aux particuliers toute l'année Coopérative agricole / circuit court agriculteurs métropole
Partenariat entre agriculteurs locaux et cantines scolaires, développer l'agriculture sur les toits, ou autres espaces en ville, en collaboration avec écoles ou autres établissements
Peut-être envisager une « collaboration partenaire » avec des producteurs locaux avec des prix raisonnables sur les marchés
Plus d'accessibilité des produits locaux en achat direct au producteur pour les habitants de Nice
Plus de fermes en proximité
Plus de jardins potagers partagés à l'initiative des communes
Plus de local et de bio dans les cantines scolaires
Plus de repas végétariens

Plus de soutien à l'agriculture bio et locale (production et vente)
Plus de terres agricoles
Pour éviter gaspillage : Points relais dépôts produits agricoles et autres périssables invendus proposés à "petits prix" ; application regroupant des commerçants qui proposent " à petits prix" des produits avec DLC courtes ou autres produits de type épicerie/DLC longue (stock perdurant)
Poursuivre la mise à disposition de jardins partagés Soutenir les agriculteurs et leur permettre d'être plus proches des villes au lieu de bétonner !
Préempter des terrains pour les cultiver
Préempter des terres agricoles, arrêter le bétonnage de la vallée du Var, aider à l'installation des agriculteurs.
Préservation des terres agricoles
Préservation du foncier agricole et installation d'agriculteurs via une politique foncière plus agressive ; productions adaptées au changement climatique (expérimentations). La demande suivra...
Préserver le foncier agricole, favoriser au maximum le bio dans les cantines scolaires et celles des services de la métropole, les EHPAD et les repas livrés par le CCAS.
Préserver plus de foncier agricole et permettre à davantage d'agriculteurs de s'installer sans que ce soit forcément au sein d'une régie agricole
Prêter des locaux de vente aux agriculteurs locaux dans Nice
Prévoir des idées repas en articulant les éléments suivants : petits budgets, produits de saisons et locaux
Privilégier la plantation d'arbres fruitiers ou aromates comestibles dans la ville et médiation par quartier
Privilégier les circuits courts et produits locaux, mais en faisant le maximum afin qu'ils ne soient pas trop chers, car avec le bio, c'est cela qui fait que des personnes ne peuvent pas acheter ce qu'elles voudraient...
Privilégier les cultures Bio, sensibiliser à manger des fruits et légumes de saison et de proximité, avoir la possibilité d'avoir pour chaque logement/habitation un potager ou un poulailler personnel.
Privilégier les potagers bio et locaux pour les cantines

Produits locaux préparés dans les cantines / plus de jardins potagers partagés/ plus de mise en place de composteurs dans les copropriétés
Promouvoir les options végétariennes/végan dans les supermarchés/restaurants Favoriser les produits bio Interdire l'importation de produits lorsqu'on a accès au même en France
Promouvoir les spécialités végétariennes de notre gastronomie locale.
Promouvoir notre cuisine et ses spécialités ainsi que la cuisine méditerranéenne par extension.
Proposer de la production locale dans les commerces de manière systématique
Proposer des ateliers a la population
Proposer des paniers avec des fruits et légumes frais des agriculteurs de notre région
Proposer des paniers intra service pour les employés Mairie Métropole (restes cantine, réception...)
Proposer des produits bio et locaux à prix abordable - Faciliter le tri des déchets - Aider les agriculteurs en bio, en production durable
Proposer des solutions de compostage en particulier sur les communes de l'arrière-pays. Composteur à tarifs réduits ou négociés à retirer en Mairie de la commune
Proposez exclusivement des menus bios dans les cantines scolaires et EPHAD
Protection des espaces naturels et aide à l'installation d'agriculteurs, éleveurs ou pêcheurs
Protéger les terrains non construits zone N et Ac et privilégier l'installation des marchés et circuit court
Protéger les terres agricoles et les augmenter. Aider les jeunes agriculteurs et éleveurs à s'installer
Protéger les terres agricoles et les espaces naturels en arrêtant l'étalement urbain
Qu'elle réserve toute la plaine du Var a l'agriculture
Rachat et préservation des terres agricoles (notamment dans la plaine du Var) avec installation de maraichers pour produire davantage localement (comme cela est fait sur la commune de Mouans-Sartoux)
Recréer des zones d'agriculture locale au sein des territoires de la Métropole NCA, étendre les marchés maraîchers dans tous les quartiers et chaque semaine, acheter les produits à des producteurs locaux pour la restauration scolaire.

Redonner du terrain pour pouvoir planter. Ex: Nous devrions pouvoir subvenir à 70 % aux besoin des cantines scolaires, sans passer par des tiers et souvent ni la qualité ni le goût n'est au rdv. Créé plus de coopérative agricole. Et surtout valoriser, nos produits, circuit courts etc
Réguler l'approvisionnement des stands présents sur les marchés publics (libération, cours Saleya) : certains achètent en gros (Espagne, Italie) et revendent au marché faisant ainsi une concurrence déloyale aux "vrais" agriculteurs locaux de la métropole.
Relocaliser la production fruits et légumes comme c'était le cas plaine du Var, au lieu de bétonner et construire les immeubles et grandes surfaces commerciales
Rendre les marchés de producteurs attractifs au quotidien (animation, communication), pour montrer que c'est agréable de consommer local et de saison et pas si cher que ça (par rapport aux grandes surfaces)
Rendre plus pratiques d'usage les composteurs en ville (toujours saturés, pas suffisamment entretenus, demande de manipulations…)
Renforcer la production locale de légumes et fruits (en soutien des agriculteurs) et la pédagogie scolaire sur la production locale.
Réouvrir les marchés couverts vétustes et faciliter l'installation de vendeurs bio/locaux
Reprendre le projet d'AMAP qui avait été mis en place il y a quelques années.
Réserver plus de terres / terrains pour la culture maraîchère - former et informer les citoyens
Ressusciter une filière de transport par le train des Pignes (vallées/PAL/Gare du Sud) pour faciliter la distribution des produits locaux. Partenariat MNCA-Région-Chambres d'agricultures-producteurs
Sanctuariser les zones agricoles et arrêter la bétonisation dans la plaine du var
Se fournir en plus grande proportion auprès des producteurs locaux
SE FOURNIR LOCALEMENT ET DE SAISON
Sensibilisation dans les écoles
Sensibiliser les citoyens et les enfants avec des cours de cuisine. Améliorer l'agriculture.
Sensibiliser, informer sur ce gaspillage, donner des conseils via les employeurs/écoles/supermarchés
Soutenir les agriculteurs et les exploitations qui souhaitent sortir du schéma conventionnel / Trouver des terrains pour de nouvelles exploitations et subventionner les activités

Soutenir les agriculteurs locaux
Soutenir les commerces de proximité en produits locaux et bio
Soutenir les producteurs locaux, notamment les pêcheurs
Soutien des agriculteurs bio
Stopper la conversion de terres agricoles en zones constructibles, remettre de l'agriculture en local via une politique volontariste sur le PLU. Dupliquer modèle de Mouans Sartoux.
Subvention agriculteur locaux, bac à compost partout,
Sur son territoire, développer les surfaces réservées à l'agriculture + sanctuariser les surfaces existantes. Limiter le développement urbain. Rester cohérent entre les différentes politiques publiques menées.
Taxer la grande distribution sur les denrées jetées, mettre en place des compostes dans les parcs, limiter la surproduction sur son territoire
Travailler à la logistique de distribution locale. Favoriser les productions préservant l'environnement et pertinentes pour notre climat (châtaignes et amandes par exemple). Sensibiliser au fait de manger moins de viande. Arrêter de bétonner.
Travailler avec la restauration collective, créer un label zéro-gaspillage pour les restaurants, sensibiliser les écoliers (et leurs parents)
Une grosse part du gaspillage alimentaire est celui de la cantine. Pour ça : meilleure qualité, les enfants se servent seul la quantité. Grand public : campagne de communication + travailler avec des entreprises comme Les alchimiste afin que ce qui est jeté ne soit pas perdu
Zone de production locale sans pesticide
Sensibilisation de la population à l'aide d'outils de type fresques
Mise en place d'une sécurité sociale alimentaire permettant la promotion d'une alimentation saine et durable
Donner des terres aux agriculteurs qui s'engagent
Offrir des possibilités pratiques de compostage pour tous, contrôle des poubelles pour informer dans un premier temps puis verbaliser les personnes qui ne compostent pas

Mieux consommer, produire et économiser les ressources (41 contributions)
A condition de ne pas empiéter sur l'agriculture ou les forets pour faire de la biomasse !
Arrêter de faire passer l'argent avant toutes choses (regarder *Dont look up* montre bien la folie de nos dirigeants)
Arrêter l'hypocrisie avec le pétrole. Le bateau à eau existe déjà (exemple bateau dépollueur sur le 06. Projet absolument abandonné !!) Par contre éteindre les lumières en ville à 19h en plein Hiver NON
Arrêter le gaspillage : achats inutiles (vêtements, objets, alimentation), constructions inutiles, consommations inutiles (déplacement non nécessaires, électricité dans les bâtiments inoccupés, clim/chauffage dans les magasins ouverts sur la rue)
Au sujet de l'eau, la consommation excessive doit être taxée.
Avant de produire différemment, il faut maitriser l'usage de l'énergie : comptage et optimisation de l'existant (avec exemplarité de la Métropole)
C'est lié à l'isolation des bâtiments pour moins consommer, il faut une bonne isolation et pour le confort une bonne ventilation des bâtiments
Consommer de l'énergie moins polluante est bien. Moins consommer d'énergie est mieux.
Créer un réseau de froid et chaud à l'échelle d'une ville pour éviter la multiplication des équipements individuels. Multiplier les sources d'énergie.
Des panneaux photovoltaïques sur tous les toits plats des immeubles
En autorisant à être autonome électriquement
En réduisant le recours à la climatisation et en favorisant le développement des parois végétalisées
En travaillant sur le recyclage des déchets nucléaire,
Isolation thermique des logements

La biomasse au détriment de l'alimentation ?? les panneaux photovoltaïques en nappe dans les espaces naturels ?? pour envoyer toujours plus de vidéos de chat ou de photos de mon assiette ??? c'est un sujet complexe qui génère des injonctions contradictoires qui font vriller le cerveau de tous, preuve de notre déconnexion terrestre. NB : ma consommation d'eau est déjà très en dessous de la moyenne nationale. Une idée : Interdire le lavage des voitures
La décroissance
L'avion pollue énormément et utilise beaucoup d'énergie fossile, réduire au maximum les déplacements pour des conférences, réunions...
L'énergie la plus économique est celle qu'on n'utilise pas. Abstenez-vous ! (Comme pour les élections...)
Les énergies renouvelables doivent être pensées pour ne pas détruire les habitats naturels (ex : Panneaux photovoltaïques sur les toits et non en rasant des forêts). Il est aujourd'hui INDISPENSABLE de réduire nos besoins et donc revoir notre notion de confort
Les grandes entreprises doivent payer des taxes plus importantes, ils auront peut-être plus conscience des dégâts qu'ils font !
Les industriels surtout.
Les solutions proposées son irréelles et hypocrites
Ne pas la gaspiller comme ceux qui ont décidé de mettre des poubelles électriques
Nucléaire
Obliger les pétroliers à investir dans l'hydrogène !!
On ne développe pas assez les réseaux de chaleur et de froid alors que nous avons de gros potentiels sur le territoire. Et ce sont des énergies durables. La sobriété est la clé de tout le reste, également !
Par de la planification énergétique à l'échelle du territoire et le développement de capacités de production d'énergie renouvelable.
Par de nouvelles solutions technologiques, matériellement et financièrement accessibles, de fourniture et d'économies d'énergie
Par la mutualisation des usages, pep2a, améliorer l'efficacité de la redistribution et proposer a moindre l'énergie pendant les pics, habitats bioclimatique et confort d'été
Par le développement et la recherche sur l'énergie nucléaire, domaine qui a été lâchement abandonné par l'état français

Par le volet efficacité, dans la transition énergétique, à savoir travailler sur l'efficacité énergétique des bâtiments, des appareils électroménagers, de tout équipement électrique et électronique
Photovoltaïque sur le bâti
Pilotage centralisé des bâtiments tertiaires GTC/GTB
Problème très vaste et pas simple à résoudre, il ne faut pas que l'énergie soit TROP chère, sinon des personnes manqueront de confort...ce ne sont pas toujours les mêmes qui doivent faire des efforts...
Raisonner en termes de diminution des besoins énergétiques et non pas en termes de performance énergétique.
Réglementation des systèmes de climatisation
Sans oublier l'énergie éolienne et l'énergie de la mer.
Séparer et entretenir réseaux d'eaux usées et potable qui est fuyard ++ ici énergie marée/houlomotrice
Sortir du capitalisme
Tarification incitative (prime si conso par habitant du foyer en dessous d'un seuil) et punitive au-delà d'un niveau de consommation par habitant (non pas conso totale du foyer car injuste)

Mieux préserver le vivant et renforcer la résilience – focus Méditerranée (50 contributions)

1/ interdire les gros bateaux de tourisme 2/ interdire le bétonnage en mer. La municipalité a créé des plots de stationnement de petits bateaux, en béton !!! Bétonnage en mer...
A quand un arrêté qui rend interdit les SUV et 4x4 en ville (favorise le réchauffement) ? Pour finir fin de la pêche industrielle à grande échelle qui nourrit plus les poubelles des supermarchés et des magasins de sushis que de répondre à un besoin. De plus, cette dernière affame les oiseaux marins et détruit les fonds riches en vies.
Arrêter les paquebots de croisières

Avoir une vraie politique de préservation en aidant les pays qui n'en ont pas les moyens de traiter notamment leurs effluents et rejets
Création de véritables aires marines protégées AVEC INTERDICTION DE PÈCHE INDUSTRIELLE
Encourager les méthodes pêche non destructive, aller vers une limitation stricte du chalutage profond
Envisager des mesures plus efficaces contre les pollueurs, notamment ceux qui continuent à jeter leurs mégots (et quelquefois leurs déchets en conduisant) partout...plages, rues, espaces naturels ...
Étendre le traitement des eaux usées au pour tour de la Méditerranée, stopper la sur pêche
Eviter de balancer des oursins en mer !! Ce sont les premiers destructeurs de l'habitat infralittoral !!
Favoriser la pêche artisanale.
Il faut que l'aire marine soit vraiment protégée, sinon cela n'a pas d'intérêt. Ou du moins il faut dans l'aire marine une zone intégrale exclusive où tout activité économique est interdite. Je salue la décision de la métropole d'interdire la venue de navires de plus de 900 passagers dans la magnifique rade de Villefranche, ces bateaux immenses sont une aberration. Il faut soutenir le projet haliotis 2. Il faut s'efforcer de traiter les eaux pluviales (particules de pneumatiques et de freins des véhicules). Faire de la prévention au sujet de la pollution liée aux vêtements en fibre plastiques. Les solutions existent, elles sont simples, parfois coûteuses. Il ne s'agit bien souvent que de changer des habitudes, cela est faisable.
Imposer les crèmes solaires respectueuses de l'environnement marin
Interdiction des bateaux.
Interdiction des croisières mais ça, le maire a reculé ! C'était une si bonne idée et encourageante !
Interdiction du chalutage et bateaux de croisière géants
Interdire les activités nautiques polluantes
Interdire la pêche industrielle ; Interdire les yachts de plaisance polluants
Interdire les bateaux de croisière. Ils polluent même à l'arrêt. Et les excursions s'effectuent avec des noria de cars qui polluent énormément
Interdire les croisiéristes et les yachts dans la rade de Villefranche

Interdire les mouillages de loisir à proximité de la côte notamment zone de baignade
Interdire le chalutage... dans les aires marines protégées !!!
La création d'aires marines protégés, réellement protégés, dans lesquelles les méthodes de pêches destructrices sont véritablement interdite.
La décroissance
Limitation de la pêche surpêche, et de la circulation des bateaux dans les espaces sensibles.
Limitations interdiction du mouillage de certains navires dans des zones à enjeux
Limiter la pêche industrielle
Limiter la pollution liée au trafic côtier
Limiter le bruit crée par les bateaux et activités nautiques. Interdire le plastique et autres polluants près des côtes.
Limiter les gros bateaux de croisière, limiter les petits plains anciens qui détruisent chaque été les fonds marins avec leurs encres
Loi pour éviter la navigation très polluants (yachts, bateaux de croisière) et bateau de pêche industriel
Lutte contre la pêche, la pollution des industries et les bateaux (en particulier yachts et croisière)
Lutter contre la pêche au chalut de fond
Lutter contre les industries polluantes. Lutter contre la surexploitation des ressources (pêche professionnelle). Lutter contre les gens qui jettent leurs mégots au sol (il y a des caméras partout à Nice cela devrait être faisable). Limiter grandement les navires et yacht à moteur...
Mener une politique de lutte contre la pollution des yachts
Mettre des quotas pour les bateaux de croisière
Mettre plus d'agent pour faire respecter ce qui est décidé
Mieux réguler la pêche pour reconstituer la population marine et interdire les pratiques qui détériorent les fonds marins.
Mieux surveiller les personnes vidangeant les bateaux en pleine mer et les sanctionner dès la première fois

Moins de paquebot ; station d'épuration qui fonctionne
Moins de yachts. Plus de nettoyage pollution. Meilleure filtration eaux usées...
Ne pas privatiser les plages
Ne plus accueillir les bateaux de croisière
Nettoyage organisé du bord de mer fait par des volontaires un jour par semaine toute l'année
Obliger les citoyens à faire un tri sélectif digne de ce nom, avec des amendes salées à la clef. Cela se fait partout en Europe, notamment chez nos voisins Italiens
Par exemple ne pas étendre l'aéroport ? ;)
Patrouilles sous-marines par drones [made in MNCA] pour la lutte contre la pollution et l'eau et de l'acoustique pélagique, cartographie, qualité des eaux) ... Interdiction des barges flottantes festives.
Plan familial obligatoire pour les personnes ayant déjà un enfant à charge.
Plus de contrôles sur la pêche industrielle
Point d'encrage fixe et stop chalut
Police verbalisant les personnes qui laissent leurs mégots, canettes, poubelles sur les plages
Pollution des bateaux, le bateau à eau existe et a été découvert ! Il faut l'exploiter et cesser l'essence et de penser économie sur ce poste.
Que les gens soient plus respectueux et ne laissent pas trainer leurs déchets n'importe où et les ramassent
Réglementer davantage le transport maritime (notamment croisières)
Renforcer les contrôles de pollutions identifiées.
Renforcer les règles de protection des aires marines protégées (interdiction chalutage a minima)
Réorganiser les zones de pêches en fonction des suivis et relevés scientifiques.... Interdire les forages en mer, limiter les transports maritimes
Respect de la loi littoral

Sanctionner les pêches et ancrage en zones protégées.
Sortir du capitalisme
Stop aux gros navires polluants
Surveillance de la gestion des déchets après un pique-nique
Tourisme de masse sur nos côtes. Qu'en est-il de la posture des offices de tourisme, de la gestion des restes de cuisine des restaurateurs, de la gestion des draps, serviettes et consommables des hôteliers, du trafic aérien et maritime
Valoriser l'exemplarité des bases de navigation solaire seazen.fr sur tout le littoral
Verbaliser systématiquement les personnes qui jettent leurs déchets sur les plages, ce qui implique une présence policière en journée et la nuit
Vraiment protéger les AMP ! Lutter contre la pêche industrielle et destructrice ! Honte à l'élite qui se plaint qu'elle ne pourra plus manger de langoustines
Arrêter de construire de partout et laisser de la végétation en ville au lieu de mettre du béton
Arrêter de faire semblant. Ne pas bétonner et construire à outrance. A Villefranche sur mer, la municipalité a déraciné les bougainvilliers de la plage. Et a planté en bord de mer des cerisiers du japon qui sont morts en moins d'un an. Des cerisiers du japon, et pas des espèces d'arbres locales caroubiers etc. Tout en éditant à grands frais un livret intitule charte de l'arbre.
Avec le réchauffement climatique, peut-être sera-t-il possible de faire remonter les cultures plus haut dans la plaine du var et sur les plateaux avoisinants
Enjeu éthique ; impact positif de la nature sur la santé humaine (anxiété, dépression, Alzheimer...)
La biodiversité existe en montagne, il faut aider les hommes à y vivre sans le ski
La perte de la biodiversité rendra la vie très difficile pour tous.
Non au JO 2030 : aberration environnementale et gabegie d'argent public
Notre survie

Nous faisons partie de la biocénose qui compose notre écosystème. Si nous ne respectons pas le biotope, comme nous le faisons, à la longue, l'écosystème va se déséquilibrer. Il faut continuer à vivre, en réduisant notre impact.
Par respect pour la vie sauvage
Pas besoin en montagne mais important en ville
Pour essayer de préserver la vie sur Terre
Pour LIMITER le réchauffement climatique
Pour pouvoir vivre car l'humanité dépend de la nature
Pour préserver la beauté des paysages et la propreté
Pour préserver le vivant dont nous faisons partie
Pour protéger les animaux, espèces menacées et fragiles.
Respecter le cadre de vie
Sans son respect nous sommes des humains sans humanité
Arrêt de l'extension de l'aéroport de Nice
Aucune présence humaine, condamnation pénale
Construire des bateaux de croisières plus petit et fonctionnant aux énergies propres
Déchets pollution hydrocarbure
Éducation
Faciliter et organiser plongée, apnée etc pour que le public voit de ses yeux et apprenne à aimer protéger.
Faire prendre les coûts de transport des bateaux à démanteler à la filière REP !!
Faire respecter ces espaces par les pêcheurs industriels - stop chalutage de fond
Former la population à la protection de la Mer

Il est parfois difficile de répondre aux questions, surtout quand elles deviennent très techniques et que les enjeux parallèles souvent économiques prennent le dessus des décisions.
Il y a suffisamment d d'interdictions sans en rajouter
Informer via les médias pour respecter les espaces protégés
Interdire la pêche industrielle !!!!
Interdiction de toute activité nuisible pour la faune et la flore marines, et non essentielle, à commencer par le chalutage.
Interdiction du chalutage !
Interdire la navigation et le rejet des polluants et effluents dans les rivières et dans les fleuves
Interdire la pêche en eaux profondes
Interdire les élevages industriels même bien gérés cela reste risqué dans 1 espace fermé et sensible comme la Méditerranée
Interdire les feux d'artifice
La décroissance
La limitation du trafic aérien ; plages non-fumeurs pour ne pas avoir de mégots en mer
La lutte contre toute forme d'utilisation capitaliste des eaux
La régulation des plus grands navires de pêche industrielle
La suppression des bateaux de pêche industrielles, et l'interdiction de la pêche industrielle dans les zones marines dites protégées, un véritable scandale français
Le ski nautique, le jet, les bateaux de croisières doivent disparaitre. Nos loisirs ne sont pas essentiels par rapport à la vie de nos écosystèmes.
Les fréquences des ferrys de Nice pour la corse ont tellement été réduites que nous sommes contraints d'aller à Toulon ou prendre l'avion ce qui génère encore plus de co2
Limitation du mouillage
Limiter plaisance à moteur, bateaux croisières. Mais restaurer les lignes ferry avec la Corse (trajet travail, famille...)

L'interdiction des navires à plus de 900 passagers est une excellente initiative. Il ne faut pas revenir en arrière ! La longueur des navires devrait aussi être un critère d'admission dans la rade de Villefranche. Les activités de jet ski et parachute ascensionnel sont évidemment des sources de pollution évidentes. Ces activités ne correspondent plus à notre époque et ne respectent en aucun cas notre mer, le but étant de foncer tout droit bêtement. La création de l'aire marine devra aussi réglementer la pêche de loisir ! Le sentier du littoral est jonché de déchets liés à cette activité, en tant que plongeur, je suis un témoin des détritus (bières, boîte d'appât, fils de pêche, plomb, leurres) qui tapissent la zone infralittoral (0-40m). Pêcher, oui mais avec permis, donc plus de contrôle !
Meilleure régulation de la pêche professionnelle (pas de surpêche, pas de pratique qui abîmé les fonds marins)
Mettre beaucoup plus de poubelles dans la ville pour les passants et touristes
Multiplication des réserves biologiques intégrales, Pas de tirs de loups aléatoires, diminution de la chasse
Ne pas faire le Terminal 3 de l'aéroport, qui serait à côté d'une zone naturelle protégée
Ne rien faire qui permettrait d'avoir plus d'avions et de voyageurs (renoncer à l'extension de l'aéroport)
Pêche industrielle
Proposer à la place un tourisme vertueux, relais paddle kayak, recherche participative, découverte des milieux, plongée de ramassage des déchets, *paddle cleaner*...
Régulation et réglementation plus sévère sur la pêche industrielle
Régulation forte de la pêche industrielle
REGULER LA PÊCHE INDUSTRIELLE
Stop chalut, stop bruit des moteurs, contrôle pollution, interdire les crèmes solaires néfastes
Stopper l'extension de l'aéroport
Surveillance et entretien de la faune et flore sous-marines
Tout ce qui peut être réglementé le devrait. Il est minuit une, soit on se sacrifie maintenant, soit les générations futures vont le payer très cher. Il faut faire des choix et des lois maintenant !!
Toutes ces réponses sont bonnes. Et bien d'autres encore...

Trouver des solutions pour améliorer la pollution de l'air dans le ciel (aviation)
Un travail avec les acteurs de la pêche professionnelle pour renforcer la valeur ajoutée des méthodes non destructrices
Un véritable plan de partage de la nature entre les usages : VTT, chasseurs, randonneurs, trials...
Une réglementation stricte pour la chasse, voire sa suppression

Mieux agir et vivre ensemble (45 contributions)
A l'Etat de nous montrer l'exemple en valorisant réellement le tri déchet, en appliquant la loi sur le manque de civisme (jet de papier par terre)
Changer d'élu
Cibler les plus gros gaspilleurs de ressources (entreprises et particuliers) et agir pour réduire leur conso.
Commencer par les grandes entreprises polluantes
Commencer par soi-même
Conseils citoyens pour être informés et participer à la décision sur des projets locaux collectifs (cantine locale etc..)
Consulter pour choisir quelles mesures à mettre en place, qui soient plus exigeantes que les standards nationaux
Créer des projets inspirants. Œuvres livres films etc pour impacter public et décideurs
Dérèglement climatique ou réchauffement systémique ? Gare au débats inutiles.
Doit être une volonté internationale et, *a minima*, nationale
Élire Greta Thunberg à la mairie de Nice.
En cessant de culpabiliser et en appliquant des comportements de bon sens
En organisant des grands moments d'échanges pour les populations, avec la participation des élus locaux pour porter leurs messages auprès des organes décisionnaires et financeurs des solutions.
Entrer dans une association dont le but est la préservation du vivant

Être accompagné sur projets solaires
Être dans les associations dont la raison d'être est la protection du vivant
Être un exemple du bon comportement
Étudier la végétalisation des cours de collèges d'écoles et Lycées et désimperméabiliser les parkings. Utiliser les toits des établissement publics pour développer les Energie solaires.
Faire plus d'actions de proximité
Faire une vraie démocratie directe
Il est prouvé que les comportements individuels ne suffisent pas, il faut des décisions politiques couillues, de personnes qui placent le bien commun avant leur réélection, autant dire que ça n'arrivera pas...
Il y a urgence, la sensibilisation n'est plus d'actualité malheureusement
Impliquer les industriels
Inculquer une culture de la biodiversité dès l'école primaire : les enfants doivent être à la base de ces actions pour les transmettre et y veiller
Informer, sensibiliser dès le plus jeune âge ; les municipalités devraient aussi multiplier les actions de sensibilisations et la consultation citoyenne
Intégrer la transition écologique dans son activité professionnelle
Je laisse aux bons soins des sachants de trouver les outils de communication et d'actions. Chacun son métier.
L'enjeu est en partie politique, la ligne politique de la Métropole n'engage pas vers une transition écologique marquée, et il peut être difficile pour les citoyens de se mobiliser autour d'une politique centrée sur l'économie touristique (sans vouloir rentrer dans le cercle de l'inaction)
Les politiques et les industriels doivent agir en priorité (et être exemplaires). C'est eux qui détiennent vraiment le pouvoir et l'influence. Laisser la responsabilité aux particuliers est trop facile et inefficace.
Manifester contre l'aéroport

Ne pas agrandir l'aéroport par exemple ? cb de co2 en plus dans l'air ? n'est-ce pas un non-sens de demander nos avis et de faire le contraire ?
Nous sommes en région touristique, comme beaucoup d'autres régions, donc besoin de touristes, ce qui signifie déplacements...pas simple à résoudre
Participer à des actions simples mais innovantes
Pas un mot sur la pollution générée par l'aéroport ?? Dans ce sondage, c'est un peu choquant.
Proposer à des conférenciers, de partager des expériences inspirantes, sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt
S'attaquer plutôt à la source des pollutions, la surconsommation, réapprendre à faire à manger chez soi, réduire ses besoins, sortir de l'individualisme, changer nos dirigeants
S'impliquer et faire pression sur nos élus pour qu'ils aient une vision long terme, protègent les services publics qui déclinent les politiques de transition et d'adaptation, par des actions de lobbying comme savent si bien le faire les grands groupes économiques avec succès. Vive le lobbying vert !!!
S'investir dans le plaidoyer pour le changement par le travail ou l'activité associative
Surtout comprendre les enjeux révélés et globale qui remettra à s place ces actions très souvent inutiles
Toutes ces réunions mondiales font que les personnes prennent l'avion et augmentent la pollution au cœur même des enjeux climatiques, cela est donc contradictoire
Très difficile de parler de ces sujets au tour de moi, mais je continue !
Une coopération en respect du lieu de vie, en zone rurale on sait comment anticiper la transition c'est à Nice de changer
Végétaliser les villes
Veiller à ce que la Mairie de Villefranche mette en pratique ses beaux principes. Et ne fasse pas semblant.
Voter pour des personnes politiques qui passent des paroles aux actes

Contribution des Shifters 06 à la concertation publique sur le PCAET de la Métropole Nice Côte d'Azur

Avant-propos

Ce document a été rédigé pour répondre à la consultation publique sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2026-2032 de la métropole de Nice, par des membres du Groupe Local des Shifters du 06. Bien que basé sur les travaux du Shift Project et des Shifters, il n'engage que ses auteurs.

Les plans climat font l'objet d'une attention particulière au sein de l'association des Shifters de par leur fonction structurante pour donner une trajectoire compatible avec nos objectifs climatiques.

Dans la continuité de leur engagement pour une transition écologique ambitieuse, les Shifters 06 ont contribué à l'analyse et au suivi du précédent PCAET de la Métropole Nice Côte d'Azur. Ils ont également participé à certaines consultations publiques organisées dans les différentes communes de la métropole dans le cadre de ce nouveau PCAET.

En tant que membres du collectif Les Shifters 06, engagés aux côtés du Shift Project pour accompagner la transformation des territoires dans un contexte de dérèglement climatique et de raréfaction des ressources, nous souhaitons saluer ici l'engagement déjà pris par la Métropole Nice Côte d'Azur. Le bilan à mi-parcours du PCAET 2025 met en lumière une action publique structurée, déployée sur de multiples champs — urbanisme, mobilité, énergie, nature en ville — et portée par une gouvernance qui se renforce, notamment avec l'installation du Haut Conseil local pour le Climat et la Biodiversité.

Note méthodologique

- L'analyse ci-dessous a été menée en référence à la grille d'analyse des SHIFTERS au regard des documents liés au PCAET 2019-2026.
- Les recommandations s'appuient sur les orientations du Plan de Transformation de l'Économie Française (PTEF) et de la Stratégie de Résilience des Territoires élaborées par le Shift Project, adaptées au contexte local de la Métropole.
- Elles vont également s'appuyer sur des initiatives menées par d'autres métropoles Françaises analysées par les Shifters
- D'autres sources (systématiquement citées) émanant des travaux du Shift Project ont pu être utilisées pour appuyer nos recommandations
- La structure de ce document reflète volontairement les axes du prochain PCAET Nice Métropole, tels que présentés lors des réunions publiques de concertation, pour une meilleure lisibilité/intégration.

Table des matières

Avant-propos		0
Note méthodologique		0
1.	Mieux préserver la nature et s'adapter	2
2.	Mieux se nourrir	7
3.	Mieux habiter	9
4.	Mieux se déplacer	14
5.	Mieux consommer, produire et économiser nos ressources	18
6.	Mieux agir et vivre ensemble	26
Pour terminer		31

1. Mieux préserver la nature et s'adapter

Une des Métropoles les plus exposées à l'ensemble des risques climatiques

Notre Métropole se caractérise par une exposition particulièrement élevée aux aléas climatiques en raison de sa situation géographique. Elle est située en bordure de la Méditerranée, l'une des régions les plus affectées par le réchauffement climatique à l'échelle mondiale. Elle s'étend également dans les vallées du Var et de ses affluents - principales sources d'eau potable de la Métropole. Par ailleurs, son territoire inclut des massifs montagneux culminant à plus de 2500 mètres, où le réchauffement est plus rapide que la moyenne observée sur le reste du territoire national. **NCA a une responsabilité spécifique envers les territoires voisins vis-à-vis de la ressource en eau et de la préservation des puits de carbone** en forte proportion sur son territoire (60% de la Métropole étant recouverte de forêt).

Ces cinq dernières années, les crises climatiques majeures telles que les tempêtes Alex puis Aline, et les sécheresses 2022 et 2023 ont **sensibilisé la population sur la nécessité de rendre le territoire plus résilient**[1] aux futures crises (qui seront de **plus en plus fréquentes et intenses dès 2030** d'après le GIEC) en initiant **une transformation majeure du territoire**.

Une Métropole particulièrement vulnérable aux aléas climatiques (crues éclair, inondations, sécheresses, vagues de chaleur, submersions marines, incendies) et à la raréfaction des énergies fossiles

Cette vulnérabilité s'explique par plusieurs facteurs :

- une **concentration importante de la population dans des zones à forts risques (littoral, vallées)** ;
- une **forte imperméabilisation des sols** amplifiant les risques ;
- des modes de vie et de développement entraînant une **forte consommation en eau domestique** (229 litres/jour/habitant en moyenne en 2022, soit 53% de plus que la moyenne nationale) incompatible avec les sécheresses qui vont encore s'intensifier ;
- **une autonomie alimentaire parmi les plus faibles de France** avec un **nombre d'agriculteurs qui continue à décroître** (voir les indicateurs de la Métropole sur la plateforme *Territoire au futur)* ;
- une économie du territoire principalement basée sur le **tourisme dépendant de mobilités carbonées** et **engendrant une surpopulation estivale sur le littoral** et, dans une moindre mesure, hivernale **dans les stations. Ces dernières sont d'ailleurs particulièrement sensibles à la diminution de l'enneigement** (La Colmiane 15e et Auron 25e, du classement des 163 stations de ski les plus vulnérables de France).

Avis des SHIFTERS : Nos constats et propositions selon les thématiques de la grille (v4) des SHIFTERS d'analyse des PCAET et de rapports du SHIFT Project sur la Résilience des Territoires

Constat général : La réduction de ces vulnérabilités nécessite une véritable rupture dans le modèle de développement de la Métropole de Nice. Le PCAET 2026-2032 doit **s'inscrire dans une trajectoire, à l'horizon 2050**, vers un territoire où il fera toujours bon vivre en toute

[1] *Résilience = « Capacité à assurer le bien-être et la sécurité de sa population quels que soient les chocs ou les stress, en s'appuyant sur ces derniers pour réduire sur le temps long sa vulnérabilité »*

sécurité, malgré les aléas climatiques inévitables et la fin des énergies fossiles, nécessaire par leur raréfaction et par les enjeux de souveraineté.

Proposition prioritaire **: Arrêter d'aggraver le problème** en renonçant aux projets ne s'inscrivant pas dans la trajectoire vers un territoire sain : inscrire une action de moratoire aux projets d'extension aéroportuaires, aux grands complexes touristiques, aux projets de développement des équipements et infrastructures en faveur du ski alpins, à l'accueil des paquebots, aux développements des climatiseurs, etc. Réallocation des budgets vers les actions d'adaptation.

Préserver les milieux naturels et la biodiversité

Constat : Les différentes actions de sensibilisation environnementale semblent être bien menées et méritent d'être reconduites. En particulier, le suivi du plan de reconquête de la nature et de la biodiversité se distingue par son ambition et sa portée globale.

Propositions :

- Inscrire les actions du PCAET dans l'objectif de "zéro artificialisation nette" (ZAN), levier crucial pour **enrayer l'érosion de la biodiversité et préserver les écosystèmes**. Ce levier agit directement ou indirectement sur plusieurs axes majeurs du PCAET, notamment la préservation des ressources en eau et l'amélioration durable de la sécurité et de la qualité de vie des habitants. Une stratégie cohérente ne saurait faire l'impasse sur ce point essentiel.
- Poursuivre avec le soutien des organismes de l'état, **le suivi régulier** de l'état de santé déclinant de la forêt du territoire et encourager la **mise en place d'un plan d'action** pour préserver sa capacité **« Puits de carbone » en cohérence avec les objectifs de neutralité carbone en 2050**. Exemple de réalisation cité par le Shift Project : « Prévoir vite les forêts de demain /Kintzheim,Bas Rhin » page 130.
- Poursuivre, intensifier et coordonner avec un calendrier, un budget et des objectifs chiffrés les différentes actions concrètes déjà définies visant à préserver, voire reconquérir, les milieux naturels et la biodiversité.

Préserver la ressource en Eau

- Actions de sobriété des usages et de préservation/sécurisation des nappes phréatiques

Voir Partie 5.3 sur L'EAU

Adapter et aménager le territoire aux aléas

Constat : Les efforts de recherche sur les impacts des aléas sont à saluer et doivent être poursuivis. Un plan de lutte contre les îlots de chaleur urbain est mis en œuvre.

Propositions : Pour les compléter, il serait pertinent de :

- Développer des actions de sensibilisation et de préparation des populations, afin de favoriser des réactions adaptées face à chaque type d'aléas.
- Poursuivre et intensifier la lutte contre les ICU (Îlots de Chaleur Urbain) avec un déploiement massif d'espaces publics arborés et d'îlots de fraîcheur « durables » en cohérence avec un besoin partagé de la population et quantifier le bénéfice thermique sur les années à venir.

- Engager avec l'Etat la création d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux comme préconisé par le Haut conseil pour le climat dans son rapport de 2023**.**
- Poursuivre les actions **évaluations inventives** sur les secteurs à risque pour dessiner des aménagements innovants (protection des berges, désimperméabilisation, jardin de crue, équipements résilients) et **engager les projets proposés, soutenir les projets non encore réalisées** issus des **évaluations inventives** **initiés par le préfet** suite à la tempête Alex**.**
- Contrôler que dans tous les documents d'urbanisme et de planification territoriale (PLUi, SCOT, PCAET…) figurent **des actions pour limiter l'exposition aux risques du changement climatique** (création d'îlots de fraîcheur, végétalisation, solutions fondées sur la nature…);
- Réaliser **un plan d'adaptation au changement climatique (PACC) piloté et suivi en collaboration étroite avec le Haut Conseil Local pour le Climat & la Biodiversité** suite à son rapport sur la stratégie d'adaptation à mettre en œuvre (Action VI.4.7 du PCAET 2019). Les recommandations du **SHIFT Project** pourront aussi alimenter ce plan d'adaptation (Cf "Vers la résilience des Territoires : Pour tenir le cap de la transition écologique" Tome 1 Comprendre, Tome 2 Agir, Tome 3 Organiser et "Comment transformer nos territoires") ;

Ces actions visent à adapter et aménager le territoire en fonction des évolutions climatiques afin de protéger les habitants, tant face aux événements météorologiques extrêmes ponctuels qu'aux changements climatiques à long terme.

Préserver la santé des habitants

Constat : Le PCAET précédent compte 25 actions en faveur d'une amélioration de la qualité de l'air. A mi-parcours 9 d'entre elles étaient terminées et 14 en cours. Cette mobilisation conséquente est remarquée. **Les résultats en termes de qualité de l'air montrent d'ailleurs l'efficacité des mesures et politiques mises en place**.

Un autre enjeu important au niveau de la santé des habitants consiste à **mieux préparer la population à faire face aux épisodes de canicule avec des températures atteignant des valeurs dangereuses pour la vie**, notamment **pour les plus vulnérables** (enfants, personnes âgées, logements précaires). Cet enjeu est bien sûr très lié aux actions en cours pour garantir un meilleur « confort été » des habitations (cf Rénovation énergétique des logements) et des espaces publics (cf ci-dessus Lutte contre les ICU).

Proposition : **Partager avec la population et mettre à jour le *Plan Urgence Canicule*** annuellement en collaboration avec les services de santé et les services de l'Etat.

Acompagner les acteurs du territoire

Constat : Depuis plusieurs années, la Métropole s'engage dans divers projets visant à accompagner les acteurs économiques du territoire dans leur transition nécessaire, avec un soutien financier important de l'Union européenne et de l'État. Parmi ces acteurs :

1. **Les agriculteurs**, pour endiguer leur diminution et favoriser la transition vers l'agroécologie. En 2022, le territoire comptait 566 exploitants agricoles, dont 265 âgés

de plus de 55 ans. On dénombre également une baisse de 425 équivalents temps plein d'exploitants agricoles sur les dix dernières années (source : INSEE).

2. **Les stations de ski**.

Propositions :

Favoriser **l'implantation massive de cultures maraîchères (fruits et légumes)** sur le territoire pour significativement **sécuriser l'approvisionnement alimentaire de la Métropole en fruits et légumes** en concertation avec les capacités et les besoins des territoires de la région. D'après la plateforme Territoire au Futur, une autonomie de 100% en fruits et légumes est théoriquement possible, un objectif de 30% nous semble donc réaliste. Les résultats du projet FEDER PACA « évaluer le potentiel agricole de 22 villages des vallées de la Vésubie et de la Tinée » pourrait être une bonne base de départ, de même que les conclusions de l'Opération d'Intérêt National (OIN) de NICE Ecovallée sur la reconquête des terrains agricoles de la plaine du Var, action stratégique de souveraineté alimentaire d'après le Préfet dans sa lettre du 23/11/2023.

Accompagner les stations de ski de moyenne montagne dans leur transition **vers un tourisme quatre saisons** sans ski avec un accès par **des mobilités décarbonées**. Voir différents exemples de réalisations réussies donnés dans le rapport du SHIFT Project (2) : « Des millions pour arrêter les canons à neige /département de la Drome » ; page 125, « des navettes électriques à Tignes et Val-d'Isère » ; page 135, « Le Club Alpin finance les sorties bas carbone/CAF Loire-Atlantique », page 135 ; « Anticiper la fin du ski Alpin/Métablet Dobs » ; page 137, « Intégration d'une offre touristique diversifiées 4 saisons/PETR Ariysère (Savoie) » page 137.

Objectif : poursuivre et intensifier les efforts d'adaptation des acteurs économiques clés du territoire au monde de demain (conditions climatiques et raréfaction des ressources) selon **une trajectoire partagée et régulièrement mise à jour** vis-à-vis des scénari climatiques actualisés.

Anticiper sur les crises climatiques et préparer la gestion de crise

Constat : Compte tenu des risques importants et qui vont s'intensifier et suite au retour d'expérience réalisé par le département de la tempête Alex, la Métropole est déjà fortement impliquée sur cette thématique cruciale pour la sécurité de sa population et bénéficie d'importants financements au travers des différents organismes départementaux, régionaux ou étatiques pour mettre en place des actions de préventions des risques et de gestion des crises. Voir par exemple le PAPI 3 VAR 2023-2028 (Programme d'Actions de Préventions des Inondations) porté par le SMIAGE, et coanimé par la Métropole. Le Haut Conseil pour le Climat, mis en place avec succès dans le cadre du PCAET 2019, reste un partenaire compétent pour accompagner la Métropole dans l'évaluation et la mise à jour des risques ainsi que dans les mesures de prévention.

Propositions :

Ces différents plans doivent être poursuivis, intensifiés et/ou complétés (voir ci-dessous) avec **une coordination globale de la Métropole pour une meilleure efficacité**, basés le plus possible sur **les initiatives en période de crise de personnes sur le terrain** : agents territoriaux et volontaires parmi les communes concernées et préalablement formés :

Diagnostiquer systématiquement la résilience des réseaux critiques, des infrastructures et bâtiments du territoire face au changement climatique et aux autres aléas climatiques en collaboration avec les acteurs des différents secteurs et s'appuyant sur les retours d'expérience de « stress test » réguliers.

Soutenir les plus précaires : Prioriser les travaux d'adaptation au changement climatique et de rénovation dans les quartiers les plus pauvres et les plus vulnérables (personnes âgées, écoles/enfants).

Développer **une culture du risque dans la population,** définir et réglementer une stratégie de stockage (eau, alimentation) dans les zones à risques, organiser **des exercices « grandeur nature » avec la population** : Voir exemples d'actions mises en place par Le Havre Seine Métropole et Agglomération de la Rochelle citées dans le Rapport (2) du SHIFT Project page 169.

Mettre en place des moyens humains consacrés à la gestion des crises et s'appuyant sur la population avec **un réseau de volontaires formés**.

Réviser les protocoles de gestion de crise sur la base d'hypothèses revues à la hausse des aléas (actualisation régulière en collaboration avec le Haut Conseil pour le Climat) et qui traitent le risque de rupture d'approvisionnement pétrolier.

Objectif : Mettre en place, en collaboration avec les territoires adjacents, **une organisation efficace et coordonnée**, basée sur **un diagnostic et des plans de gestion actualisés, partagés et validés sur le terrain,** qui permette de faire face au mieux aux crises climatiques à venir, avec **une implication active de la population.**

2. Mieux se nourrir

Mieux se nourrir - Le contexte local, les constats

Agriculture

- La part des émissions de GES liées à l'agriculture pour la Métropole est de 0,9% en 2021 (1,1% en 2019)[1] par rapport à 20% au niveau français en 2023[2].
- Seulement 2,1% de l'alimentation consommée sur la métropole est produite localement[4].

Alimentation

- Au niveau national, l'alimentation représente la part la plus importante de l'empreinte carbone des français, soit 24% des 9,8T par habitant [2]. A notre connaissance il n'existe pas d'estimation de l'empreinte carbone et de la part de l'alimentation pour les habitants de la métropole.
- Le PCAET 2019-2025 [3] met en avant l'impact du choix alimentaire, avec un ratio de 1 à 14 entre un repas végétarien et un repas à dominante animale avec bœuf.

Mieux se nourrir - Notre première analyse de la stratégie de la métropole

Agriculture

- Une articulation entre le PCAET et le PAT, avec une stratégie et un plan d'action détaillés au niveau du PAT, et une couverture plutôt complète des différentes problématiques.
- Un effort financier significatif (y compris en comparaison d'autres métropoles françaises) pour sécuriser le foncier mais qui peine néanmoins à résister à la pression sur le foncier agricole.

Alimentation

- Bien que l'alimentation soit identifiée comme une source majeure d'émission de GES dans le PCAET, elle n'est pas traitée comme un axe prioritaire au même titre que les transports ou l'énergie. Le plan d'action est moins développé et peu chiffré.
- Le bilan à mi-parcours met en avant des opérations de sensibilisation telles *Le Goût de Nice* mais n'offre aucune perspective sur le changement d'habitudes alimentaires des habitants de la Métropole ou sur la réduction des émissions liées à l'alimentation.
- Le Plan d'Alimentation Territorial fourni un plan d'action plus détaillé : développement des circuits courts dans la restauration collective pour atteindre les objectifs de la loi EGAlim, réduction du gaspillage alimentaire et sensibilisation à des régimes plus végétaux via des ateliers et actions éducatives, achats publics et plateforme logistique mutualisés pour renforcer l'approvisionnement local et de saison.

Mieux se nourrir - Nos recommandations

Agriculture

- Poursuivre et amplifier les actions visant à renforcer l'autonomie alimentaire du territoire, les acquisitions foncières, les installations agricoles, faciliter les transmissions et le développement du Bio, en privilégiant un modèle agricole à faibles émissions de GES (pratiques agro-écologiques).

- Fixer un objectif d'autonomie alimentaire à atteindre et évaluer l'effort budgétaire nécessaire sachant que même en tenant compte des limites du territoire, un potentiel théorique important reste possible (jusqu'à x10)[6].
- Conserver l'articulation entre PCAET et PAT, le PCAET pouvant couvrir les sujets hors du périmètre du PAT, tels que la production d'ENR et la séquestration carbone en lien avec l'agriculture.

Alimentation

- Embrasser résolument une politique de promotion d'une alimentation moins carnée (en particulier le bœuf) et des bienfaits d'une alimentation plus végétarienne.
- Mise en avant de la tradition culinaire niçoise et plus généralement du régime méditerranéen qui sont par nature bas carbone.
- Adoption d'une seconde journée végétarienne par semaine dans les cantines et d'une journée complètement végétarienne dans les autres restaurations collectives publiques et privées (sur le modèle du jeudi Veggie de la ville de Gand[7]).
- Continuer et amplifier les mesures de réduction du gaspillage alimentaire (par exemple à travers des opérations de sensibilisation - pesée, compostage, redistribution) et d'accès social à une alimentation saine (par exemple à travers l'animation des réseaux de solidarité de proximité[8]).

Références

(1) https://www.nicecotedazur.org/wp-content/uploads/2025/02/Mise-a-jour_inventaire_territorial_base-ORECA-2021.pdf
(2) https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-climat-france-europe-et-monde-edition-2024
(3) https://www.nicecotedazur.org/wp-content/uploads/2021/11/1-pcaet-bilan-et-strategie.pdf
(4) https://www.nicecotedazur.org/wp-content/uploads/2023/09/Le-diagnostic-territorial-du-PAT-MNCA.pdf
(5) https://www.nicecotedazur.org/wp-content/uploads/2024/04/Strategie-2024-2026-PAT-MNCA.pdf
(6) https://utopies.com/wp-content/uploads/2019/12/autonomie-alimentaire-des-villes-notedeposition12.pdf
(7) https://www.nycfoodpolicy.org/veggie-thursday-ghent-urban-food-policy-snapshot/
(8) https://entreprises.nantesmetropole.fr/actualites/cinq-projets-pour-favoriser-un-acces-a-toutes-et-tous-a-une-alimentation-durable-et-saine/

3. Mieux habiter

Mieux habiter - Le contexte local, les constats

Sur la Métropole de Nice, les émissions de GES du secteur résidentiel ont connu une nette amélioration au cours des dix dernières années, passant d'environ 481 kt en 2013 à 320 kt en 2022 (cigale.atmosud.org), illustrant une dynamique encourageante vers la transition énergétique. **Le résidentiel représente** néanmoins encore **17,8 % des émissions de GES** totales sur la Métropole Nice Côte d'Azur, contre près de 8 % au niveau de la région Sud (cigale.atmosud.org), ce qui démontre l'importance de renforcer les actions ciblées pour accélérer encore cette progression dans un secteur clé.

En 2021 le territoire comptait **373 218 logements**, dont **82 % en habitat collectif** (contre 45,2 % au niveau national (INSEE 2024). Cette particularité souligne l'importance de concentrer prioritairement les actions sur ce type de logement pour maximiser leur impact. Le parc immobilier sur la Métropole de Nice est majoritairement **ancien** : plus de **60 % des logements ont été construits avant 1975**.

Cette ancienneté se traduit par de **faibles performances énergétiques**. Sur la seule ville de Nice, près de **13 %** des logements sont classés comme **passoires thermiques** (étiquettes F et G du DPE), et **21 %** supplémentaires en classe **E** (hellio.com). Cela représente près de 80 000 logements à cibler en priorité pour la rénovation énergétique, un chiffre qui s'élève encore davantage à l'échelle de la métropole.

En termes de facteurs externes, la Métropole est également **particulièrement exposée aux risques climatiques extrêmes** (canicules, inondations), ce qui renforce l'urgence d'une **adaptation thermique et structurelle des logements**.

Face à l'interdiction progressive de mise en location des logements classés E, F et G d'ici 2034, accélérer la rénovation énergétique de ce parc est un impératif pour répondre aux enjeux climatiques, sociaux et réglementaires.

Mieux habiter - Notre première analyse de la stratégie de la métropole

Une dynamique globale positive en terme d'impact et de rénovation, même si bien en deçà des objectifs:

Les GES liées au logement sont en baisse sur la métropole ces dernières années, reflétant une **dynamique globalement positive**. La Métropole s'engage activement dans cette transition à travers plusieurs actions concrètes.

Des **programmes de renouvellement urbain** ambitieux sont en cours dans des quartiers comme Pasteur, Ariane ou les Moulins. Ces projets, qui concernent près de **5 500 logements**, adressent aussi bien des aspects sociaux qu'environnementaux.

Entre 2020 et 2022, 523 logements privés (dont 195 avec rénovation énergétique performante) et 483 logements sociaux ont été rénovés avec le soutien de la Métropole, dans une logique d'amélioration de la performance énergétique. En parallèle, près de 1 000 logements par an ont été rénovés via MaPrimeRénov' entre 2020 et 2022.

Cela témoigne d'une dynamique positive, même si ce rythme reste en deçà des objectifs fixés de 4 500 à 5 800 rénovations annuelles, et en deçà également des dynamiques de croissance

des autres territoires de la région. A titre d'exemple, la consommation de crédits de l'ANAH a augmenté de 11% pour la Métropole Nice Côte d'Azur, et de 104% à l'échelle de la région PACA.

Une structuration et simplification des dispositifs bienvenue :

En parallèle, une structuration progressive de l'aide à la rénovation énergétique du parc privé (logements et tertiaire) est en place, même si les résultats restent en deçà des objectifs fixés. Un **guichet** dédié a été créé pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans leurs démarches. Et le nouveau « **pacte territorial** » prévu dans le cadre du PLH 2024-2029 permettra une refonte et unification de dispositifs d'aide existants (notamment SARE, les Programmes d'Intérêt Général (PIG) et d'autres).

Nouveau Programme Local de l'Habitat 2024-2029 : des chantiers clés identifiés mais un manque de clarté sur l'ambition chiffrée :

Si les efforts engagés en matière de rénovation sont réels, **ils doivent désormais être intensifiés pour faire face à l'ampleur du parc de logements énergétiquement peu performants sur le territoire.**

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029 affiche une dynamique encourageante, avec des objectifs de décarbonation plus ambitieux que le précédent. Le document s'aligne avec plusieurs recommandations clés du Shift Project sur des enjeux majeurs, notamment :

- Massification de la rénovation énergétique (Actions 10, 11 du PLH)
- Sobriété dans la construction neuve et optimisation du parc existant (Actions 6, 8 du PLH)
- Lutte contre la vacance structurelle (Actions 7, 18 du PLH)
- Réorientation vers le logement collectif (Actions 1, 2, 4 du PLH)
- Développement des synergies des secteurs du bâtiment et de l'immobilier (Actions 9, 24 du PLH)

Parmi les 5 grandes orientations du PLH, l'**Orientation 1** vise à développer une offre équilibrée et diversifiée, favorisant la **transition écologique**. Cependant, le plan d'action met surtout l'accent sur les enjeux sociaux — comme la production de logements sociaux, l'aide aux publics précaires ou la lutte contre l'habitat indigne. Ces actions sont bien entendu essentielles pour le territoire, mais elles ne doivent pas se faire au détriment de mesures concrètes en faveur de la transition écologique et de la décarbonation.

Ainsi, bien que la transition écologique soit présentée comme une priorité sur le territoire, le **document reste encore insuffisamment doté de mesures claires pour en faire un véritable fil conducteur du plan**.

Mieux habiter - Nos recommandations

Globalement, les actions et documents analysés témoignent donc d'une dynamique encourageante dans le secteur du logement sur la métropole de Nice, avec des efforts significatifs et une amélioration constante de la situation en matière d'émissions de GES. Toutefois, nous avons identifié plusieurs **propositions complémentaires** qui pourraient renforcer encore davantage cette dynamique, qui sont actuellement absentes ou peu développées dans les documents de planification disponibles. Nos recommandations s'appuient

sur différents travaux élaborés par The Shift Project, tels que le Plan de Transformation de l'Économie Française (PTEF), la grille d'analyse détaillée pour un PCAET, ainsi que d'autres.

Axe 1 : Accélérer la dynamique de rénovation grâce à un accompagnement renforcé et un système d'aides incitatives, en ciblant prioritairement les logements les plus énergivores

Il est essentiel de poursuivre et d'amplifier l'accompagnement de la montée en puissance de la filière de la rénovation énergétique sur la Métropole de Nice. Cela passe par une réorientation ambitieuse des dispositifs d'aide et la mobilisation de nouvelles compétences locales. L'objectif : faire passer au plus vite tous les logements au minimum à une étiquette DPE C, avec une approche de rénovation globale.

Pistes d'actions:

- Bonification (amplification des aides) et ciblage des logements chauffés aux énergies fossiles
- Inciter au regroupement des travaux au détriment des gestes de rénovations " fragmentées »
- Accompagner et inciter les copropriétés à rénover les logements par un plan d'action particulier
- Montrer l'exemple en matière de rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité
- Encourager la reconversion et la formation des professionnels de la filière de rénovation pour proposer une main d'oeuvre qualifiée et suffisante
- Envisager la possibilité d'un congé pour rénovation pour de l'autorénovation à l'image des congés pour déménagement existants au sein de certaines conventions collectives
- Rassembler des artisans au sein de groupements, et créer un observatoire sur le prix des travaux, afin d'encadrer l'offre de la filière rénovation énergétique

En détail: Pour faciliter la réalisation des travaux de rénovation énergétique par les particuliers, les artisans devraient se rassembler au sein de groupements, proposant en une seule fois l'ensemble des travaux à réaliser, avec un interlocuteur unique pour le client. Après une formation adaptée, ces groupements seront agréés et qualifiés, pour donner confiance aux particuliers. Des groupements existent déjà, tels que les "Cercle Confort Habitat" initiés par Synerciel (réseau national de professionnels), dans de nombreuses localités dans toute la France (plus d'infos : https://www.synerciel.fr/nos-cch/)

Les financements publics doivent être conditionnés au recours à ces artisans. Si des subventions ont été accordées, des contrôles aléatoires post-travaux seront effectués pour vérifier la performance effective du bâtiment et les bonnes pratiques des artisans. Afin d'éviter les dérives, nous proposons la création d'un observatoire sur le prix des travaux (matériaux, performance mise en œuvre). Cet observatoire doit être sous le patronage de l'Etat (avec des représentations en région, avec les collectivités territoriales) et doit veiller à ce qu'aucun acteur ne profite de ce marché pour faire grimper les prix.

Exemples d'observatoires similaires dans différents territoires : Observatoire des coûts de la rénovation énergétique des logements Grand Est, Observatoire des Coûts de la Rénovation Énergétique (OCRE)du Département de l'Ariège, Observatoire Régional de la Rénovation Énergétique et des Coûts Bourgogne-Franche-Comté

- Au-delà des aides, **adapter la fiscalité locale** pour encourager la rénovation

*En détail: Le rapport **« Adaptation de la fiscalité aux exigences de la transition écologique »**, publié en 2023 par l'Inspection générale des finances, souligne que certains dispositifs fiscaux actuels sont insuffisamment incitatifs pour accompagner la transition écologique. Il avance plusieurs recommandations, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique, dont certaines concernent la fiscalité locale. Parmi celles-ci :*

> Repenser la taxe foncière afin de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité et d'artificialisation des sols (p.37 du rapport)

> Supprimer la part artificialisante des exonérations de taxe d'aménagement et de taxe foncière sur les propriétés bâties, car elles peuvent indirectement favoriser l'artificialisation des sols ou les constructions neuves au détriment de la rénovation (p. 25 du rapport)

Pour plus de précisions consulter le rapport:
https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/Rapports%20de%20mission/2023/2023-M-003-03%20Rapport_Fisc-1.pdf

D'autres actions type exonération partielle de taxe foncière (50% ou 100%) ont été mises en place par certaines villes (Paris, Nantes, Reims, Caen…) et peuvent constituer un vrai levier incitatif (plus de détails sur les villes éligibles : https://mesaidesreno.beta.gouv.fr/taxe-fonciere/communes-eligibles)

Axe 2 : Mettre l'accent sur la sortie des énergies fossiles et la décarbonation de la production de chaleur

Il s'agit de remplacer les systèmes de chauffage fossile par des sources d'énergie bas carbone, tout en maximisant l'utilisation de la chaleur fatale et renouvelable. Ce changement passe par le raccordement des logements collectifs lorsque c'est possible aux réseaux de chaleur, ainsi que par l'installation de pompes à chaleur dans les logements individuels.

Pour plus de précisions consulter le rapport "Habiter dans une société bas carbone" de The Shift Project, pages 43-50, disponible via le lien:
https://theshiftproject.org/app/uploads/2025/02/TSP-PTEF-Habiter-dans-une-societe-bas-carbone-RF-7-octobre-2021.pdf

Pistes d'actions:

- S'assurer de la sortie totale du chauffage au fioul (2040) et au gaz (2050) via des dispositifs d'incitation supplémentaires pour les logements concernés (ex : bonification d'aides)

*En détail : Pour la **maison individuelle**, les systèmes de chauffage à privilégier sont : la Pompe à Chaleur (PAC) (air/eau, air/air…), la PAC hybride, la chaudière bois, les inserts bois + convecteurs performants, le chauffage électrique à effet Joule (convecteurs, accumulateurs, panneaux radiants, etc.), et dans des proportions moindres, d'autres modes tels que les systèmes solaires combinés*

*Pour le **logement collectif**, les systèmes de chauffage à privilégier sont :*

> Réseau de chaleur urbain, PAC air/eau collective, PAC hybride, PAC air/air, effet Joule pour chauffage et eau chaude sanitaire (pour tenir compte des contraintes techniques de certains immeubles, 30 % des systèmes fonctionnant totalement à l'effet Joule sont conservés)

> Chaudières gaz : pour des questions de difficultés techniques dans les changements d'approvisionnement énergétique lors des rénovations de logements collectifs, certaines

chaudières gaz sont conservées (35 % des chaudières gaz collectives existantes et 75 % des chaudières gaz individuelles existantes).

> Dans des proportions moindres, d'autres modes tels que les systèmes solaires combinés.

Un nombre important de logements collectifs sont raccordés aux réseaux de chaleur urbains, ce qui doit permettre de densifier les réseaux de chaleur et d'améliorer leur rentabilité, diminuée par une demande de chaleur en baisse suite aux rénovations thermiques. Ces réseaux de chaleur vont devoir s'alimenter en chaleur renouvelable et bas carbone : biomasse, géothermie, ordures ménagères, récupération de chaleur sur eaux usées, etc.

Il est également important d'introduire un grand nombre de pompes à chaleur diverses (air-eau, air-air, hybrides).

- Développer le plus largement possible l'exploitation de la chaleur fatale et de la chaleur renouvelable
- Raccorder le plus de logements collectifs possible à un réseau de chaleur
- Encourager l'installation des pompes à chaleur
- S'assurer d'un recours limité au bois tenant compte des ressources locales
- Stopper tout soutien aux fossiles y compris dans les aides financières à la rénovation globale (action déjà partiellement mise en œuvre par la Métropole, mais pas encore totalement aboutie)

Axe 3: Mobiliser le bâtiment comme puits de carbone

La décarbonation de la construction doit se faire selon une trajectoire proche de la RE2020, prolongée et renforcée jusqu'en 2050. Cela implique une augmentation de l'utilisation de matériaux biosourcés permettant de stocker du carbone, y compris dans la rénovation.

Si nous sommes à la limite du périmètre d'action de la Métropole, cet axe est à considérer en priorité pour le patrimoine de la Métropole sur lequel elle a entièrement la main.

Pistes d'actions:

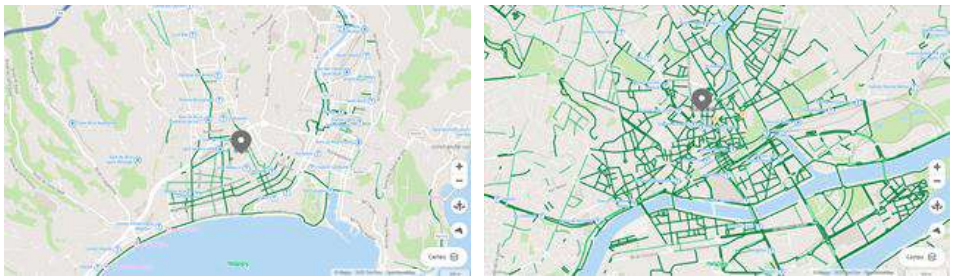
- S'assurer de l'utilisation par le bâtiment de matériaux biosourcés (bois, chanvre, liège) ou géosourcés (terre crue, pierre...) y compris dans la rénovation
- Tenir ou renforcer l'abaissement des seuils Ic_construction prévus dans la RE2020 en ciblant en priorité le patrimoine de la Métropole
- Mettre en place des **bonus constructifs** dans les PLU(i)/PLUm pour les projets intégrant un pourcentage minimal de matériaux biosourcés selon les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES).

4. Mieux se déplacer

Résumé: Selon les chiffres de la Métropole, le secteur des transports constitue la première cause d'émission de GES sur son territoire, avec 45% des émissions, bien au-delà des 32% de moyenne sur le territoire national. Pour adresser cette problématique, la Métropole a défini un Schéma Directeur des Mobilités. Plusieurs documents et plans clarifient et documentent une approche réfléchie et structurée pour le domaine 'mieux se déplacer', qui a manifestement fait l'objet d'une attention particulière lors du dernier PCAET. De nombreuses bonnes pratiques ont déjà été implémentées, et la Métropole sait manifestement que réduire la dépendance à la voiture individuelle passera par un panel de solutions qu'elle a bien identifiées.
Malgré cela, les réalisations semblent encore timides dans ce domaine, en raison d'un démarrage tardif sur plusieurs sujets, et de retards pris sur l'implémentation des plans. Il semble aussi manquer dans l'implémentation d'un regard systémique, afin d'avancer avec des offres complémentaires cohérentes, qui puissent permettre la démotorisation des ménages.
Sur ce domaine des mobilités, l'essentiel semble donc de continuer de prioriser ce sujet, en intensifiant les efforts entrepris sans lâcher les objectifs, surtout sur les actions prioritaires.

<u>Promouvoir davantage la pratique du vélo:</u>

- *Constat* : La Métropole a initié des actions impactantes pour promouvoir le vélo : son *Plan Vélo Métropolitain* est riche et solide, et des aménagements et progrès importants ont été réalisés depuis 2020. Ceci dit, on note du retard par rapport au plan (61km de nouveaux aménagements réalisés entre 2020 et 2024 sur les 160km prévus pour 2026 d'après le *Baromètre Métropolitain*). Les aménagements sont souvent plus avancés dans les métropoles de tailles similaires (cf cartes ci-dessous). D'après l'ADETEC, à peine plus de 1% des déplacements sont faits à vélo dans Nice (3 fois moins que la moyenne), et moins de 1% dans la Métropole, ce qui la place 15e des 20 plus grandes villes françaises. Or la *loi LOM* de 2019 demande d'atteindre les 12 % de part modale du vélo en France en 2030.



Réseau pistes cyclables en vert: Nice (350k habitants, 70km2, ~200km pistes cyclable métropole) vs Nantes (325k habitants, 65km2, ~800km pistes cyclable métropole) Source : Mappy

- *Propositions prioritaires :*
 - **continuer et d'accélérer sur les actions entreprises**, en analysant les causes du retard pris dans l'implémentation du *Plan Vélo*, et en remettant la Métropole sur sa trajectoire (avec élaboration d'un nouveau *Plan Vélo* dans la lignée des ambitions du plan actuel, freins à l'implémentation levés: avec un budget sécurisé, des jalons intermédiaires, une équipe plus importante - cf Métropole de Lyon où l'équipe dédiée au vélo compte 16 équivalents temps plein, ou la petite ville du Bourget du Lac qui dépense 30€ par personne et par an pour les aménagements vélo), avec les priorités suivantes :

- **développer plus de voies et pistes cyclables** confortables et attractives de nature à induire les déplacements en vélo, à Nice et sans négliger le reste de la Métropole, et de façon systématique lors des réaménagements de voirie, en particulier:
- **sécuriser le développement du vélo hors des zones urbaines**, en y aménageant un réseau de pistes sur les axes susceptibles d'être le plus empruntés : accès aux établissements scolaires, liaisons entre communes voisines, liaisons entre quartiers périphériques et centraux, desserte des sites touristiques,
- **planifier et aménager des REVs** (Réseaux Express Vélo), coeur de réseau structurant, bien maillé, de bonne capacité, qui permet de se déplacer rapidement, confortablement, et de manière sécurisée, sur les itinéraires principaux (ex: Chronovélo à Grenoble ou les Voies Lyonnaises à Lyon),
- **développer l'intermodalité et la synergie** entre les différents modes de transport pour simplifier l'enchaînement vélo <-> modes de transports de longue distance.

- *Autres pistes d'actions :*
 - **Faciliter l'usage du vélo électrique** en continuant à augmenter les possibilités de stationnements sécurisés (ex : VéloBox, locaux sécurisés dans les immeubles pour les nouveaux programmes), et en particulier dans les emplacements stratégiques: abords des gares…
 - **Faciliter l'usage du vélo pour les touristes** en collaboration avec les nouveaux prestataires de vélos en libre service - ou scooter électrique (cf Barcelone), par exemple avec des Vélos Stations dans les gares (cf Grenoble, Chambéry, Annecy…).
 - **Repenser le plan de circulation** sur certaines voiries non aménagées, par exemple en introduisant le double sens cyclable.

<u>Développer les transports en commun:</u>

			Métro			Tramway		
	Nb. Habitants (milliers)	Superficie (km2)	Nb. Lignes	Kms	année création	Nb. Lignes	Kms	année création
Paris	2114	105	16	245	1900	15	197	1992
Marseille	877	241	2	23	1977	3	13	1876
Lyon	521	48	4	34	1978	8	101	2001
Toulouse	512	118	2	28	1993	2	17	2010
Nice	354	72				4	24	2007
Nantes	325	65				3	41	1985
Montpellier	307	57				4	60	2000
Strasbourg	292	78				6	50	1994
Bordeaux	265	49				4	82	2003
Lille	239	35	2	44	1983	2	17	1909
Rennes	228	50	2	23	2002			

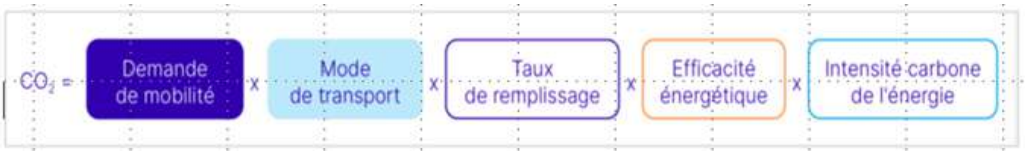
- *Constat* : La Métropole a défini un *Schéma Directeur des Transports Urbains*, et mis une priorité importante sur le développement du tramway et l'intermodalité. Cela nous semble une bonne approche, validée par les chiffres de fréquentation du tramway, quoiqu'il nous soit difficile d'évaluer les détails du plan (manquant de connaissances en termes de statistiques de trafic et de déplacements, et en termes de faisabilité des plans : délais…). Ceci dit, nous constatons que ces aménagements restent en deçà de ceux des autres villes françaises de plus de 200.000 habitants (cf tableau ci-dessus).

- *Propositions :*
 - **prioriser et accélérer au maximum le plan de développement des transports en commun,** selon le *Schéma Directeur* existant, sur Nice et sans négliger le reste de la la Métropole, afin de renforcer **la desserte en transport en commun attractif, confortable, pratique, et décarboné, et étendre leurs réseaux**, en étendant aussi l'offre horaire en période estivale et/ou lors d'évènements culturels ou sportifs.

- **assurer des liaisons rapides en BHNS non carbonés sur les principaux trajets non desservis,** notamment dans l'attente d'une desserte par tramway ou autre,
- **continuer à proposer des transports à la demande** pour le reste, et communiquer davantage sur cette possibilité.

Favoriser les petites voitures électriques et le covoiturage:

- *Constat* : D'après l'enquête faite en 2022 par *la Fabrique de la Cité*, les habitants de la Métropole utilisent majoritairement la voiture pour les déplacements du quotidien : 56% en moyenne (75% en dehors de Nice et 43% dans la ville). Même avec une offre alternative riche, certains déplacements nécessiteront toujours la voiture (de l'ordre de 35%, selon le PTEF). Il s'agit alors de jouer sur le taux de remplissage et l'efficacité énergétique des véhicules.



Equation de Kaia de la mobilité

- *Propositions :*
 - **favoriser la transition vers des voitures électriques économes et peu puissantes ou des microvoitures**, en accompagnant les habitants vers ce changement via des **aides au changement ciblées** (puissance des véhicules et revenus des ménages).
 - **poursuivre le plan d'implantation de bornes électriques de recharge, en particulier à des emplacements stratégiques :** le second facteur clé concerne les recharges : la Métropole a déjà dépassé son objectif de 600 bornes de recharge en 2025 qui la place dans la moyenne des grandes villes françaises : il s'agit juste de poursuivre.
 - **continuer à encourager le covoiturage** pour limiter l'autosolisme, surtout sur les courtes distances. La Métropole a mis en place des actions intéressantes d'incitation au covoiturage (avec BlaBlaCar Daily notament). Nous n'avions pourtant pas vu ce sujet dans les actions dérivées du PCAET en cours : nous proposons de traiter ce sujet dans le prochain afin de consolider ce qui a été fait et continuer en ce sens.
 - **encourager l'autopartage** afin d'encourager les personnes qui n'utilisent plus beaucoup leur voiture à s'en séparer, grâce à la confiance de pouvoir facilement trouver un véhicule à utiliser en cas de besoin ponctuel (ex: Grenoble avec *Citiz*).

Encourager à la sobriété des déplacements:

En complément indispensable de ce panel de solutions, il s'agit d'agir sur la demande de déplacements.

- *Propositions :*
 - **urbanisme durable** qui regroupe les lieux d'habitat, d'achat et d'activités sur des surfaces déjà urbanisées, afin de limiter les besoins en déplacements (levier le plus important mais sur le long terme)
 - **promotion d'une politique de sobriété, prônant des changements de modes de vie et de comportements** avec moins de déplacements, moins de grands voyages et d'utilisation de l'avion, des changements d'organisation et de structure de société (par exemple en s'appuyant sur le riche tissus associatif de la Métropole, en établissant des partenariats avec des associations centrées sur la mobilité),

- **réduction au maximum de l'usage de la voiture individuelle, en commençant par le centre ville** de Nice au fur et à mesure que les offres alternatives s'étoffent (de nombreux leviers existent : zones à 30, conversion d'espaces de stationnement…),
- continuation de la **politique d'exemplarité sur les services et employés de la Métropole**.

Ne pas faire de projets qui aggravent la situation:

- *Constat* : En parallèle de ces projets visant à 'faire', il est essentiel d'assurer une cohérence et de mobiliser les efforts au prorata des impacts, qu'ils soient positifs ou négatifs. A titre d'exemples, les données montrent que la part modale de la voiture est plus élevée dans les villes aux infrastructures routières permettant des accès rapides aux zones du centre ville. Ou encore: l'étude d'impact sur l'extension du terminal T2 évalue qu'elle induira 1.730kTCO_2eq d'émission additionnelles en 11 ans (2024-2034): 157kTCO_2eq par an en moyenne, alors que l'objectif intermédiaire du PCAET 2019-2025 visait 50kTCO_2eq de réduction par an: il n'en compenserait donc même pas le tiers. Sans un équilibre entre le 'faire' et le 'ne pas faire', on comprend donc que les efforts du 'faire' peuvent vite être rendus caduques.
- *Propositions :*
 - '**ne pas faire' ce qui pourrait aggraver la situation**, en particulier
 - **s'opposer au développement et la réalisation de nouveaux projets routiers locaux,**
 - **s'opposer aux extensions aéroportuaires**.

Mieux inclure la problématique du fret:

- *Constat* : La problématique du fret n'est que peu abordée dans le PCAET actuel. De fait, par de nombreux aspects, elle dépasse souvent l'échelon territorial. Or le fret est responsable d'environ un tiers des émissions du secteur des transports. Nous pensons donc qu'il est nécessaire de lui accorder une place plus importante dans le prochain PCAET.

- *Propositions :*
 - **Sensibiliser les consommateurs** sur les enjeux du secteur fret, inciter à des livraisons moins rapides, à consommer local, instaurer des pratiques pour limiter les retours.
 - **Faciliter la mise en place d'un système de livraison et de fret durable** en déployant un **réseau de recharges** lentes et rapides sur le territoire en concertation avec les acteurs de la filière et de manière générale en **mobilisant la filière pour développer l'électrification** de sa flotte, en **maintenant les efforts sur le dernier kilomètre** avec priorité en ville à la cyclologistique.
 - **Mettre en place des plateformes intermodales pour la logistique et les livraisons**, avec des **réseaux de centres de mutualisation urbains** et un **réseau maillé de plateformes intermodales** avec accès au rail ou aux ports à moins de 2h de route.

5. Mieux consommer, produire et économiser nos ressources

5.1. Développement économique

Selon les estimations du shift project (PTEF) de création et de destruction d'emplois dans de nombreux secteurs (Cf secteurs concernés) afin d'atteindre nos objectifs de transition écologique, 11% des emplois sont dans des secteurs "à risque" sur le territoire, soit 23 123 emplois et 3 171 établissements (usines, commerces, bureaux, etc.).

Les principaux secteurs "à risque" sont les suivants :

- Transports terrestres et transport par conduites avec 6 435 emplois (27.8 % des emplois "à risque")
- Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles avec 3 682 emplois (15.9 % des emplois "à risque")
- Activités immobilières avec 3 552 emplois (15.4 % des emplois "à risque")
- Entreposage et services auxiliaires des transports avec 3 287 emplois (14.2 % des emplois "à risque")
- Industries alimentaires avec 2 511 emplois (10.9 % des emplois "à risque")

(source : Territoires au futur Shift project)

5.1.1. Soutenir la relocalisation et la transformation écologique des activités économiques

- *Constat* : La Métropole a mis en place une Politique Agricole Foncière et Alimentaire ambitieuse, avec l'acquisition de terres, l'installation de 10 nouveaux agriculteurs et le soutien aux circuits courts. Néanmoins, l'autonomie alimentaire reste très faible (2 % des besoins), et les approvisionnements dépendent largement de flux extérieurs.
- *Proposition* : Une relocalisation planifiée de la production, notamment pour l'alimentation, les matériaux biosourcés et certains équipements industriels (Le Plan de transformation de l'économie française).
- *Objectifs* : Viser à l'horizon 2050 une réduction de 80 à 90 % des émissions de GES dans les chaînes de production (Stratégie nationale bas carbone).

5.1.2. Engager les acteurs économiques dans la transition écologique et solidaire

- *Constat* : Une centaine de référents climat, des trophées de l'éco-tourisme, une nouvelle charte chantier vert : La mobilisation existe mais reste ponctuelle, et manque d'une articulation plus structurante entre acteurs et dispositifs d'aide.
- *Proposition* : Des outils de transformation systémique : comptabilité carbone obligatoire pour les entreprises de +50 salariés, conditionnalité des aides, plan de formation territorialisé.
 Soutenir la création d'un fond de décarbonation et de résilience du territoire à destination des acteurs économiques pour assurer le financement des projets locaux.
- *Objectifs* : Viser la décarbonation des TPE/PME avec une trajectoire de -40 à -50 % des GES à l'horizon 2040.
- *Exemple* : Région Bretagne - Accompagnement bas carbone.

5.1.3. Favoriser l'économie circulaire, la fonctionnalité et les solutions low-tech

- *Constat* : Plusieurs projets sont engagés (recycleries, ressourceries, audits circulaires, Charte Chantier Vert), mais les volumes traités et les résultats restent encore modestes. Le tissu ESS est actif mais insuffisamment structurant, et l'économie de fonctionnalité ou les approches low-tech sont encore marginales.

- *Proposition* : Cibler les filières prioritaires (BTP, déchets électroniques, biodéchets, textile), mettre en réseau les acteurs circulaires et ESS (économie Sociale et Solidaire), créer des zones d'activité circulaires, intégrer des clauses de durabilité dans les marchés publics, et soutenir les communs territoriaux et les modèles coopératifs à fort impact local (ADEME - Économie circulaire et collectivités).
 Encourager l'économie de la fonctionnalité qui vise à substituer la vente d'un bien ou d'un service par l'usage de celui-ci (en identifiant les besoins des acteurs économiques et des habitants du territoire et en encourageant l'émergence de solutions innovantes et adaptées grace à des ateliers de coconstruction), l'économie collaborative (mutualiser les biens, les outils, les espaces et les savoirs) et l'innovation low tech en créant un low tech lab pour répondre aux besoins de la Métropole (Low tech lab).
 Favoriser la mise en commun volontaire de ressources par les acteurs économiques du territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité : partage d'infrastructures, d'équipements, de services, de matières ou mutualisation les moyens d'approvisionnement et de livraison d'entreprises du territoire (exemple d'Ecologie Industrielle Territoriale en Occitanie Synocc).
 Encourager le tri des déchets avec l'outil Cliiink par exemple.
- *Objectifs* : atteindre 65 % de valorisation matière des déchets non dangereux en 2030, générer 20 à 30 % d'économie de ressources par l'usage et la mutualisation.
- *Exemples* : Plaine Commune - Recyclage BTP JO 2024, Grenoble - La Bifurk.

5.1.4. Soutenir les filières d'avenir et activités bas carbone

- *Constat* : La production d'énergie renouvelable progresse, mais elle reste marginale (8 % du mix local). Des projets structurants comme Haliotis II doivent être accélérés.
- *Proposition* : Renforcer les investissements dans les ENR, créer des hubs d'activité bas carbone (ex : réseaux de chaleur, chaleur fatale, solaire, géothermie), soutenir la compétence locale.
- *Objectifs* : 50 % d'ENR dans le mix à 2040, 100 % dans les usages collectifs (chauffage urbain, transports).
- *Exemple* : Dunkerque - Chaleur industrielle et hydrogène.

5.1.5. Encourager l'entrepreneuriat durable

- *Constat* : Les dispositifs d'accompagnement sont génériques. Peu sont spécifiquement conçus pour les projets d'entrepreneuriat à impact environnemental fort.
- *Proposition* : Créer un incubateur climat, renforcer les liens avec les réseaux d'ESS, orienter les aides à la création d'entreprise vers des activités compatibles avec la neutralité carbone (ADEME - Entreprendre pour la transition).
- *Objectifs* : Augmenter la part des entreprises à impact positif à 25 % des créations d'ici 2030.
- *Exemple* : Lyon - Ronalpia Transition.

5.1.6. Soutenir la transition du secteur touristique

- *Constat* : Le tourisme est le premier secteur économique de la région PACA. Sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, il concentre une forte pression sur les ressources naturelles (eau, foncier, énergie), accentuée par la saisonnalité et la concentration sur le littoral, et reste fortement carboné (aérien, hôtellerie, congestion estivale). Les actions entamées (trophées, mobilité douce) méritent d'être systématisées.

- *Proposition* :
 - Répartir l'activité touristique dans le temps et dans l'espace (promotion de l'arrière-pays, allongement de la saison hors été).
 - Conditionner les aides publiques au respect de critères environnementaux (mobilité douce, maîtrise de la consommation en eau et gestion environnementale des déchets via Label Clef Verte, performance énergétique des hébergements).
 - Renforcer la sensibilisation des touristes et des acteurs aux enjeux environnementaux (campagnes d'information, engagement à respecter le territoire par des loisirs qui ne nuisent pas à la nature).
 - Favoriser les mobilités durables pour accéder aux sites touristiques (transport en commun, vélo, covoiturage) et proposer des expériences originales, engagées et porteuses de sens (ex : les séjours bas-carbone en Nouvelle-Aquitaine).
 - Créer un observatoire métropolitain du tourisme durable pour piloter la transition du secteur.
- *Objectifs* : Réduction de 50 % de l'empreinte carbone du tourisme d'ici 2040, préservation de la biodiversité, résilience économique du territoire face aux crises climatiques et énergétiques, amélioration de la qualité de vie des habitants.
- *Exemples* : Station Metabief - Parc national du Luberon Tourisme bienveillant (Auvergne)

5.1.7. Accompagner la mutation du commerce local

- *Constat* : Des actions en logistique douce et soutien au commerce existent, mais pas encore de plan d'ensemble sur le commerce bas carbone. *Proposition* : Favoriser l'artisanat local, créer des hubs de logistique urbaine (Confluence Lyon), soutenir la reconversion de locaux vacants en commerces circulaires (qui permettent le réemploi, la réparation et/ou le recyclage des ressources à toutes les échelles).
- *Objectifs* : 100 % des centres urbains accessibles sans voiture aux biens essentiels.
- *Exemple* : Paris - Réactivation des pieds d'immeuble.

5.1.8. Soutenir l'agriculture durable et locale

- *Constat* : Avec la PAFAM, la Métropole progresse en termes de foncier, installations, et circuits courts, mais l'offre alimentaire durable reste marginale.
- *Proposition* : Consolider les PAT, soutenir la diversification, développer des foncières agricoles, inciter les restaurations collectives à l'achat local (Shift - Agriculture), valoriser 100% des bio déchets et favoriser l'utilisation des engrais biosourcés circulaires (Projet UE : Rustica).
- *Objectifs* : Viser 20 % d'autonomie alimentaire locale d'ici 2040.
- *Exemple* : Toulouse - Coopérative alimentaire urbaine.

5.2. Energie

5.2.1. Etablir un schéma directeur de l'énergie

- *Constat:* Un plan de sobriété énergétique a été voté en octobre 2022 avec comme axes principaux:
 - l'exemplarité des bâtiments administratifs,
 - la diminution de l'éclairage public,
 - le développement des ENR de 11% à 18%,
 - la rénovation énergétique des bâtiments.

Cette action a été tracée par la fiche Action III.4.1.

Le bilan à mi-parcours ne détaille pas l'avancement du schéma directeur.

Le bilan des consommations énergétiques de la Métropole NCA est présenté sur la base CIGALE ATMO SUD, et porte sur la consommation d'énergie finale qui s'élève à 9 132 GWh/an, soit 15.7 MWh/an et par habitant en 2022.

La consommation d'énergie finale provient principalement du transport routier (36%), du résidentiel (28%), du tertiaire (23%), de l'aérien (LTO) (7%), de l'industrie (4%) et du secteur maritime (1%).

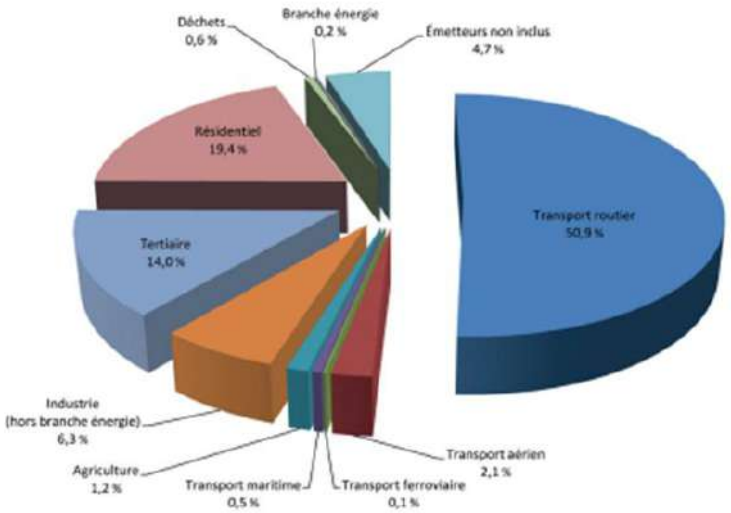
Cette consommation est basée sur l'utilisation des produits pétroliers (45%), de l'électricité (33%), du gaz naturel (15%), des ENR (3%), du bois énergie (2%) et de la chaleur-froid (1%).

Le tableau ci-dessous met en évidence la forte dépendance du territoire aux énergies fossiles (~70% de l'énergie finale consommée) dont 80% sont consommées par le transport routier.

Conso EF (GWh)	Produits pétroliers	Gaz Naturel	Electricité	Chaleur-froid issus de réseaux	Bois énergie	Autres ENR	
Résidentiel	325	628	1352	126	135	0	24%
Tertiaire	151	796	1329	1	9	0	21%
Transport routier	4755	9	3	0	0	358	46%
Autres transports	463	0	40	0	0	0	4%
Industrie et déchets	110	92	296	0	5	0	4%
Agriculture	13	41	19	0	0	0	1%
Total	5816 53%	1616 15%	3039 27%	126 1%	149 1%	358 3%	11 105

Détail des consommations d'énergie finale par secteur d'activité

L'énergie est responsable de 97% des émissions de GES sur le territoire de la métropole, émissions qui se répartissent selon le diagramme ci-dessous *(source GREC SUD).*



- *Proposition:* Il sera intéressant de détailler le périmètre de prise en compte des données liées au transport routier et notamment les consommations liées au fret.

 De plus les données CIGALE mettent en évidence pour l'aérien des différences importantes en fonction du périmètre étudié et il paraît opportun, de prendre en compte la part des émissions liées non seulement aux opérations de décollage-atterrissage mais également la part calculée sur la ½ navigation des avions en fonction de leur destination.

5.2.2. Promouvoir une politique de sobriété énergétique

- *Constat :* L'objectif de réduction des consommations énergétiques est fixé à -18% pour 2026, -26% pour 2030 et -30% pour 2050 *(Bilan mi-parcours).* Selon les données ATMO Sud de 2021, les consommations d'énergie ont baissé de 5.5% par rapport à 2012. Il est de plus précisé que la consommation d'énergie dans les bâtiments publics a baissé de 1.2% et concerne très majoritairement l'énergie électrique en référence au tableau ci-dessus.

 Deux actions sont identifiées :

 - la création d'un Guichet de Rénovation Énergétique (Action II.1.1)
 - le lancement d'une démarche d'économie liée à l'éclairage public (Action II.3.1)

 Les données de la base Cigale font état pour 2022 d'une réduction de la consommation d'énergie de l'ordre de 7% par rapport à 2019 !

 L'absence de données pour 2023 et 2024 ne permet pas de conclure sur la pérennité des actions engagées au regard des années COVID et des baisses de l'activité.

 D'autre part, il serait intéressant de disposer d'une base dédiée et centralisant les indicateurs de suivi des objectifs fixés avec un décalage maximum d'une année.

 Efficacité énergétique:

 Le guichet unique de rénovation énergétique s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'efficacité énergétique, bien qu'il touche principalement la consommation d'énergie électrique, principale énergie des secteurs résidentiels et tertiaires, peu émettrice de GES.

 Les actions de sobriété concernant les énergies fossiles consommées sur le territoire sont intégrées dans les démarches déployées par la métropole relatives aux transports en commun notamment.

- *Proposition:* La prise en compte du scénario de l'association NEGAWATT présenté ci-contre permettrait d'intégrer les mesures de sobriété puis d'efficacité énergétique, dès le début des réflexions afin de réduire les émissions tout en améliorant l'autonomie énergétique du territoire de par la réduction de sa dépendance aux énergies fossiles.

5.2.3. Accompagner la fin des énergies fossiles

- *Constat :* Le PCAET ne définit pas d'action dans ce sens malgré la forte dépendance du territoire aux énergies fossiles et essentiellement au pétrole.
- *Proposition :* Seulement 3% de l'énergie consommée par le transport routier est électrique. Aussi des solutions d'électrification de la flotte automobile des particuliers et des entreprises doivent être largement développées (véhicules rétrofités).

5.2.4. Développer les énergies renouvelables

- *Constat :* Plusieurs projets de développement d'énergies renouvelables sont initiés tels que la centrale hydraulique de la Vionène, et des centrales photovoltaïques de Levens et de la Tour/Tinée. Il est important de noter que la future Station d'épuration Haliotis II assurera la production de Biogaz réinjecté dans le réseau GrDF et produira également de la chaleur pour alimenter le quartier de l'Arénas. D'autre part, les boues incinérées dans les fours de l'UVE permettront d'alimenter une boucle de chaleur pour le quartier de l'Ariane .
- L'objectif de la métropole est d'augmenter de 9 % la part d'énergie renouvelable dans son mix énergétique à 18% à l'horizon 2026, 30% en 203 et 50% en 2050.

Selon les données CIGALE de AtmoSud, la production d'énergie renouvelable sur le territoire représente, en 2021, 8% des consommations et reste stable dans le mix énergétique de la métropole !

Actuellement, l'hydraulique est l'énergie renouvelable la plus déployée (un peu plus de 60 % de la production).

Le principal axe de développement des ENR identifié dans le PCAET du territoire repose sur le solaire PV.

- *Proposition :*
 - Développer le solaire PV dans le résidentiel en renforçant les aides financières auprès des particuliers
 - Idem dans le tertiaire et l'industrie
 - Etudier les possibilités de production de Biogaz pour les autres STEP du territoire (ex : la gazéification hydrothermale (cahier d'acteur Prodarom N°31) ou production de bio gaz GNV pour des usages locaux)
 - Etudier la possibilité de récupération de chaleur des eaux usées (Cloacothermie) depuis les réseaux de collecte des eaux usées pour alimenter des équipements collectifs (Ex: Centre aquatique ARRAS) ou des chauffages collectifs (Ex: ZAC la Saulaie-Oulins Pierre Bénite - Eco Quartier ville de Nanterre)
 - Plusieurs techniques de récupération de chaleur existent aujourd'hui et notamment avec des échangeurs à spirales, ou des canalisations équipées d'échangeurs thermiques selon différents brevets.
 - Déploiement de l'hydraulique : Poursuivre l'étude du potentiel hydraulique sur le département afin d'identifier de nouvelles niches d'équipements de micro-turbines

5.3- EAU

5.3.1. Préserver la ressource en eau

- *Constat:* Les questions de la quantité et de la qualité de la ressource en eau sont traitées de manière incomplète dans le PCAET 2019-2025, avec une référence unique au bassin du Var, sans prise en compte des autres ressources en eau du territoire (Vésubie, Tinée, nombreuses sources dans le moyen et haut pays).

 Le PCAET actuel fait référence à l'outil de modélisation AQUAVAR qui permet d'optimiser les prélèvements sur le Var et sa nappe phréatique, principale ressource en eau potable du territoire.

 Cette approche partielle ne permet pas d'avoir une vision globale des enjeux liés à la disponibilité et à la qualité des eaux.

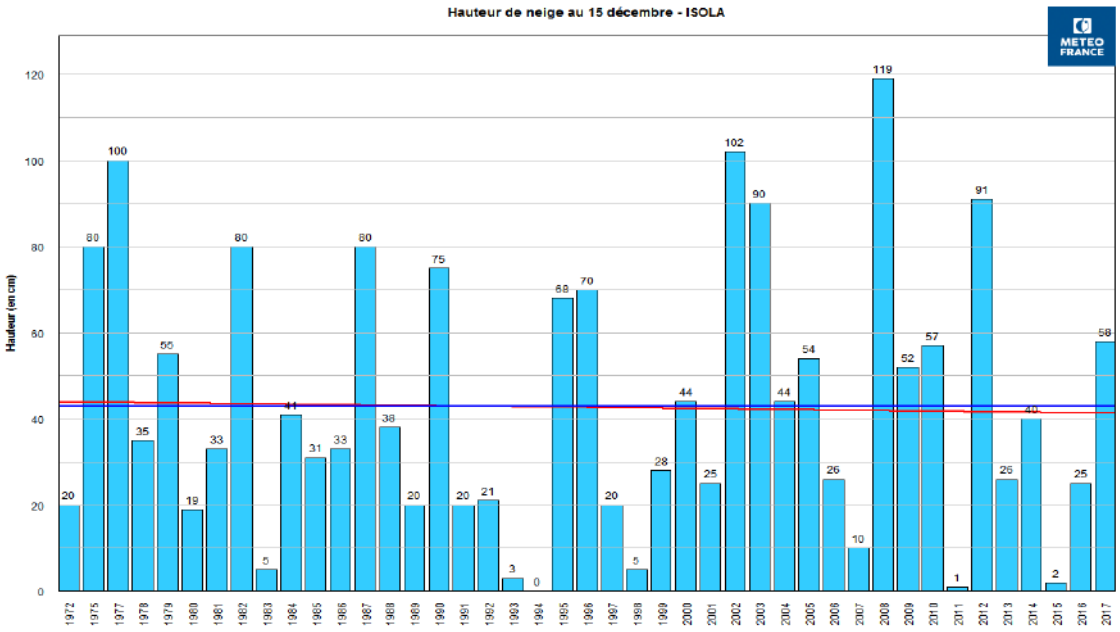
 La crise de l'eau est mondiale et n'épargne plus aujourd'hui la France. Plusieurs exemples d'inondations et de sécheresses touchent nos régions et départements et notamment les hauts de France très touchés par des inondations, des crues dévastatrices dans nos massifs montagneux et d'importants épisodes de sécheresses dans les Pyrénées Orientales..

 Notre territoire métropolitain est également de plus en plus vulnérable face à ces événements extrêmes que ce soit les sécheresses ou les crues (Tempêtes Alex et Aline).

C'est pourquoi, le constat de l'actuel PCAET faisant état d'une très faible vulnérabilité de la nappe phréatique du Var, principale ressource en eau du territoire, apparaît aujourd'hui discutable, pour 3 raisons essentielles:

1- Baisse de l'enneigement:

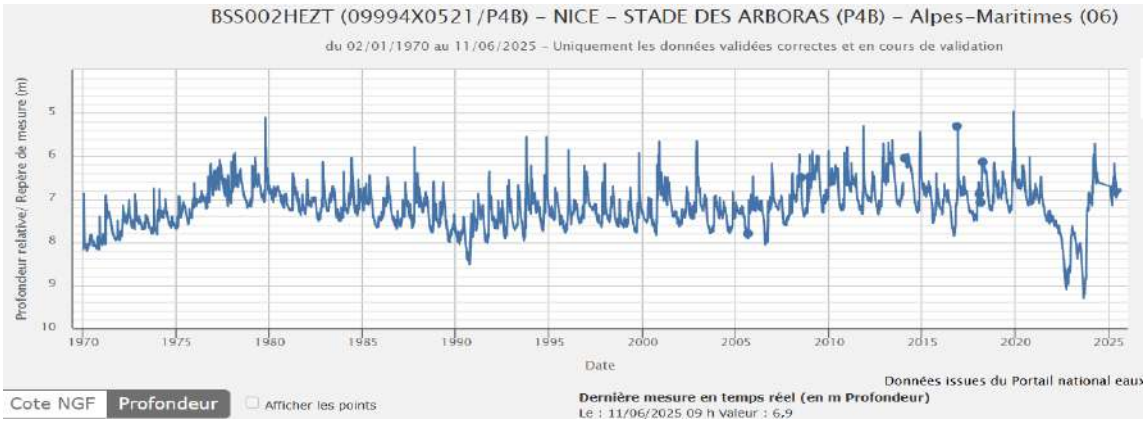
En effet, les données du GREC SUD et de météo France font état d'une baisse de l'enneigement mise en évidence ci-dessous, notamment sur des observations de la hauteur maximale de neige au 15 décembre sur la station d'Isola entre 1972 et 2017.



2-Épisodes prolongés de sécheresse:

Les épisodes de sécheresse successifs survenus en 2022 et 2023 ont fortement affecté la nappe alluviale du VAR, visible sur le graphique ci-dessous, d'évolution de la profondeur de cette dernière au point de mesure situé à hauteur du stade des Arboras à Nice.

On peut noter que depuis les premières mesures enregistrées depuis 1970, la courbe de profondeur de la nappe n'avait jamais été aussi basse.



3-Remontée du biseau salé

La diminution des débits du fleuve pour les deux raisons évoquées ci-dessus, ainsi que l'élévation du niveau de la mer Méditerranée va entraîner une remontée dans les terres du

biseau salé, qui entraînera une dégradation de la qualité de l'eau et un arrêt de certains pompages dans les champs captants situés proche de l'embouchure du Var.

Ces événements passés et futurs mettent en évidence une tension accrue sur la ressource, tant en termes de quantité que de qualité, **appelant à la mise en place de mesures anticipatrices, capables de répondre efficacement aux situations de crise.**

Selon les données du GREC Sud, 90% des volumes prélevés concernent l'alimentation en eau potable des communes de la Métropole. La consommation moyenne par habitant de la métropole est de l'ordre de 229 l/jour, et elle se trouve très supérieure à la moyenne nationale qui est de 148 l/jour/hab.

Cette différence est liée à la forte consommation en eau potable des communes littorales, ce qui accroît la disparité avec les communes de l'arrière-pays.

Il est important de préciser la mise en place, dans le cadre du projet Haliotis II, d'une démarche de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) afin d'alimenter le réseau d'eau brute de Nice pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des voiries.

- *Propositions:* La problématique de l'approvisionnement en eau doit être pleinement intégrée dans l'élaboration du nouveau PCAET en prenant en compte les données récentes liées aux sécheresses 2022-2023 mais également les données issues des travaux du GREC SUD quant à la vulnérabilité des ressources en eau face au changement climatique.

D'autre part:

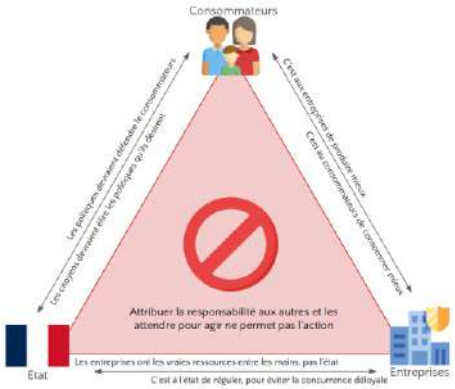
- Il est nécessaire d'adopter une approche sur l'ensemble du territoire et notamment pour toutes les communes qui ne sont pas alimentées par le système hydraulique du Var et qui sont également soumises à des difficultés d'approvisionnement lors de sécheresses et notamment le pays vençois.
- Lancer la réflexion d'une politique de sobriété des consommations en eau des communes littorales en partenariat avec les consommateurs tout en garantissant un modèle économique viable. On peut citer comme exemple la métropole de Toulouse qui a mis en place une tarification saisonnière pour lutter contre les fortes consommations estivales avec une augmentation de 42 % du coût du m^3 de juin à octobre.
- Après diagnostic, il serait intéressant de définir des actions de sobriété des usages des installations gérées par la métropole et déployées sur chaque commune. Malgré les faibles volumes consommés au regard des communes du littoral, cette démarche revêt toute son importance sur les communes du haut et moyen pays ne disposant pas d'interconnexions de réseaux.
- Un zoom sur les activités touristiques estivales et hivernales est également pertinent.
- Il conviendrait de communiquer régulièrement les indicateurs liés aux pertes sur les réseaux ainsi que les consommations par commune via une plateforme centralisée relative au nouveau PCAET.
- Nous recommandons de développer d'autres projets de REUT afin d'assurer, l'approvisionnement de véhicules assurant le nettoyage des voiries, l'arrosage d'espaces verts en fonction des possibilités des réseaux existants…

6. Mieux agir et vivre ensemble

Contexte général

Le dérèglement climatique est aujourd'hui largement reconnu par la majorité de la population, et son origine anthropique ne fait plus débat. Le GIEC est désormais une instance bien connue, et la question climatique occupe une place croissante dans les médias. On peut considérer que la première étape — la reconnaissance du problème — est franchie.

Les étapes suivantes, telles que la compréhension des enjeux, l'identification des solutions, la clarification des responsabilités et, surtout, le passage à l'action, restent encore incomplètes. L'implication des différents acteurs — grand public, administrations publiques, élus locaux, entreprises — demeure inégale, voire absente pour certains. Le schéma du « triangle de l'inaction » en est une illustration fréquente.



Triangle de l'inaction – Nuageo – d'après P. Peyretou

Dans ce contexte, la Métropole Nice Côte d'Azur (NCA), à travers son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), a la responsabilité d'accompagner ses citoyens dans ces étapes, en montrant l'exemple et en offrant des moyens d'information accessibles à tous et d'actions incitatives.

Analyse de la stratégie métropolitaine

Le PCAET récemment arrivé à terme a donné lieu à de nombreuses initiatives de gouvernance, dont les principales sont :

- Création du Haut Conseil pour le Climat (2022), ayant produit un rapport de préconisations fin 2023 pour élaborer une stratégie d'adaptation à l'échelle métropolitaine.
- Actions internes auprès des agents et services municipaux : promotion de la mobilité durable (parcs à vélos, éco-conduite), intégration de l'éco-responsabilité dans les processus RH, ateliers sur le développement durable. (ie. L'École pour le Climat)
- Adhésion ou création d'initiatives telles que : label Éco-Défis, Club Smart Grid, QuantiGES (avec l'ADEME et l'Université Côte d'Azur), Smart Village, EcoWatt, et le projet européen PROTERINA.
- Soutien aux acteurs locaux : visites énergétiques menées par la CCI, annuaire des acteurs de l'énergie/climat, accompagnement à la transition énergétique et environnementale, développement de l'Économie Sociale et Solidaire, démarche d'écologie industrielle et territoriale, diagnostics pour artisans, soutien aux start-ups de l'économie verte via le CEEI.
- Dispositifs d'information grand public : cartographie des évolutions climatiques, forum annuel du Plan Climat, Maison de l'Environement, lancement de la plateforme *jeparticipe.nice.fr* (décembre 2024), rapport développement durable, le Guichet Métropolitain pour la rénovation énergétique (anciennement Espace Info Énergie).

- Actions de sensibilisation dès le plus jeune âge (éco-gestes dans les écoles : tri des déchets alimentaires dans des composteurs) et généralisation de la sensibilisation sur les risques climatiques et sur la pollution plastique (plan d'action : "horizon zéro plastique").
- Événements ponctuels : *Nice Cool et Verte*, *Climathon*, *Mai à vélo.*
- Initiatives structurelles pour un modèle durable : charte Éco-manifestation, actions sur le futur MIN, charte Chantier Vert, stratégie de « tourisme durable ».
- Dispositif de formation PGprox (soutenu par l'ADEME) mis en place par le Réseau Compost Citoyen (RCC) pour accompagner les acteurs de la filière de gestion de proximité des biodéchets (développement et suivi des sites de compostages).

Limites et points d'amélioration

Ces nombreuses initiatives sont pertinentes et bienvenues. Toutefois, on peut regretter un manque de coordination entre elles, ainsi que l'absence d'un outil global permettant leur suivi et leur évaluation, de même que leur accessibilité au plus grand nombre. Il en résulte une juxtaposition d'actions isolées, parfois redondantes ou incohérentes.

L'accès à une vue d'ensemble claire des actions, de leur état d'avancement et de leurs résultats s'avère difficile. Une recherche individuelle est souvent nécessaire, révélant parfois que certaines initiatives sont à l'arrêt ou peu développées (ex. *Nice Cool et Verte*, organisé une seule fois en juin 2019, ou le *Climathon* qui n'a finalement pas eu lieu et les Assises Azuréennes de la Transition Énergétique dont l'édition 2025 n'est pas prévue).

Recommandations

1. Renforcer la gouvernance et le pilotage interne

- Pérenniser et renforcer la Mission Climat, garante du pilotage global.
- Mettre en place des indicateurs clés de performance (KPI) pour évaluer chaque action, dont certains peuvent être rendus publics, avec par exemple un code de couleur pour valoriser l'engagement de communes.
- Réaliser des enquêtes régulières auprès des agents pour mesurer l'évolution des comportements (mobilité, alimentation, gestion des déchets, consommation d'énergie, etc.). Les Ambassadeurs du Climat peuvent jouer un rôle clé dans la diffusion et l'analyse de ces enquêtes. On peut aussi par exemple faire un point sur la motivation et l'engagement de chacun lors des entretiens annuels obligatoires, et pourquoi pas organiser un trophée des Ambassadeurs du Climat récompensant les meilleures initiatives.

2. Mieux informer et mobiliser les acteurs du territoire

- Multiplier les canaux de diffusion directe de l'information (au-delà des plateformes) pour toucher efficacement les citoyens. (Médias classiques comme la radio ICI, les journaux Nice Matin et Nice-Presse , sur les comptes Instagram, LinkedIn de la ville de

Nice, campagne d'affichage informative/explicative). On peut aussi penser à relayer l'information au sein des écoles primaires, secondaires, à l'université.

- Veiller à la transparence des informations : certaines actions à budget conséquent ne sont pas documentées dans le bilan à mi-parcours du PCAET, ce qui est problématique:
 - CENTREX (VI.2.5) : près de 2 M€, aucune mention dans le bilan, ni résultats visibles.
 - Actions VI.1.1 et VI.1.7 (charte PCAET, démarche EIT) : non référencées, lien inactif.
 - Projet Smart Village (VI.2.10) : non documenté malgré un budget similaire; quelques infos sur Nice Smart City mais datant de 2019.
 - Projet européen PROTERINA (VI.2.9) : budget > 500 000 €, mais peu de visibilité.
 - Action VI.4.5 : manque d'informations sur la sensibilisation aux risques climatiques.
- Le Haut Conseil pour le Climat doit être valorisé et devenir un acteur de référence à l'échelle territoriale. (Sa proposition de convention citoyenne pour le climat est très intéressante et pourrait avoir un impact fort)
- Aider le tissu local de personnes déjà engagées en accompagnant leurs actions de communication, voire en leur proposant du matériel ou des locaux officiels. (Soutien aux nombreuses associations comme la Fresque du Climat, l'Atelier 2 tonnes, etc). Par exemple, relayer l'événement 1001 fresques du 7 au 12 octobre 2025. La maison de l'environnement a déjà hébergé par le passé des fresques du Climat, c'est une initiative à renforcer/systématiser, voire à proposer d'autres locaux afin que tous les citoyens de la communauté puissent y accéder facilement à proximité.
- Une initiative intéressante de citoyens solidaires a été mise en place à Grenoble: Volontaires à Grenoble Pourquoi ne pas développer une telle idée localement ?
- Le poids de la filière tourisme est de plus de 4 milliards d'euros en 2024. Les acteurs du tourisme des Alpes Maritimes doivent s'impliquer davantage dans la transition écologique. Par exemple : la CCI organise un webinaire le 12 juin 2025 sur "comment satisfaire/fidéliser la clientèle" destiné à la filière touristique : il paraît intéressant d'intégrer dans "cette stratégie client" le respect des enjeux environnementaux du Territoire (eau, déchets, transports...)

3. Favoriser les solidarités territoriales

La transition écologique exige une coopération à toutes les échelles. Il est donc essentiel de renforcer les liens avec les collectivités voisines, au niveau départemental et régional.

- Le projet PITER ALPIMED semble exister, mais n'est pas mentionné dans les documents de suivi.
- Il est recommandé de développer plus de partenariats avec les territoires limitrophes, en s'appuyant sur les synergies existantes (PCAET Provence Verte Verdon 2022-2027 et CARF 2024-2030).

4. Suivi et évaluation du PCAET

Comme évoqué précédemment dans la section « Limites et points d'amélioration », le PCAET actuel souffre d'un manque d'outils clairs et efficaces permettant le suivi et l'évaluation de ses

actions. Par exemple, le label Cit'Ergie (rebaptisé "Territoire Engagé Transition Écologique") fait référence à des éléments antérieurs à 2021, sans données actualisées disponibles. La Métropole a prévu de renouveler ce label pour un nouveau cycle en 2025.

Il est donc indispensable que la nouvelle version du PCAET s'accompagne d'un dispositif structuré de mesure, de suivi et d'évaluation continue, permettant pour chaque action :

- de définir clairement le cadre, les objectifs, le calendrier, les référents responsables, le budget alloué ainsi que les ressources associées (documents, sources, études) ;
- de mettre à jour régulièrement ces éléments en cas d'évolution ;
- d'évaluer l'impact à intervalles réguliers (via indicateurs quantitatifs, enquêtes, retours d'expérience) et de procéder, le cas échéant, à des ajustements ; On peut penser à impliquer les acteurs et entreprises en leur proposant un label/une reconnaissance s'ils remontent les informations adéquates en temps et en heure.
- d'informer les citoyens, en particulier ceux souhaitant suivre les résultats concrets des politiques mises en œuvre.

Le principe du bilan à mi-parcours est à conserver, mais il convient d'améliorer sa réactivité et sa disponibilité. À titre d'exemple, le bilan intermédiaire du plan 2019-2025, publié en novembre 2024, contenait déjà plusieurs données dépassées au moment de sa parution.

Nous sommes conscients que d'avoir des informations précises et à jour est souvent difficile face aux nombreux services qui doivent eux-mêmes récolter et publier leurs chiffres, certains labels imposant des dates précises de mesure. L'équipe en charge du PCAET doit récupérer, consolider et synthétiser le tout, ce qui représente un travail conséquent et répétitif. L'utilisation de méthodes informatiques et systématiques pour remonter régulièrement les données peut beaucoup aider.

5. Assurer le financement de la transition

La réussite de la transition écologique repose sur la mobilisation de moyens financiers suffisants. L'action V.3.2 prévoit la mise en place d'un indicateur de suivi budgétaire annuel pour chaque action du PCAET, reposant sur un outil de comptabilité analytique. Or, nous n'avons trouvé aucune information disponible concernant cet outil, ni sur l'existence d'un suivi financier détaillé.

Nous recommandons donc la mise en œuvre effective de cette comptabilité analytique, afin de:

- garantir un suivi transparent et rigoureux des investissements et coûts de fonctionnement des actions ;
- permettre une réévaluation régulière de ces budgets en fonction de leur efficacité et de leur utilité.
- L'Institut de l'Economie pour le Climat propose des solutions de suivi des budgets efficaces: I4CE: Outils de Pilotage du financement de la transition

6. Réorienter les politiques publiques

Certaines actions visant à réorienter les politiques publiques (comme la charte Chantier Vert ou la stratégie de tourisme durable) vont dans la bonne direction. Toutefois, elles restent insuffisantes au regard de l'ampleur des défis climatiques actuels.

Le dérèglement climatique exige des mesures fortes, structurantes et courageuses. Il ne saurait être combattu efficacement par des ajustements marginaux ou des initiatives symboliques.

Deux secteurs, en particulier, nécessitent une révision stratégique profonde :

- L'aéroport : s'il constitue un levier économique majeur pour la métropole, il représente également un facteur significatif de l'empreinte carbone du territoire.
- Le tourisme : bien qu'indispensable au tissu économique local, il doit être repensé dans une logique de durabilité, tant dans ses flux que dans ses pratiques.

Il est essentiel que ces deux piliers économiques majeurs de la région — l'aéroport et le secteur touristique — qui constituent en quelque sorte les « éléphants dans la pièce » , envisagent leur développement à moyen et long terme en intégrant pleinement les risques de transition, également appelés risques climatiques.

Il serait dommageable que les efforts et avancées fournis dans tous les autres domaines couverts par le PCAET soient réduits à néant par la simple augmentation du bilan de l'aéroport et du tourisme.

D'un autre côté, les impacts du dérèglement climatique, conjugués à une crise énergétique mondiale, vont peser de manière croissante sur ces secteurs. À titre d'exemple, une augmentation du prix du kérosène, induite par la mise en place de taxes carbone ou par une raréfaction du pétrole, entraînerait une hausse significative du prix des billets d'avion. Cela pourrait se traduire par une baisse de la fréquentation touristique, sauf à proposer des alternatives de transport plus économiques et durables.

Par ailleurs, les évolutions sociétales doivent également être prises en compte : les attentes des touristes changent, avec une sensibilité croissante aux enjeux environnementaux. Dans ce contexte, une question cruciale se pose : faut-il poursuivre le développement d'un tourisme de masse fondé sur des infrastructures énergivores, comme des hôtels (spas) de luxe à forte empreinte écologique, ou au contraire favoriser un modèle de tourisme durable et éco-responsable, en phase avec les aspirations d'une clientèle plus consciente, plus engagée et désireuse de profiter de l'attractivité de la Côte d'Azur tout en la préservant ?

À ce sujet, le Shift Project a publié une étude détaillée sur le risque climatique appliqué aux grandes entreprises françaises, qui peut servir de référence utile pour orienter ces réflexions stratégiques :

Publications: Analyse du risque climat

Pour terminer

Le Shift Project a publié un livre sur le sujet de la Résilience des Territoires, qui est aussi disponible en ligne (3 fichiers PDF), qui présente de nombreuses fiches conseils qui peuvent inspirer les politiques publiques:

Publications - Vers la résilience des territoires

Tome1.pdf
Tome2.pdf
Tome3.pdf

Le Shift Project a aussi publié une étude sur la transformation des territoires, contenant 6 cahiers pour chaque catégorie de territoire, qui est une source indispensable d'inspiration:
Publication: Transformer nos territoires
Cahier Métropoles
Cahier Littoral

Le Shift Project travaille en ce moment sur le projet Atlas 2050 : "Anticiper les conflits d'usage des ressources au service de la transition sur les territoires". Un rapport intermédiaire vient d'être publié fin mai 2025, et sera suivi d'un rapport final à l'automne 2025. Ce projet nous semble entrer parfaitement dans le cadre du PCAET. Certaines actions liées à l'énergie, l'eau, la mobilité, les ressources alimentaires et le logement pourraient profiter de ce rapport dans un très proche avenir.



Contribution au PCAET Métropole Nice Côte d'Azur

VICAT

Bâtir
le vivre
ensemble

Préambule

Dans la perspective de la mise à jour du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Métropole Nice Côte d'Azur et dans le cadre de la concertation en cours, le groupe Vicat souhaite contribuer aux échanges en apportant certains éléments liés à sa présence et son activité au sein de la Métropole. Ce dossier expose :

1. La compréhension par Vicat des enjeux à venir pour la Métropole Nice Côte d'Azur.
2. Les implantations du groupe ainsi que la nature de ses activités au sein de la Métropole et plus largement au sein de la région sud.
3. Les initiatives en cours et à venir qui répondent aux objectifs du PCAET de la Métropole Nice Côte d'Azur
4. L'ensemble des solutions Vicat qui permettent, de manière opérationnelle, de répondre aux enjeux de la Métropole de Nice Côte d'Azur.

Le groupe Vicat vous en souhaite bonne lecture et se tient à votre disposition pour vous apporter tous les compléments d'information que vous jugerez nécessaires.

Notre compréhension des enjeux à venir pour la Métropole Nice Côte d'Azur

Les enjeux futurs de la Métropole Nice Côte d'Azur s'articulent autour de plusieurs grandes thématiques définies dans le cadre du PCAET, notamment : mieux se déplacer et mieux respirer, mieux habiter, mieux préserver et restaurer la biodiversité, mieux consommer, produire et économiser les ressources, et mieux agir et vivre ensemble.

En lien avec ces thématiques, nous avons identifié des axes de travail et les avons synthétisés dans les points suivants :

Mieux se déplacer et mieux respirer

- Encourager les circuits courts en privilégiant une production locale des matériaux pour limiter les distances de transport.
- Optimiser les flux logistiques liés à la livraison locale et réduire l'impact du trafic sur la qualité de l'air.

Mieux habiter

- Promouvoir l'utilisation de matériaux durables et respectueux des normes telles que la RE2020 et le référentiel Batiment Durable Méditerrannée (BDM).
- Favoriser des modes constructifs qui s'adaptent aux évolutions climatiques tout en préservant les éléments architecturaux traditionnels.

Mieux préserver et restaurer la biodiversité

- Contribuer à la résilience des territoires en proposant des solutions adaptées pour la protection des milieux naturels et marins.
- Limiter l'artificialisation des sols, favoriser des aménagements non imperméables et préserver la biodiversité existante.

Mieux consommer, produire et économiser les ressources

- Réduire et valoriser les déchets liés à la construction, notamment en réutilisant les matériaux de déconstruction comme source pour les nouvelles constructions.
- Substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables, par exemple en utilisant les déchets du territoire comme source d'énergie.
- Encourager le recyclage des granulats et des eaux pour une gestion optimale des ressources.

Mieux agir et vivre ensemble

- Sensibiliser aux enjeux climatiques, énergétiques et territoriaux en mettant en avant les solutions opérationnelles proposées par Vicat pour répondre aux défis identifiés.

La présence de Vicat au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur

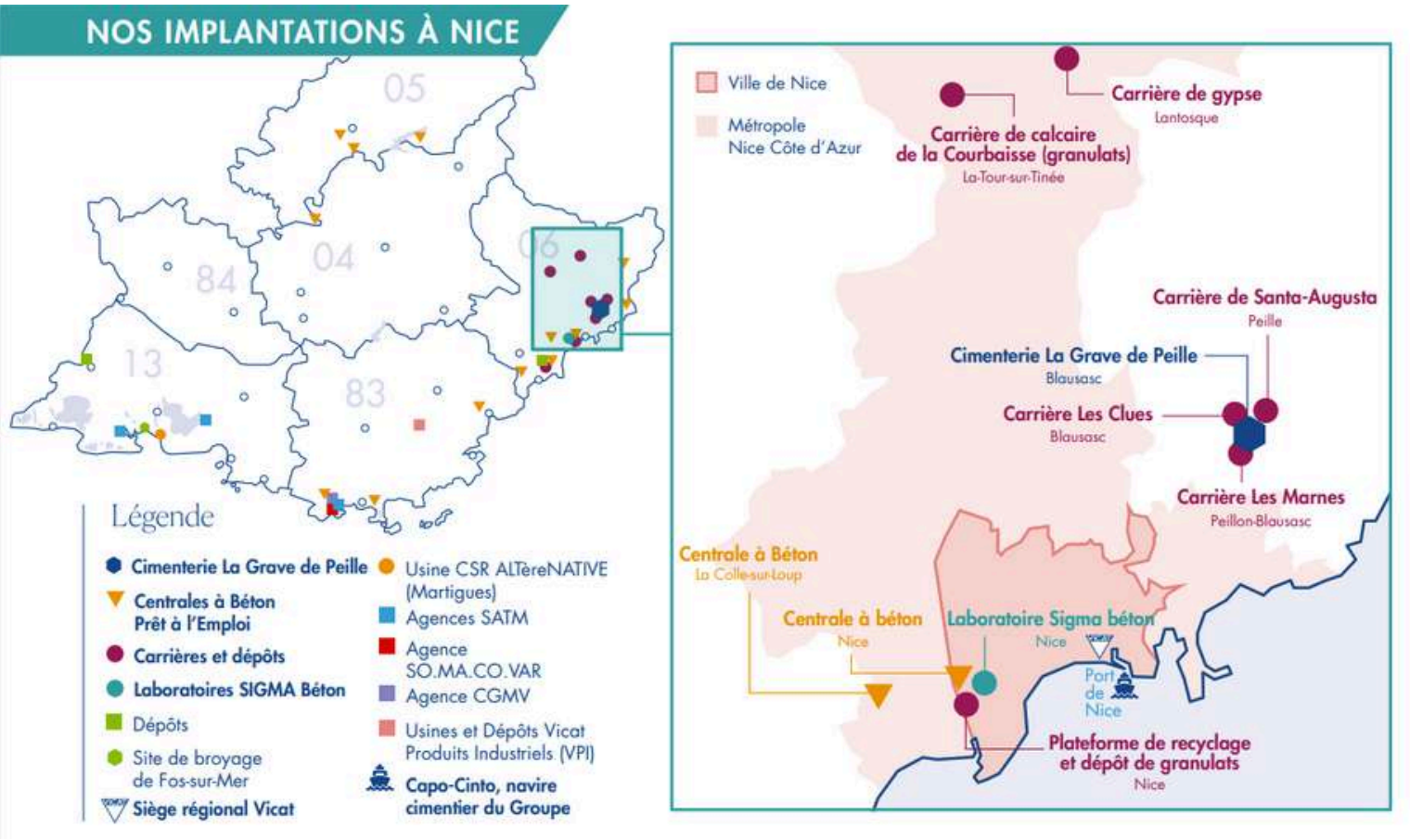
VICAT, groupe industriel familial français, implanté sur la région PACA depuis 100 ans, est un acteur majeur dans le secteur de la construction et de la valorisation des déchets. Sur la Métropole Nice Côte d'Azur, VICAT est à l'origine de nombreuses initiatives locales et durables, qui limitent l'impact environnemental des activités humaines par la valorisation des déchets énergétiques et minéraux, ainsi que par la proximité entre les chantiers et ses sites de production en matériaux de construction (ciment, béton, granulats).
Son implantation territoriale au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la région sud permet au groupe de participer activement à l'élaboration de la ville, de l'habitat et des infrastructures.

L'implantation sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur et les services proposés :

- Nous disposons d'un dispositif opérationnel conséquent sur le territoire de la MNCA ou à ses abords immédiats avec :
 - Une cimenterie sur les communes de Peille et de Blausasc
 - Une carrière de granulats sur les communes de La Tour sur Tinée et Tournefort
 - Une plateforme de recyclage de déchets inertes, issus des terrassements et de la déconstruction des bâtiments (Nice, plaine du Var)
 - Un réseau de trois centrales à béton (Nice, Menton, La Colle-Sur-Loup).
 - Une installation classée (K3+) sur la commune de Lantosque, qui permet la valorisation de déchets de plâtre. Cette solution reste unique sur l'ensemble de la Région Sud.
- Grâce à son implantation au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur, Vicat assure une proximité optimale entre ses unités de production et les chantiers. Cette proximité permet de réduire l'impact carbone des livraisons, avec des matières premières et des sites de production situés à quelques kilomètres des chantiers.

Les avantages de la présence d'un acteur industriel intégré ciment/granulats/béton en Région Sud :

- L'approvisionnement en ciment, qui constitue la base du béton prêt à l'emploi, est principalement assuré par la cimenterie de Peille, située à 25 km de Nice. Les granulats proviennent de la carrière de La Courbaisse, distante de 37 km.
- Le traitement et le recyclage des déchets inertes, transitent par notre plateforme de Nice, située au cœur de l'opération d'intérêt National (OIN), et de l'Eco Vallée. Cette proximité favorise la valorisation des matériaux issus des terrassements et de la déconstruction de bâtiments, promouvant une économie circulaire.



Afin de réduire sa consommation de matières premières naturelles et de se passer des énergies fossiles, Vicat a créé une filiale dédiée à l'économie circulaire : "CIRCULère". Cette entité apporte des solutions concrètes pour la valorisation des déchets des territoires, intégrées au fonctionnement de la cimenterie de Peille dans une logique de circuits courts..

Avec CIRCULère, Vicat met son expertise en gestion des déchets au service des territoires :

- Les déchets des territoires sont valorisés énergétiquement selon un procédé respectueux de l'environnement, ne générant ni déchets ultimes, ni cendres, ni mâchefers et permettent de remplacer les énergies fossiles.
- Les déchets minéraux, comme les terres polluées ou les sables de fonderie, se substituent aux matières premières naturelles.

Les déchets de béton, quant à eux, sont transformés en granulats pour entrer dans la composition de nouveaux bétons ou de sous-couches routières. Ils peuvent également être recarbonés dans le cadre du programme Fastcarb.

Le groupe Vicat possède les compétences pour opérer des outils industriels totalement intégrés dans l'environnement urbain et côtier, limitant les impacts de toute nature par une intégration concertée, mais nécessitant d'avoir de la visibilité pour investir. De tels dispositifs, privilégiant les circuits courts et schémas d'économie circulaire locale, sont la garantie d'une réduction des impacts, notamment ceux liés au transport et aux émissions de toute sorte.

Le 13 novembre 2023, Guy Sidos, Président Directeur Général du groupe Vicat a signé avec Mr Roland Lescure, Ministre Délégué chargé de l'Industrie, un contrat de transition écologique pour la cimenterie de Peille. Ce contrat scelle l'engagement conjoint de l'État et de la cimenterie Vicat de Peille à réduire drastiquement (-50 % d'ici 2032) les émissions du site en investissant dans des technologies et énergies bas-carbone, conformément à la trajectoire nationale de neutralité carbone.

Chiffres

qui témoignent de l'activité de Vicat au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur

- Direction Régionale Ciment basée sur le port de Nice
- 1 navire de transport de ciment Vicat basé au port de Nice - le Capo Cinto
- **45 000 m3** de Béton prêt à l'emploi ont été produits en 2024 par la centrale de Nice et d'autres centrales du réseau Vicat
- **34 500 tonnes** de CSR valorisées en tant que combustibles de substitution sur la cimenterie de Peille au cours de l'année 2024
- Fourniture de **310kt** de granulats naturels et de **45kt** granulats recyclés
- **2** sites de production

Et plus largement dans les Alpes Maritimes ...

- **81 000 m3** de Béton prêt à l'emploi ont été produits en 2024 par les centrales de Nice et de Menton
- **172** emplois directs et **1 720** indirects
- **11** sites de production

Les références de Vicat au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur

La fourniture de **11 000 m³ de béton bas carbone et récupération des déchets inertes** pour le **Parking Jeanne d'Arc à Nice. Soit 990 Tonnes de CO_2 évitées**





© Métropole Nice Côte d'Azur

Les travaux de la Sortie Ouest de la Voie Mathis ont été réalisés avec **20 000 m³ de béton bas carbone** et **10 000 tonnes de granulats recyclés**. **Soit 1800 Tonnes CO_2 évitées.**



Station d'épuration "Haliotis" à Nice : **fourniture de granulats recyclés**



Réfection de l'Avenue Général de Gaulle à St Laurent du Var : **récupération de déchets de déconstruction et fourniture de granulats recyclés**



Pôle d'échange Multimodal de Cagnes-Sur-Mer : **récupération de déchets inertes et fourniture de granulats recyclés**



« Vésubia Park » à St Martin Vésubie : **fourniture de granulats naturels**, depuis notre carrière de la Courbaisse



Actions de Vicat en réponse aux enjeux du PCAET de la Métropole Nice Côte d'Azur

Les enjeux futurs de la Métropole Nice Côte d'Azur s'articulent autour de plusieurs grandes thématiques définies dans le cadre du PCAET, et citées précédemment. En lien avec ces thématiques, Vicat contribue déjà à la réponse à ces enjeux via diverses actions :

Mieux se déplacer et mieux respirer

- **Proximité des centrales à béton** : Nos trois centrales à béton sont situées à proximité de tous les chantiers de la métropole, réduisant ainsi les distances de transport du béton sur chantier. Par exemple :
 - La centrale à béton située à Menton s'adresse au marché de Beaulieu, Cap d'Ail, St Jean-Cap-Ferrat, et Villefranche-Sur-Mer.
 - La centrale à béton située à Nice s'adresse au marché de Nice Est, Nice Ouest, Nice Centre, Carros, St Laurent-Du-Var, et La Trinité.
 - La centrale à béton située à La Colle-Sur-Loup s'adresse au marché de Cagnes-Sur-Mer, La Gaude, et Vence.
- **Utilisation de carburant DML** : Notre navire de commerce "Capo Cinto" basé au port de Nice, utilise du carburant DML (Diesel Marine Light), contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air. Ce carburant est moins polluant que les carburants marins traditionnels et réduit les émissions de soufre et de particules fines de 85%.
- **Contrôle de la qualité de l'air** : Nos mesures de contrôle continu et de bio monitoring sur la qualité de l'air de notre cimenterie, démontrent que nous sommes bien inférieurs aux seuils réglementaires. Nous utilisons des technologies avancées pour surveiller et réduire les émissions de polluants atmosphériques.

Mieux habiter

- **Solutions constructives innovantes** : Nous proposons des solutions constructives innovantes telles que :
 - Les blocs de chanvre Biosys, fabriqués à partir de chenevotte, un matériau biosourcé et isolant, qui contribue à la décarbonation.
 - Le ciment très bas carbone CARAT, qui stocke plus de CO_2 biogénique qu'il n'en émet lors de sa production, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Développement des BFUP et impression 3D** : Nous développons des BFUP (Bétons Fibrés à Ultra-hautes Performances) et utilisons l'impression 3D béton, ce qui permet de réduire la consommation de béton de 50%. Ces technologies innovantes offrent également des avantages en termes de durabilité et de performance structurelle.
- Bétons drainants : Notre gamme de bétons drainants favorise une meilleure infiltration des eaux dans les sols, contribuant ainsi à la gestion durable des ressources en eau et à la prévention des inondations

Mieux préserver et restaurer la biodiversité

- **Plantations d'arbres pour la biodiversité** : Nous avons effectué plus de 4500 plantations d'espèces endémiques (pin d'Alep, chêne blanc, chêne vert, pin Laricio, érable à feuilles d'Obier, frêne à fleur, aulne de Corse et micocoulier) sur notre cimenterie afin de préserver la biodiversité. Ces plantations contribuent à la création d'habitats pour la faune locale, améliorent la qualité de l'air et participent à la lutte contre le changement climatique.
- **Travaux sylvicoles avec l'Office National Des Forêts** : Ce sont de 5500 arbres (Mélèzes, Erables, Cèdres de l'Atlas, Sorbiers), qui ont été plantés sur les Communes de St Martin Vésubie, Roure, Roubion, Lantosque, Valdeblore, La Tour-Sur-Tinée et St Dalmas Le Selvage.
- **Programme Odyssée** : Notre programme Odyssée favorise la nidification des abeilles cavicoles au travers des jardinières en BFUP (Béton Fibré à Ultra-hautes Performances) VICAT. Ces jardinières sont présentes sur 11 de nos sites industriels. Le programme Odyssée a été mené en partenariat avec l'INRAE, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité et à la protection des pollinisateurs essentiels à notre écosystème.
- **Récifs artificiels** : Recolonisation des fonds marins grâce à l'impression 3D de récifs inertes avec les encres Lithosys. Outre leur fonction de corps-mort, les récifs 3D immergés forment une véritable barrière écologique en servant d'abris, mais également de nurseries à tout un écosystème marin. Le design biomimétique inspiré des récifs naturels coralligènes est constitué d'une multitude de cavités de différentes tailles parfaitement adaptées à la faune et la flore méditerranéennes côtières.

Mieux consommer, produire et économiser les ressources

- **Remplacement des énergies fossiles** : En 2025, nous remplacerons 50% des énergies fossiles par des énergies alternatives dans notre cimenterie, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette initiative inclut l'utilisation de biomasse et de combustibles dérivés de déchets.
- **Valorisation des déchets** : Nous valorisons les déchets de la Métropole Nice Côte d'Azur de manière innovante et durable. Par exemple :
 - Les déchets de construction : recyclés et réutilisés dans nos produits, réduisant ainsi la demande de nouvelles matières premières.
 - Les déchets industriels : Utilisés comme combustibles alternatifs dans notre cimenterie, réduisant notre dépendance aux énergies fossiles.
- **Réduction de la production de clinker en en réduisant la teneur dans les ciments** : Nous avons réduit la part de clinker dans la composition de nos ciments, ce qui permet de diminuer l'empreinte carbone de nos produits. Cette réduction est obtenue en utilisant des matériaux alternatifs tels que les fillers micronisés et les laitiers de haut fourneau.
- **Incorporation de granulats recyclés** : Nous incorporons des granulats recyclés issus des déblais de terrassement et de démolition dans nos bétons, promouvant ainsi le recyclage et réduisant l'impact environnemental. Cela permet également de diminuer l'extraction de granulats naturels.
- **Économie circulaire** : Notre schéma d'économie circulaire inclut la cimenterie, la carrière à granulats, et les centrales à béton, montrant une approche intégrée et durable. Nous maximisons l'utilisation des ressources locales et minimisons les déchets à chaque étape de notre chaîne de valeur.

Les contributions futures de Vicat au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur et ses alentours pour soutenir les enjeux à travers ses produits et services

En droite ligne avec les exigences du PCAET, les enjeux climatiques sont au cœur de la stratégie de Vicat, qui s'est engagé à atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur à horizon 2050.
Vicat développe de nouvelles technologies permettant de diminuer les émissions de CO_2 de nos ciments et bétons, tout au long de leur cycle de production et de (re)valorisation. Nous innovons également avec notre offre bas carbone : DECA, solution pour la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020). Le principal objectif étant de construire des bâtiments durables qui protègent à la fois leurs occupants et l'environnement. Le groupe travaille à la réduction de l'empreinte carbone de notre activité, à la recyclabilité de nos matériaux, à l'amélioration des performances thermiques et acoustiques des bâtiments et à la pérennité des ouvrages.

Les principaux objectifs de Vicat pour les prochaines années, en lien avec la Métropole Nice Côte d'Azur sont :

- Continuer à participer à la baisse globale des GES (béton bas carbone avec substitution du clinker par du biochar, de la pouzzolane, du calcaire ou bien encore des argiles activées, permettant de diminuer l'empreinte carbone de nos bétons).
- Poursuivre la substitution des énergies fossiles nécessaires à la fabrication du ciment à Peille en les remplaçant massivement par des énergies de substitution (dont des déchets issus de la région PACA). Un plan significatif de décarbonation de la cimenterie de Peille est en cours d'élaboration.
- Circuit court : maintenir et soutenir l'implantation de nos centrales à béton situées au coeur de la Métropole et de l'Ecovallée permettant un acheminement de l'unité de production jusqu'au chantier rapide et peu carboné.
- Poursuivre la gestion des déchets minéraux grâce à notre plateforme de transit et valorisation située à proximité.
- Poursuivre notre contribution à la structuration de filières CSR locale pour valoriser de déchets non recyclables.
- Développer des solutions qui permettront de valoriser des déchets pour lesquels à ce jour le seul exutoire est l'enfouissement.
- Nous avons lancé un projet de centrale photovoltaïque sur notre carrière de La Tour-Sur-Tinée. Cette centrale permettra de produire de l'énergie renouvelable, réduisant ainsi notre dépendance aux énergies fossiles et contribuant à la transition énergétique de la Métropole. La centrale photovoltaïque sera capable de fournir une partie significative de l'énergie nécessaire à nos opérations, tout en réduisant notre empreinte carbone.

Annexes

L'histoire du Groupe

200 ans d'innovation

Groupe industriel international, Vicat est une entreprise familiale française créée il y a près de 170 ans dans la lignée de Louis Vicat, inventeur du ciment artificiel en 1817.
Tourné vers l'avenir, le Groupe développe une offre performante de matériaux de construction minéraux et biosourcés, et de services répondant aux besoins des métiers de la construction et aux enjeux de la transition écologique.
Cimenteries, carrières de granulats, centrales à béton, usines de produits de second oeuvre, économie circulaire… partout où il est implanté, le groupe s'attache au développement des territoires, de l'emploi local et au respect de l'environnement. Grâce à l'expertise technique, à l'engagement et à la passion des équipes, Vicat cultive au quotidien des relations de confiance avec ses clients et partenaires.
Contribuer aux évolutions dans l'art de construire, tel est l'objectif de Vicat tous les jours, sur tous les projets et tous les terrains.

A l'origine, une découverte scientifique

- En **1817**, Louis Vicat invente le ciment artificiel lors de la construction du pont de Souillac dans le Lot.
- En **1853**, son fils, Joseph Vicat crée la première cimenterie du groupe au Genevrey de Vif en Isère.
- De **1853** à nos jours, 7 générations de dirigeants ont construit le groupe Vicat.

Chiffres clés

10 000
collaborateurs

12 pays d'implantation
France, Suisse, Italie, Etats Unis, Egypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Turquie, Kazakhstan, Inde, Brésil

3,9
milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024

16 cimenteries

273 centrales à béton

71 carrières de granulats

Vous trouverez d'avantages d'informations et de détails sur notre stratégie, nos enjeux, nos activités, notre organisation ou encore notre politique RSE dans notre Document d'enregistrement universel et notre Rapport financier annuel 2024 (disponible ici) ainsi que sur le site www.vicat.fr

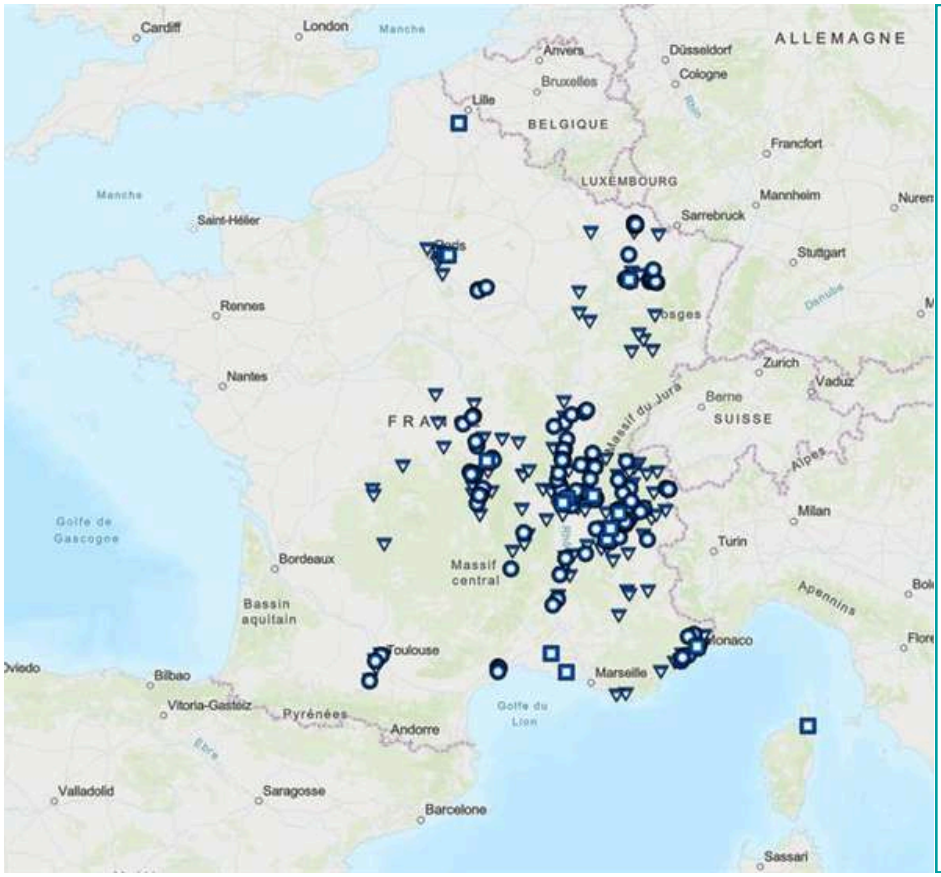


Vicat en France

Vicat est l'unique cimentier français, et est présent sur le territoire national avec 5 cimenteries :

- Cimenterie de Montalieu (Isère)
- Cimenterie de Saint Egrève (Isère)
- Cimenterie de Peille (Alpes Maritimes)
- Cimenterie de Xeuilley (Meurthe-et-Moselle)
- Cimenterie de Créchy (Allier)

Outre ses 5 cimenteries, Vicat dispose également d'un réseau dense de carrières et de centrales à béton qui lui permettent de couvrir le territoire de la manière suivante :



5
cimenteries

155
centrales à béton

45
carrières de granulat

Intégration forte dans les territoires

Les offres Vicat

• DECA, notre label bas carbone

Répondre aux défis climatiques et aux enjeux de la RE2020 : La nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs RE2020 impose des équipements et des matériaux émettant peu de gaz à effet de serre et encourage le recours aux énergies décarbonées. Notre réponse : le label DECA qui répertorie l'ensemble de nos solutions bas carbone. Il identifie les produits affichant la meilleure performance carbone, permettant ainsi de réduire l'empreinte des constructions. S'adapter à tous les besoins avec une large gamme de produits DECA :

LE BAS CARBONE PAR VICAT
DECA

Les bétons bas carbone DECA répondent aux attentes de plusieurs secteurs d'activité : le bâtiment (gros oeuvre, second oeuvre), les travaux publics (voirie, génie civil), la distribution (négoces) et la préfabrication.

Nos formulations DECA s'adaptent aux besoins et aux contraintes techniques des différents ouvrages. Ils permettent de couvrir l'ensemble des applications : béton courant, béton de dallage, béton pour voile, béton autoplaçant, béton de parement et béton décoratif extérieur.

10 m^3 de béton DECA = 1 tonne de CO_2 économisée par rapport à un béton classique (soit l'équivalent d'un aller-retour Paris – New-York en avion, pour une personne).

- **Biosys, développer un système constructif biosourcé**

Avec Biosys, nous avons développé des produits biosourcés en partenariat avec des experts locaux :



- Construire en Chanvre, avec qui nous collaborons pour le développement de la filière béton de chanvre.
- Sable Vert, avec qui nous travaillons sur la normalisation des granulats végétaux et sur l'intégration du biosourcé dans les formulations bétons.
- RILEM (Réunion Internationale des Laboratoires et Experts des Matériaux), avec qui nous menons une réflexion sur les méthodes d'évaluation des bétons biosourcés et sur la caractérisation des granulats végétaux.

Notre béton biosourcé Biosys se compose d'un granulat végétal issu de la chènevotte, la partie centrale de la tige du chanvre et du ciment naturel Prompt, le liant minéral naturel que nous produisons depuis plus de 170 ans. Ce matériau offre de hautes performances thermiques et acoustiques en réduisant l'empreinte carbone des constructions. De plus, il valorise les ressources locales et favorise l'économie circulaire.
Pour en savoir plus : www.solution-biosys.fr

D'autres solutions biosourcées sont en développement dans nos laboratoires R&D : le béton de terre, le béton de bois…

- **CIRCULère, valoriser par l'économie circulaire**

Proposer une solution circulaire vertueuse au service des territoires. Afin de réduire notre consommation de matières premières naturelles et se passer des énergies fossiles, nous avons créé une filiale dédiée à l'économie circulaire.



CIRCULère permet d'apporter des solutions concrètes pour la valorisation des déchets des territoires en cimenterie. Avec CIRCULère, Vicat confirme son rôle d'acteur de proximité grâce à la mise en place de circuits courts de valorisation de déchets énergétiques et minéraux. Nous mettons également notre expertise en gestion des déchets au service des territoires.

3 leitmotivs : accompagner les chantiers de déconstruction / valoriser localement les déchets / réaménager avec des solutions écoresponsables. Avec comme objectif : 100 % de combustibles de substitution en France.
Pour en savoir plus : www.circulere.fr

Bâtir
le vivre
ensemble

VICAT
Direction régionale
79 Boulevard Jean Luciano
06200 Nice
Tél. +33 (0)4 93 83 26 54

CONTACTS

Olivier PISELLI - Responsable Prescription PACA
06 12 41 94 92
olivier.piselli@vicat.fr

www.vicat.fr

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Monsieur le Président de la Métropole
Nice Côte d'Azur
5 rue de l'Hôtel de Ville

06364 Nice Cedex 4

Nice le 13 juin 2025

Objet : Contribution de GRDF sur le projet de PCAET Métropolitain

Monsieur le Président,

Le troisième Plan Climat Air-Energie Territorial de la Métropole Nice Côte d'Azur pour la période 2026-2032 est en cours d'élaboration. Vous avez lancé à ce titre une concertation publique à destination des citoyens et des acteurs économiques de la métropole pour laquelle vous m'en informez par votre courrier du 24 janvier 2025.

Dans le présent courrier, vous trouverez ainsi les propositions de GRDF pour contribuer à la décarbonation du territoire métropolitain. En effet, le réseau de distribution publique de gaz de la métropole, en complémentarité avec les autres réseaux d'énergie, permet de déployer des solutions qui répondent à vos objectifs : développement de la production locale d'énergie renouvelable, développement de la mobilité décarbonée, rénovation des bâtiments, sobriété et efficacité énergétique.

GRDF s'est engagé dans la décarbonation du réseau de gaz et de ses usages. Notre projet d'entreprise réaffirme l'accélération du développement des gaz verts, l'accompagnement de l'ensemble de nos partenaires et clients à réduire leur empreinte carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à nos activités.

Déjà, sur la précédente période du PCAET, les actions que nous avons menées à vos côtés dans le cadre de l'annexe 10 du contrat de concession ont permis :

- **De réduire les consommations** de gaz du territoire de **22 %** contribuant ainsi aux objectifs du PCAET de décarbonation du mix énergétique de la métropole (-55 % de GES en 2030) et de réduction des consommations d'énergie (-26 % en 2030).
- **D'améliorer la qualité de l'air** en substituant le fioul dans le bâtiment et le diesel dans la mobilité par du gaz naturel ou du biométhane, soit une réduction de 70 à 90% des émissions de SO2, de particules fines et de Nox.

Notons en particulier :

- La production de biométhane de la station d'épuration AERIS de Cagnes sur Mer venant se substituer au gaz fossile a permis d'éviter **2000 teqCO2/an**
- La conversion de chaudières fioul ou la rénovation de chaudières gaz vers des solutions gaz plus performantes de **6710 logements** a permis d'éviter **6750 teqCO2/an**
- Le développement de la mobilité au bioGNV venant se substituer au diesel notamment des bus de la Régie Ligne d'Azur et de ses délégataires a permis d'éviter **5940 teqCO2/an** (consommation sur les réseaux NATRAN et GRDF).

Ces efforts de décarbonation du vecteur gaz peuvent toutefois encore s'intensifier. L'annexe 3 pour la transition écologique et énergétique de l'avenant 2 du contrat de concession de la distribution de gaz de la Métropole Nice Côte d'Azur, validée par le conseil métropolitain du 16 mai 2025, stipule les engagements de GRDF et les actions à mener sur la période 2025-2029 en relation avec vos services.

Ces actions s'articulent autour de 5 principaux axes que nous vous proposons d'inscrire dans le nouveau PCAET.

1. Implantation de nouvelle unité de production d'énergies renouvelables : le potentiel en gaz renouvelable du territoire est significatif.

Dès aujourd'hui, le biométhane issu de la méthanisation des boues de la station d'épuration Aéris de Cagnes sur mer, contribue à la production locale d'énergie renouvelable. La station d'épuration Haliotis 2 en construction permettra par ailleurs de produire **43 GWh/an** de biométhane supplémentaire à horizon 2029 et d'éviter plus de **9000 teqCO2/an**.

D'autres voies de production de gaz vert innovants (Gazéification Hydrothermale, Pyrogazéification, Power-to-Gas) permettront d'accroître la quantité d'énergie renouvelable produite dans le territoire. Le potentiel est de **2340 GWh/an**. Au regard de la consommation annuelle 2024 de **1405 GWh/an,** l'autonomie en gaz renouvelable du territoire est envisageable. Ce gaz vert produit localement viendrait ainsi se substituer au gaz fossile consommé dans le territoire métropolitain.

Dans la continuité de cette dynamique, nous proposons d'explorer tous les gisements possibles de production de gaz renouvelable :

- Gisement de déchets méthanisables (biodéchets, fumier équin, autres STEP) : potentiel de **139 GWh/an,**
- Gisement de déchets humides (boues digérées de STEP, biodéchets non méthanisables...) dans le but de les valoriser par le procédé de gazéification hydrothermale : potentiel de **50 GWh/an,**
- Gisement de déchets solides (déchets de bois, CSR) dans le but de les valoriser par le procédé de pyrogazéification : potentiel de **1396 GWh/an.**
- Gisement d'électricité renouvelable excédentaire (photovoltaïque...) dans le but de la valoriser par le procédé de Power to Gaz : potentiel de **755 GWh/an.**

2. Poursuite du développement de la mobilité durable.

Le développement de la mobilité durable est incontournable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air du territoire. Le Bio Gaz Naturel pour Véhicules (BioGNV) est une solution de mobilité durable au bilan carbone neutre. Elle est particulièrement adaptée aux transports de marchandises et aux transports collectifs. Son utilisation permet de réduire de moitié les nuisances sonores, de limiter significativement les émissions de polluants atmosphériques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 % par rapport aux carburants traditionnels.

Nous sommes déjà mobilisés avec les acteurs de la filière pour répondre aux besoins en carburants gaz (GNV, BioGNV) dans la dynamique des actions engagées comme l'extension et renouvellement du parc de bus au gaz de la Métropole de Nice. Les consommations de bioGNV/GNV, en substitution aux carburants diesel, ont fortement progressé passant de **26,3 GWh/an en 2021 à 45,6 GWh/an à fin 2024** (consommation sur les réseaux NATRAN et GRDF).

Une étude départementale réalisée fin 2022 sur les perspectives de développement du bioGNV souligne son rôle clé dans la décarbonation de la mobilité lourde avec un potentiel à horizon 2035 de 913 Poids Lourds et 3 246 Véhicules Légers et un besoin de 5 stations publiques supplémentaires sur le territoire de la métropole, la seule station publique du territoire métropolitain du MIN étant insuffisante pour répondre aux besoins des usagers.

Dans la continuité des actions menées, nous proposons de :

- Faire émerger de nouvelles stations : Ambition d'ouverture d'au moins une station publique à l'Est de Nice et d'une station privée à l'Ouest de Nice pour les bus de la métropole.
- Apporter l'expertise technique sur la conception des stations bioGNV et la conversion de flottes privées ou publiques tels que les véhicules de collectes de déchets : dimensionnement des besoins (taille de flotte/station), appui à la rédaction de cahiers des charges (station, véhicules), études comparatives (impacts, coûts...).

3. Sobriété et efficacité énergétique.

La rénovation des bâtiments existants est primordiale pour réduire les consommations d'énergie du territoire. Qu'il s'agisse du patrimoine public, des parcs de logements ou des maisons individuelles, des équipements gaz performants intégrés aux projets de rénovation ou de construction peuvent contribuer, à coûts maîtrisés, aux objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique du territoire. Des solutions hybrides permettent également de développer les énergies renouvelables, telle que la pompe à chaleur hybride électricité / gaz.

Sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, le nombre de logements chauffés au fioul représente encore près de **26 000 logements**.

Dans la continuité de cette dynamique, nous proposons :

- d'accélérer la rénovation des systèmes de chauffages au fioul ou au gaz par des appareils de chauffage plus efficaces au gaz comme les technologies hybrides,
- d'assurer la promotion de la consommation de gaz vert pour décarboner tout ou partie de la consommation.

4 – Précarité énergétique.

Nous vous proposons de poursuivre l'action Civigaz en partenariat avec l'association PAJE, la Ville de Nice et les bailleurs sociaux comme Côte d'Azur Habitat, qui vise à sensibiliser des usagers aux écogestes et à la sécurité des installations gaz.

5 – Jeux Olympiques de 2030.

GRDF a accompagné Paris 2024, via la mise en place de solutions durables pour la mobilité, la gestion des biodéchets ou l'approvisionnement énergétique des infrastructures. Nous proposons de contribuer à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver Alpes 2030 qui se dérouleront en partie à Nice.

Vous pouvez compter sur l'engagement de GRDF pour œuvrer à vos côtés en faveur de la transition écologique et énergétique et contribuer à l'atteinte des objectifs du PCAET.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Marcello VALENZA
Directeur Territorial de GRDF Alpes-Maritimes





PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2026-2032

CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR I JUILLET 2025

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Introduction

Le changement climatique constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs auxquels nos sociétés sont confrontées. Ses effets se manifestent de manière de plus en plus perceptible, tant à l'échelle mondiale qu'au niveau national et local. En France, les épisodes de canicules, de sécheresses prolongées et d'inondations se multiplient, illustrant une tendance climatique de fond aux conséquences profondes sur les écosystèmes, la santé publique, la sécurité et les conditions de vie des populations.

Les données scientifiques sont sans équivoque : le réchauffement de la planète se poursuit à un rythme soutenu. Les projections indiquent une élévation moyenne des températures de +1,5°C dès 2030, pouvant atteindre jusqu'à +4°C d'ici la fin du siècle si aucune action d'envergure n'est engagée. Ces évolutions s'accompagnent d'une intensification des événements climatiques extrêmes (crues, sécheresses, précipitations intenses) et d'une montée du niveau des mers pouvant atteindre un mètre selon les scénarios les plus pessimistes.

Dans ce contexte, la transition énergétique et écologique constitue une priorité nationale, traduite par plusieurs cadres législatifs et stratégiques : la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), ou encore le troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) lancé le 10 mars 2025. Les collectivités territoriales y occupent un rôle de premier plan, en tant qu'acteurs de proximité capables de mobiliser l'ensemble des forces vives locales.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) s'inscrit dans cette dynamique. Face à ces enjeux, le PCAET constitue une réponse locale, adaptée et concrète aux défis de la transition énergétique et écologique. Il constitue un outil de planification territoriale à la fois stratégique et opérationnel. Il définit les orientations et les actions à mettre en œuvre en matière de transition écologique et énergétique par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants. Il s'inscrit dans une feuille de route à l'échelle de six ans, couvrant la période 2026-2032.

Élaboré dans une démarche participative associant l'ensemble des acteurs du territoire, ce plan vise à anticiper les mutations climatiques et énergétiques à venir, tout en intégrant les problématiques de qualité de l'air et de préservation de l'environnement. Il représente une opportunité stratégique pour le territoire, avec des retombées positives telles que : la réduction des coûts énergétiques pour les collectivités et les habitants, l'amélioration de la qualité de vie et de la santé publique, la création d'emplois locaux, la diminution de la vulnérabilité face aux aléas climatiques, ainsi que la promotion de modes de production et de consommation plus durables.

Diagnostic et enjeux du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

Le Plan Climat s'appuie sur un diagnostic approfondi du territoire, prenant en considération ses spécificités géographiques, environnementales, économiques et sociales. Il constitue une déclinaison locale des orientations nationales inscrites dans la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. À ce titre, il intègre de manière cohérente les enjeux d'atténuation du changement climatique, d'adaptation aux risques, de préservation des écosystèmes, de renforcement des puits de carbone, de développement des énergies renouvelables, de réduction de la consommation énergétique et de lutte contre la pollution atmosphérique.

L'évaluation du précédent Plan Climat, adopté en 2019, a permis de mesurer les progrès accomplis mais également de constater certaines limites au regard des objectifs initialement fixés. Fort de ce retour d'expérience, la Métropole Nice Côte d'Azur a fait le choix, dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan, de renforcer son ambition climatique et d'accélérer la transition écologique à l'échelle de son territoire.

Depuis l'élaboration du Plan Climat 2019-2025, le périmètre métropolitain a évolué. Alors qu'il couvrait 49 communes, le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur en regroupe désormais 51, s'étendant sur une superficie de 1 480 km^2, soit près d'un tiers du département des Alpes-Maritimes. Cette évolution territoriale s'est accompagnée de contextes marquants, notamment la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 en 2020 et les conséquences dévastatrices de la tempête Alex la même année, qui ont souligné la vulnérabilité du territoire face aux chocs climatiques et sanitaires.

Ces éléments, à la fois structurels et conjoncturels, confirment la nécessité d'une stratégie territoriale renouvelée, plus résiliente, capable d'anticiper les risques futurs et de s'adapter aux profondes mutations environnementales en cours. Le futur plan s'inscrit ainsi dans une volonté d'action renforcée, ancrée dans les réalités du territoire métropolitain.

Rappel des objectifs du Plan Climat 2019 2025 et évolutions

Le Plan Climat 2019 2025 de la Métropole Nice Côte d'Azur fixait des objectifs par rapport à l'année de référence 2012 dans quatre secteurs, à savoir :

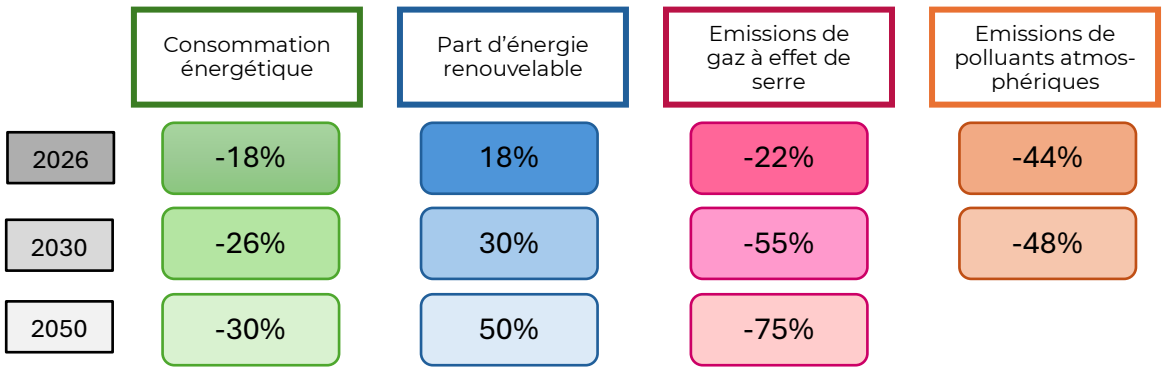


Figure 1 : Objectifs fixés dans le Plan Climat 2025 par rapport à l'année de référence 2012

Concernant le périmètre d'influence de la Métropole Nice Côte d'Azur, la réduction des émissions de GES atteint -12,2% entre 2012 et 2022 sur le périmètre territorial d'après les données AtmoSud et doivent atteindre -22% d'ici 2026 selon la trajectoire visée. Cela concerne l'impact carbone d'une quinzaine d'actions phares du Plan Climat 2025 réparties sur les 4 leviers d'actions du Plan Climat 2025 (Mobilité, Bâtiment, Energie et Déchets.

Pour ce qui concerne les autres objectifs, les résultats constatés par secteur sont les suivants :

- Consommation d'énergie : les consommations énergétiques ont diminué de 5,5% et doivent atteindre -18% d'ici 2026.
- Production d'énergie renouvelable : la part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique de la Métropole est restée stable avec une production de 8% dans le mix énergétique et sa part doit atteindre 18% d'ici 2026
- Amélioration de la qualité de l'air : les émissions de polluants atmosphériques ont diminué de 18% et doivent atteindre -44% d'ici 2026.

La traduction opérationnelle d'une stratégie de transition écologique

Cette démarche de mise à jour du Plan Climat a pour ambition de définir une stratégie de transition écologique globale et transversale en confortant les enjeux Climat-Air-Énergie avec les autres enjeux environnementaux et sociaux majeurs du territoire comme la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

Pour cela, le PCAET doit être un programme d'actions cohérent à la fois stratégique et opérationnel s'appliquant à tous les secteurs et articulé autour de six grands leviers visant la réduction de notre empreinte carbone et l'adaptation de notre territoire :

Mieux se déplacer et mieux respirer : mobilité durable, qualité de l'air, transports en commun, modes doux, intermodalité, autopartage etc. ;

Mieux habiter : rénovations, adaptation des usages, sobriété énergétique, décarbonation etc. ;

Mieux se nourrir : accès à une alimentation plus saine, circuit-court, saisonnalité, agriculture locale, l'agroécologie etc. ;

Mieux consommer, produire et économiser les ressources : sobriété, économie circulaire, économie de la fonctionnalité, décarbonation du fret et de la logistique urbaine, tourisme durable, création d'emplois locaux dans les secteurs économiques décarbonés etc. ;

Mieux préserver et s'adapter : territoire plus résilient face aux aléas climatique, territoire à +X°C, préservation de notre santé et de notre cadre de vie, végétalisation des espaces urbains, gestion du cycle de l'eau, économie des ressources en eau, ville perméable, protection des milieux naturels etc. ;

Mieux agir et vivre ensemble : sensibilisation du public, mobilisation autour d'objectifs partagés, accompagnement aux changements des comportements etc.

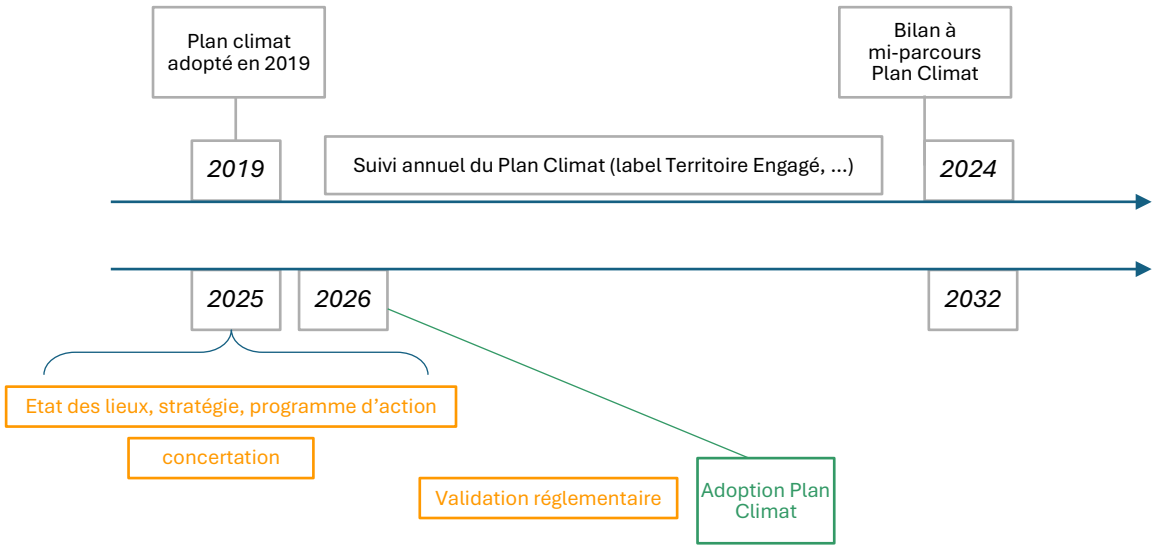
En 2019, la Métropole Nice Côte d'Azur a adopté un PCAET en prenant en compte l'enjeu de la transition écologique, mais aussi ceux de la réduction des consommations énergétiques et du développement des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, dans la continuité de ce plan, un nouveau PCAET est en cours d'élaboration pour la période 2026-2032. Celui-ci souhaite aller plus loin dans les engagements en complétant ces objectifs ambitieux par l'intégration des thématiques de la transition écologique, alimentées par les différents plans sectoriels de la Métropole en :

- Intégrant les derniers objectifs dans notre trajectoire (SNBC 3, PPE, PNACC, ...)
- Simplifiant le programme d'actions du Plan Climat pour une meilleure lisibilité ;
- Identifiant et évaluant collectivement les actions réalisables, estimant leurs gains ;
- Anticipant l'éco-conception des projets le plus en amont possible ;
- Renforçant le volet adaptation au changement climatique.

Le calendrier du Plan Climat 2019 2025

Chaque Plan Climat est mis à jour tous les 6 ans et fait l'objet d'un rapport à mi-parcours, au bout de 3 ans. Le précédent Plan Climat de la Métropole Nice Côte d'Azur a été adopté le 25 octobre 2019, l'étape à mi-parcours se situe donc en octobre 2022.
La Métropole Nice Côte d'Azur a profité de cet exercice d'évaluation pour faire un état des lieux complet de sa démarche et mettre à jour le programme d'actions pour la deuxième moitié du Plan Climat 2019 2025.



La saisine du Conseil de Développement

Dans le cadre de la révision de son Plan Climat, la Métropole Nice Côte d'Azur a engagé un processus de concertation ambitieux, pensé sur le long terme, avec la volonté de faire du Plan Climat un projet de territoire coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes. Le Plan Climat actuel adopté en 2019 devant être mis à jour, des études ainsi qu'une concertation préalable à cette nouvelle élaboration ont démarré au premier semestre 2025. C'est dans ce cadre que la Mission Plan Climat et transition écologique de la Métropole Nice Côte d'Azur a présenté par anticipation un point d'étape, le 2 décembre 2024, aux membres de la commission Transition écologique réunis en séance extraordinaire.

La co-construction du PCAET permet d'avoir une approche transversale et décloisonnée de chacune des thématiques environnementales.

Face aux bouleversements induits par le dérèglement climatique, les membres du Conseil de Développement affirment une vision structurée et résolument volontariste, articulée autour de trois leviers fondamentaux : **préserver, s'adapter et agir et onze enjeux territoriaux.**

Cependant, nos discussions ont révélé une évidence...

s'adapter, c'est faire évoluer nos modes de vie, le constat est partagé par tous, et les solutions existent. Il est temps de passer à la vitesse supérieure dans leur application, le monde de demain se construit dès aujourd'hui, grâce à nous !

ENJEU 1
Préserver le territoire des conséquences du changement climatique
2 axes I 4 actions
+ 4 préconisations

ENJEU 2
Rechercher l'exemplarité de la collectivité
3 axes I 5 actions
+ 5 préconisations

ENJEU 3
Piloter la transition écologique
2 axes I 3 actions
+ 3 préconisations

ENJEU 4
Favoriser une agriculture et une alimentation durables
2 axes I 5 actions
+ 5 préconisations

Les **11 ENJEUX du nouveau PCAET**

ENJEU 5
Développer les énergies renouvelables
3 axes I 10 actions
+10 préconisations

ENJEU 6
Développer l'économie circulaire et réduire les déchets
2 axes I 4 actions
+ 4 préconisations

ENJEU 7
Préserver les ressources en eau
3 axes I 4 actions
+ 4 préconisations

ENJEU 8
Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
2 axes I 4 actions
+ 4 préconisations

ENJEU 9
Préserver la biodiversité et les milieux naturels
4 axes I 9 actions
+ 9 préconisations

ENJEU 10
Construire un territoire économe en énergie et en espace
2 axes I 3 actions
+ 3 préconisations

ENJEU 11
Sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire
3 axes I 5 actions
+ 5 préconisations

Préserver, c'est anticiper et protéger

Anticiper les bouleversements climatiques et nous y préparer est notre devoir essentiel, un investissement pour la pérennité de notre territoire. C'est préserver les ressources naturelles, les écosystèmes, la santé humaine et animale, c'est poser les fondations d'une transition solide. Cela implique de renforcer la résilience des infrastructures, de garantir la disponibilité des biens communs essentiels, comme l'eau ou la biodiversité, et de transmettre un patrimoine viable aux générations futures.

Enjeu 1
Préserver le territoire des conséquences du changement climatique

Axe 1
Enjeu 1

Elaborer une stratégie territoriale intégrée

Afin de préserver la qualité de vie sur le territoire métropolitain et garantir sa résilience face aux effets du changement climatique, il est impératif de construire une stratégie territoriale intégrée qui articule adaptation, prospérité et gestion du risque.

Action 1 : Elaborer un plan d'adaptation au changement climatique. Identifier les vulnérabilités ; inondations, sécheresses, etc. évaluer les risques et définir des mesures proactives et coordonnées.

Préconisation 1
Créer un observatoire des risques climatiques territoriaux, accessible à tous, avec des scénarios prospectifs et des cartographies interactives.

Action 2 : Accompagner les communes dans l'anticipation et la gestion des effets du dérèglement climatique. Offrir aux communes membres de la Métropole un accompagnement technique, méthodologique et financier pour intégrer efficacement les enjeux climatiques dans leurs stratégies et projets.

Préconisation 2
Réorienter/prioriser les financements d'aide à l'adaptation pour les communes, notamment pour des projets locaux de résilience.

Action 3 : **Essaimer une culture de la prévention.** Déployer des campagnes de sensibilisation innovantes et adaptées à chaque public (citoyens, entreprises, associations, scolaires, seniors, et à chaque cible (inondations, canicules, sécheresse, recul du trait de côte etc.) pour une prise de conscience collective et des actions préventives efficaces.

Préconisation 3
Lancer une campagne de communication multicanale (digital, événements, ateliers) sur les risques locaux et les gestes de prévention.

Axe 2 Enjeu 1 — Réduire l'exposition aux aléas et adapter les usages et les activités du territoire

Pour faire face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, il convient d'engager une transformation de l'aménagement du territoire et des pratiques quotidiennes.

Action 1 : Mobiliser le temps, comme vecteur de changement pour l'adaptation du territoire et des activités. Explorer le potentiel du télétravail, des horaires flexibles et des activités adaptées aux conditions climatiques pour un quotidien plus agréable et une meilleure gestion des pics de chaleur.

➡ Préconisation 4
Encourager le télétravail et les horaires flexibles, lorsque cela est possible, lors des pics de chaleur ou d'ozone.

Enjeu 2
Rechercher l'exemplarité de la collectivité

Axe 1 Enjeu 2 — Devenir une Métropole sobre en énergie et en ressources

Action 1 : Adapter le patrimoine et les matériels de la Métropole aux besoins réels et optimiser leur usage. Adapter les bâtiments et les équipements métropolitains aux besoins réels et encourager la mutualisation (bâtiments, véhicules, matériels, etc.) pour une efficience maximale notamment dans une logique de partage.

➡ Préconisation 5
Mettre en œuvre un Schéma directeur de rationalisation du patrimoine avec des indicateurs de performance énergétique.

Action 2 : Adopter une stratégie de rénovation globale et ambitieuse du bâti métropolitain. Déployer une stratégie de rénovation énergétique performante en intégrant des critères environnementaux élevés (bio climatisme) et privilégiant les matériaux locaux et durables (réemploi).

➡ Préconisation 6
Créer un Passeport Energie Métropolitain pour accompagner la rénovation des bâtiments publics et privés.

Axe 2 Enjeu 2 — Adopter une politique d'achat et de finance responsables

Action 1 : Soutenir l'économie locale par les achats publics. Soutenir les entreprises du territoire engagées dans la transition écologique et les filières émergentes de l'économie verte.

➡ Préconisation 7
Cibler les TPE-PME du territoire engagées avec des marchés adaptés et des formations à la commande publique.

Axe 3 Enjeu 2 — Former et accompagner les agents et élus de la Métropole et des communes

Action 1 : Déployer un programme de formation continue sur les enjeux écologiques du territoire. Définir et déployer un plan de sensibilisation et de formation dynamique et adapté aux enjeux locaux pour tous les agents et les élus.

➡ Préconisation 8
Créer au sein de l'Ecole du Climat un Parcours certifiant pour des agents et des élus de la Métropole et des communes membres, incluant des modules spécifiques sur le climat, la biodiversité et la sobriété.

Action 2 : Renforcer l'accompagnement des communes dans leurs démarches exemplaires. Offrir outils, conseils et expertises aux communes afin d'intégrer les enjeux environnementaux dans leurs actions et projets.

➡ Préconisation 9
Créer une Cellule d'appui en ingénierie et co-financement pour les communes engagées.

Enjeu 3
Piloter la transition écologique

Axe 1 Enjeu 3 — Suivre et évaluer les avancées de la transition écologique

Action 1 : Optimiser la collecte et la diffusion des données environnementales. Améliorer la stratégie de gestion des données pour un meilleur suivi, plus précis et transparent, des objectifs du PCAET.

➡ Préconisation 10
Instaurer et valoriser un partenariat avec des startups, l'Université et des Instituts de recherche pour affiner les modèles prédictifs.

Axe 2 Enjeu 3 — Structurer une vision et une gouvernance partagée de la transition écologique

Action 1 : Pérenniser les instances représentatives issues du PCAET. Intégrer formellement les comités et groupes de travail du PCAET aux structures de gouvernance, avec rôle consultatif et propositions d'actions.

➡ Préconisation 11
Organiser régulièrement des Forum ouverts à tous en présence d'élus, comme les « Cafés de l'écologie positive », pour débattre des enjeux de la transition.

Action 2 : Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue, en lien avec l'ADEME. Mettre en place un système d'auto-évaluation annuel et un plan d'action pour progresser dans les différents domaines de la transition écologique.

➡ Préconisation 12
Intégrer le programme « Territoire engagé pour la Transition écologique » de l'ADEME ou une démarche similaire.

S’adapter, c’est faire évoluer nos modes de vie

Face aux changements inéluctables, notre force réside dans notre capacité à innover, à protéger nos communautés et à garantir une qualité de vie même en situation d'urgence climatique. C’est adapter nos habitudes, nos croyances et nos modèles de développement aux nouvelles réalités imposées par les crises environnementales. Cela exige une mobilisation de tous les acteurs comme les collectivités, entreprises et citoyens autour d’un objectif commun : garantir les besoins essentiels dans un contexte d’instabilité.

Ensemble, Cultivons la Sobriété et une Alimentation Durable

Objectif : favoriser les modes de production et de consommation durables, économes en ressources, au service de la santé, de la souveraineté alimentaire et de la protection des écosystèmes.

Enjeu 4
Favoriser une agriculture et une alimentation durables

Axe 1 — Enjeu 4
Engager le territoire dans la transition agroécologique et l’autonomie alimentaire

L’agriculture durable représente un levier essentiel pour préserver la biodiversité, la ressource en eau et la santé publique

Action 1 : Soutenir l’expérimentation, la diffusion des connaissances en matière d’agroécologie et de diversification. Mettre en place un centre de ressources agroécologiques et un réseau d’expérimentation sur tout le territoire métropolitain.

Préconisation 13
Soutenir la création de ferme pilote dédiée à la recherche et à la démonstration de pratiques agroécologiques innovantes (projets de permaculture ou d’agroforesterie).

Action 2 : Préserver le foncier agricole pour maintenir et développer des activités d'agroécologie et de diversification.

Préconisation 14
Créer des zones agricoles protégées et rendre accessible les zones agricoles abandonnées et promouvoir des outils juridiques de protection et de portage pour sanctuariser le foncier agricole.

Action 3 : Promouvoir des pratiques agricoles économe en eau. Intégrer plus fortement la notion d'une agriculture respectueuse de la ressource en eau.

➡ Préconisation 15
Soutenir l'implantation de systèmes d'irrigation efficients et la sélection de cultures adaptées au climat local en accompagnant les agriculteurs dans l'adoption de techniques d'irrigation au goutte-à-goutte et le développement de cultures peu gourmandes en eau.

Axe 2 Enjeu 4 — Accompagner et soutenir les producteurs locaux

L'économie agricole locale constitue un pilier stratégique pour la souveraineté alimentaire.

Action 1 : Valoriser et promouvoir nos producteurs. Promouvoir les produits locaux auprès des consommateurs.

➡ Préconisation 16
Multiplier les événements de promotion des produits locaux (festivals, foires) et développer une marque territoriale.

Action 2 : Utiliser la commande publique comme acteur du développement local. Utiliser la commande publique pour structurer des débouchés locaux attractifs et pérennes pour les filières locales les produits locaux auprès des consommateurs.

➡ Préconisation 17
Intégrer des critères de provenance locale et de durabilité dans les appels d'offres de la restauration collective.

Enjeu 5
Développer les énergies renouvelables

Axe 1 Enjeu 5 — Accompagner les projets d'énergies renouvelables citoyennes

Il s'agit de devenir acteurs de notre transition énergétique pour tendre vers plus d'autonomie énergétique durable.

Action 1 : Faciliter l'accès au financement pour les sociétés citoyennes. Soutenir les sociétés de projets de développement des énergies renouvelables portés par les citoyens.

➡ Préconisation 18
Faciliter l'accès au financement pour les sociétés citoyennes via des outils de garantie ou de co-investissement.

Action 2 : Accompagner les initiatives locales. Soutenir les partenaires de la société civile dans le développement d'énergies renouvelables.

➡ Préconisation 19
Mettre à disposition une assistance technique et juridique pour accompagner les porteurs de projets citoyens tel que le soutien à la création de coopératives d'énergie renouvelable.

Action 3 : Développer l'autoconsommation individuelle et collective. Accompagner l'autoconsommation individuelle et collective dans les quartiers et zones d'activités.

➡ Préconisation 20
Simplifier les démarches administratives et offrir des incitations financières pour l'autoconsommation.

Axe 2 Enjeu 5 — Poursuivre le développement des énergies renouvelables électriques

Action 1 : Développer l'ensemble de la filière photovoltaïque. Soutenir le développement de l'ensemble de la filière photovoltaïque (production, installation, maintenance).

➡ Préconisation 21
Prioriser l'installation de photovoltaïque sur le bâti public et les friches industrielles.

Action 2 : Soutenir la fourniture et l'achat d'électricité locale. Soutenir le développement de contrats d'achat direct entre producteurs locaux et consommateurs (particuliers, entreprises, collectivités).

➡ Préconisation 22
Mettre en place un circuit court de l'électricité verte à l'échelle du territoire en s'inspirant de la première communauté d'énergie renouvelable de Nice Méridia.

Action 3 : Structurer une stratégie de stockage d'énergie pour lisser la production.

Encourager/accompagner la recherche et le développement de solutions de stockage innovantes (batteries, hydrogène).

➡ Préconisation 23
Promouvoir des solutions de stockage innovantes à l'échelle de quartiers ou de zones d'activités.

Axe 3 Enjeu 5 — Diversifier les sources de production d'énergies renouvelables

Action 1 : Développer la méthanisation en fonction des réseaux existants et des gisements de biomasse.

➡ Préconisation 24
Soutenir la création d'unités de méthanisation et la production de biogaz à injecter dans le réseau de gaz existant en substitution du gaz fossile.

Action 2 : Poursuivre le déploiement des réseaux de chaleur et intégrer la récupération de chaleur fatale.

Préconisation 25
Étudier le potentiel de récupération de chaleur auprès des industries et des data centers.

Action 3 : Explorer la géothermie. Soutenir le développement de la géothermie (basse, moyenne et haute énergie).

Préconisation 26
Installer des pompes à chaleur géothermiques dans les bâtiments et le développement de réseaux de chaleur géothermiques.

Action 4 : Développer la thalasso thermie. Développer la filière thalasso thermique pour le chauffage et le refroidissement.

Préconisation 27
Étudier la faisabilité de projets pilotes de thalasso thermie sur le littoral pour chauffer ou refroidir des bâtiments.

Enjeu 6
Développer l'économie circulaire et réduire les déchets

Axe 1
Enjeu 6

Structurer des filières locales

Il s'agit de développer des filières locales et des solutions concrètes en faveur de l'économie circulaire et de la réduction des déchets.

Action 1 : Valoriser les ressources locales. Développer des filières de réemploi, de réparation et de réutilisation des produits et matériaux.

Préconisation 28
Soutenir la création de ressourceries, d'ateliers de réparation et de plateforme de réemploi en ligne.

Action 2 : Déployer des solutions concrètes. Mettre en œuvre des actions de prévention, de tri et de valorisation des déchets.

Préconisation 29
Généraliser le tri à la source des biodéchets et développer des solutions de compostage de proximité ou de méthanisation.

Axe 2 — Accompagner les changements de comportements
Enjeu 6

Action 1 : Fédérer et donner l'exemple. Piloter l'action et renforcer l'exemplarité de la Métropole pour embarquer les acteurs du territoire.

Préconisation 30
Renforcer la politique Zéro Déchet au sein de la Métropole et communiquer sur les bonnes pratiques.

Action 2 : Communiquer et sensibiliser. Informer et mobiliser les habitants, les entreprises et les communes sur les enjeux de l'économie circulaire et de la réduction des déchets.

Préconisation 31
Organiser des événements de sensibilisation (ateliers, conférences) et créer des outils de communication ludiques et informatifs.

Enjeu 7
Préserver les ressources en eau

Axe 1 — Garantir la disponibilité de la ressource en eau
Enjeu 7

Action 1 : Poursuivre la gestion intégrée des eaux pluviales et l'infiltration locale. Accélérer la transition vers l'infiltration locale des eaux pluviales dans les opérations d'aménagement.

Préconisation 32
Inciter à la désimperméabilisation des sols et soutenir la création de noues et de bassins de rétention végétalisés.

Axe 2 — Réduire les volumes prélevés pour la consommation d'eau potable
Enjeu 7

Action 1 : Optimiser le rendement du réseau d'eau potable. Poursuivre le plan de modernisation du réseau de distribution avec objectif de rendement.

Préconisation 33
Maintenir un haut niveau d'investissement dans la modernisation des infrastructures et la détection des fuites.

Action 2 : Optimiser la consommation des abonnés. Sensibiliser et accompagner les habitants et les entreprises vers une consommation plus responsable.

➡ Préconisation 34
Poursuivre les campagnes de sensibilisation sur les économies d'eau et proposer des outils d'aide au suivi de la consommation.

Axe 3 Enjeu 7 — Améliorer la gestion qualitative de la ressource en eau

Action 1 : Réduire l'usage des produits phytosanitaires. Limiter notamment l'utilisation des produits phytosanitaires autour des aires d'alimentation de captage**.**

➡ Préconisation 35
Accompagner les agriculteurs vers des pratiques alternatives et sensibiliser les particuliers au jardinage écologique.

Ensemble, Inventons une Mobilité Durable

Objectif : Réduire les pollutions, faciliter les mobilités durables, améliorer la santé publique et la qualité de l'air.

Enjeu 8
Réduire l'utilisation de la voiture individuelle

Axe 1 Enjeu 8 — Repenser la mobilité du quotidien

Action 1 : Affirmer une politique de mobilité ambitieuse. Définir une stratégie novatrice répondant aux enjeux futurs et impliquer tous les acteurs (territoire et périphérie) dans sa mise en œuvre et son suivi.

➡ Préconisation 36
Élaborer un « Schéma Métropolitain des Mobilités Actives et Partagées » avec des objectifs clairs de réduction de la part modale de la voiture individuelle.

Action 2 : Promouvoir la mobilité pour tous. Développer des solutions adaptées aux besoins de chacun, en tenant compte des spécificités des différents publics (personnes à mobilité réduite, jeunes, seniors, etc.).

➡ Préconisation 37
Développer des services de transport à la demande inclusifs et soutenir le transport solidaire : mise en place de navettes électriques adaptées aux quartiers isolés et développement de plateformes de covoiturage solidaire.

Axe 2 — Développer des solutions alternatives aux véhicules individuels thermiques

Enjeu 8

Action 1 : Renforcer les offres transports collectifs (fréquence, amplitude, maillage) et favoriser l'intermodalité (gares multimodales, parkings relais, billetteries, etc.)

➡ Préconisation 38

Étendre le réseau de transport en commun vers les zones mal desservies ; sécuriser et densifier les infrastructures cyclables.

Action 2 : Cultiver les modes actifs et réduire les nuisances. Développer les infrastructures telles que pistes cyclables sécurisées, itinéraires piétons) et mettre en place des mesures pour réduire les nuisances générées par l'automobile (limitation de vitesse, zones 30, etc.).

➡ Préconisation 39

Piétoniser progressivement certaines zones urbaines.

Ensemble, Pensons un Territoire Vivant

Objectif : Lutter efficacement contre l'érosion du vivant, agir sur les pressions et renforcer la place de la nature dans l'aménagement.

Enjeu 9
Préserver la biodiversité et les milieux naturels

Axe 1 — Renforcer nos compétences en biodiversité

Enjeu 9

Action 1 : Renforcer les connaissances et les synergies. Développer les connaissances et les compétences internes relatives à la biodiversité (inventaires, suivis écologiques, etc.).

➡ Préconisation 40

Créer un observatoire territorial de la biodiversité et de la trame verte/bleue avec des indicateurs de suivi et des outils de cartographie.

Action 2 : Déployer une stratégie locale de la biodiversité ambitieuse. Mettre en œuvre une stratégie locale de la biodiversité avec des objectifs clairs et des actions concrètes.

➡ Préconisation 41

Élaborer un « Plan d'Actions Métropolitain pour la Biodiversité » (PAMB) avec des mesures ciblées sur la protection, la restauration et la valorisation de la biodiversité.

Axe 2 Enjeu 9 — Défendre le vivant face aux pressions

Action 1 : Etendre les Zones de Protection Forte. Augmenter la surface des Zones de Protection Forte, refuge de biodiversité, en s'appuyant sur une stratégie foncière adaptée.

Préconisation 42
Identifier et acquérir des terrains stratégiques pour la création de nouvelles Zones de Protection Forte (ZPF).

Action 2 : Préserver, restaurer et reconquérir les zones humides essentielles à la biodiversité et à la régulation hydrologique.

Préconisation 43
Élaborer un « Plan Métropolitain Zones Humides » avec des actions de restauration et de sensibilisation comme la renaturation de cours d'eau et la restauration des zones humides.

Action 3 : Mettre en œuvre un Plan Arbre pour développer et préserver la couverture arborée du territoire.

Préconisation 44
Poursuivre le programme de plantation d'arbres à grande échelle en milieu urbain et périurbain, avec la participation des habitants et la généralisation, lorsque cela est possible, de forêts urbaines et la végétalisation des cours d'école.

Axe 3 Enjeu 9 — Intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire

Action 1 : Développer les Parcs Naturels Urbains (PNU). Préserver la biodiversité et les paysages par le développement du dispositif Parc Naturel Urbain (PNU).

Préconisation 45
Identifier et valoriser des sites potentiels pour la création de Parc Naturel Urbain.

Action 2 : S'appuyer sur la biodiversité pour renforcer la capacité de séquestration carbone du territoire. Utiliser la biodiversité pour renforcer la capacité de séquestration carbone-forêts, zones humides, sols vivants.

Préconisation 46
Promouvoir l'agroforesterie et l'agriculture de conservation des sols en soutenant des projets de gestion forestière durable et de restauration des zones humides pour leur rôle de puits de carbone.

Axe 4 — Agir au quotidien, tous mobilisés pour la biodiversité

Enjeu 9

Action 1 : Faire de la biodiversité une préoccupation partagée. Soutenir les initiatives citoyennes pour prendre en compte la biodiversité au quotidien (jardinage écologique, sciences participatives, etc.).

➡ Préconisation 47
Renforcer le soutien à la création de jardins partagés et des programmes de sciences participatives sur la faune et la flore locales.

Action 2 : Accompagner les agriculteurs. Soutenir les agriculteurs dans le renforcement de la biodiversité à l'échelle de leur exploitation agricole (agroforesterie, diversification des cultures, etc.).

➡ Préconisation 48
Mettre en place des aides financières pour les pratiques agricoles favorables à la biodiversité.

Ensemble, Bâtissons un Habitat Durable et Économe

Objectif : Promouvoir un urbanisme économe en foncier et en énergie, et améliorer la qualité du cadre de vie.

Enjeu 10
Construire un territoire économe en énergie et en espace

Axe 1 — Prôner la rénovation énergétique du bâti

Enjeu 10

Action 1 : Accompagner la formation des artisans locaux à la rénovation et à la construction durable.

➡ Préconisation 49
Créer des formations métropolitaines aux métiers de la rénovation énergétique et de la construction durable, organiser des stages pratiques sur les techniques d'isolation, les énergies renouvelables et les matériaux biosourcés.

Axe 2 — Concevoir un aménagement sobre et résilient

Enjeu 10

Action 1 : Faire du PLU métropolitain en cours d'élaboration un outil de construction durable. Intégrer les principes de sobriété foncière, de performance environnementale et de résilience climatique dans le futur Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).

➡ Préconisation 50
Définir des objectifs de densité urbaine, de limitation de l'étalement urbain et de préservation des espaces naturels et agricoles via la mise en place de bonus de constructibilité pour les projets intégrant des critères de haute performance environnementale.

Action 2 : Dynamiser les centralités. Mettre en œuvre des dispositifs de dynamisation des centres-villes et centres de village pour limiter l'étalement urbain.

➨ Préconisation 51

Soutenir la réhabilitation de logements vacants, favoriser le commerce de proximité et améliorer l'attractivité des espaces publics avec des aides financières à la rénovation des façades et à l'installation de commerces en centre-ville.

Agir, c'est transformer collectivement

Face aux défis qui se présentent devant nous, nous devons nous mobiliser pour trouver collectivement des solutions inédites et innovantes. C'est sortir de l'inertie, renforcer la coopération entre les acteurs publics, privés et associatifs, et expérimenter de solutions nouvelles. C'est inscrire le territoire dans une dynamique d'innovation écologique, où chaque action vise à réconcilier qualité de vie, justice sociale et sobriété écologique.

Enjeu 11
Sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire

Axe 1 Enjeu 11 — Mobiliser et accompagner les habitants

Action 1 : Développer et proposer une offre de sensibilisation inclusive. Proposer des actions de sensibilisation pour tous les habitants, en intégrant les publics éloignés des questions environnementales.

Préconisation 52
Organiser des ateliers participatifs, des visites de sites exemplaires, des événements ludiques et des campagnes de proximité dans les quartiers.

Axe 2 Enjeu 11 — Renforcer l'engagement des acteurs socio-économiques

Action 1 : Développer les coopérations territoriales. Encourager les collaborations avec les acteurs locaux et les territoires voisins sur les enjeux de la transition écologique.

Préconisation 53
Créer un réseau d'échange de bonnes pratiques entre collectivités voisines sur la transition écologique.

Axe 3 Enjeu 11 — Accompagner l'adaptation du Tourisme

Action 1 : Agir sur la communication et la sensibilisation.

Préconisation 54
Mettre en avant une identité touristique cohérente avec les valeurs de sobriété, d'authenticité et de proximité.

Action 2 : Encadrer la fréquentation touristique pour préserver les ressources locales.

➡ Préconisation 55
Développer des outils de gestion de flux touristiques en temps réel (application, panneaux d'information, capteurs de fréquentation).

Action 3 : Elaborer une stratégie touristique adaptée au changement climatique.

➡ Préconisation 56
Mettre en place une feuille de route locale de reconversion des infrastructures obsolètes (ex : stations de ski peu enneigées vers des centres de loisirs nature, bien-être, culturels, etc).

Membres actifs I Commission Transition écologique

- **Marc BICHEL**
 Centre de Découverte Mer et Montagne
- **Jeannine BLONDEL**
 FNE 06
- **Pierre CARREGA**
 Vence
- **Brigitte D'ALLARD**
 Urbaniste
- **Sophie DELAGE**
 Le SACA
- **Pierre Olivier FOUQUÉ**
 Le SACA
- **Didier FRAISSINET**
 Bonson
- **Anne-Marie FULCONIS**
 Saint-Etienne de Tinée
- **Anne-Cécile GIBAULT**
 Aéroports de la Côte d'Azur
- **Franck GOLDNADEL**
 Aéroports de la Côte d'Azur
- **François HEIM**
 Pôle de compétitivité Mer
- **Eric LAGRANGE**
 Pôle de compétitivité Capenergie
- **Jean-Pierre LEVI**
 ASSLIC
- **André MALLEA**
 Cap-d'Ail
- **Xavier MONTUELLE**
 ENEDIS
- **Cédric MOURMANS**
 Marie
- **Robert ROUBIN**
 Colomars
- **Pascal ROULANT**
 Saint-Blaise
- **Brigitte SION**
 Le Broc
- **Yvan SKOTTUBA-STEPAN**
 Cagnes-sur-Mer
- **Laurence THIEBAUT**
 Vence
- **Marcello VALENZA**
 GRDF
- **Mathias WEGENER**
 Jeune Chambre Économique NCA

Table des matières

INTRODUCTION 3

Diagnostic et enjeux du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur4
Rappel des objectifs du plan climat 2019 2025 et évolutions4
La traduction operationnelle d'une strategie de transition ecologique5
Le calendrier du plan climat 2019 20256
La saisine du conseil de developpement7

PRESERVER, C'EST ANTICIPER ET PROTEGER 8

ENJEU 1 : PRESERVER LE TERRITOIRE DES CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE 8

Elaborer une stratégie territoriale intégrée8

Action 1 I Elaborer un plan d'adaptation au changement climatique.8
Action 2 I Accompagner les communes dans l'anticipation et la gestion des effets du dérèglement climatique8
Action 3 : Essaimer une culture de la prévention8

Réduire l'exposition aux aléas et adapter les usages et les activités du territoire9

Action 1 : Mobiliser le temps, comme vecteur de changement pour l'adaptation du territoire et des activités9

ENJEU 2 : RECHERCHER L'EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE 9

Devenir une Métropole sobre en énergie et en ressources9

Action 1 : Adapter le patrimoine et les matériels de la Métropole aux besoins réels et optimiser leur usage9
Action 2 : Adopter une stratégie de rénovation globale et ambitieuse du bâti métropolitain9

Adopter une politique d'achat et de finance responsables9

Action 1 : Soutenir l'économie locale par les achats publics9

Former et accompagner les agents et élus de la Métropole et des communes 10

Action 1 : Déployer un programme de formation continue sur les enjeux écologiques du territoire10
Action 2 : Renforcer l'accompagnement des communes dans leurs démarches exemplaires10

ENJEU 3 : PILOTER LA TRANSITION ECOLOGIQUE10

Suivre et évaluer les avancées de la transition écologique 10

Action 1 : Optimiser la collecte et la diffusion des données environnementales10

Structurer une vision et une gouvernance partagée de la transition écologique 10

Action 1 : Pérenniser les instances représentatives issues du PCAET10
Action 2 : Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue, en lien avec l'ADEME11

S'ADAPTER, C'EST FAIRE EVOLUER NOS MODES DE VIE 11

ENSEMBLE, CULTIVONS LA SOBRIETE ET UNE ALIMENTATION DURABLE11

ENJEU 4 : FAVORISER L'AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION DURABLES11

Engager le territoire dans la transition agroécologique et l'autonomie alimentaire 11

Action 1 : Soutenir l'expérimentation, la diffusion des connaissances en matière d'agroécologie et de diversification.11

Action 2 : Préserver le foncier agricole pour maintenir et développer des activités d'agroécologie et de diversification. 11
Action 3 : Promouvoir des pratiques agricoles économe en eau 12
Accompagner et soutenir les producteurs locaux. 12
Action 1 : Valoriser et promouvoir nos producteurs 12
ENJEU 5 : DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES 12
Accompagner les projets d'énergies renouvelables citoyennes 13
Action 1 : Faciliter l'accès au financement pour les sociétés citoyennes 13
Action 2 : Accompagner les initiatives locales 13
Action 3 : Développer l'autoconsommation individuelle et collective 13
Poursuivre le développement des énergies renouvelables électriques 13
Action 1 : Développer l'ensemble de la filière photovoltaïque 13
Action 2 : Soutenir la fourniture et l'achat d'électricité locale 13
Action 3 : Structurer une stratégie de stockage d'énergie pour lisser la production. 13
Diversifier les sources de production d'énergies renouvelables 13
Action 1 : Développer la méthanisation en fonction des réseaux existants 13
Action 2 : Poursuivre le déploiement des réseaux de chaleur 14
Action 3 : Explorer la géothermie 14
Action 4 : Développer la thalasso thermie 14
ENJEU 6 : DEVELOPPER L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET REDUIRE LES DECHETS 14
Structurer des filières locales 14
Action 1 : Valoriser les ressources locales 14
Action 2 : Déployer des solutions concrètes 14
Accompagner les changements de comportements 15
Action 1 : Fédérer et donner l'exemple 15
Action 2 : Communiquer et sensibiliser 15
ENJEU 7 : PRESERVER LES RESSOURCES EN EAU 15
Garantir la disponibilité de la ressource en eau 16
Action 1 : Poursuivre la gestion intégrée des eaux pluviales et l'infiltration locale. 16
Réduire les volumes prélevés pour la consommation d'eau potable 16
Action 1 : Optimiser le rendement du réseau d'eau potable 16
Action 2 : Optimiser la consommation des abonnés 16
Améliorer la gestion qualitative de la ressource en eau 16
Action 1 : Réduire l'usage des produits phytosanitaires 16
ENSEMBLE, INVENTONS UNE MOBILITE DURABLE 16
ENJEU 8 : REDUIRE L'UTILISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE 16
Repenser la mobilité du quotidien 16
Action 1 : Affirmer une politique de mobilité ambitieuse 16
Action 2 : Promouvoir la mobilité pour tous 16
Développer des solutions alternatives aux véhicules individuels thermiques 17
Action 1 : Renforcer les offres transports collectifs et favoriser l'intermodalité 17
Action 2 : Cultiver les modes actifs et réduire les nuisances 17

ENSEMBLE, PENSONS UN TERRITOIRE VIVANT 17
ENJEU 9 : PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX NATURELS 17
Renforcer nos compétences en biodiversité 17
Action 1 : Renforcer les connaissances et les synergies 17
Action 2 : Déployer une stratégie locale de la biodiversité ambitieuse 17
Défendre le vivant face aux pressions 18
Action 1 : Etendre les Zones de Protection Forte 18
Action 2 : Préserver, restaurer et reconquérir les zones humides 18
Action 3 : Mettre en œuvre un Plan Arbre pour développer et préserver la couverture arborée du territoire 18
Intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire 18
Action 1 : Développer les Parcs Naturels Urbains (PNU) 18
Action 2 : S'appuyer sur la biodiversité pour renforcer la capacité de séquestration carbone du territoire 18
Agir au quotidien, tous mobilisés pour la biodiversité 19
Action 1 : Faire de la biodiversité une préoccupation partagée 19
Action 2 : Accompagner les agriculteurs 19
ENSEMBLE, BATISSONS UN HABITAT DURABLE ET ÉCONOME 19
ENJEU 10 : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE ECONOME EN ENERGIE ET EN ESPACE 19
Prôner la rénovation énergétique du bâti 19
Action 1 : Accompagner la formation des artisans locaux à la rénovation et à la construction durable .. 19
Concevoir un aménagement sobre et résilient 19
Action 1 : Faire du PLU métropolitain en cours d'élaboration un outil de construction durable 19
Action 4 : Dynamiser les centralités 20
AGIR, C'EST TRANSFORMER COLLECTIVEMENT 21
ENJEU 11 : SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE 21
Mobiliser et accompagner les habitants 21
Action 1 : Développer et proposer une offre de sensibilisation inclusive 21
Renforcer l'engagement des acteurs socio-économiques 21
Action 1 : Développer les coopérations territoriales 21
Accompagner l'adaptation du Tourisme 21
Action 1 : Agir sur la communication et la sensibilisation 21
Action 2 : Encadrer la fréquentation touristique pour préserver les ressources locales 22
Action 3 : Elaborer une stratégie touristique adaptée au changement climatique 22
Annexe
Liste des membres actifs de la Commission Transition écologique 23



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2026-2032

CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR I JUILLET 2025

Secrétariat général du Conseil de Développement

cddp@nicecotedazur.org

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Recommandations des Scientifiques d'Université Côte d'Azur pour le Plan Climat de la Métropole Nice Côte d'Azur

Ce document présente les contributions et recommandations des scientifiques d'Université Côte d'Azur (UniCA) à la Métropole Nice Côte d'Azur pour l'élaboration de son plan climat. Il met en lumière l'impératif d'une approche interdisciplinaire et transdisciplinaire, reconnaissant que les défis climatiques sont intrinsèquement interconnectés et nécessitent des solutions intégrées, dépassant les silos thématiques traditionnels. Il insiste en outre sur l'impérieuse nécessité de mettre en place une démarche scientifique rigoureuse, centrale pour la mise en œuvre et le suivi des actions, en s'appuyant sur l'analyse et la documentation des processus et faits constatés (evidence-based), au-delà des seuls indicateurs de réussite.

Ce travail est le fruit du travail d'un grand nombre de laboratoires et structures d'Université Côte d'Azur, et fait suite au rendu de plusieurs groupes de travail et à la journée d'échange avec la Métropole Nice Côte d'Azur organisée le vendredi 6 juin 2025 à la Présidence de l'Université.

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
Grand Château, 29 avenue Valrose, 06108 Nice cedex https://univ-cotedazur.fr/

Orientations Générales et Méthodologie

Le plan climat métropolitain doit impérativement définir des objectifs précis et chiffrés pour la transition écologique domaine par domaine. Il s'agit de viser une réduction annuelle de 5 % des gaz à effet de serre (GES) afin d'atteindre les cibles fixées pour 2030. L'ampleur de ces ambitions ne pourra se faire qu'à travers des stratégies de rupture au niveau des schémas directeurs et de l'action publique.

Les scientifiques d'UniCA sont en mesure d'apporter leur expertise pour l'établissement de ces indicateurs pertinents et indépendants, potentiellement en lien avec des observatoires existants ou en développement (ex: OTECCA).

Il est crucial de considérer simultanément l'atténuation et l'adaptation, en rejetant l'idée que l'action locale serait négligeable. Il est en effet démontré que les actions d'atténuation améliorent souvent la qualité de l'environnement et renforcent la résilience du territoire. Le plan doit en outre s'appuyer sur une analyse exhaustive des forces et vulnérabilités du territoire (notamment les ressources en eau, l'alimentation/agriculture, l'énergie, la mobilité, et la pollution) et sur les recommandations scientifiques déjà établies (rapports du GIEC, Haut Conseil pour le Climat national et local, Shift Project, etc.).

Toutes les sources d'impact significatives doivent être ciblées en parallèle en s'appuyant sur des analyses qui intègrent les externalités (scope 3). Il est à noter que les postes les plus impactants sont souvent corrélés à des problèmes de société importants (santé, justice sociale, ressources locales limitées). Cela concerne typiquement les transports (personnes/marchandises), le chauffage et la climatisation des bâtiments, le tourisme et la biodiversité. Une première étape essentielle consiste à geler le développement des postes déjà très impactants (ex: augmentation du trafic aérien ou routier, artificialisation des sols).

Au regard des enjeux, il est primordial que des études d'impact chiffrées indépendantes, portant sur le coût carbone et sur la biodiversité, accompagnent chaque projet afin de guider les arbitrages sur une base objective claire et connue. Ceci permet d'éviter de dépenser des ressources (budget/temps) sur des solutions non viables à moyen/long terme, de prévenir les "fausses bonnes solutions" (ex: panneaux photovoltaïques sur terres fertiles ou riches en biodiversité), et de se méfier des systèmes de compensation dont le bilan est souvent négatif pour l'objet compensé. L'atteinte des objectifs envisagés nécessite donc de repenser la gestion des subventions afin d'accompagner efficacement la transition, en lien direct avec la stratégie chiffrée du plan climat.

La démarche scientifique devrait être appliquée de manière plus large et systématique aux questions sociétales, offrant une plus-value par sa méthodologie de recherche pour clarifier les enjeux, améliorer la compréhension et proposer des pistes de solutions. Ces solutions devront être catégorisées selon leur impact réel (faible, moyen, fort) et leur échéance (court, moyen, long terme).

Thèmes et Interconnexions

1. Mieux se déplacer et mieux respirer

Constats et Enjeux :

La question du déplacement ne peut être réduite à l'individu ; l'affordance spatiale conditionne fortement les comportements.

La pollution atmosphérique, étroitement liée au trafic (routier, aérien) et au chauffage résidentiel, a des liens avérés avec les maladies cardiovasculaires, les pertes cognitives et l'effondrement de la biodiversité. Elle est également un facteur majeur de l'augmentation des allergies respiratoires et de l'asthme, en interaction avec le changement climatique (émissions de pollens, moisissures, effet des particules sur l'allergénicité). Par ailleurs, l'exposition aux polluants induit une réponse inflammatoire systémique, favorisant l'apparition de maladies chroniques et auto-immunes, comme démontré par des études récentes (ex: impact sur la production d'interféron, augmentation de l'IL17).

L'éclatement des lieux de vie et de travail, en particulier entre le littoral et l'arrière-pays, génère une forte dépendance à la mobilité individuelle et des congestions. Les réseaux de transports publics sont souvent faiblement adaptés aux besoins des usagers. Parallèlement, les interventions "soft" (sensibilisation, persuasion) ont été démontrées insuffisantes pour induire des changements significatifs de comportement de mobilité. L'électrification des véhicules est une solution partielle et incertaine, car elle ne réduit que partiellement la pollution en particules (l'usure des freins, pneus, et revêtement routier étant toujours présentes) et nécessite des ressources limitées (lithium, cobalt) avec des défis de recyclage. De plus, il est impératif de bien intégrer le paradoxe de Jevons et d'anticiper les "effets rebonds" (ex: subvention d'un véhicule électrique augmentant la conduite, élargissement des routes provoquant un nouvel engorgement à moyen terme) afin de voir comment les éviter ou limiter.

Préconisations Interdisciplinaires :

- **Urbanisme, ingénierie, bâtiments :** Rapprocher l'accès aux services (concept de "ville du quart d'heure") et rééquilibrer l'urbain en intégrant les activités économiques et de loisirs près des lieux de vie, y compris dans les territoires de l'arrière-pays. Intégrer le langage des patterns dans la politique d'urbanisme métropolitaine pour des aménagements cohérents à toutes les échelles. Multiplier les initiatives éphémères (piétonisation et fermeture à la circulation motorisée) en augmentant la régularité pour favoriser la réappropriation urbaine et favoriser l'émergence de nouvelles offres de service ou commerciales.
- **Transports et Comportement :** Diminuer drastiquement le trafic motorisé dans les zones urbaines, où les congestions ont un fort effet sur la santé, en corrélant la gestion du trafic aux conditions externes (météorologie, pollution, pollens et allergènes…). Faciliter l'accès et améliorer l'expérience utilisateur des piétons (e.g. réduire drastiquement le temps d'attente des piétons pour la traversée des passages protégés), accroître la proportion de transports doux (e.g. voies dédiées protégées et fonctionnelles) et transports en commun (e.g. augmentation des fréquences et interconnexions, intermodalité, moyens de paiement simplifiés, gratuité pour certaines catégories socio-professionnelles comme les moins de 18 ans et les étudiants). Développer une « politique

vélo » ambitieuse avec des cheminements protégés, sans discontinuités ni obstacles, et indépendants des piétons car le vélo-travail n'est pas un loisir et doit lui aussi pouvoir répondre à des enjeux de temps. Favoriser le fret ferroviaire pour les acheminements longue et moyenne distance, et imposer des véhicules électriques ou modes doux pour les derniers kilomètres.
Favoriser le télétravail à grande échelle.
Favoriser le trafic des transports doux et en commun de façon à ce qu'ils soient plus performants en termes de temps de transport que le véhicule individuel (i.e. utiliser comme levier de changement de comportement le temps de transport).

- **Financier et Social (Économie, Sociologie) :** Développer des aides financières adaptées aux besoins et intégrant un caractère multimodal pour les déplacements doux. Mettre en place des contraintes financières (taxes, péages conditionnés aux gabarits des véhicules) sur les mobilités carbonées (voiture individuelle), avec une double idée : financer les aides aux mobilités douces et aider en priorité les zones dépendantes des mobilités carbonées. Les aides financières doivent rester constantes et toucher toutes les mobilités douces.
- **Santé et Environnement (Médecine, Biologie, Science des données) :** Suivre les concentrations en allergènes en intégrant les niveaux de pollution (et la densité du trafic urbain) et les prévisions météorologiques à la méso-échelle. Anticiper le choix des espèces plantées et sélectionnées pour limiter le potentiel allergisant. Créer des sentiers/cheminements piétons ombragés, végétalisés, avec bancs et points d'eau, et séparés des flux routiers pour améliorer le confort et réduire les risques d'accidents et l'exposition à la pollution. Maintenir et soutenir les services publics et privés de proximité (ville du quart d'heure).

Liens :

Les enjeux de mobilité sont intrinsèquement liés à "Mieux habiter" (éclatement urbain, périurbanisation) et à "Mieux préserver et s'adapter" (impacts des pollutions sur la végétation urbaine). La pollution de l'air est un facteur clé de la santé publique, faisant le lien direct entre "Mieux se déplacer" et "Mieux respirer" et la santé générale. La "ville du quart d'heure" est une préconisation qui recoupe "Mieux se déplacer" et "Mieux habiter". L'implication citoyenne est fondamentale pour l'acceptabilité des changements de mobilité. La rénovation des bâtiments pour réduire le chauffage résidentiel (lien avec "Mieux habiter") contribue directement à la réduction de la pollution atmosphérique.

2. Mieux habiter

Constats et Enjeux :

La question de l'habitat ne peut se réduire à la seule question du logement, car elle est intrinsèquement liée au déplacement et à la qualité des espaces publics. La défaillance des espaces publics alimente l'étalement urbain, avec un risque de périurbanisation post-ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Les besoins d'efficacité énergétique et de rénovation sont toujours prégnants, mais les parcs sociaux et copropriétés se saisissent encore peu de ces sujets. Le pilotage de la demande énergétique est encore peu exploité. La densification urbaine, imposée par des lois comme la loi ALUR et les politiques ZAN, doit s'accompagner d'une amélioration corrélative de la qualité et de la quantité des espaces publics conviviaux.

Préconisations Interdisciplinaires :

- **Urbanisme (SHS, SPI) :** La densification urbaine doit être accompagnée d'une amélioration (en quantité et en qualité) des espaces publics (rues piétonnes, places, jardins, parcs, promenades), qui sont porteurs de valeurs d'usage directes (promenade, jeu, relaxation, mobilité douce, interaction sociale) et indirectes (catalysent commerces et activités). Leur défaillance pousse les habitants vers le logement individuel sur de grandes parcelles, alimentant l'étalement urbain.
- **Bâtiment et Économie :** Massifier les rénovations et la décarbonation des bâtiments en augmentant les aides, tout en conditionnant certaines (ex: éco-PTZ local généralisé, aides à l'efficience ou la sobriété avec obligation de résultats pour les installateurs).
- **Accompagnement et Innovation Sociale (SHS, SPI) :** Accompagner les bailleurs sociaux et/ou copropriétés par le biais d'équipes mixtes couplant experts des Sciences Pour l'Ingénieur (SPI : bâtiment, énergie) et des Sciences Humaines et Sociales (SHS : sociologie, psychologie, anthropologie). Ces équipes identifieraient les meilleures technologies et méthodologies à déployer en fonction de la réception de leurs utilités, du taux d'aisance (ex: illectronisme), de la perception des sujets et du taux d'engagement. Accompagner/favoriser les expériences d'Autoconsommation Collective (ACC) ou de Communautés d'Énergies Renouvelables (CER).
- **Énergies Renouvelables et sobriété :** Promouvoir les énergies renouvelables en intégrant les caractéristiques des différents vecteurs énergétiques (solaire thermique, biomasse, etc.) et en ne se concentrant pas uniquement sur l'électrification. Promouvoir les techniques d'adaptation de la demande (demand-side management).

Liens :

Ce thème est fortement lié à "Mieux se déplacer et mieux respirer" (éclatement urbain, impact sur la mobilité). La rénovation des bâtiments impacte directement la pollution due au chauffage résidentiel, faisant le lien avec "Mieux se déplacer et mieux respirer". La végétalisation en ville, pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, a des liens avec "Mieux préserver et s'adapter" et "Mieux se nourrir" (végétalisation comestible). La construction d'indicateurs d'albedo des quartiers, optimisés en collaboration avec des scientifiques (science des données, bâtiment, physique, maths), est un exemple d'interdisciplinarité.

3. Mieux consommer, produire et économiser les ressources

Constats et Enjeux :

L'organisation et la perception des smart cities sont très techno-centrées, sans garantie d'une envie d'y vivre et d'y rester pour des activités (loisirs, achats) ou d'une réelle capacité des usagers à en appréhender toutes les fonctionnalités. Une tendance forte au tourisme durable se développe, cependant il faut rééquilibrer l'économie locale de façon à ne plus dépendre majoritairement du tourisme, en particulier pour des raisons de résilience économique.

Le concept de "Smart City" ou "Smart Territoire" doit dépasser une vision purement technologique pour intégrer des dimensions humaines et sociales.

Préconisations Interdisciplinaires :

- **SHS et Économie :** Intégrer *ab initio* un volet SHS pour co-construire avec l'ensemble des acteurs (citoyens, entreprises, commerces, associations, etc.) des scénarios et méthodologies (avec calendrier prévisionnel effectif) et accompagner l'intégration des solutions proposées.
 Privilégier les acteurs locaux (start-up et entreprises innovantes, associations professionnelles, laboratoires d'UniCA) afin de s'appuyer sur leur réseau et leur connaissance du territoire.
 Mener une réflexion sur les options low-tech.
- **Tourisme et Sociologie :** Accompagner et valoriser l'approche managériale du tourisme durable et régénératif, en soulignant l'importance de mesurer son impact social et son acceptabilité (usage du patrimoine, risque de folklorisation, surtourisme, gentrification touristique…).
 Co-construire avec les populations les offres touristiques.
 Repenser le tourisme pour le rendre moins impactant, rendre son espace à ses habitants tout en restant dans une idée de partage raisonné. Identifier les impacts spécifiques du tourisme sur le territoire (transport, déchets, consommation d'eau) et inclure leur réduction dans le plan.
- **Économie :** Réorienter les priorités économiques, en cessant de considérer le PIB comme un indicateur pertinent, car il est fortement corrélé aux émissions de GES et décorrélé de l'impact environnemental de l'économie et du bien-être des populations.
- **Urbanisme et Innovation Sociale :** Développer une "smart city" centrée sur l'humain et le social ("ville aimable" ou "Ethic Human City"), privilégiant la co-modernisation et la co-création avec les citoyens, associations et entreprises. Réfléchir aux innovations sociales et développer des îlots d'expérimentation au niveau des quartiers, associant habitants et acteurs socio-économiques, avec des choix technologiques diversifiés (low, mid, high-tech) selon les attentes et le contexte.

Liens :

Ce thème est fortement lié à "Mieux se nourrir" (accroître les plans alimentaires territoriaux avec des approches systémiques, répliquer et documenter les réussites de transformation comme à Mouans-Sartoux pour impliquer les populations). L'implication des citoyens et des structures privées, ainsi que la construction de partenariats public-privé (ex: panneaux solaires sur toits de copropriétés, solutions de mobilité clé en main par quartier), sont des leviers majeurs.

4. Mieux agir et vivre ensemble

Constats et Enjeux :

Les enjeux climatiques mobilisent encore peu les populations, que ce soit les catégories de revenus les plus élevés (les plus émettrices) que les populations les plus fragile économiquement, qui font face à des urgences plus immédiates, alors que l'ensemble de la population a globalement conscience des problématiques et se sent concernée (et potentiellement impactée). L'importance d'une approche différenciée est cruciale pour favoriser l'inclusion sociale, car les possibilités d'agir en termes de transition varient fortement selon les classes sociales.

Préconisations Interdisciplinaires :

- **Éducation et Communication (SHS) :** Intensifier les journées d'information et de sensibilisation sur les crises (climat, biodiversité, ressources) et les risques, en les ancrant dans une vision locale et en

intégrant des exemples issus de la société civile dans sa diversité (citoyens, TPE/PME, artisans, commerces, hôteliers, services publics).

- **Gouvernance et Participation Citoyenne (SHS, Droit) :** Multiplier les initiatives de participation citoyenne à la gouvernance (conventions citoyennes -notamment sur le climat, tel que préconisé par le Haut Conseil Local pour le Climat et la Biodiversité-, lettres de mission pour un sujet donné, intégration dans des processus délibératifs des sujets locaux). Tester la mise en place de gouvernances démocratiques, facteur primordial pour des réformes écologiques efficaces et pour renforcer les attitudes environnementales de la population.
- **Aménagement et Innovation Sociale :** Tester l'ouverture d'équipements communs (par exemple les équipements sportifs ou scolaires) ou les intégrer dans d'autres utilités (parcs, zones marchandes). Accompagner ou dégager des lieux pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques inclusives, en intégrant les différences intrinsèques des quartiers et territoires (évitant les solutions générales) : mise en commun et gestion mutualisée des invendus, initiatives innovantes (cuisine et art), tiers-lieux partagés…
- **Sociologie et Psychologie Environnementale :** Aborder la transition écologique par les "modes de vie" plutôt que par des injonctions comportementales individuelles, reconnaissant que "quand on peut, on veut". Combiner l'écologie des émotions positives et la justice environnementale ("accès à la nature").

Liens:

L'implication citoyenne est une composante essentielle de tous les thèmes, en particulier pour la mobilité et l'adoption de nouvelles pratiques. Ce thème est transversal, car il conditionne l'acceptation et la réussite des politiques climatiques. Le développement des tiers-lieux favorise la cohésion sociale, la solidarité, le partage, la valorisation des ressources et la réduction de la pollution.

5. Mieux préserver et s'adapter

Constats et Enjeux :

Les impacts complets du changement climatique sont encore mal connus à l'échelle locale. Les îlots de chaleur urbains (ICU) vont poser de réelles difficultés. Les recommandations nationales sur l'implantation du photovoltaïque (PV) sont assez mal suivies. L'appropriation par le public facilite la pérennité des installations et des investissements. Les grandes infrastructures du territoire (routières, ferrées, énergie, télécommunications) présentent des vulnérabilités face aux événements extrêmes (incendies, inondations, hausse du niveau de la mer) et des risques systémiques liés à leur interdépendance.

Préconisations Interdisciplinaires :

- **Sciences de l'Environnement et SIG :** Réaliser des inventaires et des cartographies plus poussées pour identifier : les dépendances (alimentaires, énergétiques), les zones à renforcer en priorité (ruptures de perméabilité à la faune et non-attractivité des espaces existants), les vulnérabilités des infrastructures et des territoires.
- **Urbanisme et Architecture :** Adapter les plans locaux pour faciliter, voire imposer, l'intégration d'éléments architecturaux luttant contre l'échauffement (casquettes et avancées de toit,

végétalisation – réelle, fonctionnelle et complète –) et les risques (noues pour la gestion des eaux pluviales).

- **Énergies Renouvelables et Réglementation :** Faciliter l'installation du PV : assouplissement des contraintes administratives, aides plus significatives (potentiellement indexées à des schémas d'ACC). Privilégier la pose sur toiture/parking plutôt qu'en milieux naturels.
- **Aménagement et Biologie :** Créer des sentiers/cheminements désimperméabilisés et végétalisés, avec une connexion et un renforcement de la trame verte et bleue. Généraliser les projets éducatifs type "aire terrestre éducative" et les jumelages (notamment avec l'arrière-pays) pour renforcer l'attachement à la biodiversité, créer du lien et des récits orientés vers la diplomatie Humain-Nature. Anticiper le choix des espèces plantées et sélectionnées en étant attentif à la consommation d'eau, les origines méditerranéennes, la production de composés organiques volatiles (COV), l'ombrage, le potentiel allergisant, etc.
- **Gestion des Risques et Ingénierie :** Aménager un territoire plus résilient face aux aléas climatiques, en privilégiant les solutions basées sur la nature et avec une quantification effective des aménités obtenues. Mener un travail de coordination entre les gestionnaires des grands réseaux (énergie, télécommunications, transport) à l'échelle locale pour renforcer la résilience face aux risques systémiques.

Liens :

La végétalisation est un point de convergence fort avec "Mieux habiter" (qualité des espaces publics, lutte contre les ICU) et "Mieux se nourrir" (renforcement du comestible, bienfaits de la végétation sur le bien-être, modèle des jardins-forêts). L'intégration des éléments architecturaux pour lutter contre l'échauffement fait le lien avec la décarbonation de l'habitat. La collaboration avec des biologistes et écologues est essentielle pour la sélection des plantes.

Transdisciplinarité et Croisements Stratégiques

Constats et Enjeux :

Les approches purement techniques manquent souvent leur cible (ex: effet rebond), ce qui démontre une nécessité impérieuse d'approches globales et d'analyser (et documenter) les processus de réalisation (et non seulement les indicateurs de réussite). Les méthodes persuasives "soft" (type "nudge") ont une efficacité limitée. Nombre de ces actions seront spécifiques ou très customisées, il est donc important de penser à la réplicabilité, ce qui demande une analyse minutieuse et rigoureuse tout au long des processus.

Exemples de Croisements Thématiques :

- **Déplacer + Habiter :** L'éclatement urbain, et l'arrière-pays peu ou mal adapté en termes d'infrastructures et de transport, ont un impact sur la mobilité. Il est important de corréler les effets de la pollution et des changements climatiques sur les allergènes respiratoires et la santé respiratoire au travers d'indicateurs plus fournis et dynamiques (nombre de consultations de patients atteints de pathologies respiratoires chez les pneumologues, pédiatres, médecins généralistes – par quartier et période – ; prévalence des prescriptions de traitements inhalés ; taux d'absentéisme scolaire et professionnel liés à des pathologies respiratoires, etc.).

- **Habiter + Nourrir :** Intégrer la nutrition dans un plan climat-santé. Intégrer des objectifs de durabilité dans la restauration collective (pourcentage minimum de produits durables/locaux – ex :50% –, nombre minimum hebdomadaire de repas végétariens – ex : 2 par semaine –, pourcentage minimum de produits bio et non transformés – ex : 50% –). Former les professionnels de santé à la nutrition durable et à ses impacts sur la santé respiratoire. Déployer des ateliers de cuisine et d'éducation nutritionnelle dans les écoles et universités. Encourager les filières locales (légumineuses, céréales, fruits & légumes) via des partenariats avec les agriculteurs, en limitant les produits à forte empreinte carbone (viande rouge, produits transformés importés). Former les professionnels du bâtiment et de la restauration aux risques allergiques respiratoires et alimentaires qui évoluent avec le changement climatique (acariens, moisissures, allergies alimentaires en croissance) et les changements d'habitudes alimentaires.
- **Nourrir + Consommer :** Accroître les plans alimentaires territoriaux avec des approches systémiques (nutritionnelles, carbone, ACV, socio-économiques). Répliquer et documenter les réussites de transformation en "racontant l'histoire" afin d'impliquer les populations par une personnalisation et une territorialisation des expériences, et une appropriation.
- **Agir + Préserver :** Combiner l'écologie des émotions positives et la justice environnementale. Analyser l'usage et l'appropriation de la Nature, en termes quantitatifs et en perception.
- **Préserver + Nourrir :** Végétaliser avec renforcement du comestible (humain et biodiversité). Quantifier et faire connaître les bienfaits de la végétation en ville sur le bien-être (plantes de services, dont services alimentaires). S'inspirer ou mettre en place, en les objectivant et document, des modèles des jardins-forêts ou forêts gourmandes.

Implication des Acteurs :

Il est essentiel d'impliquer les citoyens et les structures privées. La construction de partenariats public-privé autour de la transition est un levier majeur, par exemple pour l'installation de panneaux solaires sur le toit des copropriétés en ville (collaboration avec scientifiques en droit, bâtiment). Ces partenariats peuvent être explorés pour la mobilité en proposant des solutions clé en main (auto-partage, bus), éventuellement par quartier, rue, lotissement ou même copropriété.